



HAL
open science

Les dispositifs d'accueil des assistantes maternelles en bibliothèque

Justine Rayssac

► **To cite this version:**

Justine Rayssac. Les dispositifs d'accueil des assistantes maternelles en bibliothèque. Sciences de l'information et de la communication. 2021. dumas-03596453

HAL Id: dumas-03596453

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03596453v1>

Submitted on 3 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris Nanterre, UFR SITEC

Master Sciences Humaines et Sociales
Mention Métiers du livre et de l'édition, Parcours Bibliothèque

Mémoire de Master :

**Les Dispositifs d'accueil des assistantes
maternelles en bibliothèque**

Justine RAYSSAC

Étudiante en Master 2
Année 2020-2021

Directrice de recherche : Cécile RABOT,

Maîtresse de conférences à l'université Paris Nanterre

Mémoire de Master :

Les Dispositifs d'accueil des assistantes maternelles en
bibliothèque

Comment les bibliothécaires collaborent-ils avec les assistantes maternelles
pour l'accès au livre dès le plus jeune âge ?

La responsabilité de ce document incombe à l'étudiant seul.

Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont accompagnée et soutenue dans la réalisation de ce mémoire,

À Mme Rabot, qui a dirigé ce mémoire, pour sa disponibilité et ses précieux conseils au cours de ces deux années,

À toute l'équipe pédagogique qui a soutenu les étudiants durant les périodes de confinement, et dont les cours ont nourri ce mémoire,

Aux professionnelles qui ont contribué à ce mémoire en acceptant mes demandes d'entretien, pour le temps qu'elles m'ont consacré, pour leur gentillesse et leur enthousiasme,

À mes camarades de Master, et plus particulièrement Lise, Laure et Maxime, avec qui j'ai beaucoup échangé au sujet du mémoire, et qui m'ont prodigué des conseils utiles en plus de leur important soutien,

À mes parents, qui m'ont aidé à traverser les moments de doute, puis ont participé à la relecture,

À mes amies, notamment à Claude et mes amies de licence Humanités pour les bons moments et pour le soutien mutuel dans les épreuves du Master.

Introduction

« Je trouve que c'est passionnant, et je veux vraiment me battre pour qu'on fasse vraiment de la lecture pour les tout-petits, tout-petits, tout-petits. Et la lecture des bébés, c'est primordial. »

Entretien du 06/11/2020 avec une bibliothécaire

L'accès au livre dès le plus jeune âge est un enjeu important pour les bibliothèques, et un grand nombre de bibliothécaires, depuis près de quarante ans. Entre les années 70 et 80, le public des espaces jeunesse a rajeuni et des associations ont commencé à promulguer l'intérêt de faire la lecture aux tout-petits, suivies par des bibliothécaires engagés dans cet enjeu. Ces vingt dernières années, le développement des actions petite enfance s'est encore amplifié. Les bibliothèques ont diversifié les propositions et mis en place des projets à plus grande échelle, grâce à l'intérêt des politiques publiques pour la petite enfance¹. Les bibliothèques départementales et municipales ont ainsi pu s'inscrire dans ces projets, et développer leurs propres actions grâce à ce soutien. Une enquête de 2015 lancée par le Ministère de la Culture² révèle qu'une bibliothèque municipale sur deux, et 60% des bibliothèques départementales, proposent des actions à destination de la petite enfance. On compte parmi ces actions la célèbre « Heure du conte », parfois adaptée à la petite enfance sous un autre nom, durant laquelle les bibliothécaires lisent des histoires aux tout-petits et leurs accompagnateurs.

Afin de toucher plus d'enfants, les bibliothécaires se sont aussi rapprochés des professionnels de la petite enfance. Des partenariats se sont créés avec les structures petite enfance comme les crèches, les PMI (Protection Maternelle et Infantile) ou les haltes-garderies. Parmi ces partenariats et collaborations, on compte des dispositifs impliquant les assistantes maternelles³ auxquels nous allons nous intéresser dans ce mémoire. Il existe différents types d'actions à destination de ces professionnelles selon les bibliothèques. Des bibliothèques proposent simplement un accueil dédié aux professionnelles de la petite enfance avec les tout-petits, ou spécifiquement aux assistantes maternelles. Ces dispositifs incluent le plus souvent une carte professionnelle leur permettant d'emprunter plus de documents, une découverte de la bibliothèque, ainsi que des séances de lecture avec les enfants. Des bibliothèques très impliquées dans l'enjeu de la petite enfance vont jusqu'à proposer des formations pour familiariser les assistantes

¹ Zaïma Hammache-Gaessler. « Des bébés et des livres : la diversité et la richesse des partenariats », in Françoise Legendre. *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Cercle de la Librairie. 2015, p. 265-268

² Ministère de la Culture. *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)*. 2015

³ Le féminin est employé dans ce mémoire pour désigner les assistantes maternelles en raison de la grande majorité de femmes dans ce métier, et des groupes exclusivement féminins accueillis par les bibliothécaires interrogées

maternelles avec la littérature jeunesse. Ces partenariats s'inscrivent parfois dans un projet plus large de politique publique, à l'échelle d'une ville, d'un réseau de bibliothèques, ou d'un département.

Or, ces professionnelles gardent les enfants chez elles et sont donc plus isolées que ceux qui travaillent dans des structures comme les crèches. Pour les faire venir à la bibliothèque, les bibliothécaires ont donc créé des partenariats avec les structures auxquelles elles sont rattachées. Il peut s'agir de la PMI, où travaillent les éducatrices jeunes enfants. Ces dernières ont la charge de remettre l'agrément aux assistantes maternelles et restent des référentes par la suite. Un partenariat peut aussi être instauré avec le Relais Assistantes Maternelles (RAM), si la ville en est équipée. Il s'agit d'un espace d'information et de conseil pour les parents et les assistantes maternelles, ainsi que d'un lieu de rassemblement important pour ces dernières. Cette structure accueille également les assistantes maternelles pour des ateliers avec les enfants. Le lien entre la bibliothécaire et ces structures est le principal moyen de faire venir les assistantes maternelles à la bibliothèque. La médiathèque de Bourogne (90)⁴ a par exemple fait le choix d'un partenariat avec le RAM et ses assistantes maternelles en les invitant à se joindre aux séances d'heure du conte pour les tout-petits. Cependant, il arrive que certaines viennent d'elles-mêmes, attirées par des actions de la bibliothèque, ou en ayant entendu parler par bouche-à-oreille.

Dans le cadre de ces partenariats, des séances de lecture peuvent se tenir à la bibliothèque, et parfois sur place au RAM ou à la PMI. Le contenu de ces séances varie selon les bibliothèques, mais on retrouve souvent les éléments suivants : des comptines chantées en groupe, de la lecture collective assurée par les bibliothécaires, des jeux de doigts ; suivis d'un moment de lecture individuelle où bibliothécaires et assistantes maternelles lisent à un enfant, ou un petit groupe, selon leurs envies. On peut citer l'exemple du dispositif mis en place par le réseau de médiathèques Jura Nord⁵. Comme on peut le voir ci-dessous,

Dispositif Assistantes Maternelles Jura Nord

Proposition : Carte professionnelle et séances de lecture

Qui ? : Séances dédiées aux assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Non régulier

Hors-les-murs au RAM et séances exceptionnelles à la médiathèque

Contenu des séances :

- Lecture
- Comptines
- Jeux de doigts

⁴ Annexe XII

⁵ Annexe XVI

les bibliothécaires proposent des séances de lecture au RAM, et certaines à la médiathèque de Dampierre (39), pour les assistantes maternelles et les enfants. Ces séances sont composées de temps de comptines, de lecture et de jeux de doigts.

Les bibliothécaires profitent de ce moment pour faire de la médiation en présentant des sélections de livres. C'est aussi l'occasion de délivrer des conseils aux assistantes maternelles sur la façon de lire à l'enfant, comment choisir le livre, et de répondre à leurs éventuelles questions ou inquiétudes. Aujourd'hui, cet accueil inclut souvent une profession plus récente, proche des assistantes maternelles, qui est celle des auxiliaires parentales. Ces dernières gardent les enfants au domicile des parents. On aura l'occasion de voir des exemples de séances qui se déroulent avec ces deux professions.

Ce mémoire a pour objectif d'étudier ces accueils en tant que dispositifs, d'après la notion de Michel Foucault⁶. Le dispositif est le réseau à établir entre les éléments qu'il inclut : des institutions, des discours, des règles... L'intérêt pour Michel Foucault est d'analyser la nature du lien entre ces liens pour repérer dans ce dispositif des fonctions, des positions, des stratégies. Cette analyse permettra de mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement de ce dispositif réunissant des bibliothécaires, des assistantes maternelles et les petits gardés par ces dernières. L'enquête portera ainsi sur les liens entre ces professionnels, leur lien avec les tout-petits et avec la lecture, ainsi que sur les discours et pratiques inclus dans ce dispositif. À partir de ces éléments, il s'agira d'analyser plus particulièrement la nature de la relation interprofessionnelle entre les bibliothécaires et les assistantes maternelles, et du travail que ces professionnels mènent ensemble.

Malgré l'enjeu que représente la petite enfance pour les bibliothèques et le grand nombre de bibliothèques ayant mis en place ce type de dispositif, l'accueil des assistantes maternelles n'a pas été traité en profondeur par la littérature professionnelle. Il y est le plus souvent évoqué avec les autres partenariats de la petite enfance, sans plus de précision. De plus, la relation interprofessionnelle entre des professionnels de la culture et de la petite enfance, ou plus généralement du soin à la personne, n'a pas fait l'objet d'une étude. Il me semble donc intéressant d'étudier ce sujet, qui inclut de nombreux enjeux. Pour la profession de bibliothécaire, il touche à diverses problématiques comme la mission d'accès à la lecture, la collaboration avec des partenaires, ou les manières de toucher un public éloigné de la lecture et de l'institution. Du point de vue des sciences sociales, il permet de croiser différents domaines comme les professions, les organisations, le genre ou encore les inégalités sociales.

⁶ Michel Foucault. « Le jeu de Michel Foucault », entretien avec Colas, D. Grosrichard, A. Le Gaufey, G. Livi, J. Miller, G. Miller, J. Miller J.-A. Millot, C. Wajeman, *Ornicar. Bulletin périodique du champ freudien*, n° 10, juillet 1977, p. 62-93

I. PROBLÉMATISATION

Petite enfance

1. Socialisation de l'enfant

Après la socialisation qui se joue dans le cadre de la famille, les enfants sont socialisés loin de leurs parents par le mode de garde choisi par ces derniers. Que ce soit une crèche ou le domicile d'une assistante maternelle, les enfants font de nouvelles découvertes et interagissent avec de nouvelles personnes. Wilfried Lignier⁷ a enquêté dans une crèche en s'intéressant à la prise et l'appropriation des objets par les tout-petits. Il montre que les enfants comprennent progressivement le concept d'appartenance, et deviennent possessifs envers les objets qui sont socialement à eux. Leur socialisation primaire joue cependant dans la décision de prendre certains objets. Le livre est notamment plus attirant pour les enfants de classes favorisées. Dans une bibliothèque, les enfants sont aussi entourés d'objets, et notamment de livres, qu'ils peuvent prendre, manipuler, mais aussi partager avec les autres enfants. On peut ainsi se demander quel est le rôle du dispositif et des professionnels présents dans cet aspect de la socialisation des enfants. Permettent-ils de réduire les inégalités de la socialisation primaire vis-à-vis du livre ?

La socialisation primaire de l'enfant au sein du cadre familial est complétée par la socialisation secondaire qui se joue notamment dans les cadres institutionnels comme l'école. Jean-Claude Chamboredon⁸ a étudié la relation entre ces deux socialisations en s'interrogeant sur les conséquences pour l'apprentissage. Il montre que les conditions d'apprentissage à l'âge de la petite enfance sont en partie liées aux classes sociales et aux conditions matérielles dans lesquelles évolue l'enfant. L'école maternelle joue ainsi un grand rôle dans cette socialisation, en complétant la socialisation primaire. Comme Jean-Claude Chamboredon s'interroge sur le rôle de l'institution scolaire, on peut s'interroger sur le rôle de l'institution culturelle qu'est la bibliothèque dans la socialisation de l'enfant. Les séances menées en bibliothèque représentent un premier cadre de socialisation secondaire avant l'école, alors que les enfants ne sont pas avec leurs parents mais entourés d'autres enfants et de professionnels de la culture et de la petite enfance. C'est pour eux un nouveau terrain d'exploration. On peut s'interroger sur les conséquences que peuvent avoir ces séances de lecture sur la socialisation des enfants, puis sur leurs apprentissages.

2. Enfance et inégalités

Les inégalités sociales touchent les individus dès la naissance. Elles influent ainsi sur la socialisation primaire et sur le parcours scolaire des enfants, comme le montre l'enquête *Enfances de classe* dirigée

⁷ Wilfried Lignier. *Prendre : naissance d'une pratique sociale élémentaire*. Paris : Seuil. 2019

⁸ Jean-Claude Chamboredon. « Une sociologie de la petite enfance ». *Espaces Temps*, 1985 n°31-32, p. 85-90

par Bernard Lahire⁹. Les enfants, dans leur famille, sont touchés par les inégalités économiques, culturelles. Ils ne vivent donc pas dans le même confort et n'ont pas les mêmes loisirs ou pratiques culturelles. L'accès au livre est ainsi directement lié à ces inégalités. L'enquête montre notamment, entre les classes sociales, une inégale présence du livre chez les enfants¹⁰. La fracture est grande entre les enfants des classes populaire à faible capital culturel, qui n'ont pas de bibliothèque dans leur chambre et peu de livres chez eux, et les enfants de classes supérieures cultivées qui ont leur propre bibliothèque avec beaucoup de livres. Quels sont donc les enfants touchés par les séances avec les assistantes maternelles, et plus globalement avec les professionnels de la petite enfance ? Ces accueils permettent-ils de rendre le livre plus présent dans le quotidien des enfants qui n'en ont pas, ou peu, au domicile de leurs parents ?

Des inégalités sociales existent également dans les pratiques de lecture au sein des familles. Les tout-petits n'ont pas accès aux mêmes livres selon la catégorie sociale à laquelle appartiennent leurs parents, comme le montre l'article de Stéphane Bonnery¹¹ sur les dispositions sociocognitives. Le chercheur montre, par rapport aux précédentes enquêtes sur le sujet, que les inégalités se sont déplacées. Ce n'est plus la présence ou l'absence de livre qui en est à l'origine, car des livres sont présents même chez les familles les plus démunies. Mais selon les classes sociales, le type d'album lu à l'enfant et la façon de le lire divergent. Dans les classes populaires, on trouve plus d'albums du pôle commercial au texte explicite, souvent avec un héros médiatique. Les parents cultivés, notamment des professions de l'enseignement ou de la culture, ont une bibliothèque plus éclectique pour leur enfant. On y trouve des albums complexes avec des non-dits et des messages à décoder. Stéphane Bonnery montre que ces divergences provoquent des inégalités dans les dispositions socio-cognitives des enfants. Dans le cas des accueils d'assistantes maternelles en bibliothèque, les enfants accueillis peuvent venir de différents milieux sociaux. On peut donc se demander si ces accueils ont vocation à lutter contre ces inégalités en touchant des enfants moins favorisés, et comment ils s'y prennent le cas échéant.

L'enjeu de l'accès au livre dès le plus jeune âge

1. Enfants, lecture et bibliothèque

S'il est difficile de connaître le véritable rapport d'un bébé au livre, on connaît mieux celui des enfants de trois à six ans. Bérénice Waty¹² a mené l'enquête sur cette tranche d'âge à travers des enfants de maternelle. Elle conclut que les 3-6 ans ont un rapport à la fois distancié et sensible au livre. C'est avant tout pour les enfants un objet fonctionnel, mais un objet avec lequel ils se familiarisent dans un

⁹ Bernard Lahire (dir.). *Enfances de classe : de l'inégalité parmi les enfants*. Paris : Seuil. 2019

¹⁰ *Ibid*, p. 939-952

¹¹ Stéphane Bonnery. « Étudier la construction des dispositions sociocognitives. Gains transfrontaliers et frais de douanes disciplinaires ». *Biens Symboliques*, 2018, n°3, [En ligne : <https://journals.openedition.org/bssg/293>]

¹² Bérénice Waty. « Quand des tout-petits parlent du livre : toute une histoire ! ». *Mémoires du livre*, 2013, vol.5 (1)

rapport sensible, par le toucher, la manipulation, la vue des illustrations. Les livres représentent aussi l'accès à une histoire. Cependant, les écrans rendent l'accès à l'histoire plus immédiat et plus facile. C'est pourquoi les écrans concurrencent fortement le livre. Bérénice Waty évoque ainsi le déclin du livre craint par les acteurs de la culture. Les bibliothécaires partagent cette peur de voir les enfants perdre ce rapport affectif au livre ainsi que le goût de la lecture. Il s'agit donc d'un des enjeux de la familiarisation au livre des bébés. Quel est donc, pour les bibliothécaires, le rôle des lectures avec les assistantes maternelles dans le développement d'un rapport affectif et sensoriel au livre chez les enfants ?

La fréquentation de la bibliothèque par les enfants est liée à ces pratiques de lecture, et notamment aux pratiques des parents, qui sont les principaux accompagnateurs lors des premières années de scolarisation d'après l'enquête de Sylvie Octobre¹³. Cette enquête concerne les 6-14 ans et leur fréquentation des équipements culturels. Elle montre que la bibliothèque est l'un des équipements les plus fréquentés par cette tranche d'âge, notamment par le biais de la scolarisation. En effet, les principaux usages de la bibliothèque sont les devoirs et les recherches à faire pour l'école, ainsi que les sorties scolaires. La pratique de lecture entre aussi en compte, notamment pour les enfants qui s'y rendent seuls. Or, les moins de six ans ne se rendent évidemment pas à la bibliothèque pour les devoirs. Cette tranche d'âge dépend d'autant plus des accompagnants susceptibles de les emmener à la bibliothèque. On peut se demander si les actions menées avec les professionnels de la petite enfance favorisent la fréquentation de la bibliothèque avant six ans, et par conséquent, une fréquentation en-dehors du cadre scolaire une fois que les enfants entrent à l'école primaire.

2. Initier les tout-petits au livre et à lecture

Des professionnels se sont réunis autour de l'initiation et de la familiarisation de l'enfant au livre. L'un des acteurs de ce rapprochement est l'association A.C.C.E.S. : Actions Culturelles Contre les Exclusions et Ségrégations. Les objectifs de l'association sont le développement de la personnalité de l'enfant, la découverte de la langue écrite et l'acquisition de la lecture et de l'écriture¹⁴. Les bibliothécaires font partie de ce réseau de professionnels, et sont donc initiés à ces questions, notamment s'ils travaillent avec le public petite enfance. Si des professionnels de la petite enfance font eux aussi partie de ce réseau, les assistantes maternelles qui viennent à la bibliothèque n'ont pas nécessairement connaissance de ces questions. On peut se demander ce que représente l'enjeu de familiarisation au livre porté par A.C.C.E.S. pour chacune de ces professions, et si la plus grande implication du bibliothécaire peut créer des malentendus entre bibliothécaires et assistantes maternelles.

La familiarisation du bébé au livre est un processus qui implique un ensemble de connaissances, de normes et de pratiques. Marie Bonnafé, psychiatre et cofondatrice d'A.C.C.E.S., les expose dans son

¹³ Sylvie Octobre. « Les loisirs culturels des 6-14 ans ». *Agora débats/jeunesses*, n°36, 2004

¹⁴ Site Internet de l'association ACCES : <<https://www.acces-lirabebe.fr/lassociation/presentation/>>

livre *Les Livres, c'est bon pour les bébés*¹⁵. Une partie du livre mêle ces aspects, alors qu'elle explique comment accompagner le développement de l'enfant par des récits. Elle s'appuie sur des connaissances du domaine de la pédopsychiatrie et des résultats sur ce qu'apprécient les enfants à certaines phases de leur développement. À partir de ces données, on voit apparaître ce qui serait la meilleure façon d'accompagner l'enfant par les livres, quel type de texte lire à un certain âge ou dans une certaine situation. Tout ce système de normes et de façons de faire est enseigné par A.C.C.E.S. et d'autres associations dans les formations qu'ils dispensent. Dans le cadre d'une séance de lecture avec des assistantes maternelles, on peut se demander si les bibliothécaires cherchent à former les professionnelles selon ces principes, et si les assistantes maternelles y sont réceptives.

Bibliothèques et bibliothécaires jeunesse

1. Le bibliothécaire jeunesse et la perception de son métier

On peut voir dans le métier de bibliothécaire la nécessité de prendre soin des collections et du public accueilli. Pour définir le métier de bibliothécaire en introduction à l'ouvrage qu'il dirige, Bertrand Calenge¹⁶ part d'une définition du dictionnaire Hachette qui évoque la « garde » et le « soin » de la bibliothèque. Si les assistantes maternelles ont un métier lié au soin de l'enfant, les métiers de la bibliothèque peuvent ainsi être liés au soin de la bibliothèque et de ses collections. De plus, dans le même ouvrage, Marielle de Miribel évoque, parmi les plaisirs du métier¹⁷, le plaisir du relationnel et de l'aide à apporter au lecteur. Cela est d'autant plus valable lorsque l'on parle des bibliothécaires qui travaillent en jeunesse avec de jeunes enfants. Il s'agit d'un public qui nécessite beaucoup d'attention, et plus d'accompagnement. Ainsi, on peut voir dans ce métier une vocation de soin, d'attention, qui pourrait être rapprochée de celle des assistantes maternelles. Pourrait-il s'agir d'un facteur de rapprochement et de compréhension entre les deux professions impliquées ?

Plus spécifique au bibliothécaire jeunesse, on perçoit aussi une envie de transmettre le goût de lecture. Sophie Rat¹⁸, bibliothécaire, l'expose dans un ouvrage de l'ABF. Son chapitre présente la volonté qui caractérise les bibliothécaires jeunesse de donner envie aux enfants de lire. Ceux-ci y voient de nombreux atouts pour le développement de l'enfant, dont la contribution à l'éveil puis l'apprentissage, et la lutte contre l'illettrisme. Elle considère ainsi que susciter l'intérêt pour la lecture est une mission du métier de bibliothécaire. On peut déjà supposer que les bibliothécaires impliqués dans les dispositifs petite enfance partagent ces idées, et sont d'autant plus convaincus par l'intérêt d'introduire la lecture dans le quotidien du tout-petit. On peut se demander, d'une part, comment se

¹⁵ Marie Bonnafé. *Les Livres c'est bon pour les bébés*. Paris : Calmann-Lévy. 1994, p. 85-116

¹⁶ Bertrand Calenge. *Bibliothécaire, quel métier ?*. Paris : Cercle de la Librairie. 2004

¹⁷ *Ibid*, p. 163-185

¹⁸ Sophie Rat. « Donner envie et conforter l'enfant lecteur », in Mina Bouland (dir). *Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui*. Paris : ABF. 2016, p. 48-52

passer cette transmission lors des séances avec les assistantes maternelles ; et d'autre part, si cette forte conviction du bibliothécaire peut créer des malentendus avec des assistantes maternelles qui ne sont pas nécessairement impliquées dans cet enjeu.

2. Le rôle du bibliothécaire jeunesse envers les enfants

Le rôle d'un bibliothécaire jeunesse est pluriel, comme le montre Dominique Alamichel¹⁹. Pour elle, une bibliothécaire jeunesse est à la fois médiatrice, éducatrice, animatrice et pédagogue. Elle doit mettre l'enfant en relation avec les documents, lui apprendre les règles de la bibliothèque, provoquer son intérêt et son plaisir, tout en s'adaptant à son âge. Ce sont autant de rôles que doit tenir un bibliothécaire lors d'une animation avec les assistantes maternelles et les enfants. Cependant, lors d'une animation avec des assistantes maternelles, les bibliothécaires sont en présence de professionnelles de l'éducation. On peut se demander si certains de ces rôles, notamment la pédagogie et l'éducation, n'entrent pas en concurrence avec les rôles que tient une assistante maternelle. Quelle est donc l'attitude adoptée ? Les bibliothécaires revoient-ils leurs rôles pour en partager certains avec les assistantes maternelles présentes ?

En ce qui concerne la petite enfance, les bibliothèques ou espaces jeunesse jouent un rôle dans l'éveil de l'enfant. L'ouvrage de Colin Sidre²⁰ sur l'action culturelle et artistique en bibliothèque intègre ce rôle dans un contexte politique et culturel. Le nouveau protocole sur l'éveil artistique et culturel du jeune enfant des ministères de la culture et de l'enfance a poussé les institutions culturelles vers une politique de collaboration interprofessionnelle. C'est le cas pour les bibliothèques municipales, qui ont développé des actions et partenariats avec les professionnels de la petite enfance. Ce sont, selon Colin Sidre, des relations de travail de qualité inscrites dans des projets pérennes. On peut s'interroger sur l'impact de ce contexte sur le dispositif qui rassemble bibliothécaires et assistantes maternelles. La vocation des institutions culturelles à s'engager dans l'éveil des enfants est-elle une motivation pour les bibliothèques ? Les bibliothécaires eux-mêmes se sentent-ils investis de ce rôle ?

3. Les partenaires des bibliothécaires jeunesse

Les bibliothécaires jeunesse ont développé beaucoup de partenariats avec des professionnels de l'éducation ou de l'enseignement, à commencer par les enseignants. L'accueil de la petite enfance nécessitait selon Zaïma Hamnache-Gaessler²¹ une collaboration interprofessionnelle. C'est le moyen de toucher les enfants par les différents modes de garde et de construire des alliances avec les

¹⁹ Dominique Alamichel, Anne-Laure Bonsergent, Cindy Perez. *La Bibliothécaire jeunesse, une intervenante culturelle*. Paris : Cercle de la librairie. 2011, p. 23-26

²⁰ Colin Sidre. *Faire Vivre L'Action culturelle et artistique en bibliothèque : du tout-petit au jeune adulte*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. 2018, p. 20-23

²¹ Zaïma Hamnache-Gaessler, *op. cit.*, p. 265-268

professionnels. Dominique Alamichel²² compare les partenariats avec l'éducation nationale à ceux de la petite enfance. Pour elle, le partenariat entre enseignants et bibliothécaires est concurrentiel. En effet, il renvoie à l'histoire des bibliothèques jeunesse qui ont opposé la lecture plaisir à la lecture apprentissage. Les partenariats qui se sont formés autour d'A.C.C.E.S. avec les professionnels de la petite enfance sont selon elle fondés sur l'échange et la rencontre, donc moins concurrentiels. Lors d'une séance à la bibliothèque avec les assistantes maternelles, il n'y a pas a priori de rapport concurrentiel, ce qui n'empêche pas les tensions qui peuvent être liées à d'autres facteurs. On peut se demander si la collaboration avec les RAM et les assistantes maternelles est en effet plus facile pour les bibliothécaires.

L'ouverture des bibliothèques au public petite enfance a permis de développer des partenariats avec de nombreuses structures et professionnels. Dans une enquête menée sur le réseau parisien dans les années 2000, Jean-Claude Utard²³ remarque que la majorité des actions hors-les-murs sont menées pour les moins de cinq ans. Les chiffres montrent également que les actions en partenariat avec les crèches sont majoritaires en petite enfance, tandis que les actions en partenariat avec les PMI sont rares. Selon lui, les actions menées à destination des crèches ou des parents les ont écartés des objectifs premiers des bibliothèques. Les actions petite enfance seraient plutôt destinées à des enfants favorisés et existeraient avant tout pour des raisons de plaisir et de facilité. À la fin de la partie sur la petite enfance, il préconise donc le développement des actions avec les assistantes maternelles et les PMI pour toucher les publics éloignés. Ces remarques amènent à s'interroger sur les motivations des bibliothécaires qui mènent les actions en direction des assistantes maternelles, souvent en partenariat avec les RAM ou PMI. Ces partenariats sont-ils vus différemment de ceux formés avec les crèches ? Y a-t-il pour les bibliothécaires un enjeu plus important, une portée sociale ?

Assistante maternelle, métier du *care*

1. La pénibilité des métiers du *care*

Le métier d'assistante maternelle s'accompagne de difficultés physiques et psychologiques. Christelle Avril²⁴ analyse les difficultés liées au travail du *care*, c'est-à-dire du soin à la personne. Selon son enquête, il s'agit de métiers particulièrement contraignants. La pénibilité du travail réside avant tout dans le « matériau humain ». Dans le cas des assistantes maternelles, on peut en effet imaginer la pénibilité physique que représente la garde d'enfants en bas âge. S'occuper seule de plusieurs enfants est difficile, et elles peuvent ressentir le besoin d'être épaulées dans cette tâche. La sortie à la bibliothèque peut avoir cette fonction. On peut ainsi s'interroger sur les raisons qui poussent les

²² Dominique Alamichel. Anne-Laure Bonsergent, Cindy Perez, *op. cit.*, p. 41-43

²³ Jean-Claude Utard. *Les Bibliothèques jeunesse entre petite enfance et culture ado*. Presses de l'ENSSIB. 2003 [En ligne]

²⁴ Christelle Avril. « Sous le *care*, le travail des femmes de milieux populaires. Pour une critique empirique d'une notion à succès » in MARUANI Margaret. *Je Travaille donc je suis*. Paris : La Découverte. 2018, p. 205-216

assistantes maternelles à y venir. Serait-ce avant tout une façon de sortir de l'isolement et pouvoir partager les contraintes avec d'autres professionnels pendant un temps ? Y a-t-il au-delà de cet aspect social une envie de s'ouvrir au livre ?

Les difficultés viennent aussi de la pénibilité des tâches à accomplir. Le métier d'assistante maternelle a la particularité de faire partie des « métiers de femmes » qui impliquent des tâches associées à ce qu'Everett C. Hughes appelle *dirty work*, ou « sale boulot ». Christelle Avril et Irène Ramos Vacca²⁵ analysent ce sale boulot dans la perspective de la division morale du travail. Pour elles, les tâches déléguées à ces femmes peuvent être appropriées comme de « bons » ou « mauvais » rôles. Dans le cadre de la garde d'enfants, on peut imaginer que les tâches désagréables sont plutôt du côté du bon rôle car elles sont liées aux émotions, au soin, à l'empathie. En revanche, ces tâches, comme celles qui sont liées à l'hygiène de l'enfant par exemple, font partie du rôle de l'assistante maternelle et pas de celui du bibliothécaire. On peut s'interroger sur les conséquences de ce déséquilibre dans les tâches. Quelle est le regard du bibliothécaire sur ces tâches ? Peut-on considérer que le bibliothécaire a une position comparable à celle d'un supérieur hiérarchique qui délègue des tâches ? Bien que ces dernières fassent partie du bon rôle dans la division morale du travail, elles peuvent paraître inférieures et ainsi créer un déséquilibre dans la relation professionnelle.

2. Les devoirs de l'assistante maternelle

Les missions premières de l'assistante maternelle, qui sont les plus reconnues, relèvent de la sécurité et du bien-être de l'enfant. Lorsque l'on consulte les manuels professionnels, on voit que les principales compétences requises concernent le soin, l'attention, afin d'avoir une attitude maternelle envers l'enfant²⁶. Comme le résume Lucie Dupraz²⁷, les assistantes maternelles ont le devoir d'assurer la sécurité et la dignité de l'enfant, ainsi que sa sécurité affective, en l'absence des parents. Il s'agit d'un rôle de coéducation inculqué par la formation des futures professionnelles. Elles doivent donc prendre soin des enfants et veiller à leur bonne éducation. Ainsi, le métier est lié aux valeurs du *care* et de l'éducation. Ces devoirs doivent aussi être remplis pendant les sorties et les activités, ce qui vaut pour la bibliothèque. Les assistantes maternelles considèrent-elles ce rôle comme prioritaire pendant les séances de lecture ?

Dans les références citées précédemment, on trouve aussi l'évocation de l'éveil de l'enfant, auquel les assistantes maternelles doivent participer. Or, comme le montre Bertrand Geay²⁸, l'éveil est une

²⁵ Christelle Avril, Irène Ramos Vacca. « Se salir les mains pour les autres. Métiers de femme et division morale du travail ». *Travail, genre et sociétés*, 2020/1, n°43, p. 93-99

²⁶ Lucie Guchet. *Je deviens assistante maternelle*. Paris : Éditions du Puits Fleuri. 2015

²⁷ Luce Dupraz. « Nounou d'hier, assistante maternelle d'aujourd'hui : l'évolution d'une véritable profession ». *Spirale*, n°80, 2016, p. 134

²⁸ Bertrand Geay. « Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants. La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales ». *Politiques sociales et familiales*, n°118, 2014 [En ligne]

question très importante pour les parents dans plusieurs classes sociales, comme la fraction supérieure des classes populaires et les petites classes moyennes. Or, les parents issus de ces groupes sociaux choisissent majoritairement l'assistante maternelle comme mode de garde. Il est donc attendu qu'elle propose des activités variées aux enfants, chez elles et dans les équipements extérieurs. Ce facteur est pris en compte par les familles dans le choix du mode de garde. Les classes supérieures ont tendance à préférer la crèche pour toutes les activités d'éveil. Le dispositif proposé aux assistantes maternelles à la bibliothèque fait partie des activités qui peuvent être réalisées avec une assistante maternelle. On peut donc se demander si la venue des assistantes maternelles a à voir avec une pression des parents, ou simplement l'investissement dans l'éveil de l'enfant que se sont imposé les assistantes maternelles.

Les Inégalités dans les professions

1. Les métiers du *care* et les inégalités sociales

Le métier d'assistante maternelle, comme tous les métiers du *care*, est majoritairement exercé par des femmes issues de milieux populaires, qui subissent ces inégalités. Christelle Avril²⁹ montre dans son enquête sur les aides à domicile que, pour les travailleuses du *care*, leur position sociale dépend de la nature de leur capital économique, de leur capital culturel, des relations sociales symboliques, ainsi que de l'opposition entre immigrées et non-immigrées. Ces facteurs atténuent ou intensifient les effets de domination, et par conséquent le rapport qu'elles entretiennent à leur travail. Parmi ces facteurs, le niveau de diplôme est important. Christelle Avril observe en effet dans les professions du *care*, y compris les assistantes maternelles, un rallongement de la scolarité et un effort de professionnalisation. Selon les chiffres de l'INSEE étudiés par la chercheuse, les assistantes maternelles diplômées étaient plus nombreuses en 2010 qu'en 2003. Elles ont notamment des diplômes liés aux compétences professionnelles (BEP, CAP). On peut s'interroger sur les effets de domination dans le cadre institutionnel de la bibliothèque, dont les employés sont diplômés et dotés d'un capital culturel important. Les assistantes maternelles ont-elles un sentiment d'infériorité ou d'illégitimité face aux bibliothécaires ?

Il y a aussi un effet plus positif du *care* sur les femmes de classe populaire. L'enquête menée par Beverley Skeggs³⁰ dans une ville industrielle anglaise montre que, pour les femmes du milieu ouvrier, le *care* fonctionne comme un capital culturel et qu'il s'agit d'un idéal à suivre. Ces femmes ont suivi des cours de *caring* dans leur scolarité, et connaissent les bonnes pratiques. Elles deviennent alors aides-soignantes ou assistantes maternelles, entre autres, parce qu'elles se considèrent douées dans ce domaine. Il serait intéressant de savoir si cette vision est partagée par des assistantes maternelles qui

²⁹ Christelle Avril. « Ressources et lignes de clivage parmi les aides à domicile. Spécifier une position sociale : quelles opérations de recherche ? ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012/1-2, n°191-192, p. 86 à 105

³⁰ Beverley Skeggs. *Des Femmes respectables : classe et genre en milieu populaire*, traduit de l'anglais par Marie-Pierre Pouly. Marseille : Agone. 2015

viennent à la bibliothèque. Appliqué au travail mené avec les bibliothécaires, cela voudrait-il dire que les assistantes maternelles se sentent confiantes de leur capacité, et ainsi sur un pied d'égalité avec les bibliothécaires ?

2. Bibliothécaires et assistantes maternelles face aux inégalités de genre

La profession de bibliothécaire s'est féminisée au cours du temps, et est ainsi soumise à des inégalités. Selon Sabine Fortino³¹, la division sexuelle du travail dans les métiers mixtes fait que les femmes se voient assigner des tâches qui relèvent de l'affectif et de l'émotion, alors que ces tâches ne sont pas demandées aux hommes. La division sexuelle peut en partie expliquer le fait que plus de femmes travaillent dans les espaces jeunesse et sont amenées à gérer les activités en présence des enfants, qui demandent plus d'attention que le public adulte. Comme les assistantes maternelles sont très majoritairement des femmes, il serait intéressant de voir si ces facteurs favorisent une certaine connivence entre les professionnelles. Elles sont susceptibles de subir des contraintes semblables dans leur métier ou leur vie de famille par exemple. Elles peuvent aussi avoir en commun une attitude « maternelle » envers les enfants et partager des tâches. Mais cette situation n'exclut pas la possibilité que leurs visions soient au contraire trop différentes, puisqu'elles sont aussi très liées à d'autres critères, comme leur identité professionnelle ou leur origine sociale. Ce point commun suffit-il à les rapprocher ?

Le métier d'assistante maternelle est quant à lui historiquement féminin, et subit les représentations sociales liées aux métiers de femmes. Selon Nicole Gadrey³², les emplois du *care*, dans les milieux social et hospitalier, peinent à être reconnus en tant que professions. Elle montre que ce fait est dû au rôle domestique et maternel associé aux femmes dans la sphère privée. Comme le métier des aides à domicile est en continuité avec le rôle domestique, le métier d'assistante maternelle est fortement lié au rôle maternel, donc à des qualités féminines qui ne sont pas nécessairement considérées comme des compétences. La reconnaissance de cette profession s'est faite lentement car les qualifications sont longtemps restées difficilement vérifiables. Bien que les assistantes maternelles se soient professionnalisées, les représentations sociales persistent. Les assistantes maternelles en ressentent-elles les effets à la bibliothèque, ou est-ce que le fait d'être avec des bibliothécaires femmes les diminuent ?

3. Le manque de reconnaissance des professions

Le métier d'assistante maternelle est depuis toujours lié aux femmes et à la maternité, ce qui contribue au manque de reconnaissance de leurs compétences. Il a donc été longtemps difficile pour elles de faire reconnaître leurs qualifications. Les assistantes maternelles en subissent encore les effets. Luce Dupraz³³ revient dans un article sur l'évolution historique du métier, notamment à travers la

³¹ Sabine Fortino. *La Mixité au travail*. Paris : La Dispute. 2002

³² Nicole Gadrey. *Travail et genre. Approches croisées*. Paris : L'Harmattan. 2001, p. 152

³³ Luce Dupraz, *art. cité*

manière dont il a été qualifié. D'abord « nourrices », puis « gardiennes », jusqu'à devenir « assistantes maternelles », les noms portés par ces femmes témoignent de leur professionnalisation. Elles se sont vu acquérir de plus en plus de fonctions, allant d'allaiter un bébé à veiller à sa sécurité, puis participer à son éveil et son éducation. Cependant, le terme « nounou » est resté dans le langage courant, montrant que cette fonction nourricière historique reste dans les esprits. C'est un facteur de la lente reconnaissance de leur professionnalisation. On peut se demander ce qu'il en est pour les bibliothécaires : les voient-ils comme des « nounous » qui gardent les enfants, ou reconnaissent-ils toute l'étendue de leurs compétences ?

Le métier de bibliothécaire, quant à lui, est victime de sa position dominée dans les champs qui le concernent. Dans un chapitre sur le métier de bibliothécaire, Cécile Rabot³⁴ montre que les bibliothécaires ne sont pas pleinement reconnus dans les champs de la littérature, de la culture et de l'éducation, dont ils sont pourtant acteurs. Ils peuvent par exemple manquer de reconnaissance face à des professeurs. Le bibliothécaire refuse le statut d'animateur que le public et les professionnels lui reconnaissent souvent. Il serait intéressant de voir quel regard portent les assistantes maternelles sur ce métier. Les compétences du bibliothécaire sont-elles reconnues aux yeux de leurs potentielles partenaires ? Considèrent-elles ainsi le bibliothécaire comme un référent pour la lecture ?

La collaboration entre deux professions

1. Des identités professionnelles

La question de l'identité professionnelle est importante à considérer dans une collaboration. Elle se construit autour de certaines normes liées au métier. Les normes liées à la profession d'assistante maternelle sont celles de la petite enfance. Dans son enquête menée en crèche, Wilfried Lignier fait référence à plusieurs reprises aux normes qui accompagnent la profession des auxiliaires de crèche³⁵, qui veillent à la réalisation individuelle des enfants et au déni de la violence. De nombreuses situations se produisant à la crèche entre les enfants et les auxiliaires sont expliquées par ces normes, qui influent sur les agissements des professionnelles. Ce sont autant des injonctions de la hiérarchie que des valeurs inhérentes à l'éducation. Les assistantes maternelles, dans leur formation et dans les conditions d'obtention de leur agrément, connaissent des normes semblables. La question de l'éveil ou de la réalisation de l'enfant est en effet importante dans ces métiers. Mais il s'agit d'une norme parmi d'autres. On peut donc se demander, d'une part, si les assistantes maternelles ont pour objectif de s'investir pleinement dans cette question, et d'autre part, si elles intègrent la lecture comme moyen pour l'enfant de se réaliser.

³⁴ Cécile Rabot. « Bibliothécaire, un "métier modeste" dans une institution marginalisée », in QUIJOUX Maxime (dir.). *Bourdieu et le travail*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 2015, p. 211-227

³⁵ Wilfried Lignier, *op. cit.*

Les normes de la profession de bibliothécaires sont quant à elles liées à des conditions de travail différentes. Cécile Rabot³⁶ a montré qu'une norme de neutralité et d'objectivité régit la profession. L'injonction à refuser la subjectivité encourage notamment une réserve des bibliothécaires vis-à-vis de la critique. Ces normes constituent l'identité modeste du bibliothécaire. C'est ce qui pousse souvent les bibliothécaires à se sentir illégitime dans l'accomplissement de certaines tâches. Il s'agira de savoir si les bibliothécaires ont ce sentiment face aux assistantes maternelles. Peut-être ne se sentent-ils pas légitimes pour faire plus que conseiller ces professionnelles. Les bibliothécaires gardent-ils une trop grande réserve pour réellement investir les assistantes maternelles dans la lecture ?

2. La formation d'un réseau

Des professionnels qui coopèrent dans un but commun créent souvent un réseau. Howard Becker³⁷ décrit celui qui est formé par les artistes et autres métiers de l'art pour la production d'une œuvre. Le sociologue montre que les professions de l'art sont dépendantes les unes des autres pour produire une œuvre, mais qu'il existe des alternatives. Si l'on compare ce monde de l'art à notre réseau de professionnels, on peut voir qu'ils sont dépendants les uns des autres pour rendre le livre accessible au plus grand nombre d'enfants. Ainsi, les associations qui luttent pour cet enjeu sont dépendantes des professionnelles susceptibles d'accueillir les tout-petits, comme les éducateurs des PMI, par exemple. En revanche, on peut s'interroger sur le statut des assistantes maternelles dans ce réseau, notamment par rapport aux bibliothécaires. Sont-elles, aux yeux des bibliothécaires, des collaboratrices dans la réalisation de cet objectif, ou sont-elles plutôt des actrices indépendantes de ce réseau qui représente une alternative lorsque l'on ne peut pas toucher les parents ?

Les professionnels doivent partager un moment de travail ensemble pour atteindre un objectif commun, alors que leurs façons de travailler et communiquer divergent. Selon Michel Callon et la théorie de la traduction³⁸, une innovation ne peut exister que par la force d'une chaîne d'acteurs et actants. L'exemple de la disparition des coquilles Saint-Jacques en Bretagne illustre la théorie. Cette préoccupation a nécessité de rassembler des acteurs de divers horizons qui ont dû communiquer et utiliser des outils communs pour traiter ensemble de différentes questions. La relation entre ces acteurs était donc essentielle, mais elle sous-entendait aussi des jeux de pouvoir. On peut transposer la théorie de la traduction à notre objet d'étude. Les acteurs sont les professionnels de la bibliothèque et de la petite enfance. Ils forment un réseau qui a pour but de donner un meilleur accès au livre et à la lecture pour les enfants. Lorsque les bibliothécaires et les assistantes maternelles travaillent ensemble, ils sont dans un lieu commun (la bibliothèque) à manipuler les mêmes objets (les livres) mais ils en n'ont pas la même habitude, ni les mêmes usages. Alors que la relation entre ces professionnels est essentielle pour

³⁶ Cécile Rabot, *op. cit.*

³⁷ Howard S. Becker. *Les Mondes de l'art*. Paris : Flammarion. 2010, p. 31-32

³⁸ Michel Callon (dir.). *La Science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris : La Découverte. 1989

l'efficacité du dispositif, on peut se demander comment se passe la communication, et quels sont les jeux de pouvoir dans ce réseau.

3. Une division du travail

Deux professions qui travaillent ensemble ont chacune un domaine d'expertise. Le sociologue américain Andrew Abbott³⁹ représente cette division comme un système d'écologie des professions. Cette écologie est composée, non seulement de professions, mais de tâches contrôlées et de liens de juridiction. Il fonde sa thèse sur les liens entre les écologies sur son précédent ouvrage⁴⁰ en rappelant que chaque profession tente de prendre le contrôle d'un domaine d'expertise appelé juridiction. Il y a donc concurrence entre les professions pour le contrôle de ces juridictions. Il s'agit de la division du travail d'expertise. Les bibliothécaires et assistantes maternelles viennent de deux écologies distinctes qui sont liées par le dispositif étudié. Chacune de ces professions a sa propre juridiction, son expertise. Elles doivent cependant travailler ensemble dans un objectif commun. Il peut y avoir concurrence dans certaines activités, comme la lecture, qui peut être faite par les bibliothécaires comme les assistantes maternelles. On peut donc s'interroger sur la division du travail d'expertise qui se joue. Les expertises de chacun sont-elles respectées ? Peut-il y avoir des tensions pour le contrôle de sa juridiction ?

Dans la division du travail se joue plus précisément la division des tâches. Lors de la formation d'une coopération, il est nécessaire d'établir des fondements communs et diviser les tâches. Dans son analyse des mondes de l'art, Howard Becker⁴¹ montre que la coopération nécessaire à la production d'une œuvre implique des conventions et une division des tâches. Il faut donc établir des catégories de travailleurs et identifier les tâches qui incombent à chacun. Pour que la coopération soit efficace, il faut aussi que toute la chaîne se mette d'accord sur des conventions. Or, dans le cas de la coopération entre bibliothécaires et assistantes maternelles, chaque profession possède sa propre culture avec des conventions différentes. On peut donc se demander si le fait que ces professionnels viennent de deux domaines différents peut causer des conflits lorsqu'il s'agit de se mettre d'accord sur les rôles de chacun et sur les façons de faire, comme que lire à l'enfant et comment.

Problématique finale

À travers toutes ces questions, j'ai cherché à mieux comprendre ce qui se joue dans ces dispositifs mis en place pour les assistantes maternelles et les enfants, et comment se passe le travail commun entre les bibliothécaires et les assistantes maternelles, qui sont deux professions ne venant pas du même domaine. Pour tenter de répondre au mieux à ces questions, j'ai posé la problématique suivante :

³⁹ Andrew Abbott. « Écologies liées : à propos du système des professions », in Pierre-Michel Menger. *Les professions et leurs sociologies : Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 2003

⁴⁰ Andrew Abbott. *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*. Chicago : The University of Chicago Press. 1988

⁴¹ Howard S. Becker. *Les Mondes de l'art*. Paris : Flammarion. 2010

comment les bibliothécaires collaborent-ils avec les assistantes maternelles pour l'accès au livre dès le plus jeune âge ?

II. HYPOTHÈSES

A. Des relais pour initier la collaboration entre bibliothécaires et assistantes maternelles

Les deux professions étant éloignées, on peut supposer qu'un relais soit nécessaire pour assurer leur rapprochement. Ce sont probablement les institutions et structures de la commune qui servent de relais pour établir ce lien : les structures de la petite enfance, comme les crèches ou les PMI, et surtout les Relais Assistantes Maternelles (RAM). Comme il rassemble ces professionnelles, il s'agit en effet de la structure la plus à même de former un partenariat avec les bibliothèques, et à défaut, de pouvoir au moins renseigner les assistantes maternelles sur les actions proposées à la bibliothèque. On peut aussi supposer qu'il existe un autre intermédiaire, en-dehors des institutions : les parents de l'enfant. Ceux qui fréquentent la bibliothèque peuvent être susceptibles de demander à l'assistante maternelle de s'y rendre avec leur enfant. Ce cas de figure peut amener à établir une relation de travail avec les bibliothécaires.

On peut donc émettre l'hypothèse que des intermédiaires permettent le premier contact entre les assistantes maternelles et la bibliothèque. Peut-être que ces acteurs jouent un rôle encore plus important, étant relais au-delà de la mise en relation.

B. Une collaboration qui se construit par différents niveaux de collaboration

Les deux professions sont éloignées l'une de l'autre, et une collaboration présente plusieurs obstacles. On peut ainsi supposer qu'une collaboration se construit avec des assistantes maternelles qui deviennent des habituées et connaissent les bibliothécaires. Il est possible qu'au début, les assistantes maternelles soient plutôt spectatrices, public d'une animation. Cependant, des partenariats forts entre les différentes structures impliquées et des rendez-vous réguliers à la bibliothèque semblent être la clé de cette collaboration entre les bibliothécaires et les assistantes maternelles, une fois que ces dernières se sentent légitimes, et peut-être davantage sensibilisées à la vision que partagent les bibliothécaires des bienfaits de la lecture pour les petits. Le premier objectif du bibliothécaire serait donc de sensibiliser ces professionnelles à leur rôle dans le goût des enfants pour la lecture, et aux bienfaits du livre.

On remarque différentes formes de travail commun dans les dispositifs : sensibilisation, formation, animation commune. On peut supposer que la collaboration se construit en deux temps, visant d'abord les assistantes maternelles elles-mêmes et ensuite l'enfant. Les partenariats établis entre les structures de la petite enfance et les bibliothèques permettraient dans un premier temps de sensibiliser et former les assistantes maternelles à la lecture pour les enfants. Les assistantes maternelles collaboreraient alors avec les bibliothécaires dans une perspective de formation. Dans un second temps, les bibliothécaires et

les assistantes maternelles « formées » peuvent collaborer pour l'enfant, afin de le familiariser au livre et à la lecture.

On peut donc émettre l'hypothèse que la relation professionnelle n'est pas une collaboration immédiate, qu'elle demande un temps pour se connaître et surmonter les obstacles avant de devenir une collaboration entre professionnels qui travaillent pour l'enfant.

C. Une collaboration harmonieuse malgré les éventuelles divergences

Nous avons cité des facteurs de divergence entre les professions. On peut penser qu'ils sont susceptibles de créer des malentendus ou des conflits. Des divergences pourraient notamment s'observer dans les objectifs et les attentes de chacun. On peut imaginer que certains objectifs sont communs aux deux professions : familiariser l'enfant au livre, leur transmettre une culture, leur faire découvrir un nouveau lieu... Mais il est aussi possible qu'ils attendent des choses différentes. Par exemple, un objectif de l'assistante maternelle peut être de se sociabiliser, comme nous l'avons déjà évoqué. Des bavardages pourraient créer une situation conflictuelle. Les bibliothécaires peuvent aussi avoir une position plus engagée sur la question de l'accès au livre, et donc une vision plus pointue de ce qui devrait être transmis à l'enfant. Par exemple, certains refusent de donner aux enfants des livres en plastique car ce ne sont pas de « vrais livres »⁴². Une assistante maternelle n'aura probablement pas d'opinion à ce sujet. Elle pourrait même voir l'activité comme un loisir pour l'enfant plus qu'une familiarisation au livre. Ces divergences peuvent replacer les assistantes maternelles dans une position de public, plutôt que de professionnelles, et faire obstacle au travail commun.

Néanmoins, il semblerait plutôt que ce qui rapproche ces professionnels, et en particulier l'objectif commun qui les unit, soit synonyme d'une collaboration harmonieuse. On peut supposer que la complémentarité de leurs rôles envers les enfants et leurs objectifs communs rendent la collaboration harmonieuse malgré tout. Les auteurs de l'ouvrage *La Bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle*⁴³ vont dans ce sens. Ils écrivent que les rapports entretenus entre les bibliothécaires et les professionnels de la petite enfance sont « simples » car il n'y a aucune concurrence et un objectif commun. Si l'on peut remettre en question la simplicité de ces rapports, il est vrai que l'absence de concurrence participe à une harmonie des relations. On peut supposer que la vision qu'ont ces professionnels de l'enfant, l'objectif pour lequel ils acceptent de travailler ensemble, l'habitude des bibliothécaires de travailler avec des professionnels de divers domaines, soient autant de facteurs qui aident à harmoniser leur rapport.

⁴² Cécile Benoist. *Les Médiathèques à l'heure du conte : enquête ethnographique et regard socio-anthropologique*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux. 2007, p. 117

⁴³ Dominique Alamichel, Anne-Laure Bonsergent, Cindy Perez, *op. cit.*, p. 42

L'absence de concurrence, les objectifs communs, et la complémentarité des deux professions semblent donc aller dans le sens de l'entente et d'une collaboration fructueuse, bien qu'elle ne se passe pas nécessairement sans aucun accroc.

III. MÉTHODOLOGIE

Pour mener une enquête la plus représentative possible, j'ai voulu avoir accès aux visions qu'ont les bibliothécaires et les assistantes maternelles des dispositifs étudiés, et ce dans des bibliothèques et des territoires différents. Dans ce cadre, j'ai réalisé cinq entretiens avec des professionnels et ai complété leurs propos par les informations que j'ai pu recueillir à partir de la littérature professionnelle, des réseaux utilisés par les bibliothécaires, ainsi que de la communication des bibliothèques sur les dispositifs qu'elles ont mis en place pour les professionnels de la petite enfance. L'enquête a été réalisée dans les limites d'un terrain sélectionné pour la diversité et le nombre d'actions proposées en direction des professionnels de la petite enfance.

A. Le terrain

1. Constitution du terrain d'enquête

Mes premières lectures d'articles et travaux au sujet des actions petite enfance dans les bibliothèques territoriales ont révélé qu'elles étaient plus variées en zone urbaine, dans des villes et bibliothèques qui ont les moyens de les mettre en place. Il est notamment nécessaire de recourir à du personnel formé. Mes recherches sur l'accueil des assistantes maternelles, par ces lectures et par Internet, m'ont principalement présenté des bibliothèques de la région Ile-de-France. J'ai donc décidé de mener les entretiens dans cette région, qui me semble héberger suffisamment d'exemples pertinents et différents. La région avait aussi l'avantage de faciliter les déplacements nécessaires à l'enquête. Je n'ai cependant pas limité mes recherches à cette région. Des fiches ont été constituées sur des bibliothèques situées dans différents territoires de France afin d'avoir une vision plus globale de l'accueil des assistantes maternelles.

Pour rechercher des bibliothèques pertinentes comme terrain d'enquête, je suis partie de celles qui étaient évoquées au sujet des actions pour la petite enfance dans des ouvrages, ou des articles du Bulletin des Bibliothèques de France par exemple. J'ai ensuite étendu ma recherche en m'aidant des sites d'Internet des bibliothèques. J'ai commencé par une recherche par mots-clés, qui a donné quelques résultats. J'ai également recherché ce que proposait les bibliothèques dont je connais la variété d'actions pour le public jeunesse. J'ai dressé un tableau pour garder une trace de ces recherches, et comparé les données que j'ai pu trouver sur chaque bibliothèque. À partir des sites, j'ai trouvé des actions dédiées aux assistantes maternelles, et des partenariats avec les structures petite enfance. J'ai relevé ces éléments dans le tableau, et j'ai pu aller sur place pour voir les bibliothèques les plus proches de mon domicile.

J'ai conscience que le fait que les bibliothèques ne communiquent pas sur certaines de leurs actions ne veut pas dire qu'elles n'existent pas, mais la façon de communiquer donne déjà un indice sur l'importance et sur l'institutionnalisation de ces actions pour la bibliothèque. À partir des sites que j'ai observés, j'ai écarté les bibliothèques qui ne mentionnaient pas du tout les professionnels de la petite enfance, puis j'ai cherché en particulier des informations sur les bibliothèques qui proposaient des actions réservées exclusivement aux assistantes maternelles.

J'ai tiré de cette sélection seize bibliothèques sur lesquelles j'ai réalisé des fiches, et quatre bibliothèques et réseaux de bibliothèques qui m'ont semblé pertinents pour des entretiens. La sélection des quatre bibliothèques a évolué en fonction des réponses aux demandes d'entretien. Ces bibliothèques ne sont pas les seules à proposer des dispositifs dédiés aux assistantes maternelles. Elles me semblent en revanche représenter un échantillon quasi exhaustif des différentes actions proposées par les bibliothèques pour les assistantes maternelles. Elles ont aussi chacune une singularité par rapport aux autres, quant aux dispositifs eux-mêmes, à la façon de communiquer, ou à la manière dont le contact entre professionnels semble être envisagé. Il s'agit de différences enrichissantes par rapport à mes hypothèses sur la coopération. De plus, je les trouve assez représentatives en termes de populations, ainsi que par rapport aux assistantes maternelles qu'elles accueillent. Par exemple, les assistantes maternelles qui viennent à la médiathèque A sont formées en littérature jeunesse et avaient déjà des connaissances sur le sujet avant d'intégrer le dispositif de la médiathèque, alors que ce n'est pas le cas de celles qui sont accueillies par le réseau qui réunit les bibliothèques C et D, qui viennent de quartiers plus populaires et n'ont pas reçu ce type de formation. Cela m'a permis de noter des différences dans la façon dont se construisent les relations interprofessionnelles selon les parcours et les origines sociales.

2. Bibliothèques et villes constituant le terrain des entretiens

Bibliothèque A :

La médiathèque est située dans le centre-ville d'une grande municipalité dont la population est majoritairement constituée de personnes issues des classes moyennes et supérieures. À l'image de son quartier, le lieu se veut familial. L'espace jeunesse accueille de nombreux parents et enfants, ainsi que des groupes scolaires. La médiathèque propose aux assistantes maternelles un accueil sur rendez-vous en partenariat avec une structure accueillant les assistantes parentales et maternelles. La séance se compose de comptines et lectures avec les enfants, de présentations de documents et conseils de lecture. J'ai réalisé au début du mois de novembre 2020 un entretien avec la bibliothécaire qui anime ces séances et a participé à la création de ce partenariat.

Bibliothèque B :

Cette bibliothèque fait partie d'un réseau incluant quatre bibliothèques dans la même ville, ainsi que celles de villes voisines. La ville dans laquelle se trouve cette bibliothèque compte des quartiers

défavorisés. Les origines sociales de sa population sont diverses. Le réseau est particulièrement impliqué dans la petite enfance. Les bibliothécaires proposent notamment aux professionnels des rendez-vous hebdomadaires et une journée professionnelle. Les assistantes maternelles sont invitées à assister à l'heure des tout-petits encadrée par les bibliothécaires, et ont des séances qui leur sont dédiées. Les bibliothécaires se déplacent aussi dans les structures petite enfance. Le réseau promeut les idées de l'association A.C.C.E.S. sur l'accès au livre et à la culture dès le plus jeune âge. Observer ce qui est mis en place par ces bibliothèques permet de voir ce qui peut être fait à l'échelle d'un réseau qui met en valeur ses partenariats et semble avoir particulièrement à cœur le jeune public. J'ai mené un entretien en décembre 2020 avec la bibliothécaire en charge de la petite enfance pour le réseau, qui a participé à la création d'un projet petite enfance subventionné par le département.

Bibliothèque C :

La bibliothèque en question fait partie du même réseau que la bibliothèque B, mais se trouve dans une autre ville. Cette dernière, comme la précédente, compte des quartiers classés Zone Urbaine Sensible. La bibliothèque, seule sur une superficie qui nécessiterait plus d'une bibliothèque selon une professionnelle interrogée, a donc à cœur d'attirer le plus grand nombre d'habitants. Elle propose des actions communes à son réseau, dont l'accueil des assistantes maternelles. Étant la seule bibliothèque de la ville, elle n'a cependant pas pu développer autant d'actions en direction de la petite enfance que la bibliothèque B. Un entretien téléphonique a été mené en février 2021 avec une bibliothécaire de l'espace jeunesse qui s'occupe, entre autres, d'animer des séances avec les assistantes maternelles.

Bibliothèque D :

Intégrée à un large réseau, cette bibliothèque de quartier est réputée pour son ambiance conviviale et familiale. Son offre culturelle et ses services sont donc très tournés vers la famille et la jeunesse. Ainsi, la bibliothèque a développé des services en direction du public 0-6 ans et des accompagnants. Pour cela, elle travaille avec les Relais Assistantes Maternelles, Relais Auxiliaires Parentales et les PMI du quartier. Ainsi, les assistantes maternelles et auxiliaires parentales ont droit à des visites et des accueils privilégiés. Les bibliothécaires sont investis dans la relation entretenue avec le public, notamment à travers des actions participatives. Il était donc intéressant d'étudier leur relation avec ce public de professionnelles. Un entretien a été mené avec l'une des deux bibliothécaires actuellement en charge des actions petite enfance en janvier 2021. Elle anime les séances avec les RAM, RAP et PMI depuis plusieurs années.

B. Les entretiens semi-directifs

Mon enquête repose en grande partie sur des entretiens semi-directifs, c'est-à-dire des entrevues menées avec l'aide d'une grille d'entretien, mais où je m'autorise à sortir des questions préparées à l'avance pour rebondir sur ce qui est dit par l'enquêté. J'ai commencé ces entretiens après ma première

année de Master, durant laquelle j'ai émis des hypothèses sur les actions concernant les professionnels de la petite enfance. Je me place ainsi dans une posture hypothético-déductive en faisant des allers-retours entre les hypothèses et le terrain, et ma grille d'entretien évolue en fonction des nouveaux éléments qui ont surgi au cours des précédents entretiens.

J'ai décidé de mener des entretiens avec des bibliothécaires menant des actions avec des professionnels de la petite enfance, ou plus directement responsables de partenariats ou dispositifs destinés à ce public, et avec des assistantes maternelles qui participent à ces dispositifs. Il s'agissait de comparer les discours d'acteurs appartenant à ces deux professions pour avoir les deux points de vue et en analyser les similitudes et les divergences. Il s'agit aussi de comparer les discours et les trajectoires des acteurs de la même profession pour identifier les éventuelles tensions, ainsi que l'impact des trajectoires individuelles sur la façon de percevoir cette collaboration interprofessionnelle. Cette enquête qualitative a permis d'obtenir ces données, qui ne sont pas quantifiables, et de mieux comprendre ce qui se joue dans la relation professionnelle qu'entretiennent les bibliothécaires et les assistantes maternelles participant à ce dispositif.

1. Les entretiens avec les bibliothécaires

J'ai fait le choix des entretiens avec des bibliothécaires responsables du public petite enfance parce qu'ils me permettent d'avoir des éléments plus précis que ce que peut m'apporter la simple observation sur les enjeux de la collaboration, les objectifs poursuivis, et sur les relations avec les partenaires. Leur expérience était enrichissante et a apporté des réponses à mes questionnements. Elle m'a permis d'ouvrir ma vision de cette collaboration, et d'obtenir la leur, que je peux ensuite comparer entre elles, et avec celles des assistantes maternelles. Les données que j'ai collectées à partir de leurs discours nourrissent ma réflexion, appuyant ou contredisant mes hypothèses. Par exemple, les premiers entretiens ont révélé des éléments confirmant l'hypothèse d'une relation entre bibliothécaire et assistantes maternelles qui se construit et évolue. Les entretiens étaient aussi l'occasion d'entendre de nombreuses anecdotes concrètes, qui font fonction de témoignages utiles dans un contexte où l'observation n'était pas possible.

J'ai fait le choix de commencer par m'entretenir avec les bibliothécaires car il s'agissait de la porte d'entrée la plus accessible sur le terrain. D'abord, je ne pouvais pas identifier les assistantes maternelles participantes sans être sur le terrain, alors que je pouvais entrer en contact avec les bibliothécaires. Ensuite, un entretien qui se déroule bien crée un lien de confiance qui permet d'aller plus loin dans l'enquête sur la bibliothèque concernée, pour éventuellement avoir des contacts dans les structures petite enfance. J'ai pu mener deux entretiens avec des responsables d'actions petite enfance, qui ont également participé à la mise en place de l'accueil des assistantes maternelles. Les deux autres entretiens ont concerné des bibliothécaires qui font partie de l'équipe jeunesse, et animent des séances avec les assistantes maternelles.

Pour demander ces entretiens, j'ai d'abord pris contact avec les bibliothèques pour exposer ma démarche et demander des contacts de personnes pouvant me renseigner à propos de l'accueil des assistantes maternelles. Selon les bibliothèques, j'ai été dirigée vers les responsables des espaces jeunesse, ou directement vers une bibliothécaire chargée de la petite enfance. Ensuite, j'ai parfois été de nouveau redirigée vers une personne plus directement liée aux assistantes maternelles. J'ai eu un échange par mail ou par téléphone avec les bibliothécaires concernées. Pour mon premier entretien, cet échange a été trop bref, je n'ai pas été très claire sur ce que je souhaitais faire, et j'ai dû développer mes explications en début d'entretien. Je me suis donc rattrapée pour les prises de contact suivantes : j'ai présenté ma démarche et mon sujet, sans donner ma problématique ou mes réflexions, mais plutôt les éléments sur lesquels je souhaiterais avoir des informations. J'ai aussi expliqué à quoi me servait l'entretien et ce en quoi il consiste.

La demande d'entretien n'a pas demandé de longues négociations, les bibliothécaires ont accepté assez vite. Cependant, la crise sanitaire a pu être un obstacle et a surtout rendu le processus plus lent. En effet, certains bibliothécaires ne répondaient pas à mes sollicitations, ou ont mis du temps à le faire. Une bibliothécaire a accepté mais a préféré le faire plus tard, car elle n'a intégré son poste que depuis quelques mois et n'a pas beaucoup d'expériences avec les assistantes maternelles, étant donné que l'accueil a été suspendu durant les périodes de confinement. Les séances n'ayant pas repris, l'entretien n'a pas pu avoir lieu. La prise de contact pour la bibliothèque B a été difficile car la bibliothécaire avec qui je me suis entretenue était très occupée, cette période leur rendant la tâche plus difficile. J'ai essayé de compenser ces lenteurs en contactant plusieurs bibliothèques à la fois et en relançant davantage, tout en prenant garde de ne pas me montrer trop insistante. La seconde difficulté liée à la crise sanitaire était l'impossibilité de se rendre sur place pour les entretiens. Les deux premiers entretiens ont été réalisés en visio, et le dernier par téléphone. Seul le troisième entretien a pu avoir lieu en tête à tête à la bibliothèque. L'entretien par téléphone était particulièrement difficile, car je ne pouvais pas voir les réactions de la personne. La conversation était moins naturelle et fluide que pour les autres entretiens, mais j'ai beaucoup utilisé des relances et des réactions verbales pour encourager mon interlocutrice à continuer ou développer.

Pour préparer les entretiens, j'ai anticipé les difficultés que je pourrais rencontrer grâce aux cours de méthodologie et aux lectures. Je craignais notamment, selon les questions posées, de trop m'enfermer dans ma problématique, ou au contraire de mener un entretien trop ouvert qui m'éloignerait de mes questionnements. Il me fallait aussi éviter le double écueil soulevé par Janine Barbot dans *L'Enquête sociologique*⁴⁴ : le « méthodologisme » et la perspective relationnelle, soit une grande préparation qui enferme, ou au contraire un entretien trop focalisé sur le relationnel. J'ai pris conscience de ces risques

⁴⁴ Janine Barbot. « Mener un entretien de face-à-face » in Serge Paugam. *L'Enquête sociologique*. Paris : PUF. 2012, p. 115-141

et j'ai préparé ma grille d'entretien⁴⁵ en conséquence. Cet outil m'a permis de ne pas perdre de vue les éléments que je voudrais explorer. Plusieurs items composaient ma grille : le parcours du bibliothécaire, la bibliothèque et ses actions petite enfance, le dispositif concernant les assistantes maternelles, la relation entretenue avec elles, et la vision de l'enfance et de la lecture. Ces items sont eux-mêmes composés d'interrogations et mots-clés qui sont à l'origine de mes questions. Ma grille a évolué au fil des entretiens⁴⁶. Je la réorganisais à chaque entretien pour qu'elle soit plus efficace et pratique à consulter, et je prenais en compte les éléments que m'ont apportés les précédents entretiens pour revoir mes questions. Par exemple, j'ai développé entre mon premier et mon second entretien la question de la différence entre la relation entretenue avec les professionnels et avec les parents. C'est un sujet qui est beaucoup revenu dans le premier entretien et la comparaison a apporté des éléments intéressants sur la façon dont est considéré le professionnel.

Lors des entretiens, j'ai pris garde à privilégier les questions ouvertes, et ne pas induire une réponse dans la question. J'ai aussi fait de mon mieux pour distribuer mon attention entre l'écoute de l'enquêté, mes réactions, la prise en note des points sur lesquels revenir et relancer, tout en ayant la grille d'entretien en tête⁴⁷. Cependant, ça n'a pas été facile lors du premier entretien. J'ai donc pris en compte mes erreurs pour m'améliorer à chaque entretien. Ce qui a été le plus difficile a été de gérer ma prise de parole et mes relances en fonction du discours de la bibliothécaire. J'ai fait face à deux situations opposées : la première bibliothécaire parlait beaucoup, me racontait de nombreuses anecdotes et avait tendance à digresser, la seconde et la quatrième allaient droit au but et ne développaient pas toujours leurs propos. Dans le premier cas, j'ai dû profiter des silences, saisir des occasions pour demander à revenir sur un élément, ou pour passer à un autre point. Dans le second cas, j'ai davantage relancé la personne, j'ai demandé des précisions, posé des questions sur ce qui n'était pas clair.

J'ai adopté une posture à la fois avenante et « professionnelle » avec les bibliothécaires. L'accueil des assistantes maternelles n'est pas un sujet délicat pour celles avec qui j'ai été en contact, mais un aspect de leur travail quotidien. Elles sont impliquées dans le projet, partenariat ou dispositif dont nous parlons, et étaient donc contentes d'en discuter. Mon caractère avenant a semblé conforté la première bibliothécaire enquêtée dans cette direction. Elle a été très bavarde, n'a rien caché et n'a pas hésité à me parler de son parcours, de son enfance. Pour ce qui est de la seconde bibliothécaire, je pense que mon caractère a été rassurant. J'ai senti de sa part une certaine retenue due au cadre formel de l'entretien, et surtout à l'enregistrement. Je l'ai cependant rassurée sur les questions de diffusion et sur ce que j'attendais de l'entretien, et elle s'est détendue au fil de la conversation. Les trois premières bibliothécaires m'ont ensuite invitée à les recontacter en cas de besoin, nous avons donc de bons rapports. Quant au professionnalisme, je l'entends dans le sens où je souhaitais montrer mon sérieux et

⁴⁵ Annexe I

⁴⁶ Annexe II

⁴⁷ Janine Barbot, *op.cit.*, p. 129-130

inspirer confiance. Je pense que cela a poussé les bibliothécaires à me parler avec un vocabulaire professionnel et à évoquer des aspects précis du métier et du dispositif dont elles sont en charge. Ma posture était cependant peut-être un peu trop hésitante. Par exemple, je n'osais pas insister par peur d'ennuyer la personne, ce qui a dû contribuer au temps qu'ont parfois demandé les prises de rendez-vous. Cependant, j'ai pris conscience de cet aspect de ma personnalité et j'ai pris confiance au fur et à mesure.

La limite de tout entretien est la partialité du point de vue. Les bibliothécaires avec qui je me suis entretenue voient le dispositif avec leur regard de professionnelles de la culture et en tant que participantes, voire fondatrices. Elles ont donc tendance à en voir surtout les points positifs, et tous les bénéfiques qu'il apporte. Lorsqu'elles évoquent les assistantes maternelles, elles en parlent à partir de leur expérience mais ne peuvent pas savoir ce qu'elles pensent vraiment. Ces entretiens à eux-seuls ne suffisaient donc pas à me donner une vision globale des dispositifs étudiés. C'est pourquoi je les ai complétés avec deux autres méthodes qui m'ont permis d'accéder partiellement au point de vue des assistantes maternelles par un entretien, et à une plus grande diversité de discours par la recherche de témoignages et de discours institutionnels.

2. L'entretien avec une assistante maternelle

J'ai décidé de mener des entretiens avec les assistantes maternelles pour compléter les propos des bibliothécaires. En effet, il y a deux professions impliquées dans la collaboration que j'étudie, et je ne peux pas avoir seulement le point de vue de l'une des deux. Malheureusement, la prise de contact s'est avérée difficile, et je n'ai pu m'entretenir qu'avec une assistante maternelle. M'entretenir avec elle m'a cependant permis de mieux connaître et comprendre le métier, ainsi que d'avoir un point de vue différent. L'entretien m'a donné une meilleure idée de leur vision du métier, de l'enfance, de la lecture et de la bibliothèque, même si elle n'est pas complète avec un entretien.

J'ai dû réfléchir au meilleur moyen d'identifier et contacter les assistantes maternelles dans la perspective d'un entretien. Il est plus facile d'entrer en contact avec les bibliothécaires qu'avec les assistantes maternelles, et plus facile de leur demander un entretien, car ils ont davantage l'habitude des enquêtes. J'ai donc pris le parti de les aborder par le biais des bibliothécaires rencontrés en entretien. Je leur ai demandé leur aide pour identifier des assistantes maternelles qui seraient susceptibles de bien vouloir s'entretenir avec moi. Une bibliothécaire s'est adressée directement aux assistantes maternelles qu'elle connaît, mais cela n'a rien donné. Une autre m'a donné des contacts aux RAM et RAP accueillis à la bibliothèque. Malgré des relances, personne n'a répondu positivement à ma demande. Ma démarche a fonctionné avec une bibliothécaire qui a elle-même contacté le RAM pour qu'ils transmettent un message aux assistantes maternelles. Deux d'entre elles m'ont contactée par la suite mais seulement une a accepté l'entretien. Il s'agit d'une assistante maternelle qui se rend aux séances organisées par la bibliothèque A. Puisque l'entretien s'est bien passé, je lui ai demandé si elle pouvait en parler avec ses

collègues, ce qu'elle a fait. En raison de journées déjà bien remplies, elles n'ont cependant pas souhaité prendre le temps de réaliser cet entretien.

Je me suis préparée à ces potentiels entretiens comme pour ceux menés avec les bibliothécaires. J'ai identifié d'autres difficultés possibles. J'ai notamment supposé que parler d'un sujet qui ne fait pas nécessairement partie des préoccupations quotidiennes des assistantes maternelles pouvait rendre certaines parties de l'entretien difficiles. En effet, si les bibliothécaires avec lesquels je me suis entretenue sont soucieux des questions d'accès au livre et de lecture pour les tout-petits, toutes les assistantes maternelles ne s'en soucient pas autant. J'ai donc réfléchi à la façon de poser mes questions. J'ai notamment prévu de ne pas utiliser le même vocabulaire qu'avec les bibliothécaires, avec qui je pouvais utiliser le jargon professionnel. Une autre précaution à prendre concernait les questions plus personnelles. Les assistantes maternelles n'ont probablement jamais expérimenté d'entretien de ce type et auraient pu mal prendre certaines questions ou ne pas vouloir répondre. Ces entretiens demandaient davantage d'explications sur mes études, mon mémoire, mon sujet. J'ai par conséquent particulièrement préparé les premiers échanges pour demander un entretien et pris une posture un peu différente de celle que je prenais avec les bibliothécaires.

Avec l'assistante maternelle que j'ai rencontrée, j'ai pris une posture qui se voulait toujours avenante, mais moins professionnelle. Dans l'idée d'inspirer confiance et de ne pas impressionner la personne avec l'idée de l'enquête sociologique, je me suis montrée plus naturelle. J'ai plutôt mis en avant ma curiosité et mon intérêt pour son opinion et son métier, ce qui a rendu l'échange fluide et détendu. L'assistante maternelle qui m'a reçue s'est montrée très amicale, et n'a pas hésité à me parler. Intéressée par la question de la lecture, elle était contente de s'exprimer à ce sujet. Elle a également partagé son enthousiasme pour son métier et la joie qu'il lui procure. La difficulté était donc plutôt de recentrer l'échange sur la bibliothèque. Elle a cependant répondu volontiers à mes questions quand je l'ai relancée sur ce sujet.

J'ai préparé une grille⁴⁸ en la composant de la même façon que celle destinée aux bibliothécaires. Les items étaient cette fois-ci leur métier et la vision qu'elles en ont, leur vision de l'enfance et le lien partagé avec ceux qu'elles gardent comme avec leurs parents, le rapport qu'elles ont à la bibliothèque, leur vision du dispositif auquel elles participent, la relation qu'elles entretiennent avec les bibliothécaires, leur vision de la lecture, et leur parcours personnel et professionnel. La grille m'a permis de me recentrer quand l'échange s'éloignait de mes questionnements. Cela est arrivé souvent, étant donné que la personne était très bavarde concernant son métier. Son enthousiasme était tout de même un point positif, car j'ai beaucoup appris sur le métier, la formation, les contraintes, ce que j'ai pu comparer à ce que disaient les bibliothécaires à propos de ce métier.

⁴⁸ Annexe III

L'entretien présente les mêmes limites que ceux réalisés avec les bibliothécaires. J'ai donc pris les mêmes précautions concernant la partialité du point de vue, et bien confronté les deux dans mon analyse. J'ai observé des points d'accord ou de contradiction entre les bibliothécaires et l'assistante maternelle. J'ai cependant été précautionneuse dans mon analyse car le point de vue de cette assistante maternelle ne reflète pas nécessairement celui du corps professionnel. Ses opinions m'ont principalement permis d'appuyer certains propos tenus par les bibliothécaires à propos des assistantes maternelles, ou de les remettre en question.

C. La recherche sur les sites de bibliothèques et les réseaux professionnels

Les méthodes d'enquête prévues étaient les entretiens et l'observation de séances avec les assistantes maternelles en bibliothèque. Or, le contexte de crise sanitaire ayant causé l'annulation de ces séances, l'observation n'était pas réalisable. Pour compléter les données des entretiens, j'ai donc mené des recherches sur les réseaux professionnels de bibliothécaires et assistantes maternelles, ainsi que sur les sites Internet des bibliothèques proposant un accueil des assistantes maternelles, et d'autres actions envers les professionnels de la petite enfance.

1. La recherche de témoignages

Pour compléter, confirmer ou remettre en question ce qui a été dit dans les entretiens, j'ai cherché des témoignages de professionnels sur le sujet. Cela a permis de confirmer des idées apparaissant dans certains entretiens, et d'en questionner d'autres à la lumière d'autres points de vue. Du côté des bibliothécaires, ces recherches ont notamment permis de faire émerger des opinions de bibliothécaires moins impliqués dans ce type de dispositif, mais étant tout de même amenés à animer des séances avec les professionnels de la petite enfance. Ces bibliothécaires n'étant pas nécessairement volontaires pour les entretiens, il était intéressant de percevoir leur point de vue à travers des messages et commentaires.

Pour réaliser ces recherches, j'ai notamment effectué des recherches sur les blogs et forums de bibliothécaires. Des recherches ont par exemple été menées sur le forum de l'ABF ou sur des blogs de bibliothécaires jeunesse. J'ai recherché des conversations sur le thème de la petite enfance et de ses professionnels sur certains de ces sites, et j'ai recherché ces thèmes pour trouver d'autres sites qui pourraient en parler. Pour les assistantes maternelles, j'ai également recherché des blogs et forums professionnels, et consulté les sites de Relais Assistantes Maternelles sur lesquels les assistantes maternelles laissent parfois de petits témoignages ou des présentations de leur travail.

Il était difficile de trouver des témoignages portant précisément sur le travail entre bibliothécaires et assistantes maternelles. Du côté des bibliothécaires, cet aspect du métier est parfois mentionné sans qu'émerge un développement ou une opinion. Il fallait donc également faire le tri dans des conversations portant sur la petite enfance et ses publics, parfois sans résultat. Du côté des assistantes maternelles, ce thème n'apparaît pas car il ne s'agit que d'une petite partie de leur métier. Je me suis

donc plutôt concentrée sur ce qui traite de leur rapport aux activités d'éveil, y compris à la lecture. J'ai pu recouper des données entre les sites professionnels et les documents primaires traitant du métier d'assistante maternelle, et des rôles ou missions qui y sont liés.

La limite de ces recherches est une obtention de témoignages parfois dépourvus de contexte, et manquant de précision. Par conséquent, ils n'ont pas été traités comme les entretiens. Ces données sont surtout là pour compléter et questionner les données d'entretien, mais ne sont pas la matière d'idées nouvelles. Ils ont cependant rempli leur rôle, apportant parfois un nouvel éclairage, ou appuyant une idée avancée par une bibliothécaire en entretien.

2. Constitutions de fiches sur les bibliothèques

En parallèle des témoignages, j'ai également recherché des données concernant les différents dispositifs d'accueil des assistantes maternelles dans diverses bibliothèques. Ma première idée était de réaliser un tableau de données répertoriant le plus grand nombre possible de dispositifs. Deux écueils se sont cependant présentés. Premièrement, les sites des bibliothèques ne comptaient pas toujours suffisamment de précisions sur leur dispositif pour renseigner le tableau, rendant le nombre de bibliothèques référencées trop petit pour des résultats pertinents. Deuxièmement, les données qualitatives étaient parfois difficiles à traduire dans le tableau de données. J'ai donc opté pour une autre solution, qui est de transformer ce tableau en fiches⁴⁹. J'ai récupéré les données du tableau qui semblaient intéressantes et réalisé une fiche par bibliothèque avec le dispositif associé.

Pour réaliser ces fiches, j'ai d'abord recherché les bibliothèques et dispositifs intéressants. La recherche a été effectuée sur Internet par des mots-clés, et directement sur les sites de grandes bibliothèques, ou d'établissements identifiés comme proposant de nombreuses actions en petite enfance. J'ai laissé de côté les sites qui ne donnent aucune information sur le contenu de ces actions. J'ai également veillé à avoir une certaine variété dans les bibliothèques choisies : différentes régions, de grandes villes et de plus petites communes, des bibliothèques seules et des réseaux de bibliothèques, de grandes médiathèques comme de petites bibliothèques... La variété des dispositifs a également été prise en compte : différents contenus, des projets plus ou moins ambitieux, des dispositifs qui incluent tous les professionnels de la petite enfance ou seulement les assistantes maternelles, des partenariats ou des séances ouvertes sur inscription... Chaque fiche contient des informations sur la bibliothèque, la ville dans laquelle elle se situe, les actions petite enfance proposées, les partenariats en lien avec la jeunesse, et les dispositifs d'accueil des professionnels de la petite enfance, et plus particulièrement des assistantes maternelles. Seize fiches ont été réalisées selon ces critères.

L'un des objectifs de ces fiches était de mieux comprendre et pouvoir analyser le contexte de mise en place de ces dispositifs. Il s'agissait de voir s'il y avait des points communs entre les bibliothèques

⁴⁹ Annexes IX à XXIV

qui le proposent, et comparer leurs choix en fonction de leurs caractéristiques. Cela a notamment permis de faire émerger des typologies dans lesquelles se retrouvent les bibliothèques du terrain d'entretiens, qui étaient souvent intéressantes à mettre en lien avec le discours des bibliothécaires. Le second objectif était d'analyser le discours institutionnel autour des actions petite enfance et du travail avec les professionnels du domaine. Il était intéressant de mettre en parallèle le discours des bibliothécaires enquêtées et celui de l'institution, pour en voir les similitudes et les divergences, notamment en termes de priorités et d'objectifs.

Tout comme la recherche de témoignages, cette méthode d'enquête présente des faiblesses et n'est pas suffisante à elle seule. Elle est cependant un bon complément aux entretiens. Il a fallu faire attention à la précision des données récoltées, et à avoir une diversité suffisamment représentative pour mettre en commun certaines de ces données et les faire parler. Elle a cependant eu l'avantage de confirmer l'opposition ou le rassemblement des discours de certains bibliothécaires en fonction de leur dispositif quand le nombre d'entretiens ne permettait pas de le faire.

IV. ANNONCE DU PLAN

Pour répondre à la problématique et présenter les résultats de l'enquête, ce mémoire se compose de trois grandes parties et six chapitres. La première partie consistera à analyser le contexte dans lequel s'inscrit l'accueil des assistantes maternelles. On verra que ce dispositif dépend d'un engagement des bibliothécaires pour le public petite enfance. Cet engagement s'appuie d'abord sur un réseau dévoué à l'enjeu de la lecture dès le plus jeune âge. Il dépend également des choix politiques de l'établissement et de son territoire.

La seconde partie sera consacrée aux professions des bibliothécaires et assistantes maternelles et les conditions de leur travail commun. Elle montrera que des dispositions conditionnent la collaboration entre ces professionnels, qui est soumise à des obstacles mais facilitée par des prédispositions. Le premier chapitre de cette partie sera consacré aux obstacles à la collaboration, que sont notamment les divergences entre les deux professions et la méconnaissance de l'une envers l'autre. Le chapitre suivant s'intéressera aux prédispositions qui permettent de dépasser ces obstacles pour les deux professions.

Enfin, nous nous concentrerons sur le cœur de cette collaboration composée d'accompagnement et de médiation. Cette dernière partie cherchera à montrer comment et dans quel but les bibliothécaires transmettent aux assistantes maternelles les « bonnes pratiques » de la lecture aux tout-petits. Nous étudierons deux temps du processus, qui correspondent aussi à deux niveaux de formation des assistantes maternelles. Le premier est l'initiation aux pratiques de lecture pour les professionnelles qui n'y ont pas été sensibilisées. Le second est la formation des assistantes maternelles dans la perspective d'une collaboration dans la lecture aux tout-petits.

PARTIE 1 : L'ENGAGEMENT DES BIBLIOTHÉCAIRES DANS LA LECTURE DÈS LA PETITE ENFANCE

Depuis les années 80, sous l'impulsion de l'association A.C.C.E.S., les bibliothèques se sont investies pour le public petite enfance à travers diverses actions. Cette première partie montrera d'abord l'implication des bibliothécaires dans le réseau de professionnels et de bénévoles rassemblés autour des idées d'A.C.C.E.S., implication dans laquelle s'inscrivent les dispositifs d'accueil des professionnels de la petite enfance. Nous verrons ensuite que cet engagement relève également d'un choix politique des bibliothèques, soutenu par les collectivités territoriales.

Chapitre 1 : Des bibliothécaires insérés dans le réseau d'A.C.C.E.S. pour la lecture dès la petite enfance

L'engagement des bibliothécaires dans les actions en direction de la petite enfance vient d'abord de l'insertion des bibliothécaires dans le réseau de professionnels qu'a réuni l'association A.C.C.E.S. (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) pour développer la lecture dès le plus jeune âge. Les bibliothécaires partagent une forte conviction vis-à-vis des idées d'A.C.C.E.S. et ses fondateurs. Forts de cette conviction, ils souhaitent inclure les professionnels de la petite enfance dans leur réseau pour en faire des alliés dans la lecture à destination du tout-petit. Le réseau d'acteurs engagés dans cet enjeu est un appui pour les bibliothécaires, et facilite leur collaboration avec les professionnels de la petite enfance.

I. DES BIBLIOTHÉCAIRES CONVAINCUS PAR LES IDÉES D'A.C.C.E.S.

Les idées d'A.C.C.E.S. ont convaincu les bibliothécaires dès l'essor de l'association dans les années 80. Elles ont porté le développement des actions à destination de la petite enfance en bibliothèque. Le rapprochement entre cette association et les bibliothécaires s'est fait naturellement, en raison des objectifs communs à ces deux acteurs de la lecture. Or, le discours de l'association est toujours porté par les bibliothécaires jeunesse et leur institution.

A. Des bibliothécaires en adéquation avec les missions de l'association

Les fondateurs d'A.C.C.E.S. luttent depuis près de quarante ans contre les exclusions et les ségrégations avec l'accès à la culture pour arme principale. Or, les bibliothèques se sentent proches de cette lutte par leurs missions et leurs moyens d'actions. Ces acteurs se sont donc rassemblés à la fois autour de la familiarisation au livre, et autour de la lutte contre les inégalités qui touchent les enfants.

1. L'enjeu de la familiarisation au livre pour la découverte et l'apprentissage de la langue

La familiarisation au livre dès le plus jeune âge est pour A.C.C.E.S. un moyen d'action dans la découverte de la langue pour les tout-petits⁵⁰. Les actions des bibliothèques envers la jeunesse rejoignent cet objectif de familiarisation au livre, au point d'en avoir fait la première mission définie par le manifeste de l'IFLA/UNESCO⁵¹ : « créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge ».

⁵⁰ Site d'A.C.C.E.S., présentation de l'association : <<https://www.acces-lirabebe.fr/lassociation/presentation/>>

⁵¹ Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA). *Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque Publique*. 1994 [En ligne]

L'Association A.C.C.E.S.

L'association A.C.C.E.S. (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) est fondée en 1982 par trois psychiatres spécialisés dans l'enfance et l'apprentissage de l'écrit : René Diatkine, Tony Lainé et Marie Bonnafé⁵². À partir d'études présentées au colloque *Les conditions de l'apprentissage et de la langue écrite* en 1979, les fondateurs de l'association s'appuient sur trois constats : les retards scolaires et d'apprentissage de l'écrit touchent davantage les familles défavorisées, les enfants comprennent très tôt que les signes correspondent à une signification, les enfants qui ont été sensibilisés aux livres par une découverte ludique apprennent plus facilement. Ainsi, l'association a pour but de rendre la lecture et la culture écrite plus accessibles aux enfants dès leur plus jeune âge afin de lutter contre les inégalités et favoriser la découverte et l'apprentissage de l'écrit, l'insertion sociale et la réussite scolaire. A la même époque, ATD Quart Monde s'empare de cet enjeu dans sa lutte contre la pauvreté et les inégalités. D'autres associations plus locales se créent sous l'impulsion d'A.C.C.E.S. et des professionnels qui l'entourent, comme L.I.R.E.⁵³ (Le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion), anciennement « L.I.R.E. à Paris ».

Pour les fondateurs de l'association A.C.C.E.S., l'accès précoce au livre favorise l'apprentissage de l'écrit et de l'oralité chez l'enfant. Mettre les enfants en relation avec le livre faciliterait ainsi l'apprentissage de la lecture et de l'écrit. Les bibliothécaires ont intégré cette idée, et plusieurs en ont parlé en entretien. Par exemple, une bibliothécaire qui mène plusieurs actions petite enfance au sein de son équipe, et qui a connaissance des idées d'A.C.C.E.S., est convaincue que le contact avec le livre dès le plus jeune âge favorise l'apprentissage :

« [C'est] l'importance de mettre en contact avec la littérature, le livre et la langue le plus tôt possible pour faciliter ensuite tous les apprentissages derrière. On voit bien les effets. Un enfant qui est en contact tôt avec le livre aura plus de facilité dans son parcours scolaire, personnel, l'apprentissage du français, de la lecture et de l'écriture. »

Entretien du 26/02/21

On retrouve dans cet extrait l'idée énoncée par A.C.C.E.S. et défendue par une bibliothécaire convaincue. Toutes les bibliothécaires que j'ai rencontrées ont défendu ces idées sur l'apprentissage et la découverte du livre, aucune n'ayant remis en cause l'efficacité de cette méthode. Les bibliothécaires

⁵² Site d'A.C.C.E.S., présentation de l'association : <<https://www.acces-lirabebe.fr/lassociation/presentation/>>

⁵³ Site de L.I.R.E., présentation de l'association : <<https://lireaparis.wordpress.com/presentation/>>

sont donc convaincues, à la fois par ce que leur ont inculqué les formateurs d'A.C.C.E.S., et ce qu'elles ont observé par l'expérience, que la lecture dès le plus jeune âge est capitale pour l'apprentissage.

2. L'enjeu de la réduction des inégalités chez les tout-petits

La découverte du livre pour faciliter l'apprentissage n'est pas seulement une fin en soi, mais un outil qui sert la grande cause d'A.C.C.E.S. : la lutte contre les exclusions et les ségrégations, qui passe par une lutte contre les inégalités. Or, la bibliothèque, du fait de son rôle social, partage cette mission. C'est pourquoi le rapprochement entre l'association et les bibliothécaires s'est fait de manière évidente.

Les bibliothécaires Blandine Aurenche et Danielle Frelaut, dans *Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui*⁵⁴, présentent la lutte contre les inégalités comme un objectif de la lecture dès la petite enfance, et la bibliothèque comme un lieu bien placé pour y participer. En effet, la bibliothèque, en tant que service public gratuit et ouvert à tous, a un rôle social qui la rend légitime dans cette mission. De plus, comme le précise Zaïma Hamnache-Gaessler⁵⁵, son statut d'institution culturelle de proximité fait de la bibliothèque de lecture publique le seul lieu de familiarisation à la culture écrite pour les enfants qui ne fréquentent pas un lieu d'accueil collectif régulièrement. Or, cela concerne actuellement 80% des enfants entre zéro et trois ans. C'est une des raisons pour laquelle l'accueil de ce public est encore primordial aujourd'hui aux yeux des bibliothécaires.

La lutte contre les inégalités des bibliothécaires concerne évidemment la culture, et plus particulièrement pour la jeunesse, l'accès au livre. C'est une question qu'ont à cœur les bibliothécaires qui travaillent avec la petite enfance. Trois d'entre elles l'ont évoqué en entretien. Cette idée était particulièrement présente dans le discours de la bibliothécaire citée dans le point précédent. Travaillant dans une ville où une grande partie de la population fait partie des classes populaires, et où les inégalités se font sentir, elle m'explique que cet enjeu d'égal accès au livre l'a motivée à travailler pour le public jeunesse :

« Ayant grandi dans le 93, où tous les enfants n'ont pas accès au livre, j'ai pu voir l'effet que ça a de mettre des livres dans les mains des enfants très jeunes, sur l'apprentissage, pas que de la lecture, mais aussi du français, de l'écriture, les facilités que ça donne plus tard. Du coup, ça me paraissait important de travailler en jeunesse, pour que les enfants aient le plus tôt accès au livre. »

Entretien du 26/02/21

⁵⁴ Blandine Aurenche, Danielle Frelaut. « L'entourage direct du tout-petit », in Mina Bouland (dir), *op. cit.*, p. 23-25

⁵⁵ Zaïma Hamnache-Gaessler, *op. cit.*, p. 265-268

On voit dans cet extrait que le parcours des bibliothécaires influence leur vision de la lutte d'A.C.C.E.S. L'observation des effets de l'inégalité d'accès au livre les convainc d'autant plus de la légitimité de la lutte d'A.C.C.E.S. et des associations qui l'ont suivie.

B. Des idées et un discours adopté par les bibliothèques et leurs agents


Les bibliothécaires étant convaincus par l'importance de la lutte d'A.C.C.E.S., ils sont aussi convaincus par leurs méthodes et leur discours, qu'ils ont intégrés et transmettent à leur tour aux parents et aux professionnels de la petite enfance. Les idées d'A.C.C.E.S. sont donc présentes dans le discours de l'institution à destination des publics petite enfance, ainsi que dans les paroles des agents.

1. Des idées transmises dans la communication de l'institution

Pour communiquer sur leurs actions petite enfance, et en particulier sur les actions et partenariats concernant les professionnels de la petite enfance, les bibliothécaires utilisent le vocabulaire d'A.C.C.E.S. En effet, on retrouve les idées, les valeurs et les objectifs de cette association dans la communication des bibliothèques impliquées dans ces actions.

Cette communication est d'abord présente sur les sites Internet des bibliothèques. Sur la sélection de bibliothèques dont les fiches sont présentes en annexe, on peut voir que plusieurs donnent pour objectifs de leurs actions petite enfance la familiarisation à la lecture, l'accès à la culture ou encore l'aide à l'apprentissage. Les objectifs et le vocabulaire présents sur le site d'A.C.C.E.S. sont donc présents sur ces pages, comme la page destinée aux parents et professionnels de la petite enfance sur le site des bibliothèques de Montreuil⁵⁶. Ce réseau de bibliothèques propose des actions à destination des familles, ainsi que tout un dispositif dédié aux professionnels⁵⁷. On peut voir le début de cette page ci-dessous :

La Petite Enfance

Outils ▾ 

Des rendez-vous hebdomadaires pour découvrir les histoires et les livres destinés aux tout-petits, des expositions, une journée professionnelle, des séances d'échanges pour les parents... l'équipe jeunesse des bibliothèques a à cœur de promouvoir les possibilités d'accès à la culture orale et écrite dès le plus jeune âge, car, oui, les livres c'est bon pour les bébés !

On retrouve dans cet extrait les objectifs cités plus haut, résumés dans l'idée de « promouvoir les possibilités d'accès à la culture orale et écrite dès le plus jeune âge ». Mais on retrouve également

⁵⁶ Site des bibliothèques de Montreuil, page « Petite Enfance » : <https://montreuil.bibliotheques-estensemble.fr/vos-bibliotheques/professionnels/181-la-petite-enfance-2>, consulté le 22/05/2021

⁵⁷ Annexe XXI


l'expression qui a donné son titre au livre de Marie Bonnafé⁵⁸ « les livres, c'est bon pour les bébés ». La référence à A.C.C.E.S. est ici très claire.

Les brochures distribuées par les bibliothèques ou présentes sur leurs sites sont aussi riches de ce vocabulaire. On peut prendre l'exemple de la brochure Petite Enfance du réseau des bibliothèques de Montpellier Méditerranée Métropole⁵⁹. Cette brochure présente toutes les actions à destination de ce jeune public, qui sont très variées : séances de lecture, éveil musical, jeux, séances avec les professionnels de la petite enfance... Un encadré expose un commentaire du maire de Montpellier sur les actions du réseau :

Gâce au Réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole, tous les habitants du territoire bénéficient, à proximité de chez eux, des outils les plus modernes pour accéder à la connaissance et aux savoirs. Avec ses quatorze établissements, il propose tous les supports (livres, musique, vidéo, internet...) et s'adresse aux publics de tous les âges.

Le tout jeune enfant dispose d'une capacité considérable d'observation et se fait, à son échelle, une idée du monde. L'écrit n'échappe pas à son attention et dès lors qu'il établit un rapport avec lui, il entre dans un processus d'apprentissage de la lecture. Les enfants ont besoin de jeux avec l'imaginaire pour comprendre le monde qui les entoure. Le livre les aide à se situer dans l'histoire des hommes, à maîtriser la langue parlée et écrite.

Mettre des livres à la portée de tous, mais aussi des jeux et de la musique dès le plus jeune âge, c'est donner aux tout-petits les meilleures chances. Un accueil et des animations spécifiques pour tous les jeunes enfants ont été mis en place. Accompagnés dans leur découverte du livre, de l'image, du jeu, ils développent leur attention, leur curiosité, et s'approprient progressivement les sons, le langage et le sens des mots. Cet accueil est aussi un temps d'échange pour aider les parents et les professionnels à devenir des passeurs de mots et de livres pour les tout-petits.



Philippe Saurel
Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la Ville de Montpellier

Dans le commentaire du maire présent ci-dessus, on retrouve les idées défendues par A.C.C.E.S. et Marie Bonnafé : l'enfant est attiré par le texte, la lecture favorise l'apprentissage, l'enfant doit maîtriser une langue écrite et une langue parlée, la lecture développe sa curiosité et son imagination. On est ici

⁵⁸ Marie Bonnafé, *op. cit.*

⁵⁹ Annexe VII

dans un discours encore plus institutionnel car il vient du maire lui-même. S'il n'y a pas de référence directe à A.C.C.E.S. ou une autre association, on en reconnaît les idées. Les bibliothèques sont bien inscrites dans ce réseau et ce qu'il défend. En tant que membres de ce réseau, les bibliothèques portent et transmettent ce discours.

2. L'imprégnation de ces idées dans le discours des bibliothécaires

Si ces idées sont présentes dans la communication des bibliothèques, c'est surtout parce qu'elles sont intégrées par les bibliothécaires, qui les transmettent directement au public, qu'ils mentionnent A.C.C.E.S. ou non. On trouve dans chaque entretien des exemples du discours de l'association dans celui des bibliothécaires.

Les bibliothécaires font référence à A.C.C.E.S. lorsqu'ils parlent des bienfaits de la lecture pour les tout-petits ou des objectifs des actions et dispositifs à destination des professionnels. Les bibliothécaires ne s'en cachent pas, cette référence étant souvent directement citée. Par exemple, une bibliothécaire formée par A.C.C.E.S. et L.I.R.E. avant même de travailler en bibliothèque fait référence au livre de Marie Bonnafé⁶⁰, qui explique que deux langues doivent être apprises par l'enfant : la langue parlée, et la langue narrée, qui s'apprend dans les livres. Elle explique cette théorie, qui l'a convaincue, de manière pédagogique, comme elle doit le faire devant les professionnels de la petite enfance qu'elle accueille.

« En fait, c'est ça, A.C.C.E.S. dit ça très fort. Moi j'en ai pris conscience grâce à eux, c'est qu'on parle deux langues. Il y a la langue du quotidien : on se parle face à face, on se comprend, si je perds mes mots, je peux faire des gestes. La deuxième langue, c'est la langue littéraire. Autant, l'autre elle permet de se comprendre, autant la langue littéraire elle permet d'avoir accès à des choses qu'on ne dit pas : avoir accès au passé, à l'histoire. Avoir accès à un pan de l'histoire, au temps des dinosaures, où on sait comment l'herbe était grâce à la précision du vocabulaire utilisé. Et aussi, elle sert à parler au présent et avoir quand même un discours assez construit, et puis à se projeter sur "Qu'est-ce que je vais être ? Qu'est-ce que j'ai envie d'être ?". Donc en fait, cette langue-là est quand même très complexe à acquérir. Quand on apprend une langue... Si demain, je veux apprendre le chinois, ça va prendre du temps parce qu'il y a tous ces rouages, tout ce vocabulaire, tout ce qu'il y a à apprendre dans le monde, il faut savoir quel mot utilisé à quel moment. »

Entretien du 22/12/20

On peut voir ici que la référence à A.C.C.E.S. est clairement énoncée, et que l'idée a été intégrée avec le même vocabulaire. La connaissance de cette bibliothécaire des idées de l'association est donc précise. Elle sait aussi la transmettre à travers des exemples et des comparaisons pour que le public puisse l'intégrer à son tour et être convaincue.

⁶⁰ Marie Bonnafé, *op. cit.*, p. 31-47

Les idées de l'association imprègnent aussi le discours des bibliothécaires au point qu'il soit complètement intégré comme une vérité, nourrie par les propres observations des bibliothécaires. Ainsi, on retrouve les idées sans que leur source ne soit citée. Par exemple, une bibliothécaire qui a mis en place un dispositif pour les assistantes maternelles dans la bibliothèque où elle travaille, et qui est formatrice pour les professionnels petite enfance de la ville, partage ces idées sans trop citer A.C.C.E.S. Elle parle ainsi de l'influence de la mélodie d'un texte sur l'enfant. Pour Marie Bonnafé⁶¹, les enfants sont attirés par les récits rythmés et la répétition. C'est exactement ce qu'explique la bibliothécaire ici :

« Le plus important pour les bébés ça va être d'être dans du texte, et on peut être dans du texte long, parce qu'en fait ils réagissent au niveau du corps, ils réagissent à la mélodie du texte. Et plus un texte est chantant, plus il marchera avec les tout-petits, et un texte long que j'aime beaucoup c'est un texte de Fran Manushkin, il est plus du tout édité, c'est la... [Petite fille sur une balançoire]. C'est une petite fille, ça se passe sur une balançoire. Le texte est très long et ça fonctionne en fait avec des bébés, et si on n'est par exemple avec des enfants de plus de 1 an qui sont très moteurs, c'est trop moteur. Parce qu'en fait il y a une telle motricité dans le texte, et en fait il y a le mouvement de la balançoire dans le texte, euh, et moi j'ai vu un bébé se balancer, parce qu'il y a un morceau de texte qui revient tel un refrain, et le bébé... c'était juste magnifique. »

Entretien du 06/11/20

La bibliothécaire a intégré le vocabulaire des formations qu'elle dispense elle-même, et défend l'idée à partir de ce qu'elle a elle-même observé, plutôt que de citer A.C.C.E.S. ou Marie Bonnafé comme référence. C'est un bon exemple pour montrer que les bibliothécaires ont intégré ce discours, le réutilisent et le transmettent, en ajoutant ce qu'ils ont appris par l'observation et l'expérience.

II. DES ACTIONS DE BIBLIOTHÈQUES QUI VISENT À INSCRIRE LES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE DANS LE RÉSEAU

Les bibliothécaires sont donc bien intégrés dans le réseau d'A.C.C.E.S. et partagent les idées de l'association. Ils sont par conséquent amenés à travailler avec d'autres acteurs de ce réseau, ainsi que des acteurs potentiels. Les bibliothécaires jouent un rôle important au sein de ce réseau, puisqu'il s'agit de professionnels bien placés pour toucher d'autres métiers, les sensibiliser et les inscrire dans cette chaîne d'acteurs impliqués dans la lecture dès le plus jeune âge. Ils accomplissent ce rôle auprès des professionnels de la petite enfance, d'abord auprès des structures d'accueil petite enfance des villes, puis pour des professionnelles plus isolées et moins accompagnées, qui sont néanmoins des partenaires privilégiées : les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales.

⁶¹ *Ibid*, p. 55-58

A. Des partenariats avec les structures petite enfance pour y inclure le livre et la lecture

Les actions des bibliothécaires visant à impliquer les professionnels de la petite enfance se font souvent par le biais de partenariats avec des structures de garde de la ville, comme des crèches ou des haltes-garderies. Ces partenariats sont un bon moyen de favoriser l'accès au livre pour les tout-petits qui sont gardés dans ses structures. Deux outils servent cet objectif : l'accompagnement des structures dans leurs projets de développer le livre et la lecture en leur apportant les ressources nécessaires, ainsi que la médiation auprès des employés pour transmettre les connaissances et les pratiques sur la littérature jeunesse et la lecture aux tout-petits.

1. Des partenariats qui permettent d'accompagner les établissements dans leurs projets autour du livre

Les partenariats entre les bibliothèques et les structures petite enfance sont répandus depuis que les bibliothèques s'investissent pour ce public. Ils permettent aux bibliothécaires de toucher plus d'enfants que par le simple biais des familles, et donnent aux structures un accès à des services utiles pour mettre en place le livre et les activités lecture. Que ce soit à l'initiative de la bibliothèque ou d'une structure, ce partenariat est souvent l'occasion d'accompagner un projet lecture. Ils s'inscrivent dans l'enjeu de l'éducation artistique et culturelle (EAC) en bibliothèque, analysé dans un ouvrage sous la direction de Colin Sidre⁶². Dans l'introduction de cet ouvrage, il est précisé que la relation entre structures est un enjeu important pour les bibliothèques dans la mise en place des projet EAC, puisque travailler en partenariat est le meilleur moyen de toucher le plus d'enfants. L'objectif est de pérenniser les actions et partenariats envers des publics de différents âges. Cette direction a renouvelé les actions en direction de la petite enfance dans les années 2010 en cherchant à consolider les partenariats.

Ces partenariats se font le plus souvent avec des crèches. Il s'agit d'une collaboration ancienne et installée. S'ajoutent aux crèches les haltes-garderies et les centres de loisirs. Comme le montrent les analyses des bibliothèques en annexes, un partenariat en petite enfance se compose généralement de prêts de livres et de malles aux structures, de l'offre d'une carte professionnelle aux employés, ainsi que de séances de lecture organisées sur place ou à la bibliothèque. On peut prendre l'exemple des médiathèques d'Antony qui proposent à toutes les structures petite enfance de la ville les services suivants⁶³ :

⁶² Colin Sidre, *op. cit.*, p. 10-12

⁶³ Annexe IX

Antony - Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Carte gratuite
- Prêt de malles de livres aux crèches
- Invitation à participer à un comité de lecture d'albums pour tout-petits
- Accueils de groupes pour les crèches et assistantes maternelles
- Journées de la petite enfance : une semaine tous les deux ans

À travers ces services, les structures peuvent monter des projets visant à introduire le livre, physiquement à travers des livres choisis par des experts, et par la lecture faite aux enfants. Les bibliothécaires ont le souhait de les accompagner dans cette mise en place, et de la soutenir par la suite grâce à un partenariat pérenne. Cette volonté d'accompagner les professionnels et directeurs de structures est évoquée par une bibliothécaire qui est aussi formatrice pour les professionnels petite enfance de la ville. Les professionnels qu'elle a formés la recontactent parfois pour monter des projets dans leur structure, et elle les accompagne par un travail fondé sur la collaboration :

« [...] c'est que comme mes formations venaient du personnel petite-enfance, ce personnel formé me recontactait en disant "Moi j'aimerais monter ce projet dans ma structure, qui est notamment la lecture auprès des bébés en crèche, est-ce que tu veux bien venir le faire ?". Et là je fais des réunions en fait. Je n'arrive pas avec un projet tout fait. Je réfléchis au projet, mais je n'arrive pas avec un écrit fait. Je rencontre l'équipe au complet, je ne rencontre pas seulement la personne qui est la dynamique du projet, parce que pour l'avoir fait au tout début, quand c'est les directrices qui lançaient les projets, il y avait un gros travail au corps avec certaines équipes. »

Entretien du 06/11/20

À travers cet extrait, on voit une volonté d'accompagner des projets parfois au-delà des services « classiques » proposés par la bibliothèque. Les bibliothécaires montrent une volonté de partenariat et de collaboration avec les structures de leur ville, afin d'assurer une présence du livre dans les lieux fréquentés par les tout-petits. Ils représentent donc un appui pour les structures qui souhaitent s'investir dans les enjeux de lecture.

2. Des partenariats qui permettent d'accompagner les professionnels des structures de garde pour qu'ils deviennent des partenaires

Au-delà des projets spécifiques et des services proposés à la structure, les bibliothécaires proposent un accompagnement aux professionnels qui y travaillent. Le but est de les sensibiliser à l'importance de la lecture, parfois même de les former pour faire d'eux des partenaires dans les enjeux d'accès au livre. Comme l'explique Zaïma Hamnache-Gaessler⁶⁴, l'accueil des tout-petits est une démarche interprofessionnelle. Un projet de lecture pour la petite enfance ne peut se mener qu'avec les

⁶⁴ Zaïma Hamnache-Gaessler, *op. cit.*, p. 265-268

professionnels qui sont proches d'eux et les connaissent. Mais il faut pour cela les impliquer dans cet enjeu. Or, ils ne connaissent pas ou peu le monde des livres et des bibliothèques. Les bibliothécaires proposent donc de les sensibiliser à cet enjeu et de leur transmettre les bonnes pratiques pour faire d'eux des partenaires. C'est notamment l'enjeu des accueils proposés en bibliothèque ou des séances de lecture menées dans les structures. Certaines bibliothèques proposent même des accueils sans les enfants pour se concentrer sur les professionnels et leurs besoins. C'est le cas de la médiathèque de Suresnes⁶⁵, qui les propose aux animateurs, assistantes maternelles et auxiliaires parentales.

Une bibliothécaire responsable d'un projet petite enfance au sein d'un grand réseau de bibliothèques expose la composition et la raison d'être du projet. Il a été décidé par une directrice convaincue par les idées d'A.C.C.E.S. de développer un accompagnement adapté aux besoins des différents professionnels de la petite enfance. Ce projet s'adresse aux professionnels des crèches, PMI, relais petite enfance, Relais Assistantes Maternelles (RAM). Dans l'extrait suivant, elle détaille différents niveaux d'accompagnements proposés aux professionnels avec lesquels elle travaille :

« Oui, on rencontre [les professionnelles], on voit où elles en sont, et on dit notre ligne de conduite, ce qu'on propose autour de la lecture individuelle, ses enjeux et comment on lit. De là, on a plusieurs niveaux d'interventions. Le premier, c'est le prêt de livres, la présentation des nouveautés, les discussions etc. Le deuxième, un peu plus renforcé, où elles ont quand même eu des formations mais elles ont besoin de se réactiver, et il y a de nouvelles personnes qui sont arrivées dans l'équipe, donc elles ont besoin de recréer une cohésion. Nous, on peut à ce moment-là venir à la fois faire un peu de formation, et à la fois de temps en temps les soutenir dans les actions qu'elles entreprennent au quotidien. Elles lisent des histoires par exemple, tous les jours un petit peu. Et nous, on arrive avec notre caddy, on montre comment on fait. Et des fois, elles nous disent "Ah mais vous avez fait comme ça, c'est un peu bizarre, vous avez laissé tel enfant taper l'autre... ". Voilà, c'est des discussions, c'est des échanges. Et après, il y a des crèches toutes nouvelles, où la plupart des professionnels n'ont jamais eu de formations. Et là on donne vraiment des temps de formations, d'échanges, autour de ce que c'est que la lecture et le tout-petit, où on présente nos références aussi : les travaux d'A.C.C.E.S.... Vraiment, il y a ce temps d'échange autour de l'importance de la lecture aux tout-petits. Après, des présentations de livres, des lectures de livres, et des comment... des lectures assez régulières, c'est-à-dire que ça peut être très rapproché, pour inscrire vraiment l'action du livre dans la structure quoi, qu'elles voient vraiment comment on fait, qu'il y ait des discussions, qu'elles puissent se l'approprier au quotidien. »

Entretien du 22/12/20

Dans cet extrait, la bibliothécaire présente un accompagnement fondé sur des discussions avec les équipes, une analyse des besoins et une médiation adaptée. Selon le niveau de formation et les besoins des professionnels, les bibliothécaires sont là pour apporter une aide, une sensibilisation ou une

⁶⁵ Annexe XXIV

formation. Dans tous les cas, le but est que les professionnels s’emparent de l’enjeu et du savoir-faire détenu par les bibliothécaires pour qu’ils puissent à leur tour être acteurs de cette lecture aux tout-petits.

B. Les assistantes maternelles et auxiliaires parentales : des partenaires privilégiées dans la lecture à destination du tout-petit

Les assistantes maternelles et les auxiliaires parentales ne sont pas toujours incluses dans les accueils et les partenariats, qui concernent principalement les crèches. Il est cependant très fréquent qu’elles le soient, que ce soit à travers des séances de lecture ouvertes à tous les professionnels petite enfance, ou à travers un dispositif dédié à leur profession. Le dispositif qui les concerne est cependant un peu différent car il s’agit d’une profession à part dans celles de la petite enfance, plus isolée, moins encadrée. Ces caractéristiques en font aussi des partenaires privilégiées pour les bibliothécaires, d’abord parce que la garde en-dehors d’une structure permet un lien plus fort avec les enfants gardés, et parce qu’accueillir un petit groupe plutôt qu’une équipe permet un accompagnement plus personnalisé.

1. Un lien privilégié avec l’enfant qui permet d’introduire la lecture dans son quotidien

Les « nourrices », assistantes maternelles et auxiliaires parentales, sont bien placées pour introduire le livre dans le quotidien des enfants gardés car elles partagent avec eux une relation privilégiée. Elles sont proches des enfants qu’elles gardent la majeure partie de la semaine, pendant une ou plusieurs années, faisant partie de leur quotidien. De plus, elles assurent un rôle que Luce Dupraz qualifie de « fonction maternante »⁶⁶, étant là pour l’enfant en l’absence des parents. Elles apportent à l’enfant une sécurité affective, doivent le rassurer et le réconforter, tâches associées au *care*. Ce rôle assuré par les nourrices permet de tisser un lien affectif avec les enfants, d’autant plus qu’elles sont le seul adulte présent, à l’inverse des structures d’accueil collectif. Le lien créé, conjugué à la présence de la nourrice dans le quotidien de l’enfant, font d’elles de bonnes candidates pour partager des moments de lecture avec les tout-petits.

L’assistante maternelle que j’ai rencontrée confirme cet argument. Elle exerce ce métier depuis plus de dix ans et dit adorer ce métier. J’ai pu voir chez elle toute l’affection qu’elle donne aux deux enfants qu’elle garde. Convaincue que la lecture est bénéfique pour les enfants de tout âge, elle se rend à la médiathèque de sa ville par le biais du RAM pour assister aux séances de lecture organisées pour les assistantes maternelles. Elle représente un bon exemple de la façon dont une assistante maternelle peut introduire la lecture dans le quotidien de l’enfant, puisque le livre est chez elle une activité récurrente :

⁶⁶ Luce Dupraz, art. cité, p. 135

« J'aime pas étaler tous les jouets et les enfants... des fois ils marchent par-dessus, ils jettent... Alors moi, ce que je fais, c'est des petits ateliers. C'est des bacs, et chaque jour je sors quelque chose. Aujourd'hui il y a le bac à livres avec une petite marionnette et y a les formes. J'adopte en fait la pédagogie Montessori. Alors du coup, c'est surtout ce qui est motricité fine et tout. Alors pour ce matin, il y a deux petits ateliers, c'est un petit bac à livres et un petit bac avec les formes. [...] Quand je leur donne [le bac à livres], ils sont comme ça [imite un air émerveillé] »

Entretien du 05/03/21

Son bac à livres est rempli d'albums destinés aux 0-3 ans, accompagnés d'une marionnette dont elle se sert pour une lecture plus théâtrale. Les moments de lecture sont d'après ses dires des moments de plaisir pour elle comme pour les enfants, d'où leur air émerveillé à la vue des livres. La régularité qu'elle a mise en place au quotidien concernant les activités, ainsi que son effort pour faire de la lecture un bon moment, placent la lecture comme un moment agréable et régulier dans le quotidien des deux enfants. C'est pourquoi les assistantes maternelles qui veulent s'investir dans cet exercice sont des partenaires recherchés par les bibliothécaires.

2. Une relation plus facile qu'avec toute une équipe

La place des « nourrices » dans le quotidien de l'enfant fait d'elles des professionnelles à toucher aux yeux des bibliothécaires. Mais elles sont aussi un public favorable pour le travail d'accompagnement et de sensibilisation mené par les bibliothèques parce qu'elles sont des professionnelles seules qui bénéficient d'une certaine indépendance. Par conséquent, les bibliothécaires peuvent tenir des séances pour un petit groupe d'assistantes maternelles qui ne sont, pour les dispositifs étudiés au cours de l'enquête, pas plus de huit par séances. Les petits groupes facilitent les échanges, par rapport aux équipes entières des structures d'accueil collectif, grâce à un rapport plus direct.

Les séances de lecture à destination des assistantes maternelles et des enfants

Les bibliothèques étudiées dans ce mémoire ont mis en place des dispositifs à destination des assistantes maternelles. Ces dispositifs incluent en général une carte professionnelle pour emprunter davantage, ainsi que des actions culturelles pensées pour elles. Il peut s'agir d'actions en Relais Assistantes Maternelles (RAM) dans le cadre d'un partenariat, d'évènements annuels pour les professionnels de la petite enfance, mais surtout de séances de lecture à la bibliothèque. Durant ces séances, bibliothécaires et assistantes maternelles chantent des comptines et lisent des histoires aux enfants gardés. C'est aussi l'occasion pour les bibliothécaires de faire de la médiation auprès des assistantes maternelles. Ils leur présentent des livres, leur donnent des conseils sur les livres à lire aux différents âges et les pratiques à adopter pour lire aux bébés.

Une bibliothécaire explique que la bibliothèque de quartier dans laquelle elle travaille, limitée en termes d'espace et donc de nombres d'actions, a fait le choix de se concentrer sur les assistantes maternelles et auxiliaires parentales en petite enfance, plutôt que les crèches. L'objectif est de proposer un accompagnement plus individuel :

« C'est ce qui correspond au projet d'avoir le projet le plus individuel possible, d'être du coup dans le cadre de la cellule familiale ou du petit groupe. »

Entretien du 22/01/21

Le petit groupe est donc pour cette bibliothèque synonyme d'un suivi plus individuel. Une autre bibliothécaire, dont les problématiques sont différents puisqu'elle travaille dans une grande bibliothèque au sein d'un réseau, parle d'un rapport plus « convivial » :

« Il y a quelque chose de très convivial avec les assistantes maternelles, parce qu'on est plus inscrit dans du quotidien. L'institution est moins derrière. D'ailleurs, ça s'appelle "relais". »

Entretien du 22/12/20

Dans cet extrait, le RAM est comparé aux structures d'accueil collectif comme un établissement moins pesant, qui laisse une certaine liberté. Cela permet un rapport plus direct et facilite les échanges. Ces facteurs simplifient la relation avec les assistantes maternelles par rapport aux équipes des structures, où le partenariat est plus institutionnalisé. Par conséquent, les nourrices sont des collaboratrices plus proches avec lesquelles les bibliothécaires peuvent travailler de manière plus approfondie.

III. UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS ET DE BÉNÉVOLES QUI REPRÉSENTE UN RELAIS POUR LA COLLABORATION ENTRE PROFESSIONNELS

Les bibliothécaires sont inscrits dans le réseau d'A.C.C.E.S. et souhaitent faire des professionnels partenaires des acteurs de ce réseau qui agit pour la lecture dès la petite enfance en collaborant avec eux. Or, les bibliothécaires peuvent s'appuyer sur le réseau de professionnels et de bénévoles pour collaborer avec les professionnels de la petite enfance. Cela est même souvent nécessaire. Le premier relais est le réseau de bénévoles et professionnels formés par A.C.C.E.S. L'étroite et ancienne collaboration des bibliothécaires avec ces acteurs de la lecture leur donne des outils pour faciliter la collaboration avec les professionnels de la petite enfance. Le réseau de structures et professionnels de la petite enfance au sein d'une municipalité permet quant à lui de rapprocher les professionnels de la bibliothèque et de la petite enfance, qui n'évoluent pas dans le même milieu.

A. Un réseau formé autour d'A.C.C.E.S. qui facilite le travail des bibliothécaires avec les professionnels de la petite enfance

Le réseau qui s'est formé autour d'A.C.C.E.S. permet de faciliter le travail des bibliothécaires auprès des personnels de structures petite enfance, en les rendant plus experts et plus confiants. Cette facilitation se fait de deux manières. A.C.C.E.S. permet d'abord aux bibliothécaires d'être formés à la lecture en direction des jeunes enfants. Ensuite, l'association apporte un soutien aux bibliothécaires dans les actions menées avec les professionnels de la petite enfance.

1. Des bibliothécaires formés par A.C.C.E.S. à la lecture aux tout-petits

A.C.C.E.S. est d'abord une bonne manière pour les bibliothécaires d'être introduits à l'enjeu de la lecture dès le plus jeune âge, voire de s'y former. Les associations, qu'il s'agisse d'A.C.C.E.S. ou de celles créées dans sa continuité, proposent aux bibliothécaires des formations que les quatre bibliothécaires enquêtées ont suivies. Ces formations permettent aux bibliothécaires de mieux comprendre l'enjeu et d'apprendre les bonnes pratiques qu'ils peuvent ensuite transmettre aux professionnels de la petite enfance.

Dans un cas de l'enquête, la formation a été suivie avant que l'enquêtée ne devienne bibliothécaire. Cela a été pour elle une porte d'entrée sur la profession et sur la lecture dès le plus jeune âge. Elle a découvert cet enjeu et les pratiques qui y sont associées par le biais d'une action hors-les-murs des bibliothèques de Paris, qui l'a poussée à suivre une formation auprès de l'association A.C.C.E.S. :

« [...] la bibliothèque de la rue Petit proposait des formations aux lecteurs bénévoles. Donc j'ai eu droit à une petite formation qui était donnée par L.I.R.E à Paris, il me semble, je ne suis pas sûre de moi. Soit c'était L.I.R.E. à Paris, soit c'était une formatrice d'A.C.C.E.S. Mais en tout cas, cette femme nous avait pris une heure pour nous expliquer comme elle voulait lire à des tout-petits, et comment cette proposition pouvait avoir lieu, et dans les meilleures conditions possibles. Donc, via ce hasard, j'ai eu accès à ma première formation et effectivement, je suis allée lire des histoires dans les écoles. On avait rendez-vous sur les temps de récréations, ou les temps d'études, et là j'ai eu mes premières expériences de lecture avec des petits en maternelle, et après des plus petits à la bibliothèque. »

Entretien du 22/12/20

Suite à cette expérience et une rencontre avec une directrice de bibliothèque, l'enquêtée est devenue bibliothécaire et a porté le projet petite enfance d'un réseau de bibliothèques impliquant l'accompagnement des professionnels. Ces expériences l'ont convaincue de l'importance de cet enjeu, comme elle le dit dans l'extrait suivant :

« Elle m'a convaincue de l'importance de lire à des tout-petits et dans n'importe quel lieu, dans un parc c'est génial, à l'école c'est super- et voilà je suis tombée dedans et je n'ai jamais arrêté de faire ça. La lecture pour les tout-petits dans les bibliothèques, c'est pas porté [hésitation]... c'est compliqué à porter mais moi ça m'a toujours passionnée, j'aime vraiment, vraiment porter ce projet-là. »

Entretien du 22/12/20

Ce parcours est un bon exemple de l'influence que peuvent avoir les formations d'A.C.C.E.S. et des autres associations sur les bibliothécaires. Si elles sont une façon de mieux transmettre les pratiques aux professionnels grâce à l'expertise gagnée, elles peuvent aussi être à l'origine des motivations et de la conviction qu'expriment les bibliothécaires en travaillant avec les professionnels de la petite enfance.

2. Des bénévoles A.C.C.E.S. qui épaulent les bibliothécaires dans leurs actions auprès des professionnels de la petite enfance

Les bibliothécaires et l'association A.C.C.E.S. partagent une longue histoire de collaboration. L'association propose des actions « hors-les-murs »⁶⁷, qui consistent en des lectures et des conférences, visant à atteindre différents publics dans les lieux fréquentés par les petits et leurs parents, que ce soient des structures de garde comme les crèches, des instituts ou des lieux médico-sociaux comme les PMI, mais aussi dans les bibliothèques. Les bénévoles d'A.C.C.E.S. viennent dans les bibliothèques, et les bibliothécaires les accompagnent pour des séances de lecture, notamment en PMI. Les bibliothécaires sont donc bien inscrits dans le réseau de professionnels formé autour de l'association et peuvent par conséquent compter sur son soutien. Pour Zaïma Hamnache-Gaesler⁶⁸, ces actions en commun sont à l'origine des partenariats entre la bibliothèque et la petite enfance car A.C.C.E.S. a associé les bibliothèques et les services de la ville.

Des bibliothécaires ont donc fait appel à des lecteurs bénévoles d'A.C.C.E.S., ou des associations fondées dans sa continuité comme L.I.R.E. à Paris. C'est ainsi que cette dernière intervient dans les actions petite enfance d'une bibliothèque de quartier, actions à destination des professionnels et des familles. La bibliothécaire interrogée explique que c'est une façon pour les bibliothécaires d'être épaulés dans la médiation proposée à ce public.

« Tout ça, ça s'est aussi fait avec les lectrices de l'association L.I.R.E. à Paris, qui s'appelle maintenant L.I.R.E. tout court, le livre pour l'insertion et le refus de l'exclusion, qui travaillait essentiellement en centre de PMI, et le cœur de leur mission était de faire le lien avec les bibliothèques. Du coup, on a commencé doucement, et on

⁶⁷ Site A.C.C.E.S., rubrique « actions » : <<https://www.acces-lirabebe.fr/carte-des-actions/>>

⁶⁸ Zaïma Hamnache-Gaessler, *op. cit.*, p. 265-268

avait mis en place 3 ou 4 partenariats avec des PMI du quartier, accueil en bibliothèque fermée le matin, qui se passait au rez-de-chaussée sur l'espace petite enfance, les tapis, avec une lectrice de L.I.R.E., les professionnelles de la PMI qui se déplaçaient aussi. [...] Nous, bibliothécaires, on fait plus le lien par rapport au lieu et au livre. Puis, lorsque la lectrice de L.I.R.E. est là, elle est vraiment plus sur la médiation du livre par rapport à l'enfant, au plus près. »

Entretien du 22/01/21

Comme on le voit dans cet extrait, certains bibliothécaires expriment le besoin d'avoir un relais, une personne sur qui s'appuyer pour la médiation auprès des professionnels comme du reste du public. L'intervention de l'association permet de proposer une médiation plus experte qui se fait à deux. La collaboration entre le milieu associatif et les bibliothèques, qui ont des savoir-faire complémentaires, peut donc faciliter le contact avec les publics et rendre les bibliothécaires plus confiants.

B. Un réseau de professionnels au sein de la ville qui joue le rôle de relais dans la relation entre bibliothécaires et assistantes maternelles

Si l'association A.C.C.E.S. et le réseau formé autour d'elle sont un relais qui facilite la médiation et le travail effectué avec les professionnels de la petite enfance, les bibliothécaires peuvent également compter sur un autre réseau : celui de la petite enfance au sein de la ville. En effet, le réseau qui rassemble les structures et les professionnels de la petite enfance permet de faciliter la relation entre les bibliothécaires et les assistantes maternelles et auxiliaires parentales. Ce sont d'abord les structures encadrant ces nourrices, à savoir les PMI et les RAM et RAP, qui aident les bibliothécaires en favorisant la mise en relation entre ces professionnels. Ensuite, la communication et la relation qu'entretiennent les bibliothécaires avec les nourrices est favorisée par les professionnels de ces structures : les éducateurs de jeunes enfants.

1. Des partenaires qui rapprochent les bibliothécaires des assistantes maternelles : PMI, RAM et RAP

Pour mettre en place des actions en direction des assistantes maternelles et auxiliaires parentales, les bibliothécaires peuvent compter sur les partenariats mis en place avec les structures qui accompagnent ces professionnelles. La structure commune à ces deux professions est la PMI, Protection Maternelle et Infantile, à laquelle sont rattachés des éducateurs de jeunes enfants. Ces derniers ont la charge de délivrer les agréments autorisant à exercer le métier. Les municipalités peuvent également être équipées de Relais Assistantes Maternelles (RAM) et de Relais Auxiliaires Parentales (RAP). Ces structures permettent aux professionnelles d'être accompagnées et conseillées. Elles leur proposent également des activités et ateliers à effectuer avec les enfants sur place ou dans d'autres structures, comme la bibliothèque. C'est dans ce cadre que se forment des partenariats entre les bibliothèques et ces structures.

On peut observer dans les exemples de dispositifs présentés en annexe que la majorité des bibliothèques ont un partenariat avec au moins l'une de ses structures. L'enquête par entretien a permis de préciser l'utilité de ces partenariats. Il s'agit d'abord pour les bibliothécaires d'un moyen de toucher le plus de professionnelles possibles. En effet, elles sont peu à se rendre en bibliothèque de leur propre chef. La seule communication de la bibliothèque ne suffit donc pas à faire connaître le dispositif proposé. Le moyen le plus simple d'être mis en relation avec elles est de passer par les structures qui les rassemblent, qui relaient les propositions d'animations de la bibliothèque et qui se chargent parfois des inscriptions. Deux autres raisons d'être des partenariats ont cependant émergé dans le discours des bibliothécaires.

Une bibliothécaire en charge des partenariats petite enfance dans un réseau de bibliothèques explique que les RAM sont des partenaires qui permettent de faire le lien entre tous les acteurs concernés : parents, professionnels de garde, bibliothécaires :

« Elles viennent en groupe, elles viennent parce qu'elles en ont entendu parler, les parents aussi parfois qui invitent les assistantes maternelles à aller à la médiathèque. Mais ça passe beaucoup entre elles en fait, et par les RAM. Les RAM sont des partenaires tout à fait intéressants parce que, eux, ils travaillent avec tous les modes de garde d'enfant en fait. Ils sont le relais entre les parents, entre les différents modes de garde proposés. »

Entretien du 22/12/20

Dans cette bibliothèque, les assistantes maternelles sont venues par d'autres biais que le partenariat avec le RAM, notamment par les bibliothèques de rue organisées par les bibliothécaires. Faire venir les assistantes maternelles n'est donc pas la seule utilité de ce partenariat. L'intérêt pour cette bibliothécaire est d'avoir un relais au centre de ce réseau formé autour de la petite enfance, permettant à la bibliothèque de s'y inclure plus facilement.

Le second enjeu a été avancé par une bibliothécaire menant les séances avec les assistantes maternelles et auxiliaires parentales depuis leur création dans une bibliothèque de quartier. Elle a observé l'évolution de ce dispositif et a donc pu m'expliquer les raisons de la mise en place des partenariats avec les RAM et RAP du quartier. Cela venait d'une difficulté à communiquer avec ce public qui pouvait se sentir mal à l'aise.

« Mais on s'est aussi rendu compte que nous, on avait besoin d'aide pour communiquer avec le public des nounous, parce qu'elles se sentaient parfois jugées par des bibliothécaires, le regard, la peur du regard, de ce qu'on attend d'elles, est-ce qu'on attend le calme, est-ce qu'on attend le silence ? etc. Du coup, c'est pas toujours évident.

Donc, on s'est dit qu'on avait envie de faire des actions dans ce sens-là. Du coup, on connaissait déjà le système des RAM. [...] Et nous, on a aussi pris contact avec la fondation de la croix Saint-Simon, qui était l'une des premières à proposer un accompagnement aux auxiliaires parentales. »

Entretien du 22/01/21

Cet exemple montre que ces structures sont aussi des relais rassurants pour les professionnelles de garde. Ce sont des lieux familiers dans lesquels elles fréquentent des personnes de confiance. Il s'agit donc d'un relais utile pour rendre la venue des assistantes maternelles plus paisible.

2. Les éducateurs de jeunes enfants, des professionnels relais de la collaboration à la bibliothèque

À travers les structures qui accompagnent les assistantes maternelles et auxiliaires parentales, et ce qu'elles représentent, les bibliothécaires sont aussi amenés à travailler en collaboration avec les professionnels qui y travaillent : les éducateurs de jeunes enfants. Ces derniers interviennent parfois en tant que relais dans les séances de lecture pour épauler les bibliothécaires.

Deux des bibliothèques dans lesquelles ont été menés les entretiens mènent leurs séances en présence des éducateurs de jeunes enfants de RAM, RAP ou PMI. Dans le premier cas, la bibliothèque de quartier évoquée précédemment, il s'agit d'éducateurs du RAM et du RAP qui sont là comme relais dans la communication entre bibliothécaires et assistantes maternelles. Pour la bibliothécaire, il s'agit d'un relais nécessaire pour s'assurer que la première rencontre se passe bien et qu'il n'y ait pas de conflits :

« Et du coup, c'était un trio très intéressant parce qu'en tant que bibliothécaires ça nous a aidés à faire connaissance avec les nounous, et vice-versa avec l'aide de l'éducatrice, et que du coup tout le monde soit bien à sa place, et qu'il n'y ait pas ce sentiment d'être jugé, "qu'est-ce qu'on attend de moi ?". C'est un système qui fonctionne bien et qui a aidé à réguler aussi bien parfois les petites tensions qu'il peut y avoir avec ce public-là en bibliothèque, et puis aussi que les nounous trouvent leur place au sein de la bibliothèque, parce qu'elles sont pas à l'aise non plus. »

Entretien du 22/12/20

Dans ce cas, les éducateurs équilibrent la relation pour que chacun puisse s'en tenir à son rôle. Ils permettent aussi d'éviter les tensions qui peuvent apparaître quand des professionnels travaillent ensemble sans se connaître, comme on le verra dans la partie suivante.

Dans le second exemple, les éducateurs ont une fonction semblable, mais un rôle supplémentaire aux yeux de la bibliothécaire. Cette dernière travaille pour l'espace jeunesse et n'est pas spécialiste du public petite enfance, mais mène des séances avec les assistantes maternelles. Pour elle, les éducateurs apportent cette expertise de l'enfant que les bibliothécaires ne possèdent pas.

« En fait, les responsables des assistantes maternelles, il y en a toujours une qui participe à la séance, et elles en profitent aussi pour faire des remarques, pour faire un relais. C'est des éducatrices de jeunes enfants en fait. Et elles sont en PMI, et c'est elles qui gèrent les assistantes maternelles. C'est vraiment notre relais, c'est sur elles qu'on s'appuie, elles assistent à toutes les séances. [...] On a un partenariat solide, parce qu'elles sont spécialistes des enfants, et nous on est spécialistes des livres. Et comme on a un bon partenariat, une bonne relation, ça aide à bien faire la transmission aux assistantes maternelles qui sont des professionnelles des deux en fait. »

Entretien du 26/02/21

Dans cet extrait, on voit que la complémentarité des compétences est importante dans la collaboration avec les professionnels de la petite enfance. Les bibliothécaires assurent la médiation par rapport aux livres, et les éducateurs prodiguent des conseils concernant les enfants. Il n'est pas toujours facile pour les bibliothécaires de travailler avec de tout jeunes enfants s'ils ne l'ont pas fait lors d'une précédente expérience. Ce réseau professionnel est donc aussi important pour mettre en commun les connaissances et savoir-faire.

L'enjeu d'introduire le livre et la lecture dans le quotidien de l'enfant dès le plus jeune âge est donc au cœur des actions petite enfance menées en bibliothèque. La lutte et les convictions de l'association A.C.C.E.S. sont partagées par les bibliothécaires, qui souhaitent y inclure les professionnels de la petite enfance avec qui ils travaillent, y compris les assistantes maternelles. Pour cela, ils peuvent compter sur l'appui des réseaux dont font partie les bibliothèques. Ainsi, les bibliothécaires sont épaulés par les milieux associatifs et professionnels impliqués dans la lecture et la petite enfance pour faciliter le travail mené avec le public professionnel, et en particulier les assistantes maternelles et auxiliaires parentales.

CHAPITRE 2 : L'Engagement des bibliothèques pour la petite enfance, un choix politique

Les actions petite enfance des bibliothèques, si elles relèvent des enjeux de la lecture dès le plus jeune âge, poursuivent également des objectifs à plus grande échelle. Les bibliothèques et leurs tutelles font le choix politique de s'engager dans des actions en direction de la petite enfance pour des objectifs qui dépassent les tout-petits. Ainsi, ce chapitre montrera que les actions des bibliothèques s'inscrivent dans des politiques de tutelles en direction de la petite enfance. On verra ensuite que les bibliothèques ont pour leurs actions des objectifs qui dépassent la lecture aux tout-petits, visant notamment les familles et les professionnels de la petite enfance.

I. DES POLITIQUES DE TUTELLES ET D'ÉTABLISSEMENTS QUI SOUTIENNENT LES ACTIONS PETITE ENFANCE

Les actions en direction de la petite enfance mises en place par les bibliothèques dépendent de leur propre politique, et par extension, des politiques de tutelles qui les soutiennent. Les projets les plus ambitieux s'inscrivent dans des volontés de s'engager pour les familles, pour l'accès à la culture, et contre les inégalités. Ces volontés peuvent provenir de plusieurs niveaux. L'engagement envers le public petite enfance peut d'abord être dicté par les politiques municipales et départementales, dans des enjeux d'égal accès à la culture. Il peut également être voulu par la politique d'établissement de la bibliothèque, qui choisit de s'impliquer pour les familles, les enfants et les professionnels qui les entourent.

A. Des politiques municipales et départementales qui visent l'accès à la culture

Les bibliothèques qui s'engagent le plus fortement dans les actions petite enfance sont soutenues par les politiques de leur tutelle, à savoir la mairie, et parfois par celle de leur département. On remarque en effet que les projets petite enfance les plus construits s'inscrivent dans des projets et des programmes politiques visant un accès à la culture plus égalitaire. On étudiera d'abord le cas des politiques municipales qui sont engagées dans cette voie pour des raisons de lutte contre les inégalités, et soutiennent les actions des bibliothèques en ce sens. On verra ensuite le cas des projets de bibliothèques inscrits dans des programmes départementaux en lien avec le livre et la culture.

1. Une politique municipale qui vise à réduire les inégalités dans les quartiers défavorisés

Dans les municipalités où une part, voire une majorité, de la population appartient aux classes sociales les plus défavorisées, la question des inégalités est une préoccupation importante. Or, la bibliothèque, en tant que service public, a un rôle à jouer sur le plan des inégalités d'accès à la culture. Comme l'a montré le chapitre précédent, la lutte pour contre les inégalités d'accès au livre chez les

enfants est l'un des enjeux des actions petite enfance. Néanmoins, cet enjeu ne se limite pas aux enfants. Pour les municipalités et les bibliothèques, il s'agit plus globalement de réduire les inégalités entre les familles, notamment dans les quartiers dits défavorisés. Dans ce contexte, on peut remarquer dans les fiches en annexe⁶⁹ les éléments suivants. D'une part, les bibliothèques des villes les plus concernées par les questions d'inégalités sont souvent munies d'un dispositif petite enfance. D'autre part, rendre la lecture ou la culture accessible au plus grand nombre est un argument davantage mis en avant dans la présentation des actions petite enfance de ces bibliothèques.

Prenons l'exemple d'une ville du département de la Seine-Saint-Denis, particulièrement touchée par les inégalités sociales. À Dugny, la médiathèque Anne Franck est insérée dans un réseau de sept médiathèques rassemblant Dugny, Drancy et Le Bourget. Dans cette médiathèque, des actions petite enfance ainsi qu'un important dispositif en direction des professionnels de la petite enfance, rappelé dans l'encadré ci-dessous, ont été mis en place⁷⁰. Or, le site de la mairie, sur la page dédiée à la médiathèque⁷¹, met en valeur les actions petite enfance de la médiathèque en énonçant l'objectif suivant : « répondre aux besoins des quartiers dits "sensibles" ».

Dispositif de la médiathèque Anne Franck de Dugny en direction des professionnels de la petite enfance

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Carte collectivité
- Prêt de malles thématiques
- Accueil de groupes
- Hors-les-murs en PMI et en crèche

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Mêmes avantages que les autres partenaires
- Des séances de lecture hebdomadaires à la bibliothèque

Cet objectif annoncé directement sur le site de la mairie montre bien la volonté municipale qui se cache derrière l'engagement de cette bibliothèque et soutient son action. Il s'agit de répondre au besoin culturel qu'ils perçoivent dans les quartiers où les populations subissent les inégalités. On retrouve cette idée plus indirectement dans les objectifs d'accès égal à la culture ou d'accompagnement des parents dans d'autres villes du département, comme Montreuil⁷², ou des grandes villes où les inégalités sont aussi très présentes entre quartiers, comme Montpellier⁷³.

⁶⁹ Annexes IX à XXIV

⁷⁰ Annexe XIII

⁷¹ Site officiel de la ville de Dugny : <<https://www.ville-dugny.fr/article/champs-dintervention-de-la-mediathèque-anne-frank>>, consulté le 12/04/2021

⁷² Annexe XXI

⁷³ Annexe XX

2. Des projets départementaux pour la lecture dans lesquels s'insèrent les bibliothèques

Les projets petite enfance montés dans les bibliothèques s'appuient souvent sur des politiques départementales du livre relayées par les bibliothèques départementales, telles que « Les Bébés aiment les livres » en Ardèche ou « Des bébés et des livres » dans l'Hérault⁷⁴. Ces programmes permettent aux bibliothèques municipales de recevoir l'appui des bibliothèques départementales pour mettre en place des actions, notamment en empruntant le matériel nécessaire : tapis de lectures, jeux, malles de livres... Les projets départementaux permettent également de recevoir des subventions pour monter des projets à plus grande échelle.

Par exemple, les bibliothèques départementales de l'Hérault ont le soutien du programme « Des bébés et des livres », intégré à l'opération nationale Premières Pages qui vise à réduire les inégalités d'accès au livre et valoriser la littérature jeunesse. C'est ainsi que la médiathèque partenaire Pierresvives à Montpellier propose un accueil pour les structures petite enfance⁷⁵.

L'opération Premières Pages

En 2009, le ministère de la Culture lance l'opération Premières Pages pour sensibiliser à l'importance de la lecture dès la petite enfance⁷⁶. Proche des idées d'A.C.C.E.S., cette initiative vise à réduire les inégalités d'accès à la culture dès l'enfance, sensibiliser les familles et les enfants au livre, favoriser les collaborations des acteurs du livre avec les professionnels de la petite enfance et faire connaître la littérature jeunesse. Les premières années, l'opération consistait à offrir un album, un guide et des conseils de lecture aux parents à chaque naissance ou adoption. En 2012, une évaluation de l'opération a mené à la renforcer par une plus forte inscription dans les territoires. Avec le projet national d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), les collectivités sont libres d'initier des projets adaptés à leur territoire. Les projets Premières Pages, destinés aux enfants de 0 à 3 ans et leurs familles, sont aujourd'hui pilotés par les collectivités et fondés sur des collaborations au sein du territoire.

Deux des bibliothèques dans lesquelles a été menée l'enquête ont reçu le soutien du département. Pour les bibliothécaires, il s'agit d'un véritable soutien. Les subventions permettent de mettre en place des projets plus solides et pérennes. Une bibliothécaire en charge d'un tel projet au sein d'un réseau de

⁷⁴ Zaïma Hammache-Gaessler, *op. cit.*, p. 265-268

⁷⁵ Site Premières Pages, lecture individuelle à Pierresvives : <<https://www.premierespages.fr/rdv/801#menu>>

⁷⁶ Site Premières Pages, présentation : <<https://www.premierespages.fr/editorial/55>>

bibliothèques a travaillé avec le bureau du livre du département pour mettre en place son projet. Elle y voit un soutien pour mettre un projet cohérent sur le territoire.

« [Le bureau du livre a] une vue d'ensemble sur les propositions qui sont faites au niveau de la petite enfance et du livre, parce que c'est le département. Donc oui, on s'est beaucoup appuyé sur leur travail. Ils proposaient, eux, des malles de livres assez conséquentes qui, pour le coût, n'étaient pas prêtées mais données aux crèches, et des formations. Donc voilà, on s'est aussi appuyé sur eux pour renforcer le projet. »

Entretien du 22/12/20

Pour cette bibliothécaire, le département représente donc un appui pour mettre en place un projet cohérent sur l'ensemble du territoire en accordant les différents acteurs et structures. Il représente aussi un soutien dans les moyens employés, ici à travers les malles de livres et les formations pour les crèches. Cet engagement des départements pour le livre et la lecture petite enfance est un moyen de lancer les bibliothèques dans des projets petite enfance, et de les soutenir dans les actions mises en place. On y retrouve encore une fois la volonté de réduire les inégalités au sein du territoire.

B. Des établissements qui décident d'une implication dans la petite enfance

Soutenus par les politiques du territoire, certaines bibliothèques décident de s'impliquer particulièrement dans la petite enfance, faisant de ce public une priorité. Cependant, les bibliothèques ont différentes raisons et façons de s'impliquer dans ces actions selon leurs objectifs et leurs ressources. On verra que les dispositifs les plus ambitieux sont plutôt mis en place dans des réseaux de bibliothèques, permettant des actions diverses et un projet cohérent. Certains établissements font quant à eux le choix de centrer leur politique sur le public petite enfance. Enfin, des actions petite enfance, parfois moins variées, mais mises en valeur par les bibliothèques peuvent avoir lieu dans des bibliothèques par ailleurs impliquées dans les enjeux actuels de la bibliothèque, dont la petite enfance fait partie.

1. Le soutien d'un réseau de bibliothèques pour un projet cohérent et réfléchi

Les réseaux de bibliothèques qui sont en mesure de mutualiser leurs ressources mettent en place des actions petite enfance qui sont le plus souvent inscrites dans un projet réfléchi au sein du réseau d'une grande ville ou de plusieurs municipalités. Ce dernier est un soutien pour les bibliothèques qui ne peuvent pas s'investir dans des actions pour tous les publics. Pouvoir s'appuyer sur d'autres bibliothèques permet de faire moins d'actions pour un seul public, en sachant que les autres établissements en assurent. Pour cela, les équipes doivent s'accorder pour monter un projet cohérent dans lequel chaque bibliothèque trouve sa place et mène certaines actions.

On peut reprendre l'exemple du réseau de Montpellier pour illustrer ce propos. Lorsque l'on regarde le programme des actions petite enfance⁷⁷, on peut compter sept actions différentes menées sur treize bibliothèques. Ces dernières proposent ainsi des actions autour de la lecture, du jeu et de la musique. Les publics sont également variés puisqu'il s'agit de parents, de structures petite enfance ou d'assistantes maternelles. Le réseau permet de répartir ces actions pour qu'elles soient accessibles dans les différents quartiers, et de les diversifier pour toucher différents domaines et publics.

Un autre exemple de réseau s'est présenté à travers les bibliothèques enquêtées. Il s'agit du projet soutenu par son département, cité précédemment. La bibliothécaire en charge de ce projet a expliqué qu'il a été pensé dès le départ sur l'ensemble du réseau, incluant plusieurs villes. Pour la bibliothécaire, il était important que ce projet soit cohérent. Cette cohérence a été apportée par l'appui sur les différentes bibliothèques ainsi que sur les services de la ville principale du réseau :

« Il y avait de toute façon de la cohésion sociale, un travail établi sur ce qu'on propose ensemble dans les différents territoires. Donc, on s'est inséré là avec le projet livre pour pouvoir faire la proposition et pouvoir faire quelque chose de cohérent sur l'ensemble de la ville. »

Entretien du 22/12/20

Si un réseau apporte soutien et cohérence à un projet, il implique aussi des difficultés. Dans le cas présent, la bibliothécaire donne dans les causes de résistance au projet la réticence des équipes :

« Comme tous les projets, ça met du temps à mettre en place : identifier les partenaires, écrire le projet, mobiliser l'ensemble des équipes. Par exemple, moi je porte beaucoup ce projet petite enfance, mais quand même, lire à des tout-petits, c'est pas si facile et ça peut paraître ennuyeux, parce que ça demande de la patience, de se mettre à disposition de etc. Donc, il y a dans les équipes des gens, ça... ça leur plait pas de faire ça. C'est vraiment, c'est pas ça qu'ils aiment, vous voyez ? »

Entretien du 22/12/20

Travailler sur plusieurs bibliothèques implique en effet de faire travailler plusieurs équipes sur un projet commun avec lequel tout le monde n'est pas en accord. Si le problème se pose déjà au sein d'une équipe, comme on aura l'occasion de le voir, il est amplifié dans le travail entre plusieurs équipes. Il est donc important de préciser que le soutien s'accompagne de difficultés à dépasser pour la mise en place d'un projet commun. Cependant, pour les bibliothécaires qui mènent ces projets, le résultat est positif car le soutien du réseau permet de toucher tout un territoire.

⁷⁷ Annexe VII

2. Des actions ancrées dans un projet d'établissement centré sur la petite enfance

La diversité et les objectifs des actions petite enfance dépendent également de la politique d'établissement, et des publics visés. Or, parmi les bibliothèques qui présentent des dispositifs petite enfance, nombreuses sont celles dont la politique est tournée vers le public jeunesse. La volonté de se tourner vers les enfants, ou plus généralement vers les familles, est un choix qui permet de diversifier ses actions. Il s'agit d'un choix politique dans le sens où s'impliquer spécialement pour ce public nécessite souvent de réduire les actions proposées aux autres publics.

On remarque deux profils de bibliothèques parmi celles qui font ce choix. Il peut d'abord s'agir de grandes bibliothèques aux ressources suffisantes pour s'investir également dans des actions en direction des autres publics. On peut citer l'exemple de la bibliothèque François Truffaut de Petit Quevilly en Seine-Maritime⁷⁸, dont les actions sont majoritairement tournées vers la jeunesse, et l'espace le plus grand est celui de la jeunesse. Le second profil est celui de bibliothèques de quartier, plus petites, qui ont cependant l'appui d'une autre bibliothèque ou de tout un réseau.

Pour ce second type de bibliothèques, on peut prendre l'exemple d'une bibliothèque dans laquelle a été mené un entretien. Le projet d'établissement de cette bibliothèque était de se tourner vers la petite enfance, en impliquant à la fois les familles et les professionnels. Cette politique est favorisée par un réseau de bibliothèques qui prend en charge d'autres publics. Ce n'est cependant pas une politique de réseau, mais une décision émanant de la directrice de l'époque et des besoins du quartier. Se tourner vers la petite enfance nécessite de faire des choix. L'équipe a notamment dû faire l'impasse sur d'autres actions, y compris en jeunesse, ce qui n'est pas toujours facile, comme l'explique la bibliothécaire :

« Nous, quand on a mis en place les actions petite enfance, ça faisait partie du projet d'établissement. En plus, ça faisait partie des volontés de la directrice de l'époque, qui était vraiment là-dedans. J'ai été formée à ça aussi. [...] Dans les bibliothèques en général, il y a beaucoup de temps pris pour les accueils de groupes, les accueils de classes, de crèches. Et il y a un nombre tellement énorme qu'il y a des bibliothèques où ça va prendre une majorité du temps, et ça va se faire au détriment d'un partenariat avec une PMI. Juste parce que le temps est pas extensible et le nombre de bibliothécaires, de salles, non plus. Mais nous, ça a été une vraie problématique. Je dis ça parce qu'ici, par exemple, on a fait le choix de pas faire d'accueil de classes, du moins pas d'accueil de classes systématique qui fait qu'on pourrait en avoir deux par jour. Du coup, plus de temps pour faire autre chose. Donc, c'est pas non plus évident de défendre et de mettre en place tous ces projets petite enfance. Il y a un équilibre à trouver. »

Entretien du 22/01/21

On voit à travers cet exemple que s'engager pour la petite enfance peut partir d'une décision d'une bibliothèque ancrée dans son quartier, qui y perçoit des besoins. Il s'agit d'un choix qui nécessite des

⁷⁸ Annexes VI et XXII

concessions parfois difficiles. Il permet cependant, là aussi, de se proposer des actions diverses et de qualité à des publics qui, d'après les bibliothécaires, en ont besoin.

3. Une politique engagée dans les enjeux actuels de la bibliothèque, dont la petite enfance

Pour les bibliothèques dont l'engagement pour le public petite enfance ne provient ni d'un réseau, ni d'une volonté politique centrée sur ce public, on remarque une caractéristique commune : il s'agit de bibliothèques qui se veulent modernes dans leurs actions et s'inscrivent dans les enjeux actuels de la bibliothèque. Bien que les actions petite enfance soient maintenant installées depuis longtemps, elles se sont réactualisées sous l'impulsion des actions d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) dans les années 90 puis à la fin des années 2010⁷⁹. Cet enjeu éducatif que le ministère de la culture a déclaré priorité nationale a développé les partenariats entre bibliothèques et acteurs de la petite enfance. En 2017, le nouveau protocole sur l'éveil artistique et culturel du jeune enfant promulgué par les ministères de la culture et de l'enfance a relancé la politique de collaboration⁸⁰. Depuis, on observe du renouveau dans les actions, notamment à travers des actions d'éveil par la musique, le jeu ou la danse. L'enjeu de la petite enfance et la collaboration avec les professionnels est donc revenu au-devant de la scène ces dernières années, le rendant important pour les bibliothèques qui souhaitent suivre les enjeux actuels.

Ainsi, lorsque l'on observe les bibliothèques qui proposent des actions petite enfance sans que ce soit la politique principale, on peut voir qu'elles sont par ailleurs engagées dans le numérique, dans les actions participatives ou encore dans les projets menés en partenariats. On peut citer l'exemple des médiathèques de Meudon⁸¹, dont les caractéristiques sont présentes ci-dessous :

Ville : Meudon (92)

Équipement : Deux médiathèques (Meudon et Meudon-la-forêt)

Réseau : Ville

Site Internet : <https://media.mairie-meudon.fr/presentation-de-lequipe.aspx>

Caractéristiques :

- Actions participatives à travers des échanges de savoirs et du troc
- Mise en valeur des dispositifs d'accessibilité aux publics en situation de handicap
- Beaucoup de partenariats et appels à des intervenants, notamment envers le public jeunesse

Les actions participatives et tous les projets en menés en partenariat sont des signes de cette volonté de répondre aux enjeux actuels. Dans ce cadre, les médiathèques présentent des actions de lecture et

⁷⁹ Colin Sidre, *op. cit.*, p.10-12

⁸⁰ *Ibid*, p.20-21

⁸¹ Annexe XIX

d'éveil musical pour les familles. Elles proposent également de collaborer avec les crèches et travaillent en partenariat avec le RAM et le RAP de la ville.

On pourrait aussi citer l'exemple de Fontenay-sous-Bois et la médiathèque Louis Aragon⁸² dans le Val-de-Marne. Elle aussi portée sur les actions qui répondent aux enjeux contemporains, elle propose des séances à destination des parents et des professionnels et les met particulièrement en valeur sur son site Internet. Ces exemples montrent que ces actions sont dans l'air du temps et pratiquées par les bibliothèques même si leur politique n'est pas spécifiquement portée sur le public jeunesse ou petite enfance, au contraire des actions en direction des adolescents. On peut cependant remarquer que ces bibliothèques mettent moins en avant les enjeux de la lecture pour la petite enfance, et qu'elles ont moins de diversité dans leurs actions. Dans les présents exemples, l'une ne collabore en profondeur qu'avec les assistantes maternelles, et l'autre ne propose qu'une séance de lecture commune aux parents et professionnels.

II. DES ACTIONS PETITE ENFANCE DONT LES OBJECTIFS DÉPASSENT LE PUBLIC DES TOUT-PETITS

Derrière le choix politique des bibliothèques, soutenu par les différentes collectivités et tutelles, existent des objectifs sociaux et culturels qui dépassent les tout-petits et concernent leurs accompagnateurs. Il y a d'abord l'objectif de toucher un plus grand nombre de familles, notamment celles qui sont considérées comme éloignées de la culture. Le second est de répondre à certaines attentes de parents inquiets, en demande d'accompagnement pour eux ou leurs enfants. Enfin, il s'agit de rapprocher les professionnels de la petite enfance de la bibliothèque, qu'ils fréquentent peu.

A. Toucher les familles éloignées de la culture

Amener à la bibliothèque les familles éloignées de la culture est un des objectifs que se sont fixés les bibliothécaires en lançant des actions pour les plus jeunes enfants. Il ne s'agit pas seulement de faire venir les tout-petits pour les familiariser au livre. L'objectif global des actions petite enfance est d'attirer les familles : enfants, parents, voire grands-parents. Les actions menées avec les professionnels de la petite enfance permettent, quant à elles, de toucher des enfants dont les parents ne viennent pas à la bibliothèque dans l'espoir de faire venir toute la famille par la suite.

1. Faire venir les familles par le biais des actions petite enfance

La famille est un enjeu important pour les bibliothécaires jeunesse. C'est pourquoi la familiarisation au livre et la lecture aux tout-petits ne sont pas les seuls objectifs des actions menées en direction de la

⁸² Annexe XIV

petite enfance. L'autre objectif est de faire venir les familles à la bibliothèque. Comme on l'a vu dans le chapitre précédent, la bibliothèque se donne pour mission de tenter de réduire les inégalités et « [d']assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires »⁸³.

Ainsi, l'importance du public familial a été abordée à plusieurs reprises par les bibliothécaires au cours des entretiens. L'une des bibliothèques, petite bibliothèque de quartier au sein d'un large réseau, a d'ailleurs fait du public familial sa cible principale. Les actions petite enfance ont été pensées en ce sens, comme l'explique la bibliothécaire interrogée dans les deux extraits suivants. Dans le premier, elle me dit que la bibliothèque a souhaité s'occuper des publics moins encadrés, c'est-à-dire la cellule familiale et les professionnels plus isolés, qui sont en l'occurrence les assistantes maternelles et auxiliaires parentales :

« Du coup, on a visé la famille, la cellule familiale, pour les tout-petits 0-3 ans, et les professionnels "isolés", donc les assistantes maternelles mais pas que, parce qu'à l'époque il y avait un nouveau métier qui était les auxiliaires parentales, les nounous à domicile, qu'on a vu arriver dès le début à la bibliothèque avec les informations qu'elles n'étaient pas formées et tous les abus qu'il pouvait y avoir au sein des familles, avec quelques livres qui étaient sortis autour de ça. Donc, voilà comment on a réfléchi au départ. Et après, il y a eu différentes réponses pour différents publics. »

Entretien du 22/01/21

Ce contexte explique l'investissement de la bibliothèque auprès des PMI, dont les actions médico-sociales permettent aux jeunes parents, notamment les plus isolés, d'être accompagnés, et aux enfants d'être protégés par les soins prodigués et par l'encadrement des nourrices. La bibliothèque a mené des actions pour les familles qui fréquentent ces PMI. Ces dernières ont favorisé le lien des familles isolées avec les bibliothèques, dans lesquelles elles ne se rendaient pas, en mettant en place des rencontres à la bibliothèque. Cette coopération entre PMI et bibliothèque a permis, selon la bibliothécaire de faire venir des familles qui ne seraient pas venues autrement :

« Les PMI ont fait le choix de cibler les familles qui étaient plutôt isolées pour une raison ou une autre. Et du coup, ces groupes de rencontres, ça permet d'une part à des parents de se rencontrer, de venir avec leur enfant à la bibliothèque -on les a vus, il y a plein de familles qui ont mis les pieds pour la première fois à la bibliothèque avec les PMI, qui ensuite sont revenues, soit en se donnant rendez-vous avec une autre famille pour le petit goûter et passer un moment à la bibliothèque, et des familles que l'on voit encore après des années et des années. »

Entretien du 22/01/21

⁸³ Conseil supérieur des bibliothèques. *Charte des bibliothèques*. 1991, p. 1 [En ligne]

On voit à travers cet exemple que les actions petite enfance sont très liées à la famille. C'est la principale raison d'être des partenariats avec les établissements médico-sociaux : ils sont le meilleur lien avec les familles qui ne fréquentent pas les bibliothèques. Ces actions petite enfance centrées autour de lectures familiales permettent de faire venir un public qui ne fréquente pas la bibliothèque et faciliter son accès aux familles qui ne se sentiraient peut-être pas légitimes ou qui ne connaîtraient pas l'étendue de son offre et de ses services.

2. Faire venir les familles par le biais des professionnels qui gardent les enfants

On a vu que les actions petite enfance organisées de pair avec les établissements médico-sociaux étaient un moyen pour les bibliothécaires de faire venir les familles qu'ils ne rencontrent pas habituellement. Il existe cependant un autre moyen, moins direct, qui est de faire venir les enfants avec les professionnels qui les gardent. En effet, si les actions menées avec les crèches, RAM et autres structures d'accueil sont des moyens de favoriser l'accès au livre pour le tout-petit, ils sont aussi le moyen de favoriser sa venue avec ses parents.

Les bibliothécaires interrogées ont beaucoup évoqué les familles et des parents, même lorsqu'elles parlaient des actions en direction des professionnels de la petite enfance. En effet, faire venir les enfants avec leurs familles une fois qu'ils ont été familiarisés au lieu avec leur assistante maternelle ou structure de garde est un objectif des bibliothécaires. L'une des enquêtées anime les séances avec les assistantes maternelles dans une bibliothèque dont le réseau a mis en place un important projet petite enfance, incluant l'accueil des assistantes maternelles. Quand je lui demande quels sont, selon elle, les objectifs de cette action, elle cite, outre les objectifs propres à la petite enfance et aux professionnels, celui de faire venir les parents :

« À travers les assistantes maternelles, on peut aussi toucher les parents. Les parents, ils vont voir que leurs enfants, ils lisent, ils apprennent que l'enfant est allé à la bibliothèque, donc ils peuvent décider de revenir. »

Entretien du 26/02/21

« Toucher les parents » est donc un objectif en soi. Les bibliothécaires espèrent que les parents, en entendant ce que font les enfants à la bibliothèque, auront envie de les y accompagner. Cela arrive d'ailleurs fréquemment. Plusieurs bibliothécaires ont raconté avoir revu les enfants avec leurs parents, qui n'étaient jamais venus avant. L'anecdote qui suit est racontée par la responsable du projet petite enfance présenté précédemment, qui anime elle aussi des séances avec les assistantes maternelles dans une autre bibliothèque. En parlant du rôle des parents, elle évoque le fait que, si les parents peuvent pousser les assistantes maternelles à se rendre à la bibliothèque, ils peuvent y être poussés eux-mêmes par les enfants qui souhaitent y retourner :

« Ils font la proposition aux assistantes maternelles, mais l'inverse est vrai aussi. C'est-à-dire que les assistantes maternelles, elles emmènent les enfants à la bibliothèque, et après les enfants, ils disent "Oh ! On va à la bibliothèque !" [rires]. On a -je vous dirai pas qui, parce que je sais pas si j'ai le droit- un acteur célèbre à la bibliothèque. Et son enfant vient à la bibliothèque avec son assistante maternelle. Et elle est venue comme ça. Et le petit, il est très mignon, il adore venir. Et l'autre fois, je le rencontre avec son petit garçon. Et, alors qu'il est très connu, il me dit "Ah, mais c'est vous ? Je n'arrête pas d'entendre parler de vous !" [rires]. Et voilà, du coup ça fait ces allers-retours. [...] Il y a des gens qui ont pas forcément l'occasion de venir, et par les enfants, ont vent de ce qui se passe à la bibliothèque. »

Entretien du 22/12/20

Cet exemple montre que ce résultat satisfait les bibliothécaires. L'un de leurs objectifs est rempli lorsque les enfants reviennent avec leurs parents. C'est aussi l'occasion de voir que les parents qui ne viennent pas ne sont pas seulement les personnes qui sont éloignées du lieu et ne souhaitent pas s'y rendre. Ce sont aussi des parents qui n'en font pas une priorité par manque de temps, mais souhaitent tout de même que leurs enfants en bénéficient. Dans tous les cas, il semble que les actions menées avec les nourrices contribuent à faire venir les familles, ce qui est l'un des objectifs des bibliothécaires.

B. Répondre aux attentes des parents

Les familles dans leur ensemble sont donc le public visé par les actions petite enfance, dont l'un des objectifs est de les faire venir à la bibliothèque. Néanmoins, les objectifs des actions sont aussi influencés par les parents présents à la bibliothèque, qui ont des attentes vis-à-vis de l'institution, auxquelles cette dernière souhaite répondre. Il s'agit d'abord, à travers les actions destinées aux parents, de les accompagner et de les rassurer par rapport aux inquiétudes qu'ils peuvent avoir. Ensuite, il s'agit, à travers les actions menées avec les modes de garde, d'assurer la vie culturelle voulue par certains parents pour leurs enfants.

1. Des parents inquiets à rassurer et accompagner

Les bibliothécaires ont à cœur de rassurer les jeunes parents inquiets en les accompagnant à l'aide du livre. Les termes « accompagner » ou « rassurer » ont été employés à des nombreuses reprises par les bibliothécaires interrogées en parlant des parents. Les actions petite enfance, et tout simplement le contact avec le public, sont donc un moyen pour les bibliothécaires de conseiller, d'écouter, de faire de la médiation. L'accompagnement concerne la lecture aux enfants, mais il peut aussi être élargi à d'autres questions concernant l'enfant et la parentalité.

La bibliothécaire qui a développé le plus sur ce sujet est une ancienne éducatrice de jeunes enfants. Ce parcours l'a formé à l'accompagnement du parent et à la pédagogie. Ainsi, elle prend cet aspect du métier très à cœur. Quand je lui demande quelles différences elle voit entre la relation entretenue avec

les professionnels de la petite enfance et avec les parents, elle répond que le parent a davantage besoin d'être rassuré :

« Oui la relation va être différente, parce que le parent demande souvent à être rassuré. Le professionnel, dans la plupart des cas, a déjà en fait... n'a pas besoin d'être rassuré de la même façon. Le parent va vouloir être rassuré sur comment choisir le livre, "je sais pas choisir tout seul, est-ce que vous pouvez me conseiller, comment je vais faire". »

Entretien du 06/11/20

Cet extrait montre que le bibliothécaire a une position de référent pour le parent. Les craintes des parents évoquées par les bibliothécaires interrogées sont de ne pas lire un contenu adapté à l'âge des enfants ou de ne pas lire de la bonne façon. Une autre bibliothécaire me dit ainsi que les parents ont tendance à poser plus de questions que les professionnels.

Or, cette position de référent se déplace parfois vers des questions qui concernent toujours l'enfant, mais plus la lecture. Cet aspect est justement développé par la bibliothécaire précédemment citée. Pour elle, le livre est une passerelle vers d'autres sujets. Certains parents recherchent des réponses dans la lecture et le bibliothécaire est aussi là pour les guider :

« Parce que mine de rien la lecture dévoile des choses, et on peut arriver sur d'autres sujets, sur des sujets qui vont concerner l'enfant, sur des peurs. Euh... Une chose qui arrive beaucoup, je donne un exemple, parce que c'est demandé systématiquement en médiathèque, c'est les livres sur ce qu'on appelle la propreté. [...] Là, il faut connaître. Moi je trouve que quand on travaille en bibliothèque, il y a des sujets, il faut se renseigner avant, quitte à en parler justement à des professionnels de la petite enfance, pour savoir comment les accompagner, comment les rassurer, parce qu'ils sont souvent en panique. »

Entretien du 06/11/20

On voit dans cet extrait que l'expérience en tant qu'éducatrice pousse cette bibliothécaire à accompagner le parent sur des sujets autres que la lecture. Tout bibliothécaire ne s'investira pas autant parce qu'il ne saura pas forcément répondre à ces inquiétudes. On retrouve cependant le rôle de médiateur de l'information que possède le bibliothécaire. Il peut apporter des réponses en fournissant aux parents les bonnes ressources. Ainsi, l'accompagnement se fait autant sur le livre et la lecture que sur l'accès aux informations utiles aux jeunes parents.

2. Des parents qui craignent le manque de vie culturelle dans certains modes de garde

Les attentes du parent s'étendent également aux moments où il n'est pas avec son enfant. En plus d'être accompagnés lorsqu'ils sont à la bibliothèque, certains parents souhaitent que leur enfant bénéficie des services de la bibliothèque, et plus globalement d'une vie culturelle, lorsqu'ils ne sont pas

là. Selon un article de Bertrand Geay⁸⁴, les parents de classes supérieures et de classes moyennes cultivées sont les plus préoccupés par l'éveil de l'enfant dans leur choix d'un mode de garde. Ils choisissent davantage la crèche, considérée comme une garantie de la socialisation et de l'éveil de l'enfant. Les parents de ces mêmes catégories qui choisissent l'assistante maternelle considèrent que la participation aux activités d'un RAM ou d'autres institutions est très importante. Ainsi, ce sont plutôt ces parents qui souhaitent que leur enfant participe aux activités de la bibliothèque. Les bibliothécaires ont conscience de répondre à cette attente par les actions menées en direction des professionnels.

Dans une des bibliothèques où a été menée l'enquête, les bibliothécaires ont observé une pression des parents sur les nourrices concernant les activités d'éveil, et en l'occurrence, la fréquentation de la bibliothèque. Les nourrices, et notamment les auxiliaires parentales (ne disposant pas d'accueil spécifique), étaient de plus en plus nombreuses en bibliothèque sur des horaires où la fréquentation était déjà forte. C'est ce qui a mené cette bibliothèque de quartier aux actions majoritairement tournées vers la jeunesse et les familles à organiser des temps spécifiques pour les RAP après avoir mis en place ceux des RAM. L'accueil des auxiliaires parentales a ainsi été pensé en partie pour répondre à cette attente du parent :

« Le RAP c'est sur inscription et du coup ça passe par les parents. [...] Et ce sont les parents des enfants qui font les démarches d'inscription. Du coup, parfois on a des nounous qui ne sont pas du tout inscrites en RAP, qui ne s'y intéressent pas forcément elles, ou les parents ne le souhaitent pas, ou ça ne correspond pas au jour où elles travaillent. Mais on a senti des parents une certaine pression quand même sur les nounous, dans le sens où elles doivent trouver des activités à faire avec les enfants. Elles doivent venir à la bibliothèque, tous les soirs s'il le faut. »

Entretien du 22/01/21

Cette injonction à « trouver des activités » peut donc être un des facteurs de création d'actions pour les professionnels de garde. Dans une autre bibliothèque du terrain, les assistantes maternelles ont aussi demandé plus de temps d'accueil à la bibliothèque car elles ne disposaient pas de RAM au sein de la ville. L'éveil et les activités sont donc devenus un aspect important du métier et les parents y tiennent particulièrement. Cette attente des parents, et par conséquent le besoin des nourrices, entre en compte dans les choix d'actions petite enfance de la bibliothèque.

C. Faire des professionnels de la petite enfance un public de la bibliothèque

Les actions menées en direction des professionnels de la petite enfance ont quant à elles un objectif supplémentaire. Il ne s'agit pas seulement des enfants et parents, mais des professionnels eux-mêmes. L'objectif est d'amener ces professionnels à la bibliothèque pour qu'ils en deviennent public. On le verra notamment à travers les assistantes maternelles et auxiliaires parentales, sur lesquelles s'est

⁸⁴ Bertrand Geay, art. cité, p. 35-44

concentrée l'enquête. Ces professionnelles ne font pas partie du public habituel de la bibliothèque. Le premier objectif est donc de conquérir ce non-public, considéré comme éloigné. Le second objectif est de contribuer à la professionnalisation de ces métiers par la découverte et la fréquentation de la bibliothèque.

1. Conquérir un public éloigné de la bibliothèque et du livre

Beaucoup d'actions sont menées par différentes structures pour rapprocher les assistantes maternelles et auxiliaires parentales du livre. La principale raison est la conviction que le livre est important pour l'éveil et le développement du bébé, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre. Les assistantes maternelles ne faisant a priori pas partie des gros lecteurs ou du public des bibliothèques, les structures qui les encadrent lancent des projets, souvent en partenariat avec la bibliothèque municipale ou départementale. Par exemple, les RAM du Gers⁸⁵ ont mis en place avec la médiathèque du Gers un prêt de malles de livres pour les assistantes maternelles. Les bibliothèques se sont ainsi impliquées dans cet enjeu de faire venir le livre aux assistantes maternelles, ainsi que de faire venir les assistantes maternelles à la bibliothèque.

Les malles de livres de la Médiathèque Départementale du Gers.

L'objectif visé est de faire entrer le livre chez les assistantes maternelles, celles-ci fréquentant très peu les bibliothèques ou médiathèques du département.

Avec la Médiathèque départementale du Gers, le Réseau a décidé de créer 20 malles de livres constituées chacune de livres pour enfants et de supports pédagogiques pour les assistantes maternelles.

Le rôle de chaque relais est de prêter ces malles aux assistantes maternelles pour une durée de 15 jours, chaque malle restant 2 mois sur chaque relais.

Les bibliothécaires organisent également des actions en-dehors des partenariats pour attirer les assistantes maternelles à la bibliothèque. On peut citer l'exemple des bibliothèques de rue organisées à proximité des lieux fréquentés par les assistantes maternelles. L'une des bibliothèques du terrain d'enquête a pratiqué cette méthode pendant plusieurs années. La bibliothécaire en charge de la petite enfance dans le réseau auquel appartient cette bibliothèque explique que le but premier était d'amener les prestations culturelles dans les cités où résidaient les assistantes maternelles tout en espérant un mouvement inverse, c'est-à-dire voir les assistantes maternelles venir à la bibliothèque :

⁸⁵ Site des RAM du Gers, page projets : <<https://www.ram-du-gers.fr/projets-du-r%C3%A9seau/>>, consulté le 05/06/2021

« Du coup, ces lieux-là sont vraiment des lieux où l'on rencontre, et la plupart des assistantes maternelles avec qui on a ancré un travail sur la longueur sont des assistantes maternelles que l'on a rencontrées lors des bibliothèques de rue. Donc ça, c'était super intéressant puisque... on allait tous les mardis entre 17h et 19h dans une cité, au pied d'une cité, et on était 2 ou 3 collègues. On arrivait avec un caddy, on avait un petit local où on stockait les livres et le caddy. Et voilà, les gens ils venaient comme on était au pied des immeubles, ils voyaient la proposition. Et euh... souvent les assistantes maternelles elles se retrouvent dans des endroits comme ça, quand elles sont ensemble dans les cités, quand elles sont plusieurs. Et là c'était un lieu de rendez-vous parce qu'il y avait proposition culturelle. C'est vrai que, quand on a arrêté la bibliothèque de rue, ça leur a permis... Du coup, on les a invitées à venir à la bibliothèque à côté, et ça a permis vraiment cet aller-retour. Donc, moi je suis assez convaincue qu'en fait, il faut les deux. Il faut à la fois être dehors, aux endroits où elles sont, les assistantes maternelles, et à la fois quand même leur faire cette proposition de venir à la bibliothèque. »

Entretien du 22/12/20

Pour cette bibliothécaire, les deux mouvements sont complémentaires : faire venir la bibliothèque aux assistantes maternelles et les assistantes maternelles à la bibliothèque. Ils remplissent l'objectif qui est de faire des propositions culturelles à un public qui ne va pas habituellement à la rencontre des institutions culturelles. Ces actions avec ou sans partenariat ont donc l'objectif de conquérir ce public, non seulement pour les enfants mais aussi pour lui-même.

2. Accompagner la professionnalisation par la fréquentation de la bibliothèque

Si les bibliothécaires cherchent à faire venir les assistantes maternelles et auxiliaires parentales en bibliothèques, c'est aussi parce qu'ils pensent pouvoir contribuer à leur professionnalisation. Ces métiers ne requièrent pas une très longue formation pour débiter. Cependant, ils regroupent beaucoup de sujets dont les savoirs et pratiques évoluent vite, notamment concernant la sécurité et les soins apportés à l'enfant. Ces métiers demandent donc une formation continue tout au long de la carrière. C'est d'ailleurs un point sur lequel l'assistante maternelle rencontrée pour l'enquête a beaucoup insisté.

Du fait de leur courte formation, certaines assistantes maternelles sont en demande de plus de formation sur des sujets peu abordés dans leur formation initiale. Selon des entretiens exploratoires menés dans le Val d'Oise⁸⁶ au sujet de la formation des assistantes maternelles, ces dernières n'ont pas toutes le même regard sur la question. Les chercheurs ont noté que les plus jeunes, nouvellement formées, ressentent davantage le besoin de se former sur des domaines comme la psychologie de l'enfant par exemple. On peut supposer que ce sont ces assistantes maternelles, comme la professionnelle très formée rencontrée en entretien, qui s'investissent dans cet accompagnement proposé par la bibliothèque.

⁸⁶ Jeanne Fagnani, Antoine Math. « Des assistantes maternelles mieux formées et plus qualifiées ». *Politiques sociales et familiales*, n°109, 2012, p. 59-73

Les assistantes maternelles qui portent un regard moins affectif sur leur métier pensent que la formation sur le soin de l'enfant suffit. Ainsi, les bibliothécaires m'ont fait part d'exemple de professionnels, et en particulier d'assistantes maternelles, très curieuses, qui posent beaucoup de question, et souhaitent apprendre.

Le sentiment de devoir répondre à un besoin concerne particulièrement le public des auxiliaires parentales, pour une raison un peu différente. Il s'agit d'une profession plus récente, et donc moins organisée que celle des assistantes maternelles. Changeant régulièrement de lieu de travail, puisqu'elles sont au domicile des parents, les auxiliaires parentales sont aussi plus facilement isolées parce qu'elles n'ont pas nécessairement leurs habitudes et connaissances dans un même quartier. C'est ce qui a poussé une bibliothèque de quartier à accueillir les auxiliaires parentales. La bibliothécaire qui s'occupe des accueils RAM et RAP pense que ce public a besoin de soutien pour se professionnaliser, et que la bibliothèque peut répondre à ce besoin :

« Alors, avec les nounous, il y a plusieurs choses. Il y aussi le fait qu'elles travaillent de façon plus isolée, et n'étaient pas forcément professionnalisées. C'était en voie de professionnalisation. Du coup, nous on s'est dit que s'il y avait bien un endroit où on pouvait être utiles, c'était bien là. Plus qu'accueillir des crèches, où la formation des professionnels est faite. Il y avait moins besoin de nous. »

Entretien du 22/01/21

Dans cet extrait, la bibliothécaire montre qu'une action naît aussi parce qu'un besoin se fait sentir. Dans le cas des actions avec les nourrices, il s'agit donc de répondre à un besoin de professionnalisation. Pour les bibliothécaires, la bibliothèque en tant que lieu de culture et sociabilisation est une réponse à ce besoin. Par conséquent, l'objectif de ces actions dépasse là-aussi la petite enfance pour concerner les professionnelles elles-mêmes.

Les actions à destination de la petite enfance sont donc le résultat de choix politiques. Elles sont d'abord le reflet de politiques publiques qui offrent des soutiens aux bibliothèques. Les opérations et projets de territoire dans lesquels s'insèrent les bibliothèques sont un moyen de construire des actions cohérentes qui impliquent tous les acteurs de la culture et de la petite enfance. Les actions culturelles qui en découlent ont des objectifs qui concernent les différents publics de la petite enfance. En effet, les tout-petits et la lecture dès le plus jeune âge ne sont pas les seuls enjeux de ces actions. Par l'accueil des parents et des professionnels, les bibliothèques comptent aussi remplir leur mission d'accès à la culture. Il s'agit d'attirer les non-publics parmi ces accompagnants, et de répondre à leurs besoins.

PARTIE 2 : UNE COLLABORATION ENTRE BIBLIOTHÉCAIRES ET ASSISTANTES MATERNELLES CONDITIONNÉE PAR LES DISPOSITIONS DES PROFESSIONNELS

Les actions menées en direction des professionnels de la petite enfance sont courantes et bien installées dans les bibliothèques. Elles sont le résultat d'un engagement des bibliothécaires dans la sensibilisation à la lecture dès la petite enfance, et de choix politiques faits par les établissements et les territoires. Pourtant, la collaboration entre les bibliothécaires et les professionnels de la petite enfance ne va pas de soi, en particulier la collaboration avec les assistantes maternelles. En effet, ces professions présentent de nombreuses divergences car elles viennent de milieux différents qui se méconnaissent. Cependant, les prédispositions de certaines assistantes maternelles favorisent un travail commun avec les bibliothécaires.

CHAPITRE 3 : Des divergences et une méconnaissance qui créent des obstacles à la collaboration

Les bibliothèques se sont engagées dans des actions à destination du public petite enfance au côté d'un réseau d'acteurs impliqués dans l'enjeu de l'accès au livre dès le plus jeune âge. Les bibliothécaires incluent les professionnels de la petite enfance dans leurs actions, par des accueils et des partenariats, afin de les introduire au réseau formé par A.C.C.E.S. et de faire d'eux des partenaires. Les assistantes maternelles sont accueillies dans ce cadre depuis longtemps, et ces accueils sont ancrés dans l'action culturelle des bibliothèques. Pourtant, l'idée d'une collaboration entre bibliothécaires et assistantes maternelles ne va pas de soi. En effet, ces deux professions viennent de deux domaines distincts, qui se méconnaissent et ont des visions divergentes du livre et de la lecture. Cette distance est à l'origine de tensions entre ces professions. Leurs divergences viennent d'abord de leurs cultures professionnelles, qui leur ont donné des visions différentes du livre et de son usage pour le tout-petit. Elles viennent également de la représentation que chaque profession se fait de la séance de lecture, qui crée des attentes divergentes. Enfin, des tensions peuvent partir de malentendus liés à la méconnaissance de la profession de l'autre, qui représente un obstacle lors des premières rencontres.

I. DEUX CULTURES PROFESSIONNELLES QUI N'ONT PAS LE MÊME RAPPORT AU LIVRE

Bibliothécaires et assistantes maternelles ont reçu des formations et sont soumis à certaines normes qui les inscrivent dans une culture professionnelle. Cette dernière ne leur donne pas la même vision du livre. Primordial pour les uns, secondaire pour les autres, le livre n'occupe pas la même place dans leurs professions. Leur formation leur a donné deux représentations différentes du livre et de la façon dont il doit être utilisé avec les tout-petits. Certaines idées sur la lecture, et notamment sur l'importance de la lecture pour le tout-petit, vont avec cette représentation du livre. Les deux professions ne partagent pas a priori la conviction que la lecture est importante dès la petite enfance.

A. Une inégale formation au livre qui influe sur la perception de l'objet et de son usage

La formation joue un grand rôle dans la transmission de la culture professionnelle. Les bibliothécaires, professionnels du livre, ont été formés à en faire usage et le mettre entre toutes les mains. Pour les assistantes maternelles, qui n'ont pas été formées selon ces principes, le livre a gardé une dimension symbolique facteur d'une certaine crainte.

1. Des bibliothécaires formés qui ont une expérience du livre et de son usage

Les bibliothécaires sont des professionnels qui, par leur formation initiale comme les formations suivies au cours de leur carrière, ont une expérience du livre et de la façon dont il faut l'utiliser. Ils ont été formés à gérer les collections, faire de la médiation et des actions culturelles. Anne-Marie Bertrand⁸⁷ expose l'évolution de la formation initiale, devenue particulièrement qualifiée. Les formations initiales se sont professionnalisées pour s'adapter au métier, qui a beaucoup évolué. Au fil de ce parcours, les bibliothécaires gagnent une expertise du livre et de la lecture fondée sur sa médiation et son usage, qui sert les missions de la bibliothèque.

Par conséquent, les bibliothécaires souhaitent transmettre leur goût du livre et représenter un relais entre les documents et leur public. Pour eux, le livre est central, et il est évident qu'il faille en faire quelque chose : lire, apprendre, se faire plaisir... Pour transmettre cela aux enfants, il faut leur apprendre à manipuler le livre, le mettre entre leurs mains. C'est ce qui transparait dans le discours d'une jeune bibliothécaire détentrice d'un DUT Métiers du livre quand elle parle des conseils donnés aux assistantes maternelles pendant les séances de lecture. Elle transmet l'idée que les enfants doivent avoir le livre en main sans peur de l'abîmer :

« Ça peut arriver, qu'en fin de séance, début de séance, on discute avec elles, et dans les échanges il peut y avoir des petits conseils. Voilà. C'est notamment là-dessus, sur le fait de pas hésiter à mettre le livre dans les mains des enfants. Par exemple, c'est tout bête, mais on suggère de passer à des livres cartonnés parce que c'est plus facile dans un premier temps, ils sont plus solides, ensuite aller vers du livre papier. Voilà. »

Entretien du 26/02/2021

Dans l'expression « c'est tout bête », on sent cette culture du livre qui est évidente pour elle, alors qu'elle doit être transmise aux assistantes maternelles. La bibliothécaire considère que le livre est bon dès le plus jeune âge, que les tout-petits doivent l'avoir entre leurs mains et le manipuler. Il s'agit de certitudes gagnées au cours des formations suivies avant et pendant la carrière, soutenues par une expérience et une socialisation professionnelle. Ces éléments constituent la culture du livre chez les bibliothécaires.

2. Des assistantes maternelles initialement peu formées au livre qui manifestent une réserve

Contrairement aux bibliothécaires, les assistantes maternelles sont très peu formées au livre en apprenant le métier. Il s'agit d'abord d'une formation technique, qui donne un niveau de diplôme moins élevé et moins de connaissances académiques par rapport au bibliothécaire. Elles ont l'obligation d'obtenir un agrément par le biais d'une formation qui permet d'acquérir des compétences précises.

⁸⁷ Anne-Marie Bertrand. « La formation des bibliothécaires. Forcément continue ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n°5, p. 5-8

Elles peuvent se passer de la formation si elles ont déjà obtenu un diplôme, tel qu'un diplôme d'État d'auxiliaire de puéricultrice, un CAP petite enfance ou un diplôme de niveau III en petite enfance, mais celui-ci n'est pas obligatoire⁸⁸. Or, les diplômes sont de plus en plus fréquents, comme le note Christelle Avril⁸⁹ en s'appuyant sur les chiffres des enquêtes de l'INSEE : 59% des assistantes maternelles étaient diplômées en 2003, contre 71% en 2010. Elles ont donc des compétences techniques qui font d'elles des professionnelles de la petite enfance.

Cette formation prend en compte l'éveil et la pédagogie. Elles ont donc connaissance du livre comme outil pédagogique, mais n'ont pas toutes les connaissances du bibliothécaire sur le livre ou la littérature jeunesse. Lors des entretiens, plusieurs bibliothécaires ont témoigné d'une inégalité de formation au livre parmi les professions de la petite enfance, et parmi les assistantes maternelles. Elles reconnaissent aux assistantes maternelles une formation au livre plus importante que celles d'autres professions de la petite enfance, mais qui n'est pas reçue de la même façon par toutes. Parmi ces bibliothécaires se trouve une ancienne éducatrice de jeunes enfants qui propose des formations à des professionnels de la petite enfance. Quand je l'interroge sur la façon dont les assistantes maternelles sont formées au livre, elle me donne les informations suivantes, comparant leur formation à celle des auxiliaires parentales :

« Alors, tout dépend, il y a plusieurs façons pour elles, je pense, d'arriver au livre. Elles ont déjà une formation professionnelle, par rapport aux assistantes parentales, qui est déjà bien plus développée à la base. Avant d'être assistantes maternelles, elles ont une formation, alors si je ne dis pas de bêtise, ça doit être 60 heures de formation. Généralement, il y a toujours une partie, par rapport à la pédagogie, il y a une partie sur le livre. »

Entretien du 06/11/2020

Cette comparaison fréquente de la formation des assistantes maternelles à celles des auxiliaires parentales, auxiliaires de crèche ou éducateurs témoigne d'une place particulière de ces professionnelles dans les actions de la bibliothèque. Elles sont inégalement formées au livre parce que certaines s'y intéressent plus que d'autres et décident d'approfondir.

Chez les assistantes maternelles qui manquent de formation par rapport au livre, on observe une certaine réserve. Elles gardent une vision « sacrée » du livre dans le sens où elles craignent qu'il ne soit abîmé, déchiré. Elles n'osent donc pas laisser les enfants toucher les livres. Il s'agit donc d'une opposition complète à la vision du bibliothécaire, comme l'explique la bibliothécaire citée précédemment. Elle dit qu'elle doit expliquer aux assistantes maternelles qu'il faut laisser l'enfant manipuler le livre pour qu'il apprenne, que ce n'est pas grave s'il déchire :

⁸⁸ Lucie Guchet, *op. cit.*

⁸⁹ Christelle Avril. « Ressources et lignes de clivage parmi les aides à domicile. Spécifier une position sociale : quelles opérations de recherche ? », art. cité

« Je les laisse manipuler les livres. Ça aussi ! Travail auprès des professionnels et des parents, laisser manipuler les livres ! Ils déchirent, c'est pas grave. Je leur explique, au niveau moteur, ça c'est des choses à savoir quand on travaille avec des enfants, c'est qu'un enfant, quand il va regarder un livre, au niveau de sa motricité et de sa notion de l'espace, c'est complexe. Comprendre que c'est un tout, ça prend du temps. Donc un enfant qui va regarder un livre, il va poser sa main sur le livre, et il va vouloir tourner la page en même temps, et là on entend "crrrr". Il a pas fait exprès. »

Entretien du 06/11/2020

Plusieurs situations comme celle-ci m'ont été rapportées par les bibliothécaires interrogées. Les assistantes maternelles n'ont pas l'habitude de se servir des livres avec les enfants, craignant qu'ils les abîment. Les bibliothécaires travaillent donc sur ces craintes en leur apportant leur expérience et leur connaissance du livre.

B. Différents degrés de conviction quant à l'importance du livre pour les tout-petits

Les bibliothécaires étant formés et impliqués dans l'enjeu de la lecture dès le plus jeune âge, ils sont souvent plus convaincus par son importance que les assistantes maternelles qui se présentent à la bibliothèque, ce qui peut compliquer la coopération. Les bibliothécaires ont des opinions à ce sujet et n'hésitent pas à les affirmer. A l'inverse, les assistantes maternelles n'ont pas connaissance de cet enjeu, ce qui fait qu'elles peuvent ne pas le comprendre et ne pas s'en emparer.

1. Des bibliothécaires convaincus qui ont de fortes opinions sur cet enjeu

Les bibliothécaires qui travaillent pour le public petite enfance sont convaincus de l'importance d'introduire le livre dès le plus jeune âge, et ont tous leurs opinions sur la meilleure façon de procéder. Toutes les bibliothécaires interrogées pendant l'enquête ont manifesté beaucoup d'enthousiasme en parlant de cet enjeu qui leur tient à cœur. L'une d'elles, particulièrement impliquée puisqu'elle forme elle-même des professionnels de la petite enfance, est responsable de l'accueil des assistantes maternelles dans une médiathèque depuis dix ans. Elle défend cet enjeu en ces termes :

« Je trouve que c'est passionnant, et je veux vraiment me battre pour qu'on fasse vraiment de la lecture pour les tout-petits, tout-petits, tout-petits. Et la lecture des bébés, c'est primordial. »

Entretien du 06/11/2020

Les termes employés sont particulièrement forts, et on voit à quel point le sujet passionne cette bibliothécaire. Or, cette passion fait naître des convictions fortes sur les méthodes à employer, sur les bonnes pratiques. Elles naissent notamment des associations abordées en première partie, puisque beaucoup de bibliothécaires qui travaillent en petite enfance sont aussi formés par les associations

comme A.C.C.E.S. Cécile Benoist⁹⁰ parle à propos de certains bibliothécaires d'une « position engagée ». Elle cite l'exemple de bibliothécaires qui refusent de présenter des livres en tissus ou en plastique aux enfants, car ils préfèrent les familiariser avec de « vrais livres ». L'initiation au livre s'accompagne ainsi d'opinions sur le livre comme sur les pratiques de lecture.

Les bibliothécaires que j'ai rencontrés ont en effet des opinions tranchées sur la façon de lire aux enfants. Une bibliothécaire, qui a été formée à ces questions avant de devenir bibliothécaire, et est aujourd'hui responsable d'un projet petite enfance, m'a fait part de ses opinions sur les intérêts de la lecture individuelle par rapport à la lecture collective :

« Mais après, pour tenir le livre quand il n'a pas encore la préhension, quand il peut prendre le livre dans ses mains, il faut lui montrer comment on tourne les pages etc. Mais ça, ça prend du temps, et tout le monde n'est pas pareil. Du coup, ça ne peut passer que par la lecture individuelle. Après, bizarrement quand il a eu accès à tout ça, quand il a déjà eu son rapport au livre, ses histoires préférées et tout, il peut découvrir en collectif, mais d'abord on passe par cette étape-là. »

Entretien du 22/12/2020

Ce sont des questions spécifiques dont elles sont spécialistes, contrairement à leurs publics. Les choix entre lecture individuelle et collective, ou livre carton contre livre en tissu, ne font pas partie des préoccupations des assistantes maternelles. Les convictions et la connaissance du sujet placent donc les bibliothécaires comme référents, et ils souhaitent transmettre et défendre leur position pour que les publics puissent s'en emparer.

2. Des assistantes maternelles qui ne s'emparent pas de cet enjeu

Les assistantes maternelles qui viennent aux séances sont plus ou moins convaincues par l'intérêt de la lecture pour les bébés. Or, le manque de conviction de certaines peut couper court à la collaboration avec les bibliothécaires, car elles ne souhaitent pas s'emparer de cet enjeu. C'est notamment ce que m'ont exprimé les bibliothécaires travaillant pour des dispositifs ouverts à toutes les assistantes maternelles, qu'elles soient inscrites au RAM ou non. En effet, si elles viennent simplement par curiosité et non sur inscription, les assistantes maternelles voient parfois leurs attentes déçues.

La bibliothécaire responsable du projet petite enfance pour un réseau de la banlieue parisienne m'a donné des exemples de situations où les assistantes maternelles n'ont pas voulu poursuivre ces séances :

« Moi : Et vous avez eu, au contraire, des personnes avec qui ça n'a pas marché, où il y a eu des résistances ?

⁹⁰ Cécile Benoist, *op. cit.*, p. 117-118

Enquêtée : Mais oui, bien sûr. Il y en a qui comprennent pas, en fait, qui ne s'emparent pas. Mais c'est pas grave. Des fois, on les revoit plus tard. »

Entretien du 22/12/2020

Elle revient plus tard sur le décalage qu'il peut y avoir entre la façon de faire des bibliothécaires qui souhaitent transmettre l'importance de la lecture et des assistantes maternelles qui ne savent pas trop à quoi s'attendre, créant de l'incompréhension :

« Il y a cette envie de se référer à quelqu'un pour la lecture, surtout quand on est mal à l'aise avec le livre. Or, la proposition individuelle là, nous on lit des livres comme ça, à l'enfant, on a quand même un cadre qui est très défini, et en même temps qui est très libre, donc des fois ça peut être un peu flou. Ça, ça suppose vraiment d'être dans l'échange, d'avoir un temps, cinq minutes, pour expliquer pourquoi on fait comme ça. Et on est obligé de le prendre, sinon... c'est comme les parents, ils comprennent pas forcément pourquoi c'est comme ça. »

Entretien du 22/12/2020

Pour cette bibliothécaire, certaines assistantes maternelles ne s'emparent pas de cet enjeu parce qu'elles ne le comprennent pas. Pour celles qui choisissent de continuer mais restent réticentes, il faut donc faire preuve de patience et expliquer les méthodes. Les autres bibliothécaires ont également donné des exemples de situations où les divergences dans la vision de la lecture empêchent la coopération. Cette divergence vient en partie de ce décalage entre les fortes convictions des bibliothécaires et l'incompréhension des assistantes maternelles qui se trouvent à l'origine en-dehors de cet enjeu.

II. DIFFÉRENTES REPRÉSENTATIONS DE LA SÉANCE DE LECTURE QUI DONNENT DES ATTENTES DIVERGENTES

La divergence du rapport au livre s'accompagne de différentes représentations de ce qu'est la séance de lecture avec des tout-petits. Ces représentations s'accompagnent d'attentes qui ne sont pas nécessairement partagées par les bibliothécaires et les assistantes maternelles. Les séances ont d'abord différentes fonctions aux yeux de chaque profession. Ensuite, ce sont l'enfant et son comportement pendant une séance qui sont vus différemment, ce qui influence l'attitude de chaque professionnel pendant la lecture.

A. Différentes fonctions de la séance pour chaque profession

La séance de lecture a d'abord une fonction différente pour les bibliothécaires et les assistantes maternelles. Pour les premiers, il s'agit d'un temps de travail en compagnie d'autres professionnels.

Pour les secondes, il s'agit avant tout d'une animation qui permet de voir des collègues et d'autres enfants, un moment de sociabilité.

1. Des bibliothécaires en attente d'un certain professionnalisme

Les attentes des bibliothécaires peuvent diverger selon leur vision personnelle de la séance de lecture. Cependant, il s'agit pour eux d'un temps entre professionnels. Ils sont donc en attente d'une attitude professionnelle de la part des assistantes maternelles. S'ils souhaitent que ce moment soit agréable pour chacun, ils attendent tout de même de l'écoute et de l'implication. Ainsi, des assistantes maternelles dont le comportement ne correspond pas à cette attente peuvent recevoir une remarque de la part du bibliothécaire. Cécile Benoist⁹¹, dans son observation des heures du conte, a été témoin de recadrages par les bibliothécaires qui rappellent aux assistantes maternelles qu'elles sont là pour les enfants et pour la lecture.

Une bibliothécaire qui mène des séances avec des assistantes maternelles, et quelques fois avec des auxiliaires de crèche, me fait part des attentes qu'elle a envers les groupes de professionnels qu'elle accueille. Elle illustre son propos en me faisant part d'une séance avec une crèche où les accompagnantes n'ont pas beaucoup participé et se sont montrées stoïques. Elle leur a fait part de son étonnement et les a rappelées à l'ordre.

« Les enfants vous regardaient mais vous n'étiez pas réactives du tout. - Ah oui, mais quand on vient ici, on se repose". Là, j'ai dit "Je ne suis pas d'accord, vous êtes des professionnelles de la petite-enfance, donc j'attends des attitudes de professionnelles petite-enfance. Vous êtes là pour participer avec les enfants, c'est sûr que vous n'allez pas mener la séance, mais vous êtes là pour être avec les enfants, et là, vous n'étiez pas là." Donc, moi, ça m'a scotché. Mais a priori, j'étais tombée sur le groupe là, c'est pas tout le temps comme ça, et là il y avait un groupe qui s'était vraiment posé. Et on a le droit d'avoir des attentes par rapport aux professionnels. »

Entretien du 06/11/2020

On voit à travers cet extrait que les attentes envers les professionnels sont en lien avec ce que la bibliothécaire souhaite transmettre aux enfants. Pour qu'ils puissent bénéficier au mieux de la lecture, elle souhaite que les professionnelles y mettent du leur. La lecture collective repose à ses yeux sur l'implication et les réactions des adultes comme des enfants. Les bibliothécaires attendent donc des assistantes maternelles qu'elles se comportent comme les professionnelles qu'elles sont, qu'elles s'impliquent dans la lecture autant qu'elles s'impliquent dans les autres aspects de leur métier.

⁹¹Ibid, p. 111-117

2. Des assistantes maternelles en recherche d'une animation

Pour les assistantes maternelles qui n'ont jamais été formées ou impliquées dans cet enjeu de lecture, les attentes sont ailleurs. Elles sont plutôt là pour assister à une activité dans un moment de sociabilité dont elles et les enfants pourront profiter. À moins qu'elles aient personnellement un grand intérêt pour la lecture, les séances à la bibliothèque sont avant tout vues comme des ateliers où elles peuvent se rendre, au même titre qu'une séance de jeux. En effet, le métier peut se montrer solitaire si les assistantes maternelles ne se rendent pas aux événements et activités organisés par le RAM ou la PMI. Ces derniers sont une façon d'occuper la journée, de stimuler les enfants, et de rencontrer d'autres personnes.

Pour l'assistante maternelle que j'ai pu rencontrer, le métier n'est pas solitaire si l'on fait l'effort de s'impliquer dans ce que propose le RAM ou la PMI et d'aller à la rencontre de ses collègues. Elle alterne donc les activités pour la sortie du matin, et place la bibliothèque au même rang que toutes les activités du RAM et de la PMI :

« Soit on fait une balade, soit on va au parc. Ça dépend. Il y a les médiathèques, aussi [...], il y a deux fois les ateliers jeux au RAM, voilà. Alors c'est beaucoup de choses, on a la puéricultrice, on a l'éducatrice, on est accompagnées et tout, et les enfants, ils trouvent d'autres enfants. On fait ça, des fois tout va bien, on a deux ateliers par semaine. Et des fois, moi j'alterne. Parce que j'ai toujours des liens avec la PMI. Et la PMI elle organise des accueils assistantes maternelles. »

Entretien du 05/03/2021

Si les assistantes maternelles peuvent avoir d'autres attentes, celle-ci est donc commune à la majorité d'entre elles. La bibliothèque est une sortie et un moment de sociabilité, au même titre qu'une activité jeux ou une balade au parc. Cela explique pourquoi certaines ne s'impliquent pas complètement et préfèrent discuter entre elles, la bibliothèque pouvant avoir une fonction de lieu de retrouvailles. Plusieurs bibliothécaires interrogées partagent cette vision. Elles pensent que, pour les premières venues au moins, ces séances sont un moment de sociabilité. Cette idée est bien résumée par la responsable d'un projet petite enfance au sein d'un grand réseau qui accueille les assistantes maternelles :

« [Pour les assistantes maternelles], la bibliothèque est avant tout un lieu de retrouvailles, et un lieu où elles vont lire aux enfants, mais surtout elles ne se retrouvent pas toutes seules. Donc, elles vont plus profiter du moment à la bibliothèque, et moins être dans une attente. Je dirais ça comme ça. »

Entretien du 22/12/2020

Les assistantes maternelles semblent donc avoir des attentes plus liées à la distraction et la sociabilité que la lecture. Si l'intérêt pour l'enfant est bien entendu en compte, l'éveil de l'enfant étant un des devoirs du métier, ce n'est pas la lecture elle-même qui est prise en compte. Elles ne viennent pas nécessairement dans le but de devenir des collaboratrices du bibliothécaire ou de recevoir une formation.

B. Différents regards sur le comportement de l'enfant pendant la lecture

Si bibliothécaires et assistantes maternelles portent un regard différent sur ce qu'ils doivent faire et attendre de la séance, il en va de même pour la façon dont doit se comporter l'enfant, et ce que la lecture devrait lui apporter. Les assistantes maternelles voient la bibliothèque comme un endroit calme et sérieux, auquel l'attitude des enfants doit correspondre pendant la lecture. Les bibliothécaires, quant à elles, ont une expérience du bébé « lecteur », et pensent qu'il faut s'adapter à lui et à ses besoins sans le restreindre.

1. Des assistantes maternelles qui pensent devoir maintenir l'enfant sage et calme

Les assistantes maternelles qui n'ont pas été formées à la lecture aux tout-petits ont une fausse image de ce qui est attendu des enfants. Pour elles, la séance de lecture en bibliothèque doit être un moment calme, à l'image du lieu. Elles cherchent donc à conformer l'enfant au comportement qu'elles pensent être juste en l'encourageant à se tenir tranquille et silencieux. Cela va à l'encontre de la vision des bibliothécaires, comme le montre l'extrait d'entretien suivant. La bibliothécaire, qui travaille avec des assistantes maternelles plus formées que dans le cas précédent, et qui s'occupe des formations à la lecture pour les assistantes maternelles de la ville, me fait part de cette opposition d'opinions :

« Une chose importante aussi, c'est que les enfants peuvent bouger quand on fait la lecture. Et ce qui m'a amenée de plus en plus à travailler là-dessus, c'est que, quand je faisais mes formations auprès des professionnelles petite-enfance, elles me disaient "Oui, mais c'est un temps calme". Et à force d'entendre parler de temps calme, de temps calme, j'ai fini par leur dire "Mais c'est quoi, un temps calme ?". [Pause] - Les enfants sont assis, ils bougent pas." Je dis "ça, oui, je le voyais il y a trente ans, moi, mais maintenant on oublie. On va les laisser bouger, on va accepter ce mouvement" [...] »

Entretien du 06/11/2020

Les assistantes maternelles n'étant pas des professionnelles de la question de la lecture pour les tout-petits, elles n'ont donc pas une vision aussi précise que les bibliothécaires de la façon dont se mène une séance de lecture, et ce qu'a tendance à faire l'enfant, ou ce qui est bon pour lui dans la lecture. Elles tentent de correspondre à l'image qu'elles se font du temps de lecture, où l'enfant écoute sagement.

Elles craignent donc que les enfants soient trop agités, tandis que la bibliothécaire souhaite laisser les enfants bouger et préfère s'adapter elle-même à leur position sur le sol. C'est pourquoi la bibliothécaire citée précédemment peut avoir des comportements qui surprennent les non-initiés :

« Et les parents sont très surpris, mais comme les professionnels, de la façon dont je lis aux bébés : je m'allonge à côté d'eux, je tiens le livre comme ça. Comme ils peuvent voir, ils me voient lire. Je m'allonge à plat ventre, je tourne les pages puis c'est eux qui

se retournent, qui me viennent me toucher. En fait c'est pour qu'ils me voient en gros plan, puisque c'est le visage qu'ils regardent »

Entretien du 06/11/2020

Cette surprise des accompagnants, qu'ils soient parents ou professionnels, est évoquée à plusieurs reprises par les bibliothécaires enquêtés. Elle montre que les adultes craignent que les enfants aient un comportement qui ne soit pas conforme à la bibliothèque. Ils pensent devoir adapter l'enfant aux règles de la bibliothèque, et sont surpris en voyant le bibliothécaire s'adapter à l'enfant.

2. Des bibliothécaires qui connaissent le tout-petit lecteur

Les bibliothécaires, comme nous avons commencé à le voir, ont au contraire une vision précise de la façon dont il faut lire aux enfants. Ils ont de leur côté une expérience qui leur a permis d'observer le comportement et les réactions de l'enfant. Ils ont donc des convictions concernant les « bonnes pratiques ». Ils essayent alors d'apaiser les craintes des accompagnants concernant le comportement des enfants : qu'ils soient agités, qu'ils déchirent des livres, qu'ils se mettent à crier ou pleurer.

Pour cela, les bibliothécaires transmettent leur expérience du bébé « lecteur » et de ses besoins. Une des bibliothécaires interrogées, qui a été formée par A.C.C.E.S. et a une expérience longue d'une dizaine d'années dans les actions petite enfance, expose ce que ce sont pour elle les besoins de l'enfant, et la meilleure façon d'y répondre :

« Le tout-petit a besoin de donner du sens à ce qu'il rencontre. Et ça, ça se fait grâce au rapport individuel au livre. Même si ça se fait en groupe, il a besoin à un moment donné de pas avoir en face de lui quelqu'un qui lui lit une histoire, même si quelque chose se passe quand même. Pour qu'il s'approprie le livre en tant qu'objet, il a vraiment besoin de... voilà, de toucher, d'ouvrir, de secouer... Et puis, il a besoin d'avoir un adulte référent qui lui montre [...] »

Entretien du 22/12/2020

On voit dans cet extrait que la bibliothécaire a une vision précise des besoins du bébé « lecteur » et de ce qui lui est bénéfique. Cela fait partie des idées héritées d'A.C.C.E.S. qu'elle transmet aux professionnels. L'intérêt de la séance pour les bibliothécaires est de pouvoir justifier leurs pratiques par leur expérience et leur connaissance du tout-petit auquel on lit. Leur vision de ce que l'on fait avec l'enfant lors d'une séance de lecture est donc plus experte et précise.

III. UNE MÉCONNAISSANCE DU MÉTIER DE L'AUTRE QUI PEUT CRÉER DES MALAISES AU PREMIER CONTACT

Comme les attentes et les représentations divergentes au sujet de la lecture et des séances en bibliothèque, la méconnaissance du métier de l'autre est un facteur de tensions, notamment au premier contact. La réticence et les craintes à l'idée de travailler avec l'autre qui en découlent sont l'obstacle majeur au démarrage du dispositif. La méconnaissance crée d'abord des réticences causées par les fausses représentations que se fait chacun du métier de l'autre. Elle est ensuite à l'origine de tensions lorsqu'une profession ne respecte pas les normes de l'autre, simplement parce qu'elle ne les connaît pas. Enfin, la méconnaissance de la bibliothèque engendre spécifiquement chez les assistantes maternelles un sentiment d'illégitimité.

A. De fausses représentations des professions qui créent des réticences

Chaque profession a ses propres représentations sur celle des autres avant de les rencontrer. Les a priori négatifs sont la source de réticences de chaque côté. Chez les bibliothécaires, une réticence est causée par l'idée que les assistantes maternelles ne sont pas intéressées par la lecture et qu'elles seront dissipées pendant la séance. Les assistantes maternelles ont quant à elles une représentation assez ancienne du bibliothécaire qui ne fait que lire des histoires comme le ferait une grand-mère pour ses petits-enfants.

1. Des assistantes maternelles qui ne sont pas intéressées et préfèrent discuter entre elles

Les bibliothécaires ont des a priori sur les assistantes maternelles et leur comportement pendant les séances, notamment ceux qui n'ont jamais eu de contact avec cette profession. Ils pensent qu'elles ne sont pas intéressées par les séances de lecture et qu'elles vont seulement discuter entre elles pendant que le bibliothécaire lira aux enfants.

L'obstacle vient d'abord des bibliothécaires qui ne connaissent pas ce public et ne souhaitent pas travailler avec. Ce sont eux qui ont les a priori les plus négatifs sur ce public, comme l'explique une responsable de projet petite enfance. La bibliothécaire en question a coordonné la mise en place du projet au sein d'un grand réseau de bibliothèques, et continue de le diriger. Elle a donc dû faire face à la réticence de certains collègues :

« Donc, il y a dans les équipes des gens, ça... ça leur plaît pas de faire ça. C'est vraiment, c'est pas ça qu'ils aiment, vous voyez ? Donc les résistances, c'est : [elle soupire] "lire à des bébés, à quoi ça sert ? En plus, c'est galère, on sait qu'on va devoir moucher des nez, on va attraper des microbes... Puis, les assistantes maternelles, elles parlent entre elles..." »

Entretien du 22/12/2020

Elle présente ici deux réticences : celle à travailler avec des bébés, et celle à travailler avec les assistantes maternelles. Les a priori concernant ce métier concernent donc les deux versants de la garde d'enfant, le bébé et celle qui le garde. Les assistantes maternelles sont ici vues comme des bavardes. Elles parleraient entre elles plutôt qu'écouter. Or, s'il est vrai qu'elles peuvent parler entre elles, les bibliothécaires qui travaillent avec elles ne s'accordent pas à dire que c'est une mauvaise chose, car ça ne les empêche pas d'être impliquées.

Cependant, les bibliothécaires qui gèrent les actions avec les assistantes maternelles admettent aussi avoir eu de fausses représentations sur ce métier. Par exemple, une bibliothécaire qui s'occupe des séances avec les assistantes maternelles et auxiliaires parentales, qui s'est reconvertie mais ne travaillait pas avec ces professions auparavant, témoigne d'impressions qui ont été corrigées par l'expérience :

« [...] c'est un métier dans lequel elles sont isolées, du coup il y a besoin d'un moment où elles échangent entre elles, et du coup nous, on avait l'impression que les enfants étaient laissés à eux-mêmes, alors que c'est pas forcément le cas. Elles s'organisent entre elles, des fois il y en a une qui surveillent plusieurs enfants. »

Entretien du 22/01/2021

On retrouve l'idée des discussions pendant les séances. Or, si elles sont gênantes pour certains bibliothécaires, ceux qui travaillent avec les assistantes maternelles les voient plutôt comme un besoin. De plus, ces bibliothécaires ne pensent pas que ce soit le signe d'un manque d'intérêt ou de désinvolture. Ils pensent que les assistantes maternelles sont bien présentes pour suivre et surveiller les enfants.

2. Des bibliothécaires qui lisent des histoires dans leur rocking-chair

Les assistantes maternelles, quant à elles, ont tendance à ne connaître au départ que la fonction de lecteur du bibliothécaire. L'enquête ne m'a pas permis de confirmer que cette vision soit partagée par une majorité d'assistantes maternelles. Les entretiens ont cependant montré que cette représentation était courante. Elle n'existe pas d'ailleurs que chez les assistantes maternelles. Le métier de bibliothécaire est mal connu, et la lecture à voix haute est un des aspects les plus visibles. Pour une des bibliothécaires interrogées, qui dirige un projet petite enfance, les assistantes maternelles ont une représentation quelque peu vieillie du métier de bibliothécaire, qu'elle résume par cette image :

« En fait, c'est vrai, pas que pour les assistantes maternelles, qu'il y a un fantasme de la bibliothécaire dans son rocking-chair qui lit une histoire. Donc en fait, elles nous attendent là. »

Entretien du 22/12/2020

Cette image a donné son nom au titre de ce point car elle représente bien la façon dont est vu le bibliothécaire. On y voit à la fois un conteur et une figure ancienne ou intemporelle. La fonction de

conteur du bibliothécaire est aussi la première qui ressort dans la façon dont l'assistante maternelle que j'ai rencontrée parle de la bibliothécaire qui anime les séances :

« Vraiment, elle est... faite pour ça, faite pour ça. Elle est adorable. Dans sa façon d'animer les ateliers, gérer les enfants, vous savez. Quand elle raconte une histoire, c'est bien. Elle sait bien comment gérer l'atelier, alors qu'il y a des enfants qui courent dans tous les sens. Ça la déstabilise pas, elle continue, c'est super. »

Entretien du 05/03/2021

La bibliothécaire « qui raconte des histoires » fait écho à cette image de rocking-chair. Selon cette assistante maternelle, c'est bien là qu'est attendu le bibliothécaire. Sa surprise face à la façon dont la bibliothécaire gère la séance et les enfants montre que l'expertise du bibliothécaire n'était pas attendue. Le bibliothécaire est donc avant tout un conteur dans l'imaginaire de certaines, si ce n'est de la majorité, des assistantes maternelles. Cette représentation doit jouer dans la réticence des assistantes maternelles qui ne voient pas l'intérêt des séances de lecture, puisque la lecture est la seule chose qu'elle s'attendent à recevoir de la part du bibliothécaire.

B. Une méconnaissance des contraintes et des normes professionnelles qui peut créer des malentendus ou des tensions

La méconnaissance du métier touche aussi les contraintes et les normes auxquelles les professionnels sont soumis. Bibliothécaires et assistantes maternelles ne peuvent pas les connaître sans les avoir observées, c'est pourquoi des malentendus peuvent se créer lors des premières rencontres. D'une part, les bibliothécaires ne connaissent pas toutes les contraintes matérielles des assistantes maternelles, liées à la garde de plusieurs enfants en bas-âge. D'autre part, les assistantes maternelles ne connaissent pas toutes les règles, explicites ou implicites, de la bibliothèque.

1. Des bibliothécaires qui ne connaissent pas à priori les contraintes des assistantes maternelles

Les assistantes maternelles sont soumises à certaines normes qui visent le bien-être des enfants gardés. Elles sont notamment responsables de sa sécurité physique et affective, de sa vitalité et sa dignité⁹². Elles sont donc particulièrement attentives à ce que fait l'enfant, veillant à ce qu'il ne se mette pas en danger, par exemple. Ainsi, des bibliothécaires peuvent être confrontés aux contraintes de sécurité ou de temps que peuvent avoir les assistantes maternelles, contraintes auxquelles ils ont dû s'adapter. Il peut aussi s'agir de contraintes très concrètes, qui peuvent perturber la séance ou ce qui l'entoure, à savoir le reste du public et les activités des autres bibliothécaires.

Ainsi, une bibliothécaire raconte que certains collègues se plaignent des perturbations causées par les assistantes maternelles et leurs affaires. Il s'agit d'une petite bibliothèque de quartier, où la place est

⁹² Luce Dupraz, art. cité

limitée et tous les espaces sont décloisonnés. Les séances avec les assistantes maternelles ou les auxiliaires parentales se tiennent donc à proximité du reste du public.

« Parfois, les petites tensions qui pourraient apparaître, ça va être avec les collègues bibliothécaires qui sont plus éloignés de ce public-là, parce qu'il y a des petits trucs bêtes dont on se rend pas compte. Quand une nounou arrive par exemple avec deux bébés, deux enfants qui ne peuvent pas marcher, qu'elle doit porter, et qu'on lui demande de mettre la poussette dans le local sachant qu'il y a toutes les affaires, les livres à rendre, comment elle fait concrètement ? Du coup, il y a un moment où nous, bibliothécaires, on donne un petit coup de main. Le problème, il se pose plus le soir quand les enfants sont sur les tapis. La nounou doit aller récupérer la poussette, mettre les enfants dans la poussette, tout ça. Et parfois, elle peut pas avoir les deux petits dans les bras, plus la poussette, les manteaux à mettre etc. dans le petit local d'entrée. Du coup, on se retrouve parfois avec des poussettes autour des tapis, qui encombrent. Donc, il y a des collègues qui peuvent râler parce que ça encombre, et qu'ils se rendent pas forcément compte de ces petits trucs pratiques. »

Entretien du 22/01/2021

Cette anecdote montre que des contraintes pratiques liées au métier, comme toutes les affaires nécessaires au soin des bébés, ne sont pas toujours prises en compte par les bibliothécaires. Elles sont connues des bibliothécaires qui ont l'habitude de travailler avec les professionnels de la petite enfance, mais des tensions peuvent surgir avec les autres.

2. Des assistantes maternelles qui ne connaissent pas les règles de la bibliothèque

La bibliothèque est elle aussi un lieu de normes et de règles, que les bibliothécaires veillent à faire respecter. Or, les assistantes maternelles qui ne sont pas des habituées de la bibliothèque, pour qui il s'agit parfois de la première venue, n'ont pas été initiées aux règles du lieu, ni aux normes plus tacites. Les bibliothécaires qui commencent seulement à travailler avec elles peuvent se trouver décontenancés par certaines attitudes involontairement transgressives.

Une autre anecdote qui s'est produite dans la bibliothèque précédemment citée m'est racontée par la bibliothécaire interrogée. Le problème concerne cette fois les normes de rangement de la bibliothèque. Il s'agit ici d'une règle tacite, liée au fait que les bibliothécaires passent beaucoup de temps à ranger le livre. Ils s'attendent à ce que le public participe à ce rangement en remettant les livres pris à leur place, notamment les accompagnateurs des enfants qui ont tendance à étaler les livres.

« S.D. : C'est ça, moi ce qui m'apparaît d'un coup... Le premier point de tension ici ça a été le bazar laissé sur les tapis. Comme on laisse les enfants manipuler les livres, nous les premiers bibliothécaires, en tout cas pour les tout-petits, on dit souvent quand il vide

le bac, on dit : "Pas de soucis, vous pouvez laisser par terre". Ça fait partie de la manipulation. Mais quand il y a beaucoup de monde à la bibliothèque, parfois c'est limite un tapis de livres sur lesquels il n'était plus possible de marcher sans marcher sur un livre. Un petit qui marche sur un livre fermé, ça crée pas trop de soucis, mais un livre ouvert, ça peut créer l'accident pour le petit ou pour le livre. Du coup, on le disait et puis parfois, on se retrouvait avec le bazar qui était laissé tel quel. Et je pense que c'est ça, les nounous devaient penser que c'était nous qui rangions les livres, et nous, on s'attendait à ce que ce soit bien évidemment l'adulte qui accompagne l'enfant qui range les livres après que l'enfant les a sortis. Voilà un petit point qui peut créer de grosses tensions. Du coup après, on a appris à juste le communiquer, à dire : "Vous pouvez laisser faire, par contre, ce qu'on vous demande, c'est de participer au rangement avant de partir."»

Entretien du 22/01/2021

Les règles tacites comme celles-ci, qui font partie des normes en vigueur à la bibliothèque, peuvent faire l'objet de malentendus, voire de tensions. Les bibliothécaires doivent donc faire preuve de pédagogie pour familiariser les assistantes maternelles au lieu et à ses règles afin que ce type de malentendus n'ait plus lieu d'être. Avec cet exemple, on observe que, là encore, apprendre à connaître le métier de l'autre, et les contraintes qui y sont liées, aide à dépasser ces tensions.

C. Un sentiment d'illégitimité qui met les assistantes maternelles mal à l'aise

Les assistantes maternelles, n'étant pas sur leur lieu de travail, sont encore plus pénalisées par la méconnaissance des bibliothèques parce qu'elle crée un sentiment d'illégitimité. Ce dernier est d'abord causé par le poids que ressentent les assistantes maternelles dans cette institution dont elles sont éloignées. Il est également causé par la crainte du regard négatif que les bibliothécaires pourraient poser sur elles.

1. Une institution pesante pour les assistantes maternelles

La bibliothèque est une institution culturelle qui peut se montrer intimidante pour les assistantes maternelles qui n'y vont pas habituellement. Ainsi, toutes les bibliothécaires interrogées ont observé que les assistantes maternelles venant pour la première fois étaient souvent mal à l'aise à la bibliothèque. Deux d'entre elles l'expliquent par le fait qu'elles ne se sentiraient pas à leur place en ce lieu. Une des bibliothécaires, travaillant depuis près de dix ans avec les assistantes maternelles, qui mène des séances et dirige le projet petite enfance, en parle en ces termes :

« Nous, on représente trop un truc dans quoi elles se reconnaissent pas, donc elles vont passer par des personnes extérieures. Mais c'est bien aussi comme ça, l'important c'est que la proposition soit faite. »

Entretien du 22/12/2020

Pour elle, les assistantes maternelles qui ne reviennent pas sont celles qui ne sentent pas en adéquation avec ce que représente l'institution. Pour une autre bibliothécaire, qui mène des séances depuis le même nombre d'années dans une bibliothèque de quartier, elles ne sentent pas légitimes dans une institution de la lecture. Elle en parle comme l'un des obstacles solutionnés par la présence d'éducateurs jeunes enfants ou de bénévoles de L.I.R.E. dans les séances :

« C'est un système qui fonctionne bien et qui a aidé à réguler aussi bien parfois les petites tensions qu'il peut y avoir avec ce public-là en bibliothèque, et puis aussi que les nounous trouvent leur place au sein de la bibliothèque, parce qu'elles sont pas à l'aise non plus. Comme nous, bibliothécaires, on lit beaucoup d'histoires aux enfants, elles, et que ce soit parents ou professionnelles, elles ont tendance à se mettre en retrait en pensant qu'elles lisent moins bien que nous. »

Entretien du 22/12/2020

Ces professionnelles correspondent en effet au profil des non-usagers de la bibliothèque municipale, tel qu'analysé par Anne-Marie Bertrand⁹³. Elles viennent des classes populaires et exercent un emploi de services, deux catégories socio-professionnelles peu présentes chez les usagers. Or, parmi les raisons du non-usage avancées dans ce même ouvrage, on compte l'éloignement culturel et le rapport distancié au livre. Ce sont des raisons qui peuvent expliquer ce malaise ressenti par les assistantes maternelles dans ce lieu de livre et de culture auquel elles ne se sentiraient pas appartenir.

2. La crainte du regard des bibliothécaires

Au sentiment d'illégitimité ressenti à la bibliothèque s'ajoute pour les assistantes maternelles un sentiment d'illégitimité vis-à-vis des bibliothécaires. Étant des agents de cette institution dans laquelle elles ne se sentent pas à leur place, le regard que les bibliothécaires portent sur elles est aussi ressenti comme pesant. Pour une des bibliothécaires citées précédemment, qui travaille dans une bibliothèque de quartier, les assistantes maternelles craignent d'être jugées :

« Mais on s'est aussi rendu compte que nous, on avait besoin d'aide pour communiquer avec le public des nounous, parce qu'elles se sentaient parfois jugées par des bibliothécaires, le regard, la peur du regard, de ce qu'on attend d'elles, est-ce qu'on attend le calme, est-ce qu'on attend le silence ? etc. Du coup, c'est pas toujours évident. »

Entretien du 22/01/2021

Comme nous l'avons vu, les assistantes maternelles n'ont pas d'attentes très précises vis-à-vis de la lecture. En revanche, le sentiment de malaise peut s'expliquer par la conscience que les bibliothécaires attendent davantage d'elles. Elles craignent de ne pas avoir le savoir ou les compétences nécessaires

⁹³ Anne-Marie Bertrand. *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture*. Paris : BPI. 2013, p.45-54

pour satisfaire ces attentes. N'étant pas des connaisseuses du domaine de la lecture, elles peuvent craindre de ne pas être à la hauteur.

Ce chapitre a montré que des obstacles se dressaient dans la collaboration entre ces deux professions. Ils viennent d'abord des différences qui séparent les deux cultures professionnelles, notamment concernant leur rapport au livre et à la lecture à la voix haute pour l'enfant. Ces différences créent entre des assistantes maternelles peu formées à cette question de lecture et les bibliothécaires des attentes divergentes et des malentendus. Les obstacles viennent aussi d'une méconnaissance du métier de l'autre qui est, elle aussi, à l'origine de malentendus, ainsi que de réticences à travailler ensemble. La réticence est d'autant plus grande pour les assistantes maternelles qui, ne connaissant pas la bibliothèque, se la représentent comme une institution pesante où l'on attend d'elles des compétences en termes de lecture, créant un sentiment d'illégitimité. S'il existe des solutions pour surmonter ces obstacles, ces derniers causent le refus de certaines assistantes maternelles à travailler avec les bibliothécaires.

Chapitre 4 : Des prédispositions de certaines assistantes maternelles qui facilitent la collaboration

Le chapitre précédent a montré que les différences qui séparent les bibliothécaires et les assistantes maternelles pouvaient représenter un frein à la collaboration, voire l'empêcher. Cependant, la collaboration fonctionne la plupart du temps. Pour en comprendre les raisons, il faut étudier les dispositions que présentent les assistantes maternelles et bibliothécaires qui collaborent de manière durable. La première disposition concernant les assistantes maternelles est l'intérêt qu'elles ont pu développer pour la lecture, qui est un facteur de connivence avec les bibliothécaires. La seconde disposition est le partage de la juridiction du *care* entre les assistantes maternelles et les bibliothécaires qui, au lieu d'être conflictuel, permet de se mettre d'accord sur des objectifs communs concernant l'enfant. Enfin, la reconnaissance des compétences de chacun favorise un partage des tâches équitable et efficace.

I. DES DISPOSITIONS QUI FONT NAÎTRE UN INTÉRÊT PLUS GRAND POUR LA LECTURE AUX TOUT-PETITS

Pour comprendre les différentes façons qu'ont les assistantes maternelles de s'intéresser au livre et à la lecture pour les tout-petits, il est nécessaire de s'intéresser aux prédispositions que présentent les assistantes maternelles qui collaborent avec les bibliothécaires de manière durable. La première est la formation au livre qu'ont pu recevoir certaines assistantes maternelles en-dehors de leur formation initiale, qui permet de mieux comprendre et communiquer avec les bibliothécaires. La seconde est sociale, car il s'agit des caractéristiques sociales qui ont fait de la lecture une pratique culturelle habituelle pour les assistantes maternelles.

A. Des assistantes maternelles déjà formées qui communiquent mieux avec les bibliothécaires

La première prédisposition qui favorise la collaboration avec les bibliothécaires est la formation de certaines assistantes maternelles à la lecture aux tout-petits. En effet, il y a parmi les groupes qui viennent à la bibliothèque des assistantes maternelles qui se sont déjà intéressées à la question et ont suivi des formations en complément de leur formation initiale. Les précédentes expériences professionnelles d'assistantes maternelles dans le milieu de la petite enfance ont pu leur faire bénéficier d'une formation plus complète qui a fait naître un intérêt pour la question de la lecture. Il peut aussi s'agir de formations suivies auprès des associations qui forment également les bibliothécaires, permettant le partage d'un langage commun.

1. Une formation lors de précédentes expériences professionnelles qui fait naître un intérêt pour la lecture aux tout-petits

Toutes les assistantes maternelles n'ont pas exercé ce métier depuis le début de leur vie active. Certaines ont eu d'autres expériences, notamment dans le domaine de la petite enfance. Or, certaines professions de la petite enfance ont une formation au livre plus développée que celle des assistantes maternelles. Il faut également prendre en compte le fait que les formations ont évolué. Ainsi, les éducateurs de jeunes enfants étaient mieux formés à ces questions il y a dix ans qu'aujourd'hui. L'assistante maternelle rencontrée en entretien a suivi ce parcours, puisqu'elle a reçu un diplôme d'éducatrice de jeunes enfants :

« Parce que je vous ai dit, moi j'étais déjà dans l'éducation, et j'avais un diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. Et on avait une matière « contes », carrément. Et quand j'ai fait mon mémoire -c'était sur les arts plastiques en maternelles- on avait une matière de contes, de narration, comment raconter et tout... »

Entretien du 05/03/21

Cette assistante maternelle savait donc ce qu'était la lecture à un tout-petit avant de suivre les séances à la bibliothèque. Elle fait partie des assistantes maternelles formées au livre que la bibliothécaire qui l'accueille dit être nombreuses. Cette matière « contes » a permis à cette professionnelle de connaître les livres adaptés aux petits ainsi que quelques pratiques de lecture. Elle a donc intégré les livres chez elles par le bac à livres évoqué au premier chapitre. Or, elle prend un grand plaisir à lire aux enfants, et à les voir manipuler les livres. Plusieurs des enfants qu'elle a gardés aiment les histoires et les livres. Elle parle donc à plusieurs reprises en entretien de ce plaisir des enfants « accros » :

« Il y a des livres qui sont adaptés, il y a toujours une petite marionnette. Comme ça, quand je leur donne, ils sont comme ça [imite un air émerveillé]. La petite Sam, je vous ai raconté, la petite Sam, accro aux livres aussi. »

Entretien du 05/03/21

La connaissance que cette assistante maternelle a du livre par sa formation d'éducatrice lui a permis de l'intégrer dans son métier d'assistante maternelle et d'y prendre un véritable plaisir. Elle partage ce plaisir avec les enfants. J'ai d'ailleurs pu observer pendant l'entretien le petit garçon de dix-huit mois prendre des livres dans la caisse et les feuilleter sagement pendant que je parlais avec sa nourrice. Le plaisir de lecture favorisé par la formation a poussé cette assistante maternelle à participer aux séances organisées à la médiathèque, auxquelles elle dit aussi prendre plaisir.

2. Des formations par les associations permettant le partage d'un vocabulaire commun

Si les assistantes maternelles n'ont pas reçu de formation à la lecture dans leur parcours professionnel, elles ont pu suivre celles qui sont proposées par les différentes associations comme

A.C.C.E.S., qui défendent les intérêts de la lecture dès le plus jeune âge. Les bibliothécaires rencontrées en entretien ont toutes affirmé qu'une partie des assistantes maternelles accueillies en bibliothèque sont déjà formées au livre, alors que leur formation initiale ne contient pas ce type d'enseignement. Cela peut paraître paradoxal. Il ne faut pas négliger dans ce contexte le rôle des associations. Comme on a pu le voir dans le premier chapitre, A.C.C.E.S. et les autres forment des professionnels de la culture et de l'enfance. Les bibliothécaires ont accueilli des professionnelles formées par ce biais.

Quand je demande à l'une des bibliothécaires qui gère un projet petite enfance si les assistantes maternelles qu'elle accueille sont déjà formées au livre et à la lecture, elle affirme que les associations sont la principale source de formations pour les assistantes maternelles :

« Ouai, pas toutes, mais il y en a qui le sont... En fait, je crois qu'on peut vraiment dire merci à ces associations, A.C.C.E.S., ATD Quart-monde, L.I.R.E à Paris, Lis avec moi... où il y a vraiment depuis les années 80 des actions qui sont menées. Donc il y a des assistantes maternelles qui sont très formées à ces questions-là. Et le livre, c'est un vrai soutien pour elles, quand il est intégré chez elles. Donc oui, effectivement, il y a des assistantes maternelles qui ont un vrai plaisir autour du livre, et qui sont très formées, et d'autres pas du tout. »

Entretien du 22/12/20

Cette bibliothécaire se réjouit de voir des assistantes maternelles formées par les associations. On voit ici que les bibliothécaires trouvent important que les assistantes maternelles soient formées et qu'elles intègrent le livre dans leur quotidien auprès des enfants. Or, les assistantes maternelles les plus formées sont aussi celles avec lesquelles les bibliothécaires semblent construire la collaboration la plus durable. En effet, ce sont souvent elles qui sont prises en exemple dans les relations durables et amicales. Les formations des associations, qui forment également les bibliothécaires, y jouent certainement un rôle. En effet, ce niveau de formation donne aux assistantes maternelles des connaissances communes aux bibliothécaires. Cela permet aux professionnels de fonder une collaboration sur des idées et un vocabulaire partagé. On peut rapprocher ce langage commun des conventions de Howard Becker⁹⁴. Ces modalités communes sur lesquelles les acteurs d'une chaîne de coopération se mettent d'accord seraient ici quels livres présenter aux enfants, comment lire aux petits... Elles permettent de mieux communiquer et travailler ensemble. Ainsi, l'écueil des assistantes maternelles qui ne reviennent pas parce qu'elles ne comprennent pas l'enjeu exposé par les bibliothécaires est évité.

B. Des assistantes maternelles qui présentent un intérêt pour la lecture

Avec la formation, la deuxième disposition pouvant faciliter la collaboration que présentent les assistantes maternelles est la pratique de lecture. Que ce soit un intérêt, une pratique régulière ou une passion, les assistantes maternelles qui lisent semblent plus réceptives aux activités proposées par les

⁹⁴ Howard S. Becker, *op. cit.*, p. 53-58

bibliothécaires. On verra en effet que les assistantes maternelles lectrices sont citées par les bibliothécaires parmi les habituées qui s'impliquent, et que cette pratique de lecture est liée à un capital culturel qui a pu être développé par différents facteurs.

1. Des assistantes maternelles lectrices qui s'impliquent particulièrement dans le dispositif

Durant les entretiens, les bibliothécaires ont évoqué des profils différents parmi les assistantes maternelles qu'elles accueillent. Parmi ces profils, on retrouve des assistantes maternelles qui sont intéressées, voire passionnées par la lecture. Elles sont notamment citées comme des habituées des séances de lecture par les bibliothécaires travaillant dans des villes dont la population est très hétérogène ou principalement issue des classes moyennes et favorisées.

L'une des bibliothécaires interrogées est particulièrement concernée. Travaillant dans une grande médiathèque au cœur d'un centre-ville à la vie culturelle dynamique, elle se dit entourée de plusieurs assistantes maternelles passionnées par le livre et la lecture :

« Il y en a qui sont passionnées par le livre. Après, pour beaucoup, elles ont déjà eu des enfants, donc elles ont eu, par le biais de leurs enfants, en fait, aussi une connaissance en littérature jeunesse. Et après, il y a des fans, hein... Il y en a, c'est des pépites. À rencontrer, pour nous, c'est une véritable richesse. Elles peuvent réellement avoir cette curiosité. Et pour avoir fait quelques formations avec elles, c'est du haut niveau voire un niveau plus élevé que des personnes travaillant en structure petite enfance. »

Entretien du 06/11/20

La bibliothécaire lie le haut niveau de connaissances en littérature jeunesse et lecture aux tout-petits à une passion du livre. La passion et la curiosité sont pour elle des facteurs qui rendent d'autant plus intéressante la collaboration avec les assistantes maternelles. Ces facteurs font aussi qu'elles s'investissent. Elle a comparé, dans un autre extrait vu au chapitre précédent, les assistantes maternelles aux auxiliaires de crèches pour dire qu'elles étaient plus présentes et impliquées dans la séance. En effet, il semble y avoir dans son discours une corrélation entre l'investissement dans la lecture pendant les séances et l'intérêt pour la lecture en général. Par ailleurs, le dispositif créé par cette bibliothécaire est ouvert aux volontaires inscrites dans le Pôle à Domicile (équivalent des RAM et RAP). Cela montre qu'il s'agit d'un public intéressé et prêt à s'investir.

2. Une pratique de lecture née du capital culturel

Les bibliothécaires accueillent bien parmi les assistantes maternelles des personnes intéressées par la lecture. Or, on a vu dans le chapitre précédent que les caractéristiques sociales auxquelles sont rattachées les professionnelles du *care*, ainsi que leur culture professionnelle, ne favorisaient pas

l'intérêt pour la lecture. Il y a donc une cause liée à un facteur social qui n'est pas déterminé par la profession, et il s'agirait en l'occurrence du capital culturel, selon la notion de Pierre Bourdieu⁹⁵.

L'assistante maternelle rencontrée en entretien présente un profil qui aide à comprendre les possibles origines de l'intérêt de certaines pour la lecture. Elle est en effet issue d'une famille dans laquelle la lecture tient une place importante. La pratique et le goût pour la lecture lui ont été transmis par son père, qui était lui-même lecteur, et qu'elle transmet à ses enfants. Lorsqu'elle me parle du plaisir que ses enfants et elles ont à lire, elles parlent d'« habitudes » familiales :

« En fait, c'est des habitudes. Nous, on a grandi comme ça. Mon père c'était un grand... Pareil, aussi, il lisait plusieurs fois par jour. Il lisait après le déjeuner, parce qu'il aime pas faire la sieste juste après. Pendant sa petite pause, il a une heure ou deux heures. Il lit après le déjeuner et après le dîner. Alors mon père, c'était pareil aussi. C'était une grande bibliothèque. »

Entretien du 05/03/21

La lecture était donc une habitude qui s'est transmise de générations en générations dans cette famille marocaine, tout comme l'importance d'apprendre et de faire des études. Les études sont donc une deuxième source de capital culturel pour cette assistante maternelle, qui a étudié plusieurs domaines, et ne cesse de se former pour actualiser ses connaissances :

« Moi, je voulais reprendre en psycho, j'adore la psychologie de l'enfant, après mon diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. On a découvert des choses incroyables, je voulais approfondir. Mes études, moi, j'ai eu mon bac Littéraire et j'ai fait l'école des beaux-arts. J'ai toujours aimé en fait. [...] Et je me suis dirigée vers enseigner. J'adore ça, j'ai toujours adoré ça. Alors, l'enseignement et tout, et petit à petit, j'ai pas arrêté de me former. Depuis 20 ans, j'ai pas arrêté. 2006-2008, j'ai fait mon diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. Et après, j'aime bien les langues aussi, j'ai fait le Centre américain plus de... quatre ans. »

Entretien du 05/03/21

Cette assistante maternelle est un bon exemple des différentes manières dont peut se développer une pratique de lecture à travers le capital culturel. Pour elle, il s'agit d'un capital culturel aux états incorporé et institutionnalisé, selon les termes de Pierre Bourdieu⁹⁶. Il vient donc de *l'habitus* qui fait qu'elle se cultive, et de ses études et diplômes. Dans ses pratiques culturelles, c'est la lecture qui ressort de ce capital. C'est un facteur qui fait qu'elle est volontaire pour se rendre aux séances de la bibliothèque, et pour répondre à mes questions, dont le sujet l'a intéressée.

⁹⁵ Pierre Bourdieu. « Les trois états du capital culturel ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, novembre 1979, p. 3-6

⁹⁶ *Ibid*

II. DES BIBLIOTHÉCAIRES QUI PARTAGENT LA JURIDICTION DU CARE AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES

Les bibliothécaires et assistantes maternelles qui connaissent les pratiques de la lecture aux tout-petits partagent donc des conventions et un langage qui leur permet de mieux communiquer. Or, un autre domaine que la lecture est partagé par ces professionnels lors des moments passés en bibliothèque : il s'agit de celui de l'enfance et du *care* (prendre soin de l'enfant). Il s'agit donc, selon les termes d'Andrew Abbott⁹⁷, d'une juridiction partagée entre les deux professions. Cette juridiction est partagée d'abord parce que les bibliothécaires qui mènent les séances ont des prédispositions qui facilitent leur travail avec les tout-petits et les professionnels de la petite enfance. Elle est aussi partagée dans le sens où les objectifs communs aux bibliothécaires et aux assistantes maternelles sont principalement tournés vers les enfants.

A. Des dispositions pour le public jeunesse et petite enfance dans le parcours des bibliothécaires

Tout comme les assistantes maternelles, la collaboration est favorisée pour les bibliothécaires qui ont certaines dispositions. Ces dernières concernent notamment le travail avec le public de la petite enfance. Ces prédispositions peuvent d'abord venir d'anciennes expériences professionnelles dans le domaine de l'enfance qui permettent aux bibliothécaires d'en comprendre les normes. Elles peuvent également venir d'expériences personnelles, ou d'une origine sociale, qui ont convaincu les bibliothécaires de l'intérêt de lutter pour l'introduction de la lecture dès la petite enfance.

1. Des bibliothécaires qui ont exercé un métier en lien avec l'enfance et en comprennent les normes et les contraintes

Il n'est pas rare que des bibliothécaires spécialisés dans un domaine aient eu une précédente expérience professionnelle dans ledit domaine. Les bibliothécaires qui travaillent pour le public petite enfance ne font pas exception. Ainsi, sur les quatre bibliothécaires interrogées en entretiens, trois se sont reconverties après une profession ou une expérience en lien avec l'enfance. Ces expériences leur permettent de mieux connaître et comprendre les normes professionnelles de la petite enfance, ainsi que les contraintes qu'elles impliquent.

L'exemple le plus parlant est celui de la première bibliothécaire enquêtée. Responsable de l'accueil des assistantes maternelles depuis une dizaine d'année, elle exerçait auparavant le métier d'éducatrice de jeunes enfants. Elle connaît donc bien les tout-petits, leurs réactions, leurs besoins, mais elle connaît aussi les contraintes liées au fait de s'occuper d'un enfant. Dans l'extrait suivant, elle explique qu'il faut

⁹⁷ Andrew Abbott. *The system of professions : an essay on the division of expert labor*, op. cit.

apprendre à connaître le métier et ses contraintes, comme celles qui sont liées aux besoins de l'enfant et au cadre dans lequel il évolue :

« L'arrivée, l'idéal même, quand on est pas du métier de la petite enfance, c'est d'aller faire un stage en petite enfance, simplement même pour voir comment ces professionnels travaillent, quelles sont les difficultés aussi qu'elles peuvent rencontrer. C'est pas évident d'être une journée entière avec des bouts de chou, à gérer en fait, il y a des choses qui sont primordiales pour le bien de l'enfant : c'est qu'il mange bien, qu'il dorme bien, et c'est qu'il soit propre. Ça c'est les fondamentaux. Et après il y a tout ce qu'on va apporter autour : c'est-à-dire le cadre, la salle, comment on l'accueille. Comme va faire une assistante maternelle, hein, son intérieur va être aménagé pour l'enfant. Il y a les besoins fondamentaux, et après il y a tout ce qui va aller autour. »

Entretien du 06/11/20

Ayant travaillé dans ces métiers de la petite enfance et du *care*, cette bibliothécaire prend en compte cet aspect dans sa manière de mener la séance, et de la penser. Elle pense aux besoins fondamentaux de l'enfant, à la fatigue des assistantes maternelles, comment doit être aménagé l'espace qui accueille les enfants. Dans ce cadre, l'incompréhension des contraintes, et par conséquent de certains comportements, des assistantes maternelles n'a plus lieu d'être. La juridiction de la petite enfance est comprise et partagée par la bibliothécaire, ce qui simplifie la communication et la fondation de conventions communes.

2. Des expériences qui ont convaincu ces bibliothécaires de l'intérêt d'introduire la lecture dès la petite enfance

Pour d'autres bibliothécaires, l'expérience est plutôt personnelle. Il peut s'agir notamment de la connaissance des difficultés d'un milieu social. La conscience ou l'expérience des inégalités a pu mener des bibliothécaires à s'engager dans cet enjeu de l'introduction de la lecture. Si cette expérience donne une motivation à ces bibliothécaires, elle leur apporte également une meilleure connaissance des contraintes et inégalités sociales auxquelles peuvent être soumises les assistantes maternelles, ainsi que les familles de certains enfants gardés. Ces éléments poussent le bibliothécaire à un investissement auprès des assistantes maternelles.

Ce cas de figure correspond à celui de la dernière bibliothécaire rencontrée en entretien. Si le métier de bibliothécaire est le premier qu'elle a exercé, ce sont ses expériences au sein du département de la Seine-Saint-Denis, et sa connaissance des enjeux de ce territoire, qui lui ont donné l'envie de s'engager pour la petite enfance, ainsi qu'une vision des enjeux liés à l'accès au livre :

« Alors, ayant grandi dans le 93, où tous les enfants n'ont pas accès au livre, j'ai pu voir l'effet que ça a de mettre des livres dans les mains des enfants très jeunes, sur l'apprentissage, pas que de la lecture, mais aussi du français, de l'écriture, les facilités

que ça donne plus tard. Du coup, ça me paraissait important de travailler en jeunesse, pour que les enfants aient le plus tôt accès au livre. »

Entretien du 26/02/21

Dans le cas présent, la considération des contraintes liées au *care* ne sont pas présentes. En revanche, l'enfance en Seine-Saint-Denis, et des expériences commune comme celle réalisée auprès de l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) pour l'éducation, lui ont permis de comprendre des enjeux liés aux inégalités en lien avec la petite enfance. Il s'agit également d'une disposition importante pour le travail avec des professionnelles qui sont au cœur de ces enjeux.

B. Des objectifs communs pour le développement de l'enfant

Le partage de cette juridiction qu'est la petite enfance va de pair avec des objectifs communs. Pour les bibliothécaires comme pour les assistantes maternelles, ces séances doivent être bénéfiques pour l'enfant et son bon développement. Il s'agit d'abord d'offrir aux tout-petits un moment de plaisir. Il s'agit également de contribuer à l'éveil des enfants, important pour les deux professions.

1. Offrir aux enfants un moment de plaisir

Dans les objectifs qui concernent les enfants, bibliothécaires comme assistantes maternelles souhaitent qu'ils prennent du plaisir à ce moment de lecture. Les bibliothécaires souhaitent associer la lecture au plaisir dans le but de développer un goût pour le livre, ou tout simplement voir les enfants heureux en entendant les histoires. Les assistantes maternelles, quant à elles, souhaitent avant tout que l'enfant s'épanouisse.

Plusieurs bibliothécaires enquêtées ont évoqué l'idée de plaisir, très importante pour elles. Elles souhaitent que ces séances soient un moment de plaisir, à la fois pour les enfants et pour les assistantes maternelles. L'une d'entre elles, qui a participé au fondement du projet petite enfance du réseau de bibliothèques, et qui a de fortes convictions concernant la lecture aux tout-petits, pense que le premier objectif à atteindre est le plaisir de l'enfant :

« Être dans cette humilité que la proposition qu'on fait, ça peut ne pas être le moment pour l'enfant, et toujours avoir comme objectif là où on mène l'enfant, mais surtout son plaisir. Le plaisir parce qu'en fait, on apprend les choses qu'avec plaisir, et lorsqu'on est respecté en face. »

Entretien du 22/12/20

Pour cette bibliothécaire, les objectifs concernant la lecture sont finalement secondaires, car ils ne sont possibles qu'à condition que l'enfant prenne du plaisir à la lecture. L'assistante maternelle rencontrée pour l'enquête prend elle aussi à cœur le plaisir des enfants qu'elle garde. Comme on a pu le voir précédemment, elle se réjouit de voir le plaisir que prennent les enfants à manipuler les livres et

écouter les histoires. C'est aussi le cas pour les séances en bibliothèque, où elle apprécie la capacité de la bibliothécaire à capter l'attention des enfants :

« Et elle le fait tellement bien, elle utilise beaucoup le mime et tout. C'est magnifique. Les enfants, ils sont captés. »

Entretien du 05/03/21

Si l'assistante maternelle ne parle pas de son propre plaisir lors des séances à la bibliothèque, elle apprécie de voir les enfants captés et émerveillés par les histoires. Il s'agit pour elle du talent de la bibliothécaire, ce qui montre l'importance que cela a pour elle.

2. Contribuer à l'éveil de l'enfant

L'éveil des enfants est une norme des professions de garde. Les assistantes maternelles sont particulièrement concernées par cet enjeu dans la « compétition » avec les crèches, mode de garde préféré par certains parents pour la diversité des activités. Pour les assistantes maternelles, l'éveil peut se faire par les activités qu'elles proposent elles-mêmes, comme on a pu le voir avec l'assistante maternelle rencontrée en entretien. Cette dernière suit en effet la méthode Montessori et crée ses propres ateliers. L'éveil se fait aussi par le biais des activités proposées par les RAM, comme le montre ce témoignage présenté sur le site des RAM de Bois⁹⁸, le mot éveil figurant dans 4 témoignages :

Anita Leclerc

assistante maternelle (Ram Picoty)

« Assistante maternelle depuis dix ans, je me suis inscrite au Ram Picoty en 2012. Tous les vendredis matin, les enfants que je garde profitent d'autres jouets, rencontrent d'autres enfants et s'épanouissent autrement qu'à la maison. Ils s'éveillent à la musique, ils vont au musée et à la ferme. C'est un vrai partage et un bel apprentissage ! »

Or, l'éveil est aussi présent dans le discours des bibliothèques. Par exemple, le réseau de Blois⁹⁹, affiche parmi ces objectifs petite enfance l'éveil du « plaisir de lire ensemble » :

Objectifs affichés :

Objectifs des actions petite enfance affichées sur le site jeunesse du réseau :

- Éveiller chez l'enfant le plaisir de lire ensemble
- Développer l'imagination l'enfant et sa découverte des mots
- Faire découvrir des livres et des auteurs
- Conseiller parents, assistantes maternelles et autres accompagnateurs

⁹⁸ Site des RAM de Blois, témoignage des assistantes maternelles : <<https://www.blois.fr/info/2021/04/ram>>, consulté le 05/06/2021

⁹⁹ Annexe X

Paradoxalement, le mot « éveil » n'apparaît à aucun moment dans le discours des bibliothécaires rencontrés en entretien. Cependant, on en retrouve l'idée à plusieurs reprises dans les objectifs cités par les bibliothécaires qui parlent des actions petite enfance : développement de l'enfant, compréhension, curiosité... Par exemple, une des bibliothécaires, concernée par le sujet étant donné son passé d'éducatrice, parle beaucoup du développement de l'enfant, et de ce qui est bon pour lui :

« Il y a les choses très basiques que l'enfant va comprendre, et il y a tout -souvent de l'humour- le second degré qu'il y a derrière, et que l'adulte va comprendre. Et ça, cette interaction aussi, c'est super intéressant pour l'enfant. De voir que des adultes ont eu du plaisir à entendre les histoires, les mêmes histoires que lui, et c'est de voir aussi que tu comprends quelque chose, quelque chose que, lui, il a pas forcément compris. Ça va attiser la curiosité aussi, par rapport au livre. »

Entretien du 06/11/20

Dans cet extrait comme dans l'exemple de Blois, on peut voir que l'éveil est pour les bibliothécaires très lié à la lecture. Il s'agit d'éveiller un goût de lecture, de favoriser leur développement par la lecture. Cependant, les bibliothécaires qui se sont engagés dans la petite enfance partagent avec les assistantes maternelles cet objectif d'éveiller l'enfant.

III. UNE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE CHACUN QUI PERMET UN PARTAGE DES TÂCHES ÉQUILIBRÉ

Bien que le partage d'une juridiction puisse créer des conflits entre les professions, le partage semble se faire sans conflit entre les bibliothécaires et assistantes maternelles qui reconnaissent l'expertise de l'autre. La division du travail d'expertise¹⁰⁰ provoque dans ce cas une répartition des tâches qui correspond aux compétences de chaque professionnel. Les bibliothécaires reconnaissent le professionnalisme des assistantes maternelles, et leur laissent exercer les tâches dont elles sont responsables au quotidien. Les assistantes maternelles, quant à elles, reconnaissent l'expertise des bibliothécaires en ce qui concerne la lecture, et les laissent animer la séance.

A. Des bibliothécaires qui reconnaissent le professionnalisme des assistantes maternelles

La profession d'assistante maternelle, comme tous les métiers du *care* associés à la maternité ou aux tâches domestiques, souffre d'un manque de reconnaissance¹⁰¹. Pourtant, les bibliothécaires qui travaillent régulièrement avec elles reconnaissent au contraire leurs compétences. Ils se disent enrichis par les connaissances des assistantes maternelles, qui sont complémentaires. Puisqu'ils reconnaissent

¹⁰⁰ Andrew Abbott. *The system of professions : an essay on the division of expert labor*, op. cit.

¹⁰¹ Nicole Gadrey, op. cit., p. 152

particulièrement leur professionnalisme en ce qui concerne le bien-être et la sécurité de l'enfant, ils leurs laissent effectuer les tâches qui y sont liées.

1. Des bibliothécaires qui se sentent enrichis par les connaissances et les compétences des assistantes maternelles

Les bibliothécaires apprécient la complémentarité de connaissances que leur apportent les assistantes maternelles. Ils soulignent notamment la grande connaissance qu'elles ont de l'enfant et de ses besoins, mais aussi leur culture en termes de jeux, comptines et albums qui conviennent aux bébés. Selon les bibliothécaires, ce répertoire détenu par les assistantes maternelles est un bon complément aux connaissances des bibliothécaires concernant la lecture au bébé.

Ainsi, les bibliothécaires citent en entretien certaines aptitudes et compétences qu'elles repèrent chez les assistantes maternelles. Par exemple, une bibliothécaire qui a lancé et gère le partenariat avec la structure accueillant les assistantes maternelles et auxiliaires parentales de la ville salue leur capacité à connaître et s'adapter aux enfants qu'elles gardent :

« Elles sauront très vite en fait s'adapter aux enfants avec lesquelles elles travaillent. »

Entretien du 06/11/20

Les bibliothécaires se disent aussi enrichies par les connaissances qu'apportent les assistantes maternelles, ainsi que leur curiosité. L'une des bibliothécaires interrogées, qui dirige des séances sans être responsable du projet, exprime cette idée lorsqu'elle compare la relation avec les assistantes maternelles avec celle entretenue avec les parents. Les connaissances de ces professionnelles en ce qui concerne la culture du tout-petit est un plus :

« [Les parents] ont pas des années de lecture derrière eux, ils connaissent pas les chansons, donc ils peuvent pas les chanter. Ils ont pas le répertoire et la connaissance qu'ont les assistantes maternelles. [...] C'est tout simple, mais à moins d'aller vraiment chercher des comptines, des chansons moins connues, la plupart du temps, les assistantes maternelles les connaissent. On a beau distribuer les paroles, si on connaît pas les chansons, c'est difficile de chanter dès la première fois. Alors que les assistantes maternelles... voilà. On a souvent des assistantes maternelles qui ont pas mal d'expérience et de métier derrière elles. Forcément, c'est un plus par rapport aux parents, quand c'est le premier enfant, ou même le deuxième. »

Entretien du 26/02/21

Pour elle, l'expérience des assistantes maternelles, et les connaissances qu'elles ont accumulées, enrichissent la séance. Elles sont sur un pied d'égalité avec les bibliothécaires quand il s'agit de chanter les comptines, ce qui participe à une collaboration apaisée.

2. Des bibliothécaires qui laissent aux assistantes maternelles les tâches touchant à la sécurité et au soin de l'enfant

La sécurité est une norme importante des professions de garde d'enfant. L'assistante maternelle que j'ai rencontrée a d'ailleurs clairement dit que c'était une priorité dans leur formation. Il s'agit autant de la sécurité physique que de la sécurité affective de l'enfant. Cela fait partie des besoins des tout-petits auxquels les assistantes maternelles doivent répondre. Veiller sur les enfants, à leurs besoins comme à leur sécurité, est donc un rôle assuré par l'assistante maternelle à la bibliothèque. On peut voir dans le film *Chut... !*¹⁰², tourné à la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil, une scène de 2 minutes et 30 secondes montrant une séance avec des assistantes maternelles. Dans cette scène, une assistante maternelle dit à une petite fille de descendre de l'assise qu'elle est en train d'escalader. Les assistantes maternelles gardent en effet un œil sur les enfants qui s'éloignent.

Deux bibliothécaires ont insisté en entretien sur la grande vigilance des assistantes maternelles. L'une d'elle, impliquée dans la petite enfance avec une autre collègue dans une bibliothèque de quartier, explique que les assistantes maternelles ont un système de surveillance qui repose en partie sur la solidarité du groupe :

« Il y a besoin d'un moment où elles échangent entre elles, et du coup nous, on avait l'impression que les enfants étaient laissés à eux-mêmes, alors que c'est pas forcément le cas. Elles s'organisent entre elles, des fois il y en a une qui surveillent plusieurs enfants. »

Entretien du 22/01/21

Les bibliothécaires, s'ils peuvent douter au début, reconnaissent vite les capacités des assistantes maternelles, et leur organisation. C'est pourquoi ils interviennent peu dans tout ce qui concerne la discipline ou la surveillance, comme l'explique une autre bibliothécaire, qui a elle-même une expérience dans les professions de la petite enfance. Elle dit intervenir auprès des enfants si un comportement est vraiment gênant pour la séance, mais laisser les assistantes maternelles gérer ces aspects :

« Et c'est exceptionnel. Après sinon, je les laisse gérer. Parfois en accompagnant, si elles retiennent trop l'enfant, si elles sont trop contenant, pour qu'elles se rendent compte qu'en fait si elles laissent aller l'enfant, tout va bien se passer. Elles sont vigilantes par contre, elles gardent un œil vigilant sur l'enfant. »

Entretien du 06/11/20

Cette bibliothécaire a elle aussi repéré la vigilance des assistantes maternelles. Les bibliothécaires, en expliquant leur rôle dans la séance, n'évoque jamais la surveillance des enfants. C'est en effet une tâche qu'ils laissent aux assistantes maternelles, à qui ils font confiance car ils reconnaissent leur

¹⁰² Alain Guillon. *Chut... !: ici, à bas bruit, se dessine un avenir*. Montreuil : Urban Distribution. 2020

professionnalisme. Ils interviennent aussi très peu dans les questions de discipline ou d'éducation, seulement en tant que responsables de la bonne tenue de la séance, si un enfant a un comportement réellement gênant.

B. Des assistantes maternelles qui reconnaissent l'expertise des bibliothécaires

Les assistantes maternelles, quant à elles, reconnaissent l'expertise des bibliothèques en matière de lecture. La juridiction du livre reste donc du côté des bibliothécaires. Par conséquent, les assistantes maternelles préfèrent, au moins dans un premier temps, laisser la lecture aux bibliothécaires, en étant parfois admiratives de leur façon de faire. Elles laissent aussi le bibliothécaire porter le rôle d'animateur de la séance.

1. Des assistantes maternelles admiratives des lectures faites par les bibliothécaires

Le rôle de la lecture collective aux enfants incombe dans un premier temps au bibliothécaire. On peut y voir le signe du contrôle du bibliothécaire sur sa juridiction, mais aussi d'une forme d'admiration et de respect des assistantes maternelles pour la façon de lire du bibliothécaire.

Cette forme d'admiration de certaines assistantes maternelles est exprimée par celle que j'ai rencontrée pour l'enquête. Lorsque je lui demande de me parler du déroulé des séances, elle se montre enthousiaste en évoquant la bibliothécaire qui mène la séance. Si cette assistante maternelle aime la lecture, et connaissait déjà les principes de la lecture aux tout-petits, elle est tout de même admirative de la façon de faire de cette bibliothécaire, qui reste pour elle une référence :

« La plupart, on se met par terre au niveau des enfants. Et après, c'est question d'une petite heure, ou une heure et demie, voilà, le temps de raconter une histoire et voilà. On chante, on fait aussi des chansons et tout. Et [la bibliothécaire] le fait tellement bien, elle utilise beaucoup le mime et tout. C'est magnifique. Les enfants, ils sont captés. C'est pour ça, je dis, ce métier, il faut vraiment être... c'est pas être doué, mais avoir un penchant vers ça. Parce qu'elle le fait avec tout son corps, on dirait qu'elle fait du théâtre. »

Entretien du 05/03/21

Pour cette assistante maternelle, la lecture à voix haute semble être un talent que possède la bibliothécaire. On sent dans ces paroles du respect et de l'admiration pour cette expertise de la bibliothécaire qui arrive à rendre une lecture particulièrement vivante et à capter l'attention d'enfants qui n'ont pas la même capacité de concentration que les adultes. La lecture collective reste donc une tâche que les assistantes maternelles semblent satisfaites de laisser au bibliothécaire, puisqu'elles prennent elles aussi plaisir à l'écouter.

2. Des assistantes maternelles qui laissent les bibliothécaires mener la séance

Reconnaissant l'expertise des bibliothécaires, et son contrôle sur la juridiction, les assistantes maternelles les laissent aussi mener la séance. Il s'agit plutôt ici du rôle d'animateur que le bibliothécaire endosse, en plus de celui de conteur. Selon la définition du bibliothécaire jeunesse par Dominique Alamichel¹⁰³, le rôle d'animateur fait partie des fonctions. Il s'agit de créer une ambiance qui favorise le plaisir. Cette fonction est gardée par le bibliothécaire et, d'après l'enquête menée pour ce mémoire, les assistantes maternelles ne contestent pas cette position.

Les bibliothécaires se posent donc comme meneurs de séance, tout en encourageant les assistantes maternelles à lire et participer. Ainsi, une bibliothécaire qui a fondé un dispositif d'accueil des assistantes maternelles et en mène les séances dit clairement, quand je lui demande quel est le rôle de chacun, que c'est elle qui mène la séance :

« Oui, alors c'est moi qui mène la séance. Généralement, je peux intervenir si un enfant a une attitude qui peut être gênante, je parle d'une attitude qui peut gêner le temps de lecture. C'est très rare que j'intervienne. »

Entretien du 06/11/20

On voit à travers cet extrait que la bibliothécaire est garante de la bonne ambiance et du bon déroulé de la séance. C'est donc elle qui mène. Une fois encore, on peut voir que les questions de discipline sont laissées aux assistantes maternelles, rôle sur lequel la bibliothécaire n'empiète que si l'ambiance est menacée.

Certaines dispositions favorisent donc la bonne tenue des séances, et une collaboration durable entre bibliothécaires et assistantes maternelles. Du côté des assistantes maternelles, les prédispositions qui les rendent plus investies dans le dispositif sont la formation à la lecture aux tout-petits, ainsi que le goût pour la lecture. Du côté des bibliothécaires, ceux qui s'investissent dans les séances avec les assistantes maternelles ont un point commun : ils partagent avec les assistantes maternelles la volonté d'éveiller les enfants et de leur proposer de bons moments. Ces caractéristiques font que chaque profession a un pied dans la juridiction de l'autre. Cependant, le conflit est évité par une autre disposition de ces professionnels, qui est la reconnaissance de l'expertise de l'autre. Les bibliothécaires laissent les assistantes maternelles s'occuper des besoins des enfants, et les assistantes maternelles laissent les bibliothécaires mener la séance et la lecture collective, chacun ayant en confiance en les compétences de l'autre. Il s'agit des principales conditions pour le bon déroulé du travail commun.

¹⁰³ Dominique Alamichel, Anne-Laure Bonsargent, Cindy Perez, *op. cit.*, p. 15-17

PARTIE 3 : FAIRE PASSER LES « BONNES PRATIQUES »

La collaboration entre bibliothécaires et assistantes maternelles ne va pas de soi, malgré le contexte favorable aux actions petite enfance. Ces métiers présentent des différences qui les éloignent. Elles peuvent cependant être dépassées par certaines dispositions des professionnels impliqués dans le dispositif. Une fois ces obstacles dépassés, les bibliothécaires peuvent travailler à accomplir les objectifs qu'ils se sont fixés. Plus ou moins ambitieux selon les bibliothécaires et les établissements, un objectif commun est celui de faire passer les « bonnes pratiques ». Les bibliothécaires ont en effet la volonté de transmettre aux assistantes maternelles leur connaissance de la lecture aux tout-petits, et leur apprendre ce qu'ils considèrent être la bonne façon de faire. Pour cela, les bibliothécaires s'adaptent au niveau de formation et au degré de connaissance en littérature jeunesse des assistantes maternelles accueillies. Le premier niveau de médiation consiste à initier les assistantes maternelles aux pratiques de la lecture aux tout-petits. Le second niveau va plus loin, puisque son objectif est de faire des assistantes maternelles de véritables collaboratrices de la lecture en les formant dans ce sens.

CHAPITRE 5 : Initier les assistantes maternelles aux pratiques de lecture pour la petite enfance

Une partie des assistantes maternelles n'a pas été formée à la lecture pour la petite enfance et ne connaît pas forcément l'étendue de l'offre culturelle à destination de ce public. L'objectif des bibliothécaires pour ces professionnelles est donc de les initier à ce sujet en leur transmettant des connaissances et des pratiques. Il s'agit d'abord d'introduire ces assistantes maternelles au livre jeunesse et à la lecture aux tout-petits. Les bibliothécaires souhaitent également les familiariser à ces pratiques et à l'offre littéraire. Cela passe par la construction d'habitudes et d'une relation qui permettront de faciliter la médiation, toujours dans l'idée de les accompagner dans la découverte de la lecture aux tout-petits.

I. INTRODUIRE LES ASSISTANTES MATERNELLES AU LIVRE ET À LA LECTURE

La première étape de médiation pour les bibliothécaires consiste à introduire les assistantes maternelles « débutantes » aux livres dédiés à la petite enfance, et aux pratiques de lecture. Pour cela, les bibliothécaires se placent d'abord en médiateurs du livre pour leur faire découvrir l'offre disponible. Ensuite, ils jouent un rôle de passeur de connaissances et de pratiques qui tournent autour des idées d'A.C.C.E.S. sur ce qu'est la « bonne façon » de lire à un tout-petit.

A. Faire découvrir les livres destinés aux tout-petits

Le premier rôle endossé par le bibliothécaire est donc celui de faire découvrir l'étendu de l'offre de livres pour la petite enfance. Il s'agit d'un rôle de médiateur dont il a l'habitude avec les autres publics. On verra que ce rôle est justement mis en valeur par les bibliothécaires, qui le considèrent important dans leur travail avec les assistantes maternelles. Pour eux, il s'agit également d'élargir au mieux cette découverte en mettant en avant des « albums complexes » par opposition aux albums « explicites »¹⁰⁴.

1. Des bibliothécaires qui mettent en valeur leur rôle de médiateur du livre

La médiation est un rôle important du bibliothécaire. Il est par conséquent important dans le travail avec les assistantes maternelles. Dans le livre qu'elle dirige, Dominique Alamichel¹⁰⁵ fait figurer la médiation en premier dans les rôles du bibliothécaire jeunesse. Le but est de mettre les fonds en relation avec leur public, et le public avec les fonds. Si les assistantes maternelles, dans le cadre des dispositifs d'accueil, ont une position ambiguë entre public et partenaire, elles restent pour les bibliothécaires le public d'une médiation.

¹⁰⁴ Stéphane Bonnéry, art. cité

¹⁰⁵ Dominique Alamichel, Anne-Laure Bonsergent, Cindy Perez, *op. cit.*, p. 23-26

Ainsi, les bibliothécaires interrogées se positionnent comme médiatrices du livre lorsque je les interroge sur leur rôle vis-à-vis des assistantes maternelles. L'une d'entre elles est aussi formatrice, faisant de la médiation un élément d'autant plus important pour elle. À ce sujet, elle explique que la médiation envers l'adulte est importante pour la médiation auprès de l'enfant, car ce dernier se nourrit également des réactions et des interactions avec l'adulte qui l'accompagne :

« Et ça, cette interaction aussi, c'est super intéressant pour l'enfant. De voir que des adultes ont eu du plaisir à entendre les histoires, les mêmes histoires que lui, et c'est de voir aussi que tu comprends quelque chose, quelque chose que, lui, il a pas forcément compris. Ça va attiser la curiosité aussi, par rapport au livre. Et en fait, les séances de lecture en bibliothèque c'est ça, c'est que tout professionnel de l'enfance, on doit les nourrir. [...] Il faut toujours penser qu'un enfant n'est jamais seul, il y a un adulte pas très loin. Et l'adulte va accompagner. C'est là en bibliothèque que notre médiation autour du livre se fait. »

Entretien du 06/11/20

Pour cette bibliothécaire, la découverte de livres est donc aussi importante pour l'adulte que pour l'enfant. Nourrir les adultes permet de nourrir les enfants, et la découverte de nouveautés permet d'engendrer des réactions et un plaisir plus forts chez l'adulte accompagnant.

2. L'objectif de faire connaître des albums plus « complexes »

Les bibliothécaires tenant à cette médiation du livre veulent faire découvrir toute la variété de l'offre destinée aux tout-petits. Dans cette variété, ils mettent particulièrement en valeur les livres moins commerciaux, qui correspondent selon la typologie de Stéphane Bonnéry¹⁰⁶ aux « albums complexes ». Le chercheur oppose les albums « explicites », qui sont simples et dans lesquels figurent souvent les héros médiatiques, aux albums « complexes », qui ont un sens à décoder et des sous-entendus, et aux ouvrages patrimoniaux qui se transmettent de génération en génération comme les contes. Tandis que les albums explicites sont plus présents dans les bibliothèques des familles de classe populaire, les deux autres types sont préférés par les familles au capital culturel élevé. Les albums explicites étant les plus médiatisés, les bibliothécaires préfèrent faire découvrir des albums, ou autres livres, qui sont intéressants et originaux à leurs yeux. À travers leur sélection, les bibliothécaires font passer les « bonnes lectures », celles qui apporteraient plus de bénéfices à l'enfant.

Ainsi, la bibliothécaire qui est aussi formatrice et gère l'accueil des assistantes maternelles propose à ces dernières une bibliographie, que l'on peut voir en annexe¹⁰⁷. Dans cette bibliographie, on peut voir des maisons d'édition reconnues, comme L'École des loisirs, et des maisons indépendantes plus petites comme Kaléidoscope. On y trouve des albums illustrés qui sont des références pour la bibliothécaire.

¹⁰⁶ Stéphane Bonnéry, art. cité

¹⁰⁷ Annexe VIII

On ne voit pas en revanche d'albums plus commerciaux, comme ceux dérivés des séries à succès aux héros reconnaissables.

Une autre bibliothécaire rencontrée en entretien, qui accueille les assistantes maternelles dans une petite bibliothèque de réseau, évoque l'importance de faire découvrir des albums vers lesquels les assistantes maternelles, comme une grande partie du public, ne se tourneraient pas. Pour elle, sa mission est de « faciliter l'accès au livre », comme elle le dit un peu avant l'extrait suivant, ce qui comprend les livres qui peuvent paraître inaccessibles au public :

« Et en tant que bibliothécaire aussi, avoir une proposition de livres, de collections qui correspondent au public, mais pas que. Aussi attirer, attiser la curiosité sur des livres vers lesquels on n'irait pas forcément, nous bibliothécaires les premiers parfois aussi, qui paraissent plus difficiles d'accès »

Entretien du 22/01/21

Cette bibliothécaire prend donc le parti de proposer des livres qui « correspondent » à ce dont les assistantes maternelles ont l'habitude, à ce qu'elles peuvent reconnaître, mais aussi d'élargir ces horizons avec des livres moins accessibles. La médiation ne se contente pas de relier un public à ses livres, mais d'amener le public vers une autre forme de littérature.

B. Transmettre les idées d'A.C.C.E.S. sur les pratiques de lecture

La médiation se fait autour du livre et des « bonnes lectures », mais aussi autour des pratiques, et par conséquent des « bonnes pratiques » de la lecture aux tout-petits. Cette transmission est surtout celle des idées d'A.C.C.E.S., que les bibliothécaires ont eux-mêmes intégrées comme étant les bonnes pratiques. Pour les transmettre, ils ont recours à l'explication, qui vise à sensibiliser les assistantes maternelles et leur faire comprendre les raisons de l'emploi de certaines pratiques. Ils ont également recours au conseil, sur un mode plus personnel.

1. Expliquer les méthodes employées à la bibliothèque

Les bibliothécaires ont insisté en entretien sur l'importance d'expliquer aux assistantes maternelles ce qu'elles font et pourquoi elles le font. Comme on l'a vu, les bibliothécaires ont intégré les idées d'A.C.C.E.S., qui font partie intégrante de leur discours. Cela n'exclut pas le discours qu'elles tiennent aux assistantes maternelles. Elles transmettent donc l'importance de la lecture dès le plus jeune âge, l'idée d'observer et d'être à l'écoute de l'enfant, de se mettre à sa hauteur, le laisser bouger etc.

Certaines bibliothèques, comme on a pu en voir en exemple, font appel à des bénévoles d'A.C.C.E.S. ou d'autres associations pour transmettre ces pratiques. D'autres bibliothécaires les transmettent eux-mêmes. C'est le cas de la bibliothécaire formatrice en lecture petite enfance, qui connaît bien son sujet et a une attitude pédagogique qui passe beaucoup par l'explication, comme on peut le voir dans les deux

extraits suivants. Dans le premier, elle dit expliquer aux assistantes maternelles les positions de lecture : le lecteur devrait se placer de façon à ce que l'enfant voit son visage, et l'enfant ne doit pas être restreint, mais pouvoir bouger. Dans le second, elle dit répondre à la crainte des assistantes maternelles concernant les enfants qui déchirent en leur expliquant que la manipulation du papier s'apprend :

« Donc c'est important, notre visage doit être visible pour les enfants. C'est des choses, en fait, que... quand je suis avec des professionnels, c'est ce que je leur dis. C'est comme... une chose importante aussi, c'est que les enfants peuvent bouger quand on fait la lecture. »

« Et ce que je leur dis aussi, c'est de mettre des livres dits fragiles, c'est-à-dire du papier, il faut pas mettre que des livres cartonnés. A un moment donné, il faut que l'enfant comprenne aussi qu'un livre ça se manipule avec précaution. Avec un livre cartonné du coup, on peut y aller franco... Il y a aussi une délicatesse de travail de pouvoir tourner la page, c'est une délicatesse qu'on peut leur apprendre, et notre accompagnement il est là aussi dans ces temps de lecture. »

Entretien du 06/11/20

Ces deux extraits sont des exemples de l'attitude pédagogique adoptée par certains bibliothécaires, qui ont presque une position de formateur. Ils se servent de leur expertise et leur expérience pour expliquer leurs méthodes, et en donner les raisons. De cette façon, ils accompagnent l'apprentissage de l'assistante maternelle.

2. Conseiller des pratiques à adopter avec les enfants gardés

On a évoqué l'attitude proche du formateur que pouvaient adopter certains bibliothécaires, mais une autre méthode permet d'introduire les assistantes maternelles aux pratiques de lecture. Il s'agit de les conseiller, d'une façon plus personnelle, dans les échanges qui peuvent avoir lieu avant ou après la séance. Ce sont toujours les mêmes pratiques qui sont relayées, mais cela se fait un peu différemment. Ces bibliothécaires se voient aussi comme médiateurs, mais pas comme formateurs. Le but est de répondre à des problèmes ou des interrogations auxquelles peuvent être confrontées les assistantes maternelles pour qu'elles sachent comment agir pendant la lecture avec les enfants qu'elles gardent.

Ainsi, une bibliothécaire qui a moins d'expérience que la précédente, et ne travaille pas exclusivement avec les tout-petits, dit prodiguer des conseils en fin de séance sur des points précis, et répondre à des questions posées par les assistantes maternelles :

« Ça peut arriver, qu'en fin de séance, début de séance, on discute avec elles, et dans les échanges il peut y avoir des petits conseils. Voilà. C'est notamment là-dessus, sur le fait de pas hésiter à mettre le livre dans les mains des enfants. Par exemple, c'est tout bête, mais on suggère de passer à des livres cartonnés, parce que c'est plus facile dans

un premier temps, ils sont plus solides, ensuite aller vers du livre papier. Voilà. Donc des fois elles ont un peu de mal, justement ça, le fait que l'enfant il parte pendant la lecture et après il revient, alors "est-ce qu'il faut continuer la lecture tant qu'il est dans le coin ? - C'est pas parce qu'il marche un peu qu'il écoute pas", voilà. On peut leur donner des petits conseils comme ça. »

Entretien du 26/02/21

Ce type de médiation est plutôt fondé sur l'échange. Cette bibliothécaire, comme on aura l'occasion de le voir par la suite, refuse la position de formatrice. La lecture et la pratique sous les yeux des assistantes maternelles passent avant cet aspect « explications ». En revanche, répondre à des questions et donner des conseils de manière spontanée lui permet aussi de faire de la médiation et d'introduire les assistantes maternelles aux « bonnes pratiques ». On peut d'ailleurs noter qu'il s'agit des mêmes pratiques transmises par la bibliothécaire évoquée juste avant.

II. FAMILIARISER LES ASSISTANTES MATERNELLES AU LIVRE ET AUX MÉTHODES DE LECTURE

Après avoir introduit les assistantes maternelles aux livres et à la lecture pour la petite enfance, les bibliothécaires souhaitent les familiariser à ces pratiques afin qu'elles se les approprient au quotidien. Cependant, certaines assistantes maternelles présentent des blocages quant à la lecture. Pour les familiariser aux livres, les bibliothécaires doivent donc d'abord les aider à surmonter cette difficulté. Ils mettent également en place des méthodes et une médiation qui vise à faire entrer le livre dans le quotidien et le foyer des assistantes maternelles.

A. Aider à surmonter les blocages et complexes

Comme on l'a vu dans la partie précédente, le livre ne fait pas nécessairement partie de la culture professionnelle, ni même des pratiques culturelles des assistantes maternelles. Pour certaines, le livre présente même ce que les bibliothécaires appellent en entretien des « blocages » ou des « complexes ». Pour les aider à surmonter ces blocages, les bibliothécaires ont mis en place certaines stratégies. Elles consistent d'une part à rassurer les assistantes maternelles sur leurs compétences en termes de lecture et d'oralité, ainsi que sur les compétences nécessaires à la lecture aux tout-petits. D'autre part, elles visent à associer la lecture à un moment de plaisir pour que les assistantes maternelles l'approchent autrement.

1. Rassurer sur les compétences de lecture et d'oralité

Les bibliothécaires enquêtées disent rencontrer beaucoup d'accompagnateurs, parents et professionnels complexés par leurs capacités de narration ou de lecture à voix haute, voire des personnes qui ont un blocage sur le livre. Pour rassurer ces personnes, les bibliothécaires ont tendance à

désacraliser ces moments de lecture pour montrer que tout le monde a les compétences pour le faire. Les assistantes maternelles font partie de ce public que les bibliothécaires cherchent à rassurer.

Une bibliothécaire qui a monté un projet petite enfance pour les parents et professionnels pense qu'il est important de donner confiance au public. C'est pourquoi elle explique que des séances de lecture « simples », sans spectacle, ont leur place en bibliothèque. Le public prend conscience qu'il peut le faire aussi bien que les bibliothécaires :

« Ça veut dire que... la question de la lecture individuelle, les gens ils ont l'impression de pas faire de proposition. Les parents, ils ont l'impression qu'on fait pas de propositions, eux ils peuvent le faire. Et oui ! Le but c'est ça, c'est que les gens prennent confiance et conscience en ce que, individuellement, on peut proposer, et pas répondre forcément à l'attente du spectacle par exemple. »

Entretien du 22/12/20

Pour elle, la lecture individuelle entre l'accompagnateur et l'enfant est un moyen simple de faire prendre conscience aux personnes qui seraient plus inquiètes qu'elles sont capables de bien lire à l'enfant. Elle permet aussi d'avoir confiance en ses capacités.

Pour revenir plus précisément sur le public des assistantes maternelles, une bibliothécaire pense que des complexes peuvent venir de la crainte de lire moins bien que le bibliothécaire. Cette responsable des actions petite enfance cherche donc à montrer que le plus important est de se laisser guider par son plaisir :

« Comme nous, bibliothécaires, on lit beaucoup d'histoires aux enfants, elles, et que ce soit parents ou professionnelles, elles ont tendance à se mettre en retrait en pensant qu'elles lisent moins bien que nous. Et du coup, l'idée c'est que, peu importe comment on lit, c'est de se faire plaisir par rapport à la lecture. »

Entretien du 22/01/21

Cette bibliothécaire désacralise donc le moment de lecture pour que les assistantes maternelles y voient un moment agréable partagé avec l'enfant. Cela permet d'alléger cette « pression » qui peut être ressentie, et de montrer qu'il n'y a pas besoin d'être expert pour faire apprécier la lecture à l'enfant.

2. Associer la lecture à un temps de plaisir

Comme on a commencé à le voir avec l'exemple précédent, les bibliothécaires font passer le plaisir avant la compétence pour rassurer les assistantes maternelles. Ils font donc en sorte que la séance de lecture soit un moment agréable pour les assistantes maternelles. Il ne s'agit pas de se former mais de se faire plaisir dans la lecture. Toutes les bibliothécaires interrogées ont mis en avant le fait que la séance est un moment de plaisir pour les assistantes maternelles.

La bibliothécaire qui dit que le plaisir est plus important que la façon de lire se réjouit de voir le plaisir que prennent les assistantes maternelles et auxiliaires parentales pendant les séances de lecture :

« J'ai vu parfois des étoiles dans les yeux, autant dans les yeux de la nounou que dans les yeux de l'enfant, quand on était dans une lecture partagée. Le plaisir de la narration, le plaisir de la comptine, tout ce plaisir de partager, de faire ensemble, qui est un moment très agréable, oui. »

Entretien du 22/01/21

Pour elle, le plaisir vient du partage entre les professionnelles et les enfants. Ce moment agréable permettrait donc d'appréhender la lecture plus facilement. Pour une autre bibliothécaire, responsable d'un projet petit enfance, il est important de favoriser le plaisir des assistantes maternelles pour leur offrir un moment dont elles peuvent profiter :

« Elles ont besoin de profiter. Et l'exemple de ces assistantes qui arrivent et chantent, c'est un plaisir pour elles, et elles se revalorisent en fait. Il y a quelque chose qui est partagé par d'autres adultes. Vous voyez ce que je veux dire ? Pas qu'avec les enfants. »

Entretien du 22/12/20

Pour cette bibliothécaire, il s'agit aussi d'un moment de plaisir parce qu'il est partagé avec d'autres adultes et permet aux assistantes maternelles de sortir de l'isolement que peut provoquer le travail avec des enfants en bas âge. Le terme de « revalorisation » renvoie au manque de reconnaissance et au « sale boulot » qui sont associés aux métiers du *care*. L'importance du plaisir peut donc même aller plus loin que les objectifs de facilitation et de familiarisation pour les bibliothécaires.

B. Faire entrer le livre dans leurs habitudes

La familiarisation consiste également à faire entrer les livres dans le quotidien des assistantes maternelles, puisqu'elles participeront à leur tour à familiariser les enfants qu'elles gardent au livre. Pour cela, les bibliothécaires encouragent tout simplement la fréquentation de la bibliothèque avec les enfants, pour que cela devienne un rendez-vous plaisant. Ils tendent également à valoriser le rôle que les assistantes maternelles ont à jouer dans la lecture aux tout-petits, afin de les convaincre de l'importance de cet enjeu.

1. Faire du temps passé à la bibliothèque un rendez-vous

L'une des manières de faire de la lecture et du livre une habitude du quotidien est de faire entrer la visite de la bibliothèque dans les activités habituelles de l'assistante maternelle. Pour cela, les bibliothécaires familiarisent les professionnelles et les enfants avec le lieu. Certains d'entre eux souhaitent que les assistantes maternelles se sentent intégrées dans le public de la bibliothèque et deviennent des habituées parce qu'elles s'y sentent bien.

L'une des bibliothécaires interrogées, qui travaillent dans une bibliothèque de quartier qui tient à la proximité avec les habitants et les familles, pense que le partenariat avec les RAM et RAP peut permettre aux nourrices de se sentir intégrées. Lorsqu'elle explique que son objectif envers les assistantes maternelles est la facilitation, elle cite en premier la facilitation de l'accès à la bibliothèque :

« C'est faciliter l'accès à la bibliothèque, faciliter l'accès au livre, la facilitation, la médiation. Voilà. Faire en sorte que les nounous trouvent leur place au sein de la bibliothèque avec les enfants, au sein de la bibliothèque, et au sein du reste du public. »

Entretien du 22/01/21

Selon cette bibliothécaire, il est important que les bibliothécaires deviennent un public de la bibliothèque, et qu'elles se sentent intégrées comme public. C'est pourquoi, à un autre moment de l'entretien, elle se réjouit de en expliquant que les enfants poussent les accompagnants à revenir parce qu'ils s'y sentent bien, et que les assistantes maternelles reviennent pour la même raison :

« C'est que les nounous s'y sentent bien aussi. C'est un lieu qui est là pour tout le monde, un accueil inconditionnel de tout le monde. »

Entretien du 22/01/21

On voit ici une raison de l'importance que cette intégration des assistantes maternelles dans le public représente. L'accueil de ces professionnelles, qui viennent habituellement peu, correspond à l'idée que se fait la bibliothécaire du lieu comme inclusif. Comme elle, d'autres bibliothécaires enquêtées se réjouissent de voir les assistantes maternelles venir régulièrement en bibliothèque, en-dehors des séances de lecture qui leur sont réservées. Cette habitude prise par les assistantes maternelles semble déjà être une victoire pour ces bibliothécaires.

2. Valoriser leur rôle dans la lecture aux tout-petits

Les bibliothécaires tentent aussi de familiariser les assistantes maternelles à jouer un rôle actif dans la lecture aux tout-petits en valorisant leur rôle. Pour eux, les assistantes maternelles sont des alliées dans la lecture dès le plus jeune âge pour les raisons que l'on a citées dans le premier chapitre. Pour les encourager à une lecture plus active et régulière, les bibliothécaires n'hésitent pas à leur montrer qu'elles jouent un rôle important dans cet enjeu.

Les bibliothécaires sensibilisent les assistantes maternelles à l'importance de lire aux enfants, et les font participer activement dans les activités de la bibliothèque. Ce sont également des moyens de faire entrer le livre dans le quotidien, ou de les encourager à le faire. Une bibliothécaire responsable des actions petite enfance insiste par exemple sur le rôle des assistantes maternelles en tant que premières observatrices des enfants. Pour elle, il s'agit d'un atout qu'il faut valoriser :

« C'est ça et du coup, actuellement, on en est aussi à un développement de tout ça, où on se dit que les nounous lisent des livres aux enfants, et du coup, elles seront les premières à observer les réactions des enfants sur les lectures de ces livres. Et du coup, on aimerait bien essayer de mettre en place un comité de lecture avec les nounous pour valoriser aussi euh.... toutes ces lectures partagées. »

Entretien du 22/01/21

Valoriser leurs lectures auprès des enfants est un moyen de les impliquer davantage. La possibilité d'un comité de lecture permettrait aux assistantes maternelles de mener un rôle actif dans la lecture, et même dans la littérature de la petite enfance. Les bibliothécaires interrogées ont beaucoup valorisé leur travail, et l'importance de leur position. Elles semblent donc motivées pour impliquer les assistantes maternelles le plus possible, et en faire de véritables acteurs de la lecture pour la petite enfance.

III. CONSTRUIRE DES HABITUDES POUR FACILITER LA MÉDIATION

La médiation des bibliothécaires passe par l'échange, le conseil. Cela nécessite une relation de confiance et une aisance des assistantes maternelles qui reçoivent cette médiation. Pour la favoriser, les bibliothécaires mettent en place un cadre convivial, favorable à une bonne relation entre professionnels. Cette relation s'appuie d'abord sur une régularité qui permet le suivi et la confiance des assistantes maternelles. Elle s'appuie ensuite sur un cadre rassurant qui participe à l'allègement du poids que peut représenter la bibliothèque en tant qu'institution culturelle.

A. Une régularité qui aide à construire une relation

La régularité des séances réservées aux assistantes maternelles est un facteur qui facilite la mise en place d'une relation entre les professionnels. Elle permet d'abord aux assistantes maternelles de s'habituer au lieu et aux bibliothécaires qui mènent les séances. Elle permet également des contacts fréquents avec les bibliothécaires pour un meilleur suivi du processus de médiation.

1. Une régularité qui permet la connaissance des lieux et des bibliothécaires

Comme on l'a vu, les assistantes maternelles qui ne sont pas des habituées de la bibliothèque peuvent se montrer réticentes ou mal à l'aise à la bibliothèque. La régularité des séances leur permet cependant de découvrir et de s'habituer au lieu, et de faire connaissance avec le ou les bibliothécaires qui mènent habituellement les séances.

Les bibliothécaires interrogées disent remarquer une différence entre les habituées et celles qui viennent pour la première fois. L'une des bibliothécaires, responsable d'un partenariat avec la structure d'accueil des assistantes maternelles depuis une dizaine d'années, trouve que les habituées sont plus à

l'aise. Tandis qu'elle a mis en place une relation chaleureuse, parfois amicale, avec ses habituées, les nouvelles venues sont tendues, et il faut du temps pour les mettre à l'aise :

« C'est très chaleureux, c'est toujours un vrai plaisir de se retrouver. C'est des adultes qui sont détendus, et je vois la différence avec celles qui viennent... celles qui sont là depuis longtemps sont très à l'aise, très détendues, on installe la salle [...] On installe, elles m'aident à ranger, en fait il y a tout ça qui est créé. Elles ont une carte professionnelle, donc c'est avec moi qu'elles font la carte. Elles peuvent parfois me demander de faire des choix thématiques, ou de venir choisir avec elles les livres. Et du coup, la différence, quand il y a quelqu'un qui vient pour la première fois, ça se sent, c'est très physique, elles sont sur leur chaise, elles ont pas bougé, elles tiennent les enfants, et là faut créer l'ambiance. »

Entretien du 06/11/20

On voit à travers cet extrait que le dispositif est pensé pour interagir avec les assistantes maternelles et nouer des liens : la bibliothécaire responsable de ces séances crée elle-même la carte professionnelle des assistantes maternelles, elle les invite à participer à la mise en place de la salle, elle reste à leur disposition pour prodiguer des conseils pendant ou après les séances. Par ces habitudes, les professionnelles s'approprient l'espace de la séance et nouent des liens avec la bibliothécaire.

Les effets de cette régularité se sentent aussi dans les habitudes prises par l'assistante maternelle interrogée, qui participe aux séances de la bibliothécaire mentionnée. Elle reste parfois dans l'espace jeunesse après les séances, et s'y rend à la médiathèque en-dehors des séances :

« Et après on a accès à la médiathèque à part les rendez-vous des assistantes maternelles parce qu'on a le côté enfants après. Il y a les petites tables, il y a un endroit pour mettre les poussettes. Moi, j'y allais même avec mes enfants, et avec les petits. Avant, j'avais que Sam, on partait comme ça. Voilà. On y allait, on racontait des histoires. »

Entretien du 05/03/21

Cette assistante maternelle s'est approprié l'espace jeunesse, et a pris l'habitude de s'y rendre régulièrement. Elle dit également, plus tard dans l'entretien, qu'elle a découvert le reste de la bibliothèque et fréquente l'espace adulte. De plus, elle a noué des liens avec la bibliothécaire, qu'elle voit régulièrement à la médiathèque. Les séances régulières créent donc une familiarité.

2. Des contacts fréquents qui permettent un suivi

La régularité amène des contacts fréquents qui permettent aux bibliothécaires de proposer une médiation sur plusieurs séances, et de suivre l'évolution des assistantes maternelles dans leur façon de lire, ou leur choix de livre. Mieux les connaître permet également de leur proposer un conseil plus personnalisé.

Une bibliothécaire qui travaille pour la petite enfance dans une bibliothèque de quartier compare cette relation de travail à celle entretenue avec les parents. Elle se sent plus proche des assistantes maternelles, qu'elle voit plus régulièrement et avec qui elle peut créer un lien :

« On a un lien de proximité parfois plus simple et plus agréable avec les nounous qu'avec les parents, parce que les parents, on les voit les samedis -après, c'est pas toujours les mêmes familles mais- il y a plus un comportement.... Là pour le coup, les enfants font leur vie et les parents discutent entre eux. Puis les enfants sont différents parce qu'ils sont pas accompagnés par les mêmes personnes. Mais oui, le lien est différent. Déjà, on les connaît beaucoup moins bien, les parents. »

Entretien du 22/01/21

Ce « lien de proximité » est donc vu par cette bibliothécaire comme positif, un moyen de communiquer plus simplement. Plus tard dans l'entretien, je lui demande si elle observe des changements dans les habitudes de lecture des assistantes maternelles. Elle répond que certaines y ont pris goût, et viennent par conséquent demander des conseils :

« Mais oui, il y a une dame, et même plusieurs, qui du coup nous demande des conseils sur les livres. Les enfants aussi parfois ils viennent nous chercher. »

Entretien du 22/01/21

On peut donc établir un lien entre cette proximité et les assistantes maternelles qui s'engagent dans le dispositif et dans la lecture en demandant conseil aux bibliothécaires. Les contacts fréquents, pendant les séances comme en-dehors, permettent de nouer un lien de confiance et de proposer un suivi plus personnalisé. Or, cela est plus difficile avec le public des parents, qui vient moins régulièrement.

B. Un cadre rassurant qui allège le poids de l'institution

La régularité se couple à un cadre rassurant mis en place par les bibliothécaires. Il se veut confortable et convivial pour les enfants comme pour leurs accompagnatrices. L'ambiance rassurante est d'abord assurée par l'espace lui-même, qui se veut confortable et dans lequel on peut s'installer « comme à la maison ». Elle est également assurée par une convivialité que les bibliothécaires souhaitent instaurer grâce au contenu des séances et aux échanges avec les assistantes maternelles.

1. La constitution d'un espace agréable « comme à la maison »

L'espace joue un rôle important dans l'instauration de ce cadre rassurant, en se voulant proche du confort de la maison. Les séances se tiennent, selon la taille de la bibliothèque, dans un coin dédié à la petite enfance dans un espace jeunesse, ou dans une salle généralement dédiée aux animations comme l'heure du conte. Les bibliothécaires prennent le temps d'installer l'espace pour qu'il se veuille accueillant, parfois avec l'aide des assistantes maternelles, comme on a pu le voir dans le point

précédent. A l'image de ce que montre la scène du film *Chut !...*¹⁰⁸, tourné dans une bibliothèque de Montreuil, les assises sont généralement installées en cercle, ce qui permet de mettre au même niveau assistantes maternelles et bibliothécaire. Cet aménagement participe à la convivialité. Les assises sont des tapis, des coussins, et éventuellement quelques fauteuils, comme on peut le voir dans les exemples présentés en annexe. Les bibliothécaires rencontrées en entretien disent laisser les assistantes maternelles s'installer comme elles veulent, et laisser les enfants bouger librement. Cela participe également à l'esprit de confort et de convivialité.

L'assistante maternelle interrogée pour l'enquête, qui est une habituée des séances en bibliothèque, apprécie cette approche. Sans que je ne l'interroge sur ce sujet précis, elle évoque la salle et les assises, qu'elles pensent adapter. Elle semble également se réjouir de la façon dont on peut s'installer librement avec les enfants :

« Vous pouvez avoir un bébé dans les bras, vous pouvez... Et en fait, la salle où [la bibliothécaire] anime les.... quand elle anime un atelier pour raconter les histoires, un atelier conte ou quoi que ce soit, et bien c'est bien réparti en fait. On a des poufs adaptés, on a des sièges. On a des chaises adaptées pour les enfants et tout. La plupart, on se met par terre au niveau des enfants. »

Entretien du 05/03/21

Ce témoignage enthousiaste montre que l'espace a son importance. L'assistante maternelle et les enfants qu'elles gardent s'y sentent bien. Cela va dans le sens du cadre rassurant et confortable que les bibliothécaires souhaitent mettre en place, et participe à favoriser l'échange et la bonne entente.

2. Une convivialité qui met à l'aise

On a commencé à aborder dans le point précédent la notion de convivialité. C'est en effet un terme qui revient régulièrement dans le discours des bibliothécaires interrogées. Elles souhaitent, et pensent réussir, la mise en place d'un moment convivial où chacun est à l'aise. Cela passe à la fois par l'assurance d'une bonne entente entre les professionnels, mais aussi par le contenu des séances.

Une bibliothécaire responsable d'un projet petite enfance, qu'elle gère depuis bientôt dix ans, pense que la convivialité est une grande part de la bonne relation entretenue avec les assistantes maternelles, et du travail qui en découle. Pour elle, la convivialité est due à un rapport plus direct avec les assistantes maternelles, et moins institutionnel :

¹⁰⁸ Alain Guillon, *op. cit.*

« Mais ça passe oui, beaucoup par la convivialité. Il y a quelque chose de très convivial avec les assistantes maternelles, parce qu'on est plus inscrit dans du quotidien. L'institution est moins derrière. D'ailleurs, ça s'appelle "relais". Leur institution référente, c'est le relais. Donc, c'est vraiment ça, on est plus dans un rapport... C'est ça, j'allais dire "plus humain" mais c'est pas vraiment ça que je veux dire. »

Entretien du 22/12/20

Selon cette bibliothécaire, la convivialité allège le poids de l'institution. Il s'agit d'un moment du quotidien agréable et « humain ». L'ambiance conviviale qui règne dans les séances de cette bibliothèque est aussi due à leur contenu. En effet, les moments de comptines où tout le monde chante participe à créer une ambiance et à lever les appréhensions :

« Tous les mercredis, les assistantes maternelles se donnent rendez-vous là, elles viennent, on se dit bonjour, on chante beaucoup au départ. Il y a pas que le livre, il y a les chansons. Elles adorent ça, ça devient un concert de comptines. »

Entretien du 22/12/20

Plusieurs bibliothécaires ont également évoqué ce moment de comptines comme un plaisir pour les assistantes maternelles, et comme un moment de convivialité. Ce moment semble particulièrement mettre à l'aise les assistantes maternelles, qui connaissent bien les comptines. C'est un moment à la fois familial et chaleureux.

L'enjeu dans l'accueil des assistantes maternelles n'étant pas habituées et formées à la lecture est donc avant tout de rassurer et d'initier. Les bibliothécaires mettent en place une médiation qui vise à faire découvrir les livres et les pratiques de lecture, sans nécessairement vouloir en faire des expertes. La médiation vise donc à sensibiliser tout en familiarisant au livre des professionnelles qui en sont éloignées. Pour cela, les bibliothécaires instaurent un cadre rassurant qui vise à alléger les craintes dues au lieu et aux attentes que les assistantes maternelles peuvent ressentir. La séance se veut agréable et conviviale, plutôt que d'être un moment de formation sérieux et très professionnel.

CHAPITRE 6 : Former des collaboratrices de la lecture aux tout-petits

Les assistantes maternelles débutantes dans la pratique de la lecture aux tout-petits sont sensibilisées et introduites à ses enjeux lors des séances de lecture. Certains dispositifs, et les bibliothécaires qui les dirigent, vont plus loin. Après l'étape de l'introduction et de la sensibilisation à la lecture pour les tout-petits, certains bibliothécaires souhaitent aller plus loin avec les assistantes maternelles. C'est aussi un objectif pour les bibliothécaires qui travaillent avec des assistantes maternelles qui ont été formées à la lecture par d'autres moyens. Dans ces cas de figure, des bibliothécaires proposent un accompagnement qui s'apparente à de la formation afin de faire de ces professionnelles de la petite enfance de véritables collaboratrices dans l'enjeu de la lecture aux tout-petits. Pour cela, les bibliothécaires adoptent certaines stratégies de médiation. Ils montrent ce qu'ils considèrent être les bonnes pratiques et entraînent les assistantes maternelles à les adopter. Ils les accompagnent également vers l'autonomie afin qu'elles n'aient plus besoin de relais pour lire aux enfants. Enfin, ils encouragent leur implication en tant que partenaires en leur donnant un rôle plus important.

I. MONTRER LES BONNES PRATIQUES POUR LES FAIRE ADOPTER

Dans l'idée de former les assistantes maternelles aux pratiques de lecture, certains bibliothécaires souhaitent prendre le temps d'enseigner les « bonnes pratiques ». Ils ont pour cela recours à diverses stratégies. Leur médiation passe d'abord par l'enseignement du recours à l'observation et à l'expérience. Elle passe également par la démonstration, suivie de la pratique de certaines méthodes de lecture.

A. Une médiation qui passe par l'observation et l'expérience

Les bibliothécaires insistent sur l'importance de l'observation pour mieux comprendre les enfants, et s'adapter à eux pour leur lire une histoire. L'expérience est donc également importante, car elle permet d'anticiper certaines réactions ou besoins des enfants. Les bibliothécaires partagent donc leurs propres expériences et observations avec les assistantes maternelles. Mais ils les encouragent également à se fier aux leurs.

1. Des bibliothécaires qui partagent leurs expériences et leurs observations

Les bibliothécaires interrogées en entretien insistent sur des idées de partage et de transmission. Leurs interactions avec les assistantes maternelles sont pleines de conseils et de partage d'expérience. Comme on a pu le voir dans les extraits d'entretien des parties précédentes, les bibliothécaires transmettent des idées inspirées d'A.C.C.E.S., telles que laisser l'enfant bouger, s'installer au plus près de l'enfant, le laisser manipuler les livres...

Or, deux bibliothécaires en particulier disent fonder leur médiation sur le partage de leur propre expérience, à travers des observations et des anecdotes qu'elles rapportent aux assistantes maternelles. Elles sont les deux bibliothécaires les plus expérimentées parmi les enquêtées, dirigeant chacune un dispositif petite enfance depuis une dizaine d'années. L'une d'elles, qui a exercé un autre métier, et est arrivée à la lecture aux tout-petits par des associations, explicite cette idée d'observation lorsqu'elle évoque la médiation faite auprès des assistantes maternelles. Pour elle, le bibliothécaire doit transmettre son expérience et son idée de la lecture, fondée sur ce qu'il a observé, plutôt que sur les idées reçues :

« C'est notre rôle de médiateur d'être passeurs de cette connaissance, de ces expériences, de ces observations-là. Et d'ailleurs, dans ce qu'on peut proposer aux professionnels, c'est vraiment autour de l'observation. Parce que, nous on fait "bla-bla, oui c'est bien de laisser l'enfant lire, machin ". Mais c'est vraiment bien et vraiment important de faire un temps de lecture avec les professionnels, et d'avoir un retour après autour des observations. »

Entretien du 22/12/20

On peut voir dans cet extrait une forme de pédagogie fondée sur la transmission des expériences personnelles. Si cette bibliothécaire est convaincue par les idées d'A.C.C.E.S. et les transmet, elle partage aussi une vision plus personnelle. Pendant la séance de lecture, elle adapte ainsi ses conseils et sa médiation à ce qu'elle observe.

2. Des bibliothécaires qui poussent les assistantes maternelles à observer le comportement des enfants pour mieux les comprendre

Les bibliothécaires transmettent leur propre expérience et leurs observations sur les enfants et la lecture, mais ils engagent également les assistantes maternelles à observer elles-mêmes. Les bibliothécaires pensent qu'en étant attentifs aux enfants, à leurs réactions, les professionnelles comprendront mieux les conseils et les informations donnés par les bibliothécaires.

Ainsi, l'une des deux bibliothécaires précédemment mentionnées dit s'appuyer sur les réactions des enfants pour ses explications. En tant que formatrice expérimentée en-dehors de la bibliothèque, elle reproduit ses méthodes durant les séances de la médiathèque. Elle pense qu'il est important que les assistantes maternelles, comme les parents, observent les enfants par eux-mêmes :

« Quand je fais mes lectures aussi, je pointe aussi, souvent par rapport aux assistantes maternelles, mais je le fais aussi avec les parents, je leur montre en fait les réactions de leurs enfants. Ou si je le fais pas au moment du temps de lecture, je prends toujours un temps après pour en parler. »

Entretien du 06/11/20

À d'autres moments de l'entretien, cette bibliothécaire me raconte des anecdotes allant dans ce sens. Quand un enfant a une réaction ou un comportement inhabituel, elle engage l'assistante maternelle à le repérer et en comprendre la raison. Il s'agit d'une méthode pédagogique qui a été pensée pour la formation. L'autre bibliothécaire mentionnée fait de même. Elle ne se contente pas de transmettre ses observations mais encourage les assistantes maternelles à utiliser les leurs. Quand je lui demande si elle dit aux assistantes maternelles tout ce qu'elle m'explique sur les idées d'A.C.C.E.S., elle répond que ces informations sont complétées par ce que le public voit par lui-même :

« Oui, on le dit, mais c'est bien que les gens se rendent compte eux-mêmes de ce qu'il se passe. "Vous avez vu la semaine dernière, quand Isabelle a tourné autour, alors que là elle s'est posée. Qu'est-ce qui a pu faire qu'elle s'est posée ?" Donc, voilà. D'où l'importance de faire des propositions aussi avec... d'avoir des rendez-vous réguliers pour aussi suivre l'évolution. »

Entretien du 22/12/20

Cette bibliothécaire considère donc la médiation par l'observation comme un accompagnement sur le long terme. Il permettrait aux assistantes maternelles de mieux assimiler toutes les informations données. On voit ici que l'on est dans un parcours réfléchi qui va au-delà des séances de lecture et des quelques conseils qui l'accompagnent.

B. Une médiation qui passe par la démonstration et la pratique

Si l'explication des idées s'accompagne de l'observation et du partage d'expérience, leur application passe par la démonstration et la pratique. Il s'agit pour les bibliothécaires de montrer les « bonnes pratiques », les façons de lire aux tout-petits. Dans un second temps, ces pratiques peuvent être reproduites par les assistantes maternelles.

1. Des bibliothécaires qui montrent des façons de lire aux tout-petits

Pour faire adopter les « bonnes pratiques », les bibliothécaires commencent par les montrer tout en justifiant la raison de ces méthodes. Il ne s'agit pas seulement de donner des conseils pour améliorer ou corriger des habitudes, mais de former à la « bonne manière » de lire. Les bibliothécaires qui sont formés à ces pratiques sont particulièrement attentifs aux positions qu'ils prennent, à leur façon de lire ou à l'apprentissage du bébé. Ils transmettent ainsi leurs méthodes aux assistantes maternelles.

L'une des bibliothécaires interrogées a insisté sur l'importance de montrer comment elles font, mais aussi d'échanger sur le pourquoi. Responsable du projet petite enfance d'un grand réseau, elle a été amenée à travailler avec des équipes de diverses professions de la petite enfance. En évoquant son travail avec des équipes formées mais en besoin d'actualisation, elle dit montrer sa façon de faire et échanger sur ce sujet avec les équipes :

« Et nous, on arrive avec notre caddie, on montre comment on fait. Et des fois, elles nous disent "Ah mais vous avez fait comme ça, c'est un peu bizarre, vous avez laissé tel enfant taper l'autre..." »

Entretien du 22/12/20

La référence à l'étonnement des équipes montre que des formations précédentes ne suffisent pas nécessairement à ce que ces professionnels soient familiers de toutes les pratiques et méthodes. Ici, la bibliothécaire semble faire référence au fait de laisser les enfants bouger comme ils le souhaitent pendant la lecture. Le bibliothécaire est donc là pour montrer, mais aussi pour échanger et expliquer. La même bibliothécaire précise ce point en parlant des actions menées avec les RAM de la ville. Pour elle, les séances de lecture s'accompagnent du pratique et d'une médiation autour des méthodes :

« Il y a trois Relais d'Assistantes Maternelles. Et là, on travaille vraiment avec les directrices, avec ce qu'elles proposent, parce qu'elles, elles sont convaincues de l'importance de la lecture aux tout-petits. Donc, il nous arrive de faire des formations, de donner... enfin... c'est vraiment des temps d'échanges pratiques. On lit des histoires ensemble et on réactive le fait que c'est super chouette de lire un livre avec des enfants, mais comment on fait, et quoi ? Voilà. »

Entretien du 22/12/20

La question « comment on fait et quoi ? » est révélatrice de la façon de travailler de cette bibliothécaire, comme ceux qui ont une vision semblable du dispositif. Il s'agit de montrer comment faire et expliquer pourquoi on le fait ainsi.

2. Des bibliothécaires qui invitent à reproduire les pratiques

Si les bibliothécaires montrent les « bonnes pratiques », ce n'est pas seulement pour que les assistantes maternelles les connaissent, mais aussi pour qu'elles les pratiquent elles-mêmes. Les bibliothécaires souhaitent donc qu'elles adoptent les « bonnes méthodes » en les voyant et en comprenant leur raison d'être. Une bibliothécaire qui anime les séances avec les assistantes maternelles et auxiliaires parentales résume cette idée en une phrase lorsqu'elles parlent des incompréhensions qui peuvent mener à des conflits :

« Parce ce qu'il y a aussi le côté de montrer... fin de faire, et puis les gens font avec tout simplement. »

Entretien du 22/01/21

Les bibliothécaires transmettent en faisant devant les assistantes maternelles. Dans les propos de cette bibliothécaire, cela s'applique aussi bien à la lecture qu'aux règles et pratiques de la bibliothèque.

La reproduction des pratiques par les assistantes maternelles est visible dans l'entretien réalisé avec une d'entre elles. Déjà formée, cette assistante maternelle apprécie les méthodes de la bibliothécaire. Elle est admirative de sa façon de lire plutôt théâtrale. Par conséquent, elle a adopté la pratique de la lecture avec une marionnette :

« C'est pour ça que j'ai associé moi les marionnettes avec les livres, parce que ça attire beaucoup l'attention des enfants, quand on change la voix et tout. Ma fille me disait "Maman, je sais que c'est toi" [rires]. Du coup, franchement, c'est super intéressant, surtout quand on tombe sur des professionnels comme [la bibliothécaire qui anime l'atelier], ils vous font aimer encore plus. »

Entretien du 06/11/20

On voit à travers le point de vue de cette assistante maternelle que les méthodes des bibliothécaires peuvent être inspirantes pour elles, et qu'elles sont susceptibles de les pratiquer à leur tour.

II. AUTONOMISER LES ASSISTANTES MATERNELLES DANS LA LECTURE

La deuxième étape après avoir transmis les « bonnes pratiques » est de rendre les assistantes maternelles autonomes dans ces pratiques. L'objectif est qu'elles les utilisent au quotidien, sans le relais du bibliothécaire. Cela passe par une étape de réactivation et d'entretien de la formation des assistantes maternelles déjà initiées. En parallèle, l'autonomisation se fait par un accompagnement qui vise à leur faire prendre confiance en leurs capacités.

A. Réactiver et entretenir la formation des initiées

Pour autonomiser les professionnelles qui ont déjà des acquis par de précédentes formations, la première étape est de réactiver cette formation, pour que les assistantes maternelles aient des connaissances « à jour ». Cela leur permet également d'être plus confiantes pour utiliser certaines méthodes au quotidien. Il s'agit donc, en particulier pour les assistantes maternelles qui ont été formées autrement qu'à la bibliothèque dans le passé, de réactiver leurs connaissances. Pour elles comme pour les assistantes maternelles initiées par les bibliothécaires, il s'agit aussi d'entretenir la connaissance de l'offre littéraire pour aider les assistantes maternelles à devenir autonomes dans leurs choix.

1. Réactiver les connaissances des professionnelles formées

Certaines assistantes maternelles qui ont été formées il y a plusieurs années, ailleurs qu'à la bibliothèque, peuvent être demandeuses d'une réactivation de leurs connaissances. Les bibliothèques actualisent donc leur savoir sur les pratiques de lecture aux tout-petits, ainsi que sur les albums et autres documents qui leur sont réservés. Il s'agit d'une étape à franchir avant l'autonomie.

Une bibliothécaire enquêtée qui gère un projet petite enfance avec diverses professions, considère qu'il s'agit du second niveau d'accompagnement, après l'accompagnement aux professionnels ou équipes déjà bien formés :

« Le deuxième, un peu plus renforcé, où elles ont quand même eu des formations mais elles ont besoin de se réactiver. »

Entretien du 22/12/20

Pour cette bibliothécaire, la réactivation de la formation correspond à un accompagnement bien précis, au-delà de la simple séance de lecture, mais moins intense que la formation des professionnels non-initiés, toutes professions de la petite enfance confondues.

Or, il semble qu'il s'agisse d'un besoin pour certaines assistantes maternelles, comme pour celle que j'ai rencontrée en entretien. Formée à la lecture pour devenir éducatrice de jeunes enfants, cette assistante maternelle ne s'était pas replongée dans ces problématiques depuis qu'elle exerce le métier d'assistante maternelle. Quand je lui demande si elle a fait des découvertes à travers ces séances, bien qu'elle soit déjà formée, elle répond que cela lui a permis de réactualiser sa façon de lire aux enfants :

« Dans la façon de lire, oui. Parce que je vous ai dit, moi j'étais déjà dans l'éducation, et j'avais un diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. Et on avait une matière "contes", carrément. Et quand j'ai fait mon mémoire -c'était sur les arts plastiques en maternelles- on avait une matière de contes, de narration, comment raconter et tout... Mais ça m'a fait une mise à jour. Parce quand même, j'ai eu mon diplôme en 2008, mais ça fait une mise à jour, ça apprend des choses et tout. »

Entretien du 05/03/21

Cette assistante maternelle a donc appris de nouvelles choses, qui lui ont permis d'apporter de nouveaux éléments à sa façon de lire, comme les marionnettes dont elle parle dans un autre extrait. La réactualisation peut donc participer à donner de nouvelles pratiques de lecture à des assistantes maternelles qui ont déjà des cartes en main pour devenir autonomes.

2. Entretenir la connaissance de la littérature pour les tout-petits

En plus d'introduire les assistantes maternelles non-initiées à l'offre dédiée à la petite enfance, les bibliothécaires encouragent les plus expérimentées à aller elles-mêmes à la découverte de nouveaux livres afin d'entretenir leur connaissance de cette littérature, et notamment des albums. Les dispositifs d'accueil prennent en compte cet aspect de la médiation à travers des cartes professionnelles qui permettent aux assistantes maternelles d'emprunter plus et généralement gratuitement. On peut prendre l'exemple de la médiathèque André Malraux de Maisons-Alfort¹⁰⁹, qui propose ce type d'abonnement.

¹⁰⁹ Annexe XVII

Cette médiathèque, qui met en avant la médiation et l'accès au livre dans ses objectifs, propose également des sélections de livres et des prêts d'albums sélectionnés. On retrouve dans cet exemple la médiation du livre évoquée plus tôt, ainsi qu'une régularité qui permet d'entretenir la découverte et la lecture de nouveaux albums.

Dispositif Assistantes Maternelles de Maisons-Alfort

Proposition : Carte professionnelle, sélections et prêts de livres, accueils avec les enfants

Qui ? : Tous les professionnels petite enfance

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel

Sur place / Hors-les-murs : Hors-les-murs

Contenu des séances : Lecture

Un autre élément de ces dispositifs permettant la découverte de livres est l'inclusion d'un temps de lecture autonome après une séance. L'une des bibliothécaires interrogées, qui a mis en place et dirige les séances du partenariat avec la garde à domicile, a choisi de laisser ce temps aux assistantes maternelles. En entretien, elle se réjouit du résultat, car elle voit des assistantes maternelles s'intéresser aux livres proposés et même en acheter certains par la suite :

« Après, elles ont aussi un temps de lecture, c'est-à-dire que quand les livres sont mis à disposition, elles peuvent les regarder, les prendre en photo. Du coup, on les pose. En général, je fais une bibliographie, mais parfois j'oublie. Dans ce cas, elles les prennent en photo pour bien les retenir. En fait, j'en ai plusieurs qui achètent aussi les livres après. Elles ont des coups de cœur, elles font les achats après. Mine de rien, on fait vivre le livre. »

Entretien du 06/11/20

À travers les bibliographies¹¹⁰ et les mises à disposition des livres lus en séance, cette bibliothécaire attise la curiosité des assistantes maternelles et participe à la constitution de leur bibliothèque personnelle, ce qui entretient leur formation.

B. Accompagner vers l'autonomie par l'investissement

Outre l'entretien de la formation, les bibliothécaires veillent également à accompagner les assistantes maternelles pour qu'elles puissent lire aux enfants chez elles en toute autonomie, sans le relais des bibliothécaires. Pour cela, ils les encouragent à s'investir et participer pendant les séances. Le

¹¹⁰ Annexe VIII

premier objectif est qu'elles puissent choisir des livres, sans avoir nécessairement besoin des conseils des bibliothécaires. Le second est qu'elles puissent lire seules aux enfants au quotidien.

1. Faciliter le choix des livres pour qu'elles choisissent sans relais

Le premier facteur d'autonomie se joue sur le choix des livres. Les bibliothécaires souhaitent accompagner les assistantes maternelles pour qu'elles aient confiance en leur choix, qu'elles osent emprunter et n'aient pas nécessairement besoin du relais du bibliothécaire. Comme on l'a vu, les bibliothécaires jouent un rôle de médiateur et de référent auquel le public est attaché, surtout quand il ne connaît pas bien ce qui se fait en littérature jeunesse. L'objectif n'est pas que les assistantes maternelles ne demandent plus jamais conseil au bibliothécaire, mais qu'elles puissent se sentir capables de faire seules leur choix. C'est pourquoi, si cet objectif n'a pas été clairement énoncé en tant que tel par les bibliothécaires, une certaine satisfaction à voir les assistantes maternelles choisir les livres pendant la séance, ou les emprunter, apparaît dans leur discours.

Ainsi, une bibliothécaire qui a fondé un dispositif pour les assistantes maternelles et y rencontre beaucoup de professionnelles intéressées et parfois déjà formées, se réjouit de voir des assistantes maternelles autonomes dans leur choix des livres :

« Et c'est vrai que c'est des professionnels avec qui c'est intéressant. Et elles sont autonomes en même temps. Le fait qu'on soit en temps de lecture, elles sont assez autonomes dans le fait d'aller choisir les livres. Les parents par contre, dès l'instant qu'ils te découvrent comme référente, tu restes référente. »

Entretien du 06/11/20

La comparaison avec les parents peut suggérer que l'accompagnement est une aide vers l'autonomie. Tandis que les parents souhaitent garder le bibliothécaire comme référent, les assistantes maternelles parviennent davantage à s'en émanciper. Ce résultat satisfait les bibliothécaires, qui le voient comme une avancée. C'est notamment le cas pour une autre bibliothécaire interrogée, moins expérimentée, qui travaille quant à elle avec une majorité d'assistantes maternelles non formées à la lecture. Quand je l'interroge sur l'évolution qu'elle observe chez les assistantes maternelles habituées de la séance de lecture, elle me répond que les résultats se voient davantage chez les enfants. Cependant, elle voit l'emprunt de livre comme une fin, et le compte comme un facteur d'évolution :

« Sur les assistantes maternelles, ça peut arriver de voir des qui viennent pour la première fois pour une animation, qui n'empruntent pas, puis elles viennent en-dehors, elles commencent à emprunter. Une fois qu'elles sont à l'aise, qu'elles empruntent, on voit plus trop d'évolution. »

Entretien du 26/02/21

Pour cette bibliothécaire, l'emprunt est un bon signe, voire un objectif accompli. L'autonomie dans l'emprunt, qui est ici liée au fait d'être à l'aise à la bibliothèque, est une source de satisfaction.

2. Les faire lire seules aux enfants par la participation

Outre le choix des livres, il s'agit aussi de faire lire les assistantes maternelles au quotidien avec les enfants qu'elles gardent. Cette visée passe notamment par la mise en confiance. La bibliothécaire qui disait vouloir faire « prendre confiance et conscience »¹¹¹ en la lecture individuelle résumait bien cette idée. Or, cette mise en confiance semble facilitée par la séance de lecture où les assistantes maternelles et bibliothécaires lisent librement aux enfants. Ce cadre qui est rassurant, comme on a pu le voir, permet aux assistantes maternelles de se lancer. La participation des assistantes maternelles pendant les séances de lecture est donc un facteur important de la médiation pour plusieurs bibliothécaires interrogées.

L'une des bibliothécaires rencontrées en entretien, qui mène les séances pour les RAM et les RAP dans une bibliothèque portée sur le participatif, pense qu'il est important que tous les adultes présents participent et lisent aux enfants. Elle explique ainsi que tout le monde lit librement, même aux enfants dont ils ne sont pas responsables :

« Et il y a aussi le côté où parfois, une nounou ou un parent lit à son enfant, mais comme c'est de la lecture à voix haute, il y a d'autres enfants qui viennent se greffer. Ça arrive tout le temps. Et du coup, il y a des enfants qui papillonnent d'un adulte à un autre, et qui est même capable de s'installer sur les genoux, même s'il le connaît pas. Mais peu importe, c'est la meilleure place pour lire le livre. Enfin voilà, on est dans la participation. »

Entretien du 22/01/21

L'environnement rassurant qui pousse tout le monde à lire semble être un moyen de favoriser la lecture par les assistantes maternelles. Tout le monde est encouragé à lire pour dépasser les éventuels complexes et s'approprier la pratique de lecture au quotidien.

III. IMPLIQUER LES INITIÉES POUR QU'ELLES DEVIENNENT DES PARTENAIRES

Après leur avoir transmis des pratiques de lecture et les avoir accompagnées vers l'autonomie, certains bibliothécaires souhaitent aller encore plus loin dans l'idée de partenariat avec les assistantes maternelles. Pour la plupart, il s'agit notamment de les impliquer dans des projets collaboratifs, pour le dispositif des assistantes maternelles ou en-dehors. On verra que cet accompagnement est notamment assuré par des bibliothécaires qui se positionnent comme formateurs et souhaitent un partenariat avec

¹¹¹ Extrait d'entretien du 22/12/20 p. 107

ces professionnelles de la petite enfance. Il s'agit alors de construire une collaboration solide, dans et en-dehors des séances de lecture.

A. Un accompagnement assuré par des bibliothécaires qui souhaitent former des partenaires

Cet accompagnement des assistantes maternelles vers une plus grande implication est mené par des bibliothécaires particulièrement engagés dans la petite enfance, qui voient les assistantes maternelles comme des partenaires. Ils souhaitent donc les former dans ce sens. Il s'agit notamment de bibliothécaires expérimentés dans la lecture pour la petite enfance, qui connaissent bien les professions de la petite enfance et comprennent leurs besoins, ce qui facilite la communication. Il s'agit également de bibliothécaires qui osent se positionner comme formateurs, et souhaitent sensibiliser voire former les assistantes maternelles.

1. Des bibliothécaires expérimentés qui comprennent les besoins des assistantes maternelles

On peut remarquer que les bibliothécaires les plus impliqués dans l'idée de faire des assistantes maternelles des partenaires dans la lecture pour les tout-petits sont expérimentés et connaissent le métier et les besoins de ces professionnelles. On peut citer comme exemple les deux premières bibliothécaires rencontrées en entretien. Elles sont toutes deux fondatrices et responsables du dispositif à destination des assistantes maternelles dans leurs médiathèques respectives, et travaillent avec les professionnels de la petite enfance depuis une dizaine d'années. Or, elles ont aussi en commun l'envie d'aller plus loin avec les assistantes maternelles intéressées.

La première bibliothécaire rencontrée, qui a aussi exercé le métier d'éducatrice de jeunes enfants, a toujours travaillé avec les diverses professions de la petite enfance et les connaît bien. Travaillant avec un groupe d'assistantes maternelles intéressées et formées, elle pense qu'il est possible d'élever le niveau des séances :

« Faut pas hésiter, on peut, selon les personnes, quand on les connaît bien, on peut monter la barre assez haut au niveau du travail en littérature jeunesse. Elles sont curieuses, et elles aiment bien. Moi, je vois que les temps de lecture sont, en fait, sont demandés parce que c'est vrai, que parfois, voir lire un livre, ça donne envie de le lire, ça permet d'aller découvrir des choses qu'on irait pas forcément chercher. »

Entretien du 06/11/20

Cette bibliothécaire a donc tendance à aller plus loin dans les temps de lecture, introduire les assistantes maternelles à une littérature jeunesse plus exigeante, et entretenir leur curiosité. Au contraire, certains bibliothécaires se concentrent essentiellement sur la proposition d'une séance de lecture dont les enfants sont la principale cible. Ce sont notamment les bibliothécaires qui travaillent au sein d'une équipe et animent des séances avec les assistantes maternelles sans en être les instigateurs. Un message

posté sur un forum de bibliothécaires¹¹² reflète bien cette situation. Il s'agit d'une bibliothécaire qui ne sait pas comment s'y prendre avec les assistantes maternelles. Les trouvant trop bruyantes, et pas suffisamment attentives, elles pensent que les séances ne sont pas bénéfiques aux enfants. Elle cherche donc des moyens de mieux travailler avec ce public :

Bonjour,

A la médiathèque, nous accueillons chaque mardi matin, sur les heures d'ouverture normales, des assistantes maternelles accompagnés des petits qu'elles gardent. Elles occupent tout l'espace des tout-petits puisqu'à part ces enfants, il n'y en a pas d'autres à ce moment-là.

Tous les 15 jours, je lis des histoires, pendant un petit quart d'heure. Le problème, c'est que je me retrouve face à un groupe nombreux, parfois plus d'une dizaine de petits ! Et pour en rajouter un peu, les assistantes n'ont même pas la politesse de se taire pendant les lectures. Malgré les remarques qui leur ont été faites 😊 Donc forcément, les petits se rendent compte qu'il y a du bruit pendant les lectures et ça les incite à faire autant, à se détourner de ce que je leur lis. Ce n'est pas de leur faute.

Alors j'avoue que je ne sais pas trop quoi faire. L'idéal serait que je crée à un autre endroit de la médiathèque (l'espace adultes), un petit espace confortable avec des coussins pour prendre un petit groupe d'enfants à part le temps de faire des lectures et tourner au bout d'un moment. Pour éviter d'avoir le groupe entier à la fois et aussi couper le groupe des assistantes.

Pour l'instant, je ne vois pas d'autre solution mais je continue d'y réfléchir parce que ce n'est ni plaisant pour moi ni pour les enfants la façon dont ça se fait actuellement 😊

Je sais que l'idéal serait de faire des lectures individuelles, là forcément c'est très difficile d'en arriver là.

Mais je suis certaine qu'il y a quand même moyen d'améliorer la situation actuelle.

Si vous avez des idées, je suis preneuse 😊

On voit dans ce message tous les problèmes qui peuvent se poser dans le travail entre les bibliothécaires et les assistantes maternelles, tels que nous les avons abordés dans le troisième chapitre. Dans la présente situation, ils empêchent une véritable coopération avec les assistantes maternelles, qui sont avant tout vues comme un public plutôt passif. La participation par la lecture individuelle est envisagée par la bibliothécaire tout en lui semblant impossible. Or, cette bibliothécaire ne semble pas être à l'origine de cet accueil des assistantes maternelles, et ne se montre pas aussi compréhensive de leur comportement que les bibliothécaires évoquées précédemment. La connaissance du métier et des professionnelles est donc un facteur dans l'envie des bibliothécaires d'aller plus loin avec elles et de les impliquer en tant que partenaires.

2. Des bibliothécaires qui souhaitent sensibiliser voire former les assistantes maternelles

Le second point commun que l'on remarque entre les bibliothécaires qui impliquent davantage les assistantes maternelles est la position adoptée. En effet, elles n'hésitent pas à se placer comme formatrices. Leur but est de sensibiliser les assistantes maternelles aux questions de la lecture pour la petite enfance, voire de les y former.

On a eu l'occasion de montrer l'attitude pédagogique et formatrice des bibliothécaires qui voient en les assistantes maternelles des partenaires. Là encore, les deux bibliothécaires les plus expérimentées

¹¹² Forum Bibliothèque Jeunesse, post du 30/03/2008 « Accueil des assistantes maternelles » : <<https://bibjeunesse.forumsactifs.com/t47-accueil-des-assistantes-maternelles>>, consulté le 20/04/2020

rencontrées en entretiens partagent ce point commun. Toute deux disent former des assistantes maternelles et d'autres professionnelles. Or, ce sont celles qui présentent les projets les plus complets avec les assistantes maternelles. La volonté de former les assistantes maternelles, et d'autres professionnels de la petite enfance est d'ailleurs clairement affichée dans les dispositifs de certaines bibliothèques. On peut prendre l'exemple de la médiathèque de Suresnes¹¹³, dont l'un des objectifs affichés est de « sensibiliser et former » les professionnels de la petite enfance.

À l'inverse, la dernière bibliothécaire rencontrée n'endosse pas le rôle de formatrice. Âgée de 33 ans et moins expérimentée que les deux autres bibliothécaires évoquées, elle ne voit pas les séances de lecture comme un moment de formation. Lorsqu'elle me dit que la bibliothèque propose aussi des temps de formations aux assistantes maternelles, je lui demande si les bibliothécaires se chargent de cette formation. Elle me répond alors ne pas se sentir légitime dans ce rôle :

« Moi : Et donc, les formations c'est vous bibliothécaires qui les menez ?

Enquêtée : Alors non, on fait généralement appel à des professionnels. On se sent pas assez légitimes pour faire de la formation. Fin... On peut dans nos missions quotidiennes et tout, donner des conseils et tout, mais faire ce genre de formation, non. »

Entretien du 26/02/21

Cette bibliothécaire endosse donc le rôle de médiateur en faisant la lecture et en prodiguant des conseils, mais ne va pas plus loin. Dans ce dispositif, les bibliothécaires n'impliquent donc pas les assistantes maternelles comme des partenaires de lecture. Elles sont avant tout un public. Ce sentiment d'illégitimité est commun chez les bibliothécaires, qui ne sont pas véritablement reconnus dans les différents champs auxquels ils appartiennent¹¹⁴. Cependant, certains bibliothécaires, notamment ceux qui ont exercé d'autres métiers, y échappent. Par leur expérience du sujet, ils se sentent légitimes et souhaitent former les assistantes maternelles.

B. Construire une collaboration solide

Ces bibliothécaires qui ont le souhait de faire des assistantes maternelles des partenaires dans la lecture pour la petite enfance tentent de mettre en place une collaboration. La collaboration se fait d'abord au moment des séances de lecture à travers la lecture individuelle. Elle peut également se faire en-dehors du cadre de ces séances, à travers des projets menés par la bibliothèque ou les institutions partenaires.

¹¹³ Annexes V et XXIV

¹¹⁴ Cécile Rabot, *op. cit.*, p. 211-227

1. Collaborer en menant ensemble les lectures individuelles

La collaboration durant les séances de lecture se fait à travers la lecture individuelle. En effet, la plupart des bibliothécaires font lire les assistantes maternelles à un ou plusieurs enfants individuellement, tandis qu'ils se chargent eux-mêmes de lire à quelques enfants. L'autre pratique de lecture avec les enfants est la lecture collective, où un adulte lit à l'ensemble des enfants. La lecture individuelle permet de faire participer les assistantes maternelles. On peut à ce moment les considérer comme collaboratrices ou partenaires dans le sens où elles partagent une même tâche avec le bibliothécaire.

Ainsi, on peut voir dans le film *Chut !...*¹¹⁵, sur une bibliothèque de Montreuil, des assistantes maternelles et une bibliothécaire qui lisent à de petits groupes d'enfants, chacune dans un coin de l'espace. On remarque chez les assistantes maternelles certaines pratiques que les bibliothécaires des entretiens disent conseiller : l'une lit allongée à côté d'un bébé, une autre interagit avec l'enfant pendant la lecture, une troisième fait des mimes sur une comptine. Les assistantes maternelles semblent donc avoir adopté les méthodes des bibliothécaires. Un véritable travail collaboratif semble s'être mis en place dans cette bibliothèque.

Cette idée de participation et de « faire ensemble » est également présente chez trois des bibliothécaires interrogées. Ce point a été particulièrement approfondi par une bibliothécaire travaillant dans une bibliothèque où le participatif tient une place importante. Elle choisit de laisser aux enfants et aux assistantes maternelles la liberté de lire ce qu'ils veulent avec qui ils veulent. Bibliothécaire et assistantes maternelles mènent donc ensemble les lectures individuelles :

« De toute façon, quand on est sur les tapis et avec les enfants et qu'on lui dit "Écoute, tu choisis le livre, et tu choisis l'adulte qui va te le lire ", ça y est, on met tous les adultes qui sont là en état de participation. Parce que parfois, c'est tel enfant qui va aller choisir telle nounou, qui n'est pas du tout sa nounou, qu'il connaît pas forcément, pour qu'elle lui lise un livre. Pour quelle raison ? Je sais pas mais en tout cas, si elle est prête à jouer le jeu, j'ai envie de dire que direct on est dans la participation à partir de là. »

Entretien du 22/01/21

Les termes « ensemble » et « participation » reviennent à plusieurs reprises dans le discours de cette bibliothécaire. Il s'agit d'un aspect important du dispositif dans cette bibliothèque. Cette même professionnelle dit souhaiter valoriser le rôle des assistantes maternelles et auxiliaires parentales, et soutenir leur professionnalisation. On peut donc voir dans ce choix une volonté d'autonomisation et d'implication des assistantes maternelles dans la lecture.

¹¹⁵ Alain Guillon, *op. cit.*

2. Des projets pour aller au-delà de la séance de lecture

L'implication des assistantes maternelles va parfois au-delà de leur rôle dans les séances de lecture. Des bibliothécaires mettent en place des projets pour les assistantes maternelles visant à leur faire prendre un plus grand rôle dans la bibliothèque. On peut citer l'exemple de la bibliothèque Villieu Loyes Mollon¹¹⁶. En 2012, cette bibliothèque a décidé de mettre l'espace jeunesse à disposition des assistantes maternelles sur un créneau hebdomadaire de deux heures. Le seul rôle du bibliothécaire est de présenter les fonds. Autrement, les assistantes maternelles peuvent lire aux enfants, mettre de la musique, et utiliser les fonds comme elles le souhaitent. Il est dit à propos de ce projet sur le blog : « *Une carte d'abonnement gratuit sera établie au nom des assistantes maternelles qui voudront emporter des documents jeunesse chez elles pour y poursuivre leur action* ». Les derniers mots, et en particulier l'emploi du terme « action » est intéressant, et montre une volonté d'impliquer les assistantes maternelles dans les actions de la bibliothèque, et plus généralement dans les actions de lecture.

Des projets sont aussi mis en place pour valoriser d'autres talents des assistantes maternelles, qui peuvent également servir les séances de lecture. Par exemple, la bibliothèque Hector Malot de Bourg-Achard¹¹⁷ a réalisé des projets de couture avec les assistantes maternelles. Elles ont créé un tapis de lecture, ainsi qu'un livre en tissu. Le tapis de lecture a ensuite été utilisé pour les séances de lecture avec les enfants, le tapis étant animé par les assistantes maternelles elles-mêmes¹¹⁸. Ce type de projet permet également d'impliquer les assistantes maternelles dans la lecture, d'une manière différente de la séance de lecture.

Dispositif Assistantes Maternelles de Bourg-Achard

Proposition : Accueil et projets créatifs

Qui ? : Assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel

Sur place / Hors-les-murs : Séances sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Animations avec les créations des assistantes maternelles, comme le tapis de lecture

¹¹⁶ Blog de la bibliothèque Villieu Loyes Mollon, post du 22/10/2012, consulté le 20/04/2021 : <https://bmvlm.wordpress.com/2012/10/22/les-assistantes-maternelles-a-la-bibliotheque/>

¹¹⁷ Voir Annexe XI

¹¹⁸ Blog de la médiathèque Hector Malot, post du 09/06/2015 : <https://mediathequehectormalot.wordpress.com/2015/06/09/partenerariat-avec-le-relais-des-assistantes-maternelles-de-bourg-achard-creation-dun-tapis-a-histoires/>, consulté le 20/04/2021

L'une des bibliothécaires interrogées avait quant à elle un projet de comité de lecture avec les assistantes maternelles¹¹⁹. Cette bibliothécaire qui travaille dans une bibliothèque de quartier portée sur les actions participatives y voit une manière de valoriser le rôle des assistantes maternelles :

« Ce sera valorisant aussi bien pour la nounou, pour les enfants aussi, qui auront eux-mêmes plébiscité tel ou tel livre, et aussi le reste du public ; montrer un peu ce qui est fait. »

Entretien du 22/01/21

L'implication s'accompagne donc d'une valorisation du travail des assistantes maternelles. On peut d'ailleurs remarquer que les projets préalablement cités ont été présentés et valorisés sur les blogs de leurs bibliothèques respectives.

Les dispositifs d'accueil des assistantes maternelles sont donc une façon pour les bibliothécaires d'aller plus loin avec les assistantes maternelles intéressées et impliquées. Il s'agit de faire de ces dernières des partenaires qui savent « bien » lire et quoi lire aux enfants. Pour cela, les bibliothèques transmettent des pratiques et des savoirs, et veillent à ce que les assistantes maternelles les utilisent de manières autonomes. C'est également une passerelle vers d'autres projets, plus ambitieux, pour impliquer davantage les assistantes maternelles dans la lecture aux tout-petits.

¹¹⁹ Voir Chapitre 5, II. B. 2.

Conclusion

I. UNE COLLABORATION QUI VIENT DE LA CONVICTION ET DE L'ENGAGEMENT DES BIBLIOTHÉCAIRES IMPLIQUÉS

Tous les bibliothécaires ne s'engagent pas au même niveau dans la lecture dès le plus jeune âge ou dans l'idée de collaborer avec les assistantes maternelles. Les plus impliqués sont cependant motivés par de fortes convictions concernant les bienfaits de la lecture sur les tout-petits. Qu'ils souhaitent former un partenariat avec les assistantes maternelles ou non, ou simplement les accompagner, ils ont en commun un engagement pour cet enjeu. Le travail avec les assistantes maternelles est un moyen d'impliquer plus d'acteurs et de rendre le livre et la lecture accessibles à un plus grand nombre d'enfants.

Les bibliothécaires qui se sentent les plus concernés sont souvent ceux qui se sont formés auprès des associations comme A.C.C.E.S. et L.I.R.E. Les bibliothécaires à l'origine de la mise en place des accueils des assistantes maternelles en font souvent partie. Convaincus par les idées d'A.C.C.E.S., ils souhaitent les transmettre aux professionnels qui travaillent auprès des jeunes enfants pour qu'ils puissent, à leur tour, familiariser les enfants au livre.

Cet engagement dans l'accès au livre dès le plus jeune âge s'appuie sur deux piliers. Le premier est le recours au réseau de professionnels et d'associations engagés dans cet enjeu, comme on l'avait présumé. Ce réseau est composé d'acteurs comme A.C.C.E.S., les structures petite enfance, et les éducateurs de jeunes enfants. Le second pilier est le soutien des bibliothèques et des territoires qui, par leurs politiques, permettent la mise en place de projets favorisant la collaboration entre bibliothécaires et professionnels de la petite enfance.

II. UNE COLLABORATION QUI S'APPUIE SUR UN INVESTISSEMENT DES PROFESSIONNELS ET SUR LEURS OBJECTIFS COMMUNS

La collaboration avec les assistantes maternelles est parfois difficile à mettre en place. Plusieurs éléments font obstacles au travail commun. Ces deux professions dépendent de différents domaines et cultures professionnelles, qui créent des décalages dans leurs objectifs et leurs priorités. Chaque profession a également tendance à méconnaître l'autre, notamment les contraintes et les normes qui y sont associées. Cela engendre des représentations qui ne correspondent pas forcément à la réalité, et des réticences à travailler avec l'autre.

Le dépassement de ces obstacles nécessite donc un certain investissement de la part des acteurs impliqués. C'est pourquoi les collaborations les plus fructueuses semblent avoir lieu dans le cas où les

professionnels ont des motivations communes. Ils s'engagent pour les enfants, et parfois aussi pour la lecture. Le travail commun est également favorisé par des intérêts partagés qui font que les professionnels sont impliqués dans le domaine des autres. On a notamment vu des cas où des assistantes maternelles sont lectrices et intéressées par l'enjeu de la familiarisation au livre, ou des bibliothécaires ont déjà travaillé dans le domaine de la petite enfance.

Ces prédispositions sont des facteurs qui favorisent la bonne entente et la compréhension des attentes de chacun pour éviter les tensions. On peut ainsi relativiser l'hypothèse d'une bonne entente. Si les bibliothécaires enquêtées témoignent d'une bonne ambiance durant les séances, la collaboration est parfois empêchée par les divergences de point de vue. Cependant, les séances avec les assistantes maternelles habituées se passent dans une bonne ambiance et donnent des résultats satisfaisants pour les professionnels.

III. UNE COLLABORATION QUI SE CONSTRUIT AUTOUR DE LA TRANSMISSION ET DU TRAVAIL COMMUN

L'hypothèse concernant la construction d'une collaboration par différents niveaux et étapes est vérifiée. On peut dire en effet que ce dispositif est un accompagnement sur le long terme, durant lequel bibliothécaires et assistantes maternelles nouent des liens de respect et de confiance. Les objectifs des bibliothécaires sont souvent multiples, à court et à long terme. Le dispositif est à la fois pensé pour les bénéfices qu'il apportera aux tout-petits, et pour l'accompagnement des assistantes maternelles.

On peut distinguer deux temps dans ce processus d'accompagnement. Le premier, qui concerne essentiellement les assistantes maternelles n'ayant jamais été formées à la lecture aux tout-petits, consiste à les introduire aux livres adaptés à la petite enfance, ainsi qu'aux pratiques de lecture et de familiarisation au livre. Le second, qui n'est pas réalisé par tous les bibliothécaires, vise à aller plus loin pour fonder ce que l'on peut considérer comme un partenariat. Il s'agit de les former aux « bonnes pratiques » et de les autonomiser dans leur participation à la lecture pour les tout-petits.

Cette médiation que propose les bibliothécaires passe par la transmission des idées et des « bonnes pratiques » auxquelles les bibliothécaires ont été formés, par la découverte des livres à disposition, et parfois une ouverture à ce qui peut se faire d'autre pour la lecture aux tout-petits. En effet, les bibliothécaires souhaitent parfois amener les assistantes maternelles impliquées vers une participation plus active dans les activités de la bibliothèque, ou dans d'autres actions qui visent l'accès au livre.

IV. PISTES À EXPLORER

Si ce mémoire a permis d'éclairer le fonctionnement et les objectifs des dispositifs d'accueil des assistantes maternelles, et d'étudier la relation professionnelle entre elles et les bibliothécaires, il reste des pistes à explorer sur cet objet d'étude.

Une enquête approfondie sur les assistantes maternelles qui participent à ce dispositif permettrait d'étudier leurs motivations, les raisons de leur investissement, leur rapport au livre et aux institutions culturelles. Si ces points ont été abordés, et que certaines pistes ont émergé, une enquête plus centrée sur ces professionnelles permettrait de les préciser. En effet, on a vu qu'il y avait une certaine diversité de point de vue et de positionnement des assistantes maternelles vis-à-vis de la lecture et des séances en bibliothèque. Certaines sont plus formées que d'autres sur la question, certaines se sentent éloignées de la question tandis que d'autres présentent un grand intérêt. Il serait donc intéressant d'avoir accès à toute la diversité de ces points de vue.

Si l'on veut creuser la question des assistantes maternelles, on pourrait également y inclure les enfants, afin de faire une étude du public des séances menées avec les assistantes maternelles, ou les professionnels de la petite enfance en général. Cela permettrait, d'un point de vue sociologique, de voir quel public est réellement touché par ses actions, indépendamment des objectifs des bibliothécaires. En effet, si les bibliothécaires, dans la lignée d'A.C.C.E.S., souhaitent proposer un accès au livre à des enfants qui ne l'ont pas chez eux. Or, on peut se demander si ce public est bel et bien touché.

On pourrait également étudier plus précisément les partenariats avec les RAM et PMI, et par conséquent avec les éducateurs de jeunes enfants. D'après l'enquête, ces professionnels ont une fonction de relais car ils sont à l'origine plus formés, et peut-être plus sensibilisés aux questions de la lecture et de la familiarisation au livre que les assistantes maternelles. On pourrait s'interroger davantage sur les enjeux de ce partenariat, notamment du côté des structures petite enfance.

En prenant un point de vue plus global sur les actions petite enfance, on pourrait également s'intéresser aux actions plus récentes qui tournent autour de la notion d'éveil (éveil musical, danse, jeux...). Dans la perspective de la lecture dès le plus jeune âge qui traverse ce mémoire, on peut s'interroger sur le passage d'une focalisation sur la familiarisation au livre et à la lecture, à des actions plus centrées sur l'éveil. De plus, ces actions qui se développent pour le public familial touchent encore assez peu les professionnels de la petite enfance. La question des professionnels est donc également concernée. On peut trouver de rares exemples, comme celui de la médiathèque Albert Camus de Montpellier, qui propose une séance de jeux pour les assistantes maternelles. On peut se demander si des actions de ce type ne sont pas l'objet de tensions et de compétition avec les professions de la petite enfance, pour lesquelles l'éveil est une question centrale.

Bibliographie

I. CORPUS PRIMAIRE

A. Bibliothèques et espaces jeunesse

ALAMICHEL Dominique, BONSERGENT Anne-Laure, PEREZ Cindy. *La Bibliothécaire jeunesse, une intervenante culturelle : 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*. Paris : Cercle de la librairie. 2011

Anne-Marie Bertrand. « La formation des bibliothécaires. Forcément continue ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n°5, p. 5-8

Conseil supérieur des bibliothèques. *Charte des bibliothèques*. 1991 [En ligne] : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>>

Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA). *Manifeste de l'IFLA/UNESCO sur la Bibliothèque Publique*. 1994 [En ligne] : <<https://www.ifla.org/FR/publications/manifeste-de-l-ifla-unesco-sur-la-biblioth-que-publique-1994>>

Forum Bibliothèque Jeunesse, post « Accueil des assistantes maternelles » du 30/03/2008 : <<https://bibjeunesse.forumsactifs.com/t47-accueil-des-assistantes-maternelles>>, consulté le 20/04/2020

GUILLOIN Alain. *Chut... !: ici, à bas bruit, se dessine un avenir*. Montreuil : Urban Distribution. 2020

JACOBSEN Hélène. « Section des jeunes et section des adultes ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n°3, p. 76-79. [En ligne] : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-03-0076-011>>

Ministère de la Culture. *Enquête sur les actions des bibliothèques territoriales en matière d'éducation artistique et culturelle (EAC)*. Janvier 2015 [En ligne] : <<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-lecture/Documentation/Publications/Etudes-et-rapports-Lecture-et-bibliotheques/Enquete-sur-les-actions-des-bibliotheques-territoriales-en-matiere-d-education-artistique>>

POSLANIEC Christian. « Les animations lecture ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1999, n° 3, p. 49-53. [En ligne] : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1999-03-0049-006>>

SIDRE Colin. *Faire Vivre L'Action culturelle et artistique en bibliothèque : du tout-petit au jeune adulte*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. 2018

B. Assistantes maternelles

DUPRAZ Luce. « Nounou d'hier, assistante maternelle d'aujourd'hui : l'évolution d'une véritable profession ». *Spirale*, n°80, 2016. [En ligne] : <<https://www.cairn.info/revue-spirale-2016-4-page-124.htm>>

GUCHET Lucie. *Je deviens assistante maternelle*. Paris : Éditions du Puits Fleuri. 2015

Site de l'administration française : <<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20383>>, consulté le 02/01/2020

Site des RAM du Gers, page Projets : <<https://www.ram-du-gers.fr/projets-du-r%C3%A9seau/>>, consulté le 05/06/2021

Site des RAM de Blois, témoignages des assistantes maternelles : <<https://www.blois.fr/info/2021/04/ram>> consulté le 05/06/2021

C. Lecture des tout-petits

BEN SOUSSAN Patrick (dir.). « Les tout-petits et les livres ». *Spirale*, n°20, 2004. [En ligne] : <<https://www-cairn-info.faraway.parisnanterre.fr/revue-spirale-2001-4.htm>>

BONNAFÉ Marie. *Les Livres, c'est bon pour les bébés*. Paris : Calmann-Lévy. 1994

Site Internet de l'association ACCES : <<https://www.acces-lirabebe.fr/lassociation/presentation/>>

Site Internet de l'association L.I.R.E. : <<https://lireaparis.wordpress.com/presentation/>>

Site Internet du programme Premières Pages : <<https://www.premierespages.fr/>>

D. Sites Internet et blogs de bibliothèques

Bibliothèque François Truffaut de Petit Quevilly, l'accueil des assistantes maternelles à la bibliothèque [En ligne] : <http://bibliotheque.petit-quevilly.fr/default/assistantes-maternelles.aspx?_lg=fr-FR>

Blog de la bibliothèque Hector Malot, post du 09/06/2015 :

<<https://mediathequehectormalot.wordpress.com/2015/06/09/parteneriat-avec-le-relais-des-assistantes-maternelles-de-bourg-achard-creation-dun-tapis-a-histoires/>>, consulté le 20/04/2021

Blog de la bibliothèque Villieu Loyes Mollon, post du 22/10/2012 :

<<https://bmvml.wordpress.com/2012/10/22/les-assistantes-maternelles-a-la-bibliotheque/>>, consulté le 20/04/2021

Médiathèque de Suresnes, plaquette « Actions pédagogiques » [En ligne] : <<https://www.mediatheque-suresnes.fr/EXPLOITATION/Default/consulter-sinscrire.aspx>>, téléchargée le 04/05/2020

Médiathèque de Suresnes, guide des actions pédagogiques [En ligne] : <<https://www.mediatheque-suresnes.fr/EXPLOITATION/Default/consulter-sinscrire.aspx>>, téléchargée le 04/05/2020

Médiathèques de Montpellier, brochure « Accueil Petite Enfance de 0 à 3 ans » [En ligne] : <<https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mediatheques-petite-enfance2015.pdf>>, téléchargée le 19/04/2021

Site Internet des bibliothèques de Montreuil, réseau Est Ensemble : <<https://montreuil.bibliotheques-estensemble.fr/>>, consulté le 04/05/2020

Site Internet de la médiathèque de Suresnes : <<https://www.mediatheque-suresnes.fr/>>, consulté le 04/05/2020

Site Internet de la ville de Dugny, page de la médiathèque Anne Franck : <<https://www.ville-dugny.fr/article/champs-dintervention-de-la-mediatheque-anne-frank>>, consulté le 12/04/2021

II. CORPUS SECONDAIRE

A. Les Professions

1. Sociologie des professions

ABBOTT Andrew. *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*. Chicago : The University of Chicago Press. 1988

ABBOTT Andrew. « Écologies liées : à propos du système des professions », in MENGER Pierre-Michel. *Les professions et leurs sociologies : Modèles théoriques, catégorisations, évolutions*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 2003

BECKER Howard S. *Les Mondes de l'art*. Paris : Flammarion. 2010

DUBAR Claude. *La Socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin. 2015

FORTINO Sabine. *La Mixité au travail*. Paris : La Dispute. 2002

GADREY Nicole. *Travail et genre : approches croisées*. Paris : L'Harmattan. 2001

2. Sociologie des organisations

BERNOUX Philippe. *La Sociologie des organisations. Initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. Paris : Seuil. 2014

CALLON Michel (dir.). *La Science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris : La Découverte. 1989

3. Métiers de la bibliothèque

CALENGE Bertrand. *Bibliothécaire, quel métier ?*. Paris : Cercle de la Librairie. 2004

BOULAND Mina (dir.). *Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui*. Paris : ABF. 2016

RABOT Cécile. « Bibliothécaire, un "métier modeste" dans une institution marginalisée », in QUIJOUX Maxime (dir.). *Bourdieu et le travail*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. 2015, p. 211-227

4. Métiers du « care » et de la petite enfance

AVRIL Christelle. « Sous le *care*, le travail des femmes de milieux populaires. Pour une critique empirique d'une notion à succès » in MARUANI Margaret. *Je Travaille donc je suis*. Paris : La Découverte. 2018, p. 205-216

AVRIL Christelle, RAMOS VACCA Irène. « Se salir les mains pour les autres. Métiers de femme et division morale du travail ». *Travail, genre et sociétés*, 2020/1, n°43, p. 93-99

AVRIL Christelle. « Ressources et lignes de clivage parmi les aides à domicile. Spécifier une position sociale : quelles opérations de recherche ? ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2012/1-2, n°191-192, p. 86-105

CARTIER Marie, D'HALLUIN Estelle, LECHIEN Marie-Hélène, ROUSSEAU Johanna. « "La sous-activité" des assistantes maternelles : un rapport au métier différencié selon le positionnement sociale ». *Politiques sociales et familiales*, n°109, 2012, p. 35-46
[En ligne] : <https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/109/psf109-1-mcartier_edhalluin_mhlechien_jrousseau.pdf>

FAGNANI Jeanne, MATH Antoine. « Des assistantes maternelles mieux formées et plus qualifiées ». *Politiques sociales et familiales*, n°109, 2012, p. 59-73 [En ligne] : <https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/109/psf109-1-jeannfagnani_antoinemath.pdf>

GEAY Bertrand. « Les relations entre parents et personnels d'accueil de jeunes enfants. La transmission des normes au prisme des rapports entre classes sociales ». *Politiques sociales et familiales*, n°118, 2014, p. 35-44 [En ligne] : <https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/118/PSF118_1_Bertrand_Geay.pdf>

GILLIAN Carol. *Une Voix différente : pour une éthique du « care »*, traduit de l'anglais par KWIATEK Annick. Paris : Flammarion. 2017

SKEGGS Beverley. *Des Femmes respectables : classe et genre en milieu populaire*, traduit de l'anglais par POULY Marie-Pierre. Marseille : Agone. 2015

B. Les Bibliothèques

1. Généralités sur la bibliothèque

BERTRAND Anne-Marie. *Les Bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Cercle de la Librairie. 2002

BERTRAND Anne-Marie. *Les Bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture*. Paris : BPI. 2013, p. 45-54 [En ligne] : <<https://books.openedition.org/bibpompidou/238>>

EVANS Christophe. *Lectures et lecteurs à l'heure d'Internet : livre, presse, bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie. 2011

POULAIN Martine (dir.). *Histoire des bibliothèques françaises 4 : Les bibliothèques au XX^e siècle : 1914 - 1990*. Paris : Cercle de la librairie. 1992

2. Jeunesse en bibliothèque

BENOIST Cécile. *Les Médiathèques à l'heure du conte : enquête ethnographique et regard socio-anthropologique*. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux. 2007

DEBRAINE Amandine. *Les Stratégies éducatives parentales à la bibliothèque*. Mémoire de sociologie sous la direction de PERELMAN Marc. Université Paris Nanterre. 2012-2013

LEGENDRE Françoise. *Bibliothèques, enfance et jeunesse*. Paris : Cercle de la Librairie. 2016

UTARD Jean-Claude. *Les Bibliothèques jeunesse entre petite enfance et culture ado*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. 2003 [En ligne] : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60272-les-bibliotheques-jeunesse-entre-petite-enfance-et-culture-ado.pdf>>

C. La Petite enfance

1. Sociologie de la petite enfance

CHAMBOREDON Jean-Claude. « Une sociologie de la petite enfance ». *Espace Temps*, vol. 31, 1985, p. 85-90 [En ligne] : <https://www.persee.fr/doc/espat_0339-3267_1985_num_31_1_3292>

LAHIRE Bernard (dir.). *Enfances de classe : de l'inégalité parmi les enfants*. Paris : Seuil. 2019

LIGNIER Wilfried. *Prendre : naissance d'une pratique sociale élémentaire*. Paris : Seuil. 2019

2. Livres et lecture

BONNÉRY Stéphane. « Les livres et les manières de lire à l'école et dans les familles : réflexions à l'occasion de la parution de la liste officielle "maternelle" ». *Le français aujourd'hui*, n°185, 2014, p. 47-57

BONNÉRY Stéphane. « Étudier la construction des dispositions sociocognitives. Gains transfrontaliers et frais de douanes disciplinaires ». *Biens Symboliques*, n°3, 2018 [En ligne] : <<https://www.biens-symboliques.net/293>>

WATY Bérénice. « Quand des tout-petits parlent du livre : toute une histoire ! ». *Mémoires du livre*, vol. 5, 2013 [En ligne] : <<https://www.erudit.org/fr/revues/memoires/2013-v5-n1-memoires0980/1020227ar.pdf>>

D. Culture et lecture dans l'enfance

BOURDIEU Pierre. « Les trois états du capital culturel ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, novembre 1979, p. 3-6 [En ligne] : <https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1979_num_30_1_2654>

CHARTIER Anne-Marie, HÉBRARD Jean. *Discours sur la lecture : 1880-2000*. Paris : BPI, Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, Fayard. 2000

OCTOBRE Sylvie. « Les loisirs culturels des 6-14 ans ». *Agora débats/jeunesses*, n°36, 2004 [En ligne] : <<https://www.cairn.info/les-loisirs-culturels-des-6-14-ans--9782110054807.htm#>>

E. Méthodologie et analyse

PAUGAM Serge. *L'Enquête sociologique*. Paris : PUF. 2012

FOUCAULT Michel Foucault. « Le jeu de Michel Foucault », entretien avec Colas, D. Grosrichard, A. Le Gaufey, G. Livi, J. Miller, G. Miller, J. Miller J.-A. Millot, C. Wajeman, *Ornicar. Bulletin périodique du champ freudien*, n° 10, juillet 1977, p. 62-93

Annexes

- I- Grille du premier entretien avec une bibliothécaire
- II- Grille du dernier entretien avec une bibliothécaire
- III- Grille d'entretien avec une assistante maternelle
- IV- Guide des actions pédagogiques de la médiathèque de Suresnes (2016), téléchargeable sur le site de la médiathèque
- V- Présentation des actions pédagogiques de la médiathèque de Suresnes, téléchargeable sur le site de la médiathèque
- VI- Présentation de l'accueil des assistantes maternelles à la bibliothèque François Truffaut de Petit Quevilly, téléchargeable sur le site de la bibliothèque
- VII- Brochure sur l'accueil petite enfance des médiathèques de Montpellier
- VIII- Bibliographie proposée aux assistantes maternelles et auxiliaires parentales par la bibliothécaire enquêtée de la bibliothèque A
- IX- Fiche sur les médiathèques d'Antony
- X- Fiche sur le réseau Agglopolys de Blois
- XI- Fiche sur la bibliothèque Hector Malot de Bourg-Achard
- XII- Fiche sur la médiathèque de Bourogne
- XIII- Fiche sur la médiathèque Anne Franck de Dugny
- XIV- Fiche sur la médiathèque Louis Aragon de Fontenay-sous-Bois
- XV- Fiche sur la médiathèque de Guilers
- XVI- Fiche sur les médiathèques du réseau Jura Nord
- XVII- Fiche sur la médiathèque André Malraux de Maisons-Alfort
- XVIII- Fiche sur le réseau de médiathèques Estuaire et Sillon
- XIX- Fiche sur les médiathèques de Meudon
- XX- Fiche sur le réseau des médiathèques Montpellier 3M
- XXI- Fiche sur les médiathèques de Montreuil
- XXII- Fiche sur la bibliothèque François Truffaut de Petit Quevilly
- XXIII- Fiche sur la médiathèque Jacques Baumel de Rueil-Malmaison
- XXIV- Fiche sur la médiathèque de Suresnes

I. GRILLE DU PREMIER ENTRETIEN AVEC UNE BIBLIOTHÉCAIRE

Bibliothécaire :

- 1) Fonction dans la bibliothèque
- 2) Trajectoire professionnelle

La bibliothèque :

- 3) Quelles actions en direction de la petite enfance ?
- 4) Collections, fonds et ressources ?
- 5) Politique de la bibliothèque, de la tutelle ?
- 6) Quel(s) partenariat(s) ? Quelles structures ?
- 7) Fructueux ?

Dispositif et travail avec les assistantes maternelles :

- 8) Comment a-t-il été initié ?
- 9) Mise en place : facile /obstacles ?
- 10) Objectifs ?
- 11) Qui en charge ? une équipe ?
- 12) Comment les inciter à venir ?
- 13) Quelle(s) activités ? Les construire ensemble ?
- 14) Organisation ? À optimiser ?
- 15) Qui fait quoi (> votre rôle) ? Division du travail ?
- 16) Votre vision du dispositif ? Vision des AM selon vous ?
- 17) Ressemble aux autres ?

Relation avec les assistantes maternelles :

- 18) Quelle relation, contact ?
- 19) Tensions ? Si oui, de quel ordre ?
- 20) Relation qui se construit avec le temps ?
- 21) Passe mieux avec certaines que d'autres ? Si oui, dépend de quoi ? (âge, expérience...)
- 22) Par rapport aux autres professionnels ? Aux parents ?

Vision de l'enfant :

- 23) Pourquoi travailler avec les tout petits ?
- 24) Quel rôle ?
- 25) Quelle gestion des enfants durant une activité ?
- 26) Importance de la lecture dès le plus jeune âge ?

Enfance et lecture :

- 27) Goût de la lecture : quand, quelle transmission ?
- 28) Expériences de lecture avec vos parents ou nourrice ?
- 29) Des enfants à qui vous transmettez le goût de la lecture dans votre famille ?

Parcours :

- 30) Trajectoire pro : Exercice du métier depuis combien de temps ? Pourquoi la jeunesse, petite enfance /comment ? Avez pensé à d'autres métiers de l'enfance ?
- 31) Études /formations ?
- 32) Parents ?
- 33) Pourquoi ce métier ?

II. GRILLE DU DERNIER ENTRETIEN AVEC UNE BIBLIOTHÉCAIRE

La bibliothèque et la petite-enfance :

- 1) Quelles actions en direction de la petite enfance ?
- 2) Collections, fonds et ressources ?
- 3) *Quelle insertion dans le projet du réseau/?*
- 4) Quel(s) partenariat(s) ? Quelles structures ? Quels professionnels ?
- 5) Fructueux ?

Dispositif et travail avec les assistantes maternelles :

- 6) Partenariat avec une structure ?
- 7) Comment a-t-il été initié ?
- 8) Mise en place : facile / obstacles ?
- 9) Objectifs ?
- 10) Qui en charge ? une équipe ?
- 11) Comment les inciter à venir ?
- 12) Quelle(s) activités ?
- 13) Construire ensemble ?
- 14) Organisation ? À optimiser ?
- 15) Qui fait quoi (> votre rôle) ? Division du travail ?
- 16) Votre vision du dispositif ? Vision des AM selon vous ?
- 17) Ressemble aux autres ?

Relation avec les assistantes maternelles :

- 18) Quelle relation, contact ?
- 19) Tensions ? Si oui, de quel ordre ?
- 20) Relation qui se construit avec le temps ?

21) Passe mieux avec certaines que d'autres ? Si oui, dépend de quoi ? (Âge, expérience...)

- 22) Leur connaissance de la littérature jeunesse à la première rencontre
- 23) Transmission de la connaissance et des pratiques de lecture
- 24) Par rapport aux autres professionnels ?
- 25) Aux parents ? (Différence dans la relation, posture adoptée)

Parcours professionnel :

- 26) Trajectoire professionnelle jusqu'au poste actuel (études, formation, postes antérieurs)
- 27) Fonction dans la bibliothèque
- 28) Choix du métier de bibliothécaire
- 29) Métier antérieur dans la petite-enfance ? Envisagé ?
- 30) Comment être arrivée à la jeunesse /petite enfance ?

Vision de l'enfant :

- 31) Pourquoi travailler avec les tout petits ?
- 32) Quel rôle ?
- 33) Quelle gestion des enfants durant une activité ?
- 34) Importance de la lecture dès le plus jeune âge ?

Enfance et lecture :

- 35) Goût de la lecture : quand, quelle transmission ?
- 36) Parents et rapport à la lecture
- 37) Expériences de lecture avec vos parents ou nourrice ?
- 38) Des enfants à qui vous transmettez le goût de la lecture dans votre famille ?

III. GRILLE D'ENTRETIEN AVEC UNE ASSISTANTE MATERNELLE

<p>Métier d'assistante maternelle :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Condition : combien d'enfants gardés, horaires et vacances ? 2) Choix des familles, des enfants ? 3) Difficultés ? (gardé des enfants, certaine solitude ?) 4) RAM : quels services ? <p>Vision et exercice du métier :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Exercé depuis combien de temps ? 6) Etudes et formation pour y arriver 7) Appréciation du métier 8) Choix de ce métier 9) Envie d'un autre métier ? <p>Enfants et Familles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 10) Qu'avez-vous à faire pour vous occuper des enfants ? 11) Lien avec les enfants gardés ? 12) Différences selon les âges, le sexe ? (ce que vous faites avec eux, où vous les emmener, difficultés rencontrées, lien) 13) Relation avec les parents ? (bonne entente, désaccords, différences culturelles ou vision de l'éducation) 14) Poussent parfois à faire des choses ? Est-ce le cas pour la bibliothèque ? <p>Dispositif mis en place par la bibliothèque :</p> <ol style="list-style-type: none"> 15) Participation depuis combien de temps ? 16) Comment en avez-vous eu connaissance ? (RAM, collègues, parents ?) 17) Comment ça se passe pendant une séance ? 18) Que faites-vous pendant les séances ? (soin de l'enfant, surveillance, attention à son attitude, lecture) <p>Apports de ces séances :</p> <ol style="list-style-type: none"> 19) Bon moment pour vous ? 	<ol style="list-style-type: none"> 20) Bien pour les enfants selon vous ? Important de lire aux petits ? 21) Habitude de lire aux enfants avant ? Si non, le faites-vous maintenant ? 22) Découvertes de livres, ou dans la façon de lire ? <p>Relation avec les bibliothécaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 23) Bon contact ? 24) Tensions ? Si oui, de quel ordre ? (désaccords, règles à suivre...) 25) Contact avec d'autres bibliothécaires que celle qui mène les séances ? <p>Relation avec les autres assistantes maternelles ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 26) Bonne entente avec les collègues ? Parfois des conflits ? 27) Relation avec celles qui viennent aux séances à la bibliothèque (entente, cohésion de groupe) 28) Des moments /lieux pour se retrouver ? (Bibliothèque en fait partie ?) <p>Rapport à la bibliothèque :</p> <ol style="list-style-type: none"> 29) Visite de la bibliothèque en-dehors de ce contexte ? (Seule, avec les enfants, avec vos proches, vos propres enfants) Y alliez avant ? 30) Meilleure connaissance du lieu ? (Repères, recherche, autres espaces) 31) Vision de la bibliothèque /du bibliothécaire a changé ? (Connaissance de leur métier, plus d'échanges) <p>Rapport à la lecture :</p> <ol style="list-style-type: none"> 32) Goût de la lecture ? (Si oui, quelles lectures ? Qui l'a transmis ?) 33) Lecture dans votre enfance ? 34) Parents ? Profession ? Lisaient des histoires ? 35) Bien de lire, apporte quelque chose selon vous ? <p>Vie personnelle :</p> <ol style="list-style-type: none"> 36) Parent vous-même ? 37) Difficile de coordonner vie pro/vie perso ? 38) Des intérêts, passions ?
---	---

IV. GUIDE DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE DE SURESNES (2016), P.5-6, TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DE LA MÉDIATHÈQUE



Médiathèque
de Suresnes

Guide

de l'assistante maternelle et de l'auxiliaire parentale

Médiathèque
5, rue Ledru-Rollin • 92 150 SURESNES
boîte vocale : 01 41 18 16 69

Les accueils libres

Vous pouvez venir avec les enfants que vous gardez durant nos horaires d'ouverture, mais nous vous conseillons de privilégier les plages horaires les moins fréquentées afin de bénéficier du calme :

Mardi, jeudi et vendredi : de 12h30 à 16h30
Mercredi de 10h30 à 15h30

Les accueils sur réservation sans les enfants...

Nous vous accueillons en tant que professionnelles de la petite enfance le samedi matin. Durant ces temps d'échange, nous discutons de l'intérêt de lire des livres aux tout-petits, nous construisons des projets autour de la lecture ensemble, etc.

Contactez Christelle par mail csaldenhoeville-suresnes.fr ou par téléphone au 01 41 18 38 31 pour connaître les dates des prochaines sessions et vous y inscrire.

avec les enfants...

- **Le 1^{er} vendredi de chaque mois, à 10h15,** nous vous recevons avec les enfants pour une séance de contes. Nombre limité. Sur inscription uniquement auprès de Christelle.
- **Le mercredi matin, une fois par mois,** vous pouvez participer à notre animation « **bébé lecteurs** ». Inscrivez-vous sur notre site à la rubrique « Réservez vos places ».



Téléchargé le 04/05/2020 au lien suivant :

<https://www.mediathèque-suresnes.fr/EXPLOITATION/Default/en-savoir-plus.aspx>

Guide de l'assistante maternelle et de l'auxiliaire parentale



Le réseau des bibliothèques de Suresnes c'est :

- La Médiathèque
- La bibliothèque des Sorbiers

Un fonds de plusieurs milliers de documents que vous pouvez consulter sur place ou emprunter. (Des albums, des contes, des CD de comptines, des dessins animés, des documentaires sur la puériculture, etc.)

Le catalogue et les animations en ligne sur mediatheque-suresnes.fr

Emprunter des documents

Bénéficiez d'une **carte professionnelle gratuite**, valable sur tout le réseau.

Celle-ci vous permettra d'**emprunter jusqu'à 20 documents jeunesse pour une durée d'1 mois**, renouvelable 1 fois.

Cette carte est délivrée sur présentation d'un justificatif prouvant que vous êtes assistante maternelle ou auxiliaire parentale.

Usage du lieu

Pour le confort de tous, nous vous remercions de bien vouloir respecter ces quelques règles :

- Les enfants que vous gardez sont sous votre **responsabilité** et vous devez les accompagner lors de leur déplacement dans les espaces.
- Les poussettes doivent rester à l'accueil, au rez-de-chaussée. Des transats sont à votre disposition dans la salle des petits.
- Une rapide collation est tolérée dans l'atrium uniquement.
- Une **table à langer** est à votre disposition dans les toilettes femme de l'accueil.
- Nous vous recommandons d'**accompagner les enfants dans la découverte du lieu et des collections** (les aider à choisir des livres, leur raconter une histoire, etc.)
- Avec un **enfant de moins de 3 ans**, nous vous conseillons un **temps de présence n'excédant pas les 45mn et jusqu'à 1h pour les 3-6 ans**.
- Les bibliothécaires sont à votre écoute dans les espaces, n'hésitez pas à les solliciter pour obtenir de l'aide ou des conseils de lectures.



V. PRÉSENTATION DES ACTIONS PÉDAGOGIQUES DE LA MÉDIATHÈQUE DE SURESNES, TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DE LA MÉDIATHÈQUE

Qui sommes-nous?

Des bibliothécaires spécialisées en littérature pour la jeunesse de la Médiathèque de Suresnes. Nous menons des actions de sensibilisation à destination des professionnels de l'enfance mais également des actions de terrain afin de donner le goût du livre aux enfants dès leur plus jeune âge.



Nos actions

Petite enfance

- Animations-lecture pour les enfants de 0 à 3 ans, en structures d'accueil collectif (crèches, jardins d'enfants, multi-accueils, halte-garderies).
- Formation des professionnels de la petite enfance à l'intérêt de l'introduction du livre chez le tout-petit (auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, assistantes maternelles).
- Formation des étudiants en école de puériculture (IFAP-CAP).
- Accueil personnalisé des assistantes maternelles (mercredis matins)
- Bibliographies thématiques et sélection de livres pour les crèches (délais).
- En partenariat avec la Clef d'or, présentation thématique de documents pour les parents de jeunes enfants: " Des parents à la page pour leurs tout-petits" (consulter notre agenda des animations en ligne).
- Séances "Bébés lecteurs" pour les 0-3 ans (consulter notre agenda des animations en ligne).

Nos actions

Enfance

- Accueil de classes maternelles et élémentaires pour des visites découvertes de la médiathèque et des Sorbiers, des visites thématiques ou des ateliers "Je lis, tu joues" (sur rendez-vous)
- Ateliers "Je lis, tu joues" mêlant le livre et le jeu de société, à destination des centres de loisirs (mercredi après-midi et vacances scolaires, sur rendez-vous).
- Formation "découverte des auteurs classiques" ou "thématiques" pour les enseignants et les étudiants préparant le CRPE (sur rendez-vous).
- Formation des animateurs à la littérature de jeunesse (sur rendez-vous).
- Bibliographies thématiques et sélections de livres (délais).
- Conseil pour la constitution et la gestion des bibliothèques d'école (sur rendez-vous).
- Animations régulières à la médiathèque et aux Sorbiers tout au long de l'année (consulter notre agenda des animations en ligne).

Téléchargé le 04/05/2020 au lien suivant :

<https://www.mediathèque-suresnes.fr/EXPLOITATION/Default/en-savoir-plus.aspx>

VI. PRÉSENTATION DE L'ACCUEIL DES ASSISTANTES MATERNELLES À LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS TRUFFAUT DE PETIT QUEVILLY, TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Je suis assistante maternelle : quel accueil possible à la bibliothèque ?

Trois possibilités s'offrent à vous :

1/ Visite libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Vous pouvez vous installer dans l'espace jeunesse de la bibliothèque pour lire des livres aux enfants.

2/ Participation aux animations proposées à tout le public de la bibliothèque. Vous pouvez assister aux « Petites histoires » et aux spectacles qui ont lieu le mercredi et le samedi. Pour cela, vous pouvez vous inscrire aux mêmes dates que le public (dates annoncées sur le planning animations 0-15 ans). Professionnelles de la petite enfance, vous êtes naturellement sensibilisées à l'éveil des enfants au plaisir de la lecture, c'est pourquoi nous privilégions lors de ces séances plus particulièrement le public familial, la relation parent/enfant.

ATTENTION : Ces séances sont donc limitées en places pour les assistantes maternelles.

3/ Accueils spécifiques « professionnels de la petite enfance »

Un **mardi matin par mois**, nous proposons des séances supplémentaires des « Petites histoires » spécialement pour les assistantes maternelles et les crèches.

2 horaires sont proposés :

de 9h.30 à 10h15

ou de 10h15 à 11h

ATTENTION : Les arrivées échelonnées perturbant le déroulé de la séance, nous vous demandons de bien respecter les horaires d'arrivée et de départ.

Il est indispensable de vous inscrire.

Les dates de séance et de début d'inscription sont indiquées page 3.

Quels sont les objectifs de ces accueils ?

- Familiariser les enfants avec les livres et la lecture
- Proposer des séances de lectures collectives pour les enfants de 0 à 3 ans dont le mode de garde se situe sur la commune de Petit-Quevilly (ouvert aux hors commune dans la mesure des places disponibles, soit quelques jours avant la séance)

**Accueils spécifiques « professionnels de la petite enfance »
Un mardi matin par mois
2020-2021**

Date et thème	Début d'inscription pour les Quevillaises	Début d'inscription pour les hors commune
Mardi 13 octobre <i>Pareil pas pareil</i>	dès le 15/09/20	dès le 08/10/20
Mardi 17 novembre <i>Musique</i>	dès le 20/10/20	dès le 12/11/20
Mardi 15 décembre <i>Noël</i>	dès le 17/11/20	dès le 10/12/20
Mardi 12 janvier <i>La maison</i>	dès le 15/12/20	dès le 07/01/21
Mardi 9 février 2021 <i>Les ours</i>	dès le 12/01/21	dès le 04/02/21
Mardi 16 mars 2021 <i>La savane</i>	dès le 16/02/21	dès le 11/03/21
Mardi 13 avril 2021 <i>Les couleurs</i>	dès le 16/03/21	dès le 08/04/21
Mardi 18 mai 2021 <i>Les transports</i>	dès le 20/04/21	dès le 12/05/21
Mardi 8 juin 2021 <i>La ferme</i>	dès le 11/05/21	dès le 03/06/21

VII. BROCHURE SUR L'ACCUEIL PETITE ENFANCE DES MÉDIATHÈQUES DE MONTPELLIER

adresses

Médiathèque centrale
Emile Zola
2116, Bd de Montpellier International
34100 Montpellier
Tél. 04 67 34 87 00
Boulevard L. et A.
Maison - Place de l'Europe

Médiathèque Michel Hugu
207 rue Guillaume Durand
34000 Montpellier
Tél. 04 67 27 17 17
Tiers L.2, Maison - Mésis Druon

Médiathèque Jean-Baptiste Rousseau
230 avenue du Bironas
34000 Montpellier
Tél. 04 67 10 70 20
Tiers L.1, Maison - Saint-Paul

Médiathèque Frédéric Brant Lera
182 avenue du Palais
34000 Montpellier
Tél. 04 67 27 17 17
Tiers L.4, Maison - Garcia Lanza

Médiathèque Wilhem Schlegel
150, avenue Paul Biquard
34000 Montpellier
Tél. 04 67 27 17 17
Tiers L.3, Maison - Fontvieille

Médiathèque Le Gerny (Figuier)
Avenue du Grand Au
34070 Peyrieu
Tél. 04 67 27 17 17
Boulevard n°4 et 88 :
arrêt - Méditerranée

Médiathèque Bernard (Cahuzac)
Médiathèque Bernard (Cahuzac)
34100 Cazelles
Tél. 04 67 19 04 80
Boulevard n°112 - arrêt - Centre

Médiathèque Alice Fosse de France (Blaise de)
Avenue de France (Blaise de)
34000 Montpellier
Tél. 04 67 20 28 88
Tiers L.2, Maison - Charval

Médiathèque Jean de la Fontaine (Lauroux)
Château des Folloues
34800 Lauroux
Tél. 04 99 93 03 88
Boulevard n°112 - arrêt - Centre

Médiathèque André Cazenave (Garcin)
Avenue Cazenave
34800 Cazenove
Tél. 04 67 56 46 20
Boulevard n°22 - arrêt - Europe

Médiathèque Méditerranée (Bange-Saint)
230 Boulevard des Miroirs
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 17
Boulevard n°27 - arrêt - Charval de Bironas

Médiathèque Jean Béraud (Finiel)
30 rue Gustave Bazile
34000 Montpellier
Tél. 04 67 60 90 90
Tiers L.3, Maison - Yves de Centre

Médiathèque Paul Ingouff
1071, Avenue de la Justice de
34000 Montpellier
Tiers L.2, Maison -
Europe

petit lexique

Bébés lecteurs - Enfants de 0 à 3 ans (avant la maternelle) ayant un premier contact avec les livres. Par ailleurs, il s'agit des séances préparées par les bibliothécaires à leur intention.

Bébés lecteurs - Séances pour les enfants de 0 à 3 ans à sa disposition. Il est conseillé aux autres de découvrir le monde qui l'entoure à travers cette activité de jeu qui lui est aussi destinée que de lire ou de regarder.

BIBLIOTHÈQUE - Lieu accompagné de mouvements rythmés et réguliers qui favorise l'endossement de l'enfant.

COMPTINE - Chanson ou jeu métré transmis de génération en génération. Elle a des racines profondes (littéraires, musicales, le temps du passé...). Forme souvent à compter, à énumérer ou à décrire, elle fait partie du patrimoine oral transmis aux tout-petits.

ENFANTINE - Formule rythmée qui est toujours accompagnée d'une gestuelle précise. L'enfant est en contact avec le tout-petit par le toucher et la voix. Elle favorise la perception de son propre corps chez l'enfant.

IMBROGLIO - Une dring dring (doigts, peinture, dessin) permettant au bébé d'associer un mot et une image.

JEUX DE DOIGTS (OULMANS) - Comptine ou chansonnette de comptine, le nom de chaque doigt, les jours de la semaine, les différentes parties du corps ou du visage, les chiffres, etc. Une façon ludique d'expliquer l'enfant à la motricité.

MAMMISHIEL - Petit théâtre (en bois ou en carton) originaires du Japon dans lequel sont placées des phrases illustrées. Le conteur lit les textes au verso des plaquettes.

LIVRE TACTILE - Livre dont les illustrations sont un relief et de différentes matières. Le bébé touche, sent, écoute, passe la main sur les illustrations pour ressentir les différences de textures et de bruits.

RAISONNÉ - Carte ou histoire que se déroule comme une formule ou une rhématique rythmée et répétitive.

TAPS À HISTOIRES - Taps (rythme) d'une mélodie ou d'une formule rythmée accompagnée de comptines.

modalités pratiques

TOUTES LES ACTIVITÉS PROPOSÉES SONT GRATUITES.
Attention / Certaines activités sont réservées à une inscription préalable en raison du nombre de places limitées.

Le prêt
La carte d'usager individuelle est gratuite pour les enfants maternelles. Pour les enfants de la petite enfance, les assistantes maternelles : l'inscription est dans les médiathèques.

INTERVENTIONS EXTÉRIEURES « HORS LES MURS »
Les médiathèques s'engagent régulièrement dans leur quartier ou leurs communes pour des lectures collectives ou individuelles dans les institutions de la petite enfance (Petits Auteurs, Maternelles, écoles maternelles, etc.). Elles proposent également des ateliers de lecture de cœur, associations, instituts médicaux spécialisés, PMI, ...

autres activités proposées
Des espaces de lecture sont proposés pour la petite enfance (maternelles) et pour les enfants de 3 à 6 ans. Des ateliers de lecture sont proposés.
Des animations sont organisées par les médiathèques avec des professionnels du spectacle pour les enfants de 6 mois à 3 ans. Des ateliers de découverte de jeux et jouets.
Des ateliers d'éveil musical.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS
* Consulter le site du Réseau des médiathèques montpellieraises www.montpellier3m.fr
* Suivre nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/montpellier3m)

petite enfance

de 0 à 3 ans

accueil

DES ÉQUIPEMENTS
MONTPELLIER MÉTROPOLITAINE MÉTROPOLE

Téléchargé le 19/04/2021 au lien suivant :

<https://www.montpellier3m.fr/sites/default/files/mediatheques-petite-enfance2015.pdf>



nce au Réseau des médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole, tous les habitants du territoire bénéficient à proximité de leur eux, des outils les plus modernes pour accéder à la connaissance et aux savoirs. Avec ses nombreux établissements, il propose tous les supports (livres, musique, vidéo, internet...) et s'adresse aux publics de tous les âges.

Le tout jeune enfant dispose d'une capacité considérable d'observation et se fait, à son échelle, une idée du monde. L'entend n'échappe pas à son attention et dès lors qu'il établit un rapport avec lui, il entre dans un processus d'apprentissage de la lecture. Les enfants ont besoin de jouer avec l'imagination pour comprendre le monde qui les entoure. La lecture les aide à se situer dans l'histoire des hommes, à maîtriser la langue parlée et écrite.

Maître des livres à la portée de tous, mais aussi des jeux et de la musique dès le plus jeune âge, c'est donner aux tout-petits les meilleures chances. Un accueil et des animations spécifiques pour tous les jeunes enfants ont été mis en place. Accompagnés dans leur découverte du livre, de l'image, du jeu, ils développent leur attention, leur curiosité, et s'approprient progressivement les sons, le langage et le sens des mots. Cet accueil est aussi un temps d'échange pour aider les parents et les professionnels à devenir des passeurs de mots et de livres pour les tout-petits.



Philippe Sauret
Président du Montpellier Méditerranée Métropole
Maire de la Ville de Montpellier

L'accueil de la petite enfance en médiathèque, c'est quoi ?

- ★ des supports adaptés aux jeunes enfants (albums, magazines, livres érogatifs, livres tactiles, etc.)
- ★ un accompagnement des parents et des professionnels de la petite enfance.
- ★ des séances de lecture de contes, petites histoires, comptines, chansons et jeux de doigts.
- ★ des séances de découverte de jeux et de jouets, d'activités d'éveil musical par une approche sensorielle des sons, des rythmes et de la voix.



les rendez-vous des bébés

Médiathèque centrale EMILIE ZOLA (Antiquaire)

★ Bébés Lecteurs

- Tous les mercredis à partir de 10h30. Public familial (parents et enfants de 0 à 3 ans).
- Tous les vendredis à 9h45 et à 10h30. Contes et activités interactives.

Par de autres rendez vous contactez nos conseillers

Renseignements et inscriptions au 04 99 06 27 34

★ HISTOIRES À LA CARTE

- Tous les samedis à 10h : lecture sélectionnée d'histoires au choix de l'enfant.

Public familial (par de petits frères) Par réservation préalable.

★ Bébés Joueurs

- 1 jeudi sur 2 de 15h30 à 17h. Public familial (parents et enfants de 0 à 3 ans), et assistantes maternelles.

1 samedi par mois à 10h30. Public familial (parents et enfants de 0 à 3 ans)

★ Bébés Chanteurs

- 1 mardi par mois à 10h30. Public familial (parents et enfants de 0 à 3 ans)

★ Centre des Ressources pour les Écoliers ET LA LITTÉRATURE DES JEUNESSES

- Actes : 20h, lire de l'écrire / s'inspirer sur le livre et le tout-petit destinés aux professionnels de la petite enfance.

Renseignements et inscriptions au 04 67 24 67 17 ou au 04 99 06 27 12

Médiathèque VICTOR HUGO (Jean douard)

★ Bébés Lecteurs, Bébés Joueurs

- OU « LES PETITES ZORIELLES », en allemand
- Tous les jeudis de 10h à 10h30. Public familial, contes et activités interactives. Par de autres rendez vous contactez nos conseillers

★ PARADIGMES NOS HISTOIRES

- 1 jeudi sur 2 de 10h30 à 11h15. Public familial, contes et activités interactives.

★ HORS LES MURS

- 2 mardis par mois. Séance de comptines et jeu de doigts pour les enfants. Une cuisine et tables spéciales au quartier.

Renseignements et inscriptions au 04 67 27 17 17

Médiathèque FEDERICA SANCHA LINDA (Père Fabrice)

★ Bébés Lecteurs

- 1 mercredi sur 2 à 10h15. Parents et enfants de 0 à 3 ans.
- 1 matinée par semaine : jeudi ou vendredi à 9h45.

Contes et activités interactives.

★ HORS LES MURS

- 1 vendredi par mois. Lecture interactive à la PMI du quartier Pères d'Heures.

Renseignements et inscriptions au 04 99 13 39 49

Médiathèque WILLIAM SHAKESPEARE (Les Chemins)

★ Bébés Lecteurs

- 1 mardi par mois de 15h30 à 16h30. Lecture interactive. Public familial, contes et activités interactives.
- 1 fois par mois : mardi de 15h30 à 16h30 ou vendredi de 9h30 à 10h30. Lecture interactive pour les enfants de 0 à 3 ans.

★ HORS LES MURS

- 1 mardi par mois. Lecture interactive à la Maison de la Famille, quartier Fregin.
- 1 mardi par mois de 10h à 11h. Lecture interactive avec les assistantes maternelles.

Salle du Centre, rue Maras Centre (sans réservation) SARR-CHARENT.

Renseignements au 04 67 16 34 20

Médiathèque JEAN-JACQUES ROUSSEAU (Maison)

★ Bébés Lecteurs

- Tous les mardis de 9h30 à 10h15. Contes et activités interactives.
- Tous les mercredis de 10h30 à 11h. Parents et enfants de 0 à 3 ans.
- Tous les jeudis de 15h30 à 16h. Tous publics.
- 1 samedi par mois. Parents et enfants de 0 à 3 ans.

★ ACCUEIL PETITE ENFANCE À LA LUDOTHÈQUE

- Tous les jeudis de 15h30 à 17h. Parents, contes et activités interactives.

Renseignements au 04 67 10 70 20

Médiathèque LA GARIE (Fregin)

★ Bébés Lecteurs

- 1 mardi sur 2 à 9h45 et à 10h30. Contes et activités interactives.
- 1 mercredi sur 2 de 10h à 10h30. Parents et enfants de 0 à 3 ans.

★ Bébés Joueurs

- 1 mardi par mois à 10h. Parents et enfants de 0 à 3 ans, contes et activités interactives.

Renseignements au 04 67 47 61 69

Médiathèque FRANÇOISE GIROUD (Castelnau)

★ Bébés Lecteurs, Bébés Joueurs

- OU ÉCOUTE MUSICALE, en allemand
- 1 mercredi sur 2 à 10h30. Public familial, activités interactives, contes.
- 2 jeudis par mois à 10h et à 10h30. Lectures pour les assistantes maternelles.
- 1 samedi par mois à 10h30. Lectures pour parents et enfants de 0 à 3 ans.

★ HORS LES MURS

- 1 matinée par mois. Lectures pour les assistantes maternelles en partenariat avec la SAM de Castelnau (en alternance à Montaud, Semples, Esclapart, Saint-Olyvier et Boudou).
- 1 mardi par mois à 9h30. Lecture et échange avec les parents dans le cadre des ateliers parentaux au Centre Social Municipal de Castelnau.

Renseignements et inscriptions au 04 67 10 43 90

Médiathèque AINE CÉSARE (Castelnau-le-Haut)

★ Bébés Lecteurs

- Tous les mardis de 10h à 10h45. Mère-accuse et public familial (parents de 0 à 4 ans).
- Samedi sur 2 à 10h30. Parents et enfants de 0 à 3 ans.

★ HORS LES MURS

- 1 matinée par mois. Lectures pour les assistantes maternelles en partenariat avec la SAM de Castelnau-le-Haut.
- 1 après-midi par mois de 14h30 à 16h. Lectures pour un public familial en PMI.

Renseignements au 04 67 02 78 85

Médiathèque JEAN DE LA FONTAINE (Lauroux)

★ Bébés Lecteurs

- 1 mardi par mois à 9h30. Assistantes maternelles.
- 1 jeudi par mois à 10h. Contes.

Renseignements et inscriptions au 04 99 53 03 55

Médiathèque ALBERT CAMUS (Coutarné)

★ Bébés Lecteurs

- 2 mercredi par mois à 10h30. Parents et enfants de 0 à 3 ans.
- 3 vendredi par mois à 9h45 (jours vacances scolaires). Assistantes maternelles.
- 3 vendredi par mois à 10h30 (jours vacances scolaires). Contes.

★ Bébés Joueurs

- 1 mercredi par mois à 10h30. Parents et enfants de 0 à 3 ans.
- 1 vendredi par mois à 9h45. Assistantes maternelles.
- 1 vendredi par mois à 10h30. Contes.

Renseignements et inscriptions au 04 67 56 46 20

Médiathèque GÉORGE SAND (Villeneuve-de-Maguelone)

★ Bébés Lecteurs

- 1 mercredi par mois à 10h30. Parents et enfants de 0 à 3 ans.
- 1 jeudi par mois à 9h45 et 10h30. Contes et activités interactives.

Renseignements au 04 67 69 97 17

Médiathèque JEAN GIROUD (Pérol)

★ Bébés Lecteurs, Bébés Joueurs

- OU ÉCOUTE MUSICALE, en allemand
- 2 mardis par mois à 10h15.
- Contes et activités interactives. Maison de la Petite Enfance.
- Tous les mercredis à 10h30. Parents et enfants de 0 à 3 ans.
- 2 vendredi par mois à 9h45. Contes et activités interactives.

Maison de la Petite Enfance.

- Tous les samedis à 10h30. Parents et enfants de 0 à 3 ans.

Renseignements au 04 67 65 90 90

Médiathèque PAUL LANGEVIN (Lopigneux)






- 1 mardi par mois à 10h30. Assistantes maternelles.
- 1 mardi et 1 vendredi par mois de 15h à 16h. Contes.





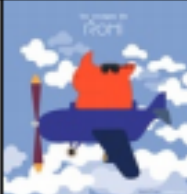
Renseignements et inscriptions au 04 67 72 58 76



VIII. BIBLIOGRAPHIE PROPOSÉE AUX ASSISTANTES MATERNELLES ET AUXILIAIRES PARENTALES PAR LA BIBLIOTHÉCAIRE ENQUÊTÉE DE LA BIBLIOTHÈQUE A

ORB - Bibliographie - PAD octobre 2019

PAD octobre 2019							
Titre	Auteur	Editeur	ISBN	Thème	Prix TTC (€)	Parution	Visuel
1 et 1 font 3	F. Iris	Thierry Magnier	978-10-352-0239-2	jeunesse	11,90 €	17/04/2019	
Au boulot ! Un imagier des métiers	GOURDUNAS Jean	Atelier du Poisson Soluble	978-2-35871-131-9	jeunesse	15,00 €	12/04/2019	
Un imagier des métiers. A partir d'une série de formes géométriques évoquant les pièces d'un jeu d'assemblage, Jean Gourdunas représente des personnages en pleine occupation. Plutôt que d'énumérer leur profession, il nomme le "faire", le "savoir-faire" de chacun, redonnant du sens et de l'importance au geste, au point d'inviter l'enfant-lecteur à compléter cette galerie. D'autant que celui pratique déjà beaucoup des activités évoquées : il chante, dessine, pilote, cultive, explore, cuisine...							
Bon...	ASHBÉ Jeanne	Ecole des Loisirs (L')	978-2-211-23905-9	jeunesse	10,00 €	10/04/2019	
Tous les bébés du monde aiment que l'on fasse chanter la langue. C'est ainsi que leur vient l'envie d'entrer dans le langage. Au creux de ce livre se niche une petite chanson, un petit canard au bord de l'eau.							
On dit bonjour !	JADOUL Emile	Ecole des Loisirs (L')	978-2-211-23910-3	jeunesse	12,50 €	13/03/2019	
Lapin se réveille, il pousse la tête dehors et dit : " Bonjour soleil, bonjour mon arbre préféré. Vous avez bien dormi ? ". Le soleil et l'arbre ne répondent pas, c'est normal, ils ne parlent pas. Plus loin, sur la route, Lapin croise ours et coccinelle, et il dit " Bonjour ! ". Ours et Coccinelle ne répondent pas. Ils ne parlent pas ! ? Mais... ce n'est pas possible ça !							
Les voyages de Romi	COAT Janik	Serbecane Editions	978-2-37731-215-3	jeunesse	17,00 €	06/02/2019	

PAD octobre 2019							
Titre	Auteur	Éditeur	ISBN	Thème	Prix TTC (€)	Parution	Visuel
1 et 1 font 3	F. Iris	Thierry Magnier	979-10-352-0239-2	jeunesse	11,90 €	17/04/2019	
Au boulot ! Un imagier des métiers	GOUROUNAS Jean	Atelier du Poisson Soluble	978-2-35871-131-9	jeunesse	15,00 €	12/04/2019	
Un imagier des métiers. A partir d'une série de formes géométriques évoquant les pièces d'un jeu d'assemblage, Jean Gourounas représente des personnages en pleine occupation. Plutôt que d'énumérer leur profession, il nomme le "faire", le "savoir-faire" de chacun, redonnant du sens et de l'importance au geste, au point d'inviter l'enfant-lecteur à compléter cette galerie. D'autant que celui pratique déjà beaucoup des activités évoquées : il chante, dessine, pilote, cultive, explore, cuisine...							
Bon...	ASHBÉ Jeanne	École des Loisirs (L')	978-2-211-23905-9	jeunesse	10,00 €	10/04/2019	
Tous les bébés du monde aiment que l'on fasse chanter la langue. C'est ainsi que leur vient l'envie d'entrer dans le langage. Au creux de ce livre se niche une petite chanson, un petit canard au bord de l'eau.							
On dit bonjour !	JADOUL Emile	École des Loisirs (L')	978-2-211-23910-3	jeunesse	12,50 €	13/03/2019	
Lapin se réveille, il pousse la tête dehors et dit : " Bonjour soleil, bonjour mon arbre préféré. Vous avez bien dormi ? ". Le soleil et l'arbre ne répondent pas, c'est normal, ils ne parlent pas. Plus loin, sur la route, Lapin croise ours et coccinelle, et il dit " Bonjour ! ". Ours et Coccinelle ne répondent pas. Ils ne parlent pas ! ? Mais... ce n'est pas possible ça !							
Les voyages de Romi	COAT Janik	Sarbacane Editions	978-2-37731-215-3	jeunesse	17,00 €	06/02/2019	

IX. FICHE SUR LES MÉDIATHÈQUES D'ANTONY

Ville : Antony (92)

Équipement : deux médiathèques

Réseau : Oui (ville)

Site Internet : <http://www.bm.ville-antony.fr>

Caractéristiques :

- Nombreux liens et partenariats avec les structures et associations de la ville
- Développement d'une bibliothèque numérique aux nombreuses ressources

Espace jeunesse et mobilier (médiathèque Arthur Rimbaud) :

- Mobilier moderne blanc
- Poufs de couleur
- Tapis
- Chaises et tables

Collections jeunesse :

- Albums bébé
- Albums jeunesse
- Premières lecture
- Romans
- BD et mangas
- Documentaires
- Revues
- CD
- DVD
- Livres à écouter

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance : Agenda non renseigné en temps de crise sanitaire

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Établissements scolaires de la maternelle au secondaire
- Structures d'accueil petite enfance : RAM, crèches
- Centres de loisirs

- Association « Lire et faire lire »

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Carte gratuite
- Prêt de malles de livres aux crèches
- Invitation à participer à un comité de lecture d'albums pour tout-petits
- Accueils de groupes pour les crèches et assistantes maternelles
- Journées de la petite enfance : une semaine tous les deux ans

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Avantages de la petite enfance : carte gratuite, comité de lecture, journées de la petite enfance
- Séances organisées avec le RAM

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Service aux professionnels > Petite enfance

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Racontines
- Présentation de la section jeunesse
- Temps libre de lecture
- Présentation de livres

Objectifs affichés : Non renseignés

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : carte gratuite et accueil spécifique en partenariat avec le RAM

Qui ? : Séances dédiées aux assistantes maternelles et auxiliaires parentales

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Plusieurs par mois

Sur place / Hors-les-murs : Sur place

Contenu des séances :

- Présentation de la section jeunesse
- Racontines
- Présentation de livres
- Temps de lecture libre

X. FICHE SUR LE RÉSEAU AGGLOPOLYS DE BLOIS

Bibliothèques de Blois : Bibliothèque Abbé-Grégoire et médiathèque Maurice Genevoix

Villes : Blois (41)

Réseau : Bibliothèques d'Agglopolys, 3 médiathèques

Équipement : 1 bibliothèque, 1 médiathèque

Site Internet : <https://bibliotheques.agglopolys.fr>

Caractéristiques :

- Fonds patrimonial
- Nombreux services : écrivain public, services hors-les-murs et à domicile, accompagnement dans la recherche d'emploi...
- Mise en valeur du public jeunesse : un site spécifique (<https://bibliotheques.agglopolys.fr/EXPLOITATION/JEUNESSE/accueil-2021.aspx>)

Espace jeunesse et mobilier :

- Bibliothèque Abbé Grégoire : mobilier en bois et bacs colorés ; tapis et fauteuils ; 3 espaces dans une grande salle décroisée (petite enfance, enfance, adolescence)
- Médiathèque Maurice Genevoix : mobilier métallique et bacs colorés ; tapis et fauteuils ; 3 espaces (petite enfance, enfance, salle de devoirs)

Collections jeunesse :

- Albums
- Romans, poésie et théâtre
- Contes et mythologies
- BD et mangas
- Documentaires
- Presse
- Livres numériques
- Jeux vidéo
- CD
- DVD

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Ateliers radio et cinéma

- Séances lecture dans la salle du conte
- Ateliers multimédias
- Aide aux devoirs
- Lyres d'été : séances de lecture d'album exceptionnelles, comptines et guitare en extérieur

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Établissements scolaires
- Centres de loisirs
- Crèches
- Relais Assistantes Maternelles

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Abonnement gratuit pour les professionnels
- Accueils des groupes à la bibliothèque sur rendez-vous

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Mêmes avantages que les autres professionnels
- Des séances spécifiques programmées avec le RAM

Rubrique du site internet de la bibliothèque : Jeunesse > Groupes (avec crèches et centres de loisirs)

Contenu des séances à la bibliothèque : Aucune précision

Objectifs affichés : Objectifs des actions petite enfance affichées sur le site jeunesse du réseau

- Éveiller chez l'enfant le plaisir de lire ensemble
- Développer l'imagination l'enfant et sa découverte des mots
- Faire découvrir des livres et des auteurs
- Conseiller parents, assistantes maternelles et autres accompagnateurs

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte professionnelle et accueil en partenariat avec le RAM

Qui ? : Spécifique pour les assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Non

Sur place / Hors-les-murs : Séances sur place

Contenu des séances :

- Séance « bébé bouquine » : lecture, comptines

XI. FICHE SUR LA BIBLIOTHÈQUE HECTOR MALOT DE BOURG-ACHARD

Ville : Bourg-Achard (27)

Réseau : Réseau des bibliothèques du Roumois

Équipement : Médiathèque Hector Malot et 14 bibliothèques associées sur la communauté de communes

Site Internet : <http://www.bourgachard.fr/mediatheque>

Caractéristiques :

- Grand espace décroissant
- Action culturelle très appuyée sur les partenariats
- Communication active sur le site et la page facebook

Espace jeunesse et mobilier :

- Meubles en bois colorés
- Tapis et fauteuils colorés

Collections jeunesse :

- Albums
- Romans
- Contes
- Documentaires
- CD
- DVD
- BD

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Heure des petits
- Heure des grands
- Ateliers créatifs

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Écoles et collège de la ville
- Relais d'accueil petite enfance
- Crèche

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Animation mensuelle
- Projets tel qu'un atelier couture : création d'un tapis de lecture en 2015, livre en tissu en 2016

Rubrique sur le site de la bibliothèque : « Animations » sur le site de la bibliothèque et articles sur les ateliers sur le blog de la médiathèque (<https://mediathequehctormalot.wordpress.com>)

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Lecture
- Animations avec les créations des assistantes maternelles, comme le tapis de lecture

Objectifs affichés : Non mentionnés

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Accueil et projets créatifs

Qui ? : Assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel

Sur place / Hors-les-murs : Séances sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Animations avec les créations des assistantes maternelles, comme le tapis de lecture

XII. FICHE SUR LA MÉDIATHÈQUE DE BOUROGNE

Ville : Bourogne (90)

Équipement : 1 médiathèque

Réseau : Non

Site Internet (site de la mairie) : <https://www.bourogne.fr/mediatheque/index.htm>

Caractéristiques :

- Petite médiathèque sur un niveau, récemment aménagée
- Enjeu de l'accessibilité par le portage à domicile
- Actions variées pour une petite commune (moins de 2000 hab.)

Espace jeunesse et mobilier :

- Un coin tout-petits avec coussins et assises en forme d'animaux
- Un espace avec télévision et fauteuils
- Mobilier bois et métal

Collections jeunesse :

- Albums
- Contes
- Romans
- BD
- Documentaires
- Périodiques
- CD et DVD
- Livres audio

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Spectacles
- Projections de films
- Heures du conte pour toutes petites oreilles
- Ateliers créatifs

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Scolaire : maternelles et primaires
- Assistantes maternelles

Dispositif en direction des assistantes maternelles :

- Inscription gratuite pour les professionnels de l'enfance de la commune (pour les documents jeunesse)
- Accueil lors des heures du conte ouvertes aux parents et assistantes maternelles

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Actions culturelles > Partenariat avec les assistantes maternelles

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Lecture
- Comptines
- Temps pour choisir des documents à emprunter

Objectifs affichés :

- Découverte du livre et de la lecture pour les petits
- Plaisir pour tous

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Abonnement gratuit et accueil

Qui ? : Tous les accompagnants

Présence de parents lors des séances : Oui

Fréquence : Bimensuel

Sur place / Hors-les-murs : Séances sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Comptines
- Choix de livres

XIII. FICHE SUR LA MÉDIATHÈQUE ANNE FRANCK DE DUGNY

Ville : Dugny (93)

Équipement : 4 médiathèques

Réseau : Médiathèques de Dugny, Drancy, Le Bourget, 7 médiathèques

Site Internet : <http://mediatheques.drancydugnylebourget.fr/PORTAIL/accueil-portal.aspx>

Caractéristiques :

- Enjeu de l'insertion des publics éloignés ou empêchés
- Articulation entre culturel et social auprès des quartiers dits « sensibles »
- Insertion de l'enjeu de la petite enfance dans l'enjeu social

Espace jeunesse et mobilier :

- Étagères métalliques
- Bacs en bois
- Chaises et tables pour enfants en bois

Collections jeunesse :

- Albums
- Premières lectures
- Romans
- BD
- Documentaires
- CD et DVD
- Fonds spécifiques enfants : dyslexie, albums en langue étrangère, malvoyants (braille, tactile et relief, audio), ouvrages sur la langue des signes

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Ateliers numériques
- Ateliers créatifs
- Heure du conte
- Heure du conte pour les tout-petits

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Scolaire : primaire et secondaire

- Centres de loisirs et leurs animateurs
- Professionnels de la petite enfance

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Carte collectivité
- Prêt de malles thématiques
- Accueil de groupes
- Hors-les-murs en PMI et en crèche

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Mêmes avantages que les autres partenaires
- Des séances de lecture hebdomadaires à la bibliothèque

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Scolaires et professionnels

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Lecture
- Médiation
- Aide à la formation

Objectifs affichés : Présentés sur la page dédiée à la médiathèque sur le site de la ville (<https://www.ville-dugny.fr/article/champs-dintervention-de-la-mediathèque-anne-frank>>, consulté le 12/04/2021)

- Répondre aux besoins des quartiers dits « sensibles »
- Donner le goût de la lecture aux tout-petits
- Contribuer à l'éveil de l'enfant

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte collectivité et accueil

Qui ? : Spécifique pour les assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Hebdomadaire, 1h

Sur place / Hors-les-murs : Séances sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Médiation
- Aide à la formation

XIV. FICHE SUR LA MÉDIATHÈQUE LOUIS ARAGON DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Ville : Fontenay-sous-Bois

Réseau : Non

Équipement : une médiathèque, un médiabus (2nde médiathèque en construction)

Site Internet : <https://mediatheque.fontenay.fr/>

Caractéristiques :

- Pensée comme un lieu de vie sur le mode du 3^e lieu
- Actions participatives
- Offre numérique importante
- Mise en avant des actions jeunesse

Espace jeunesse et mobilier :

- Architecture atypique et patio arboré
- Coussins et tapis
- Peluches

Collections jeunesse :

- Albums, pop-up et livres objets
- Romans
- Artothèque
- CD et partitions
- Contes traditionnels, contes du monde
- DVD
- BD et mangas
- Fonds documentaire
- Premières lectures
- Méthodes de langue
- Presse
- Kamishibaïs et butaïs
- Jeux de société
- Tapis de lecture

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Créalab junior (numérique, enfance et adolescence)
- Atelier philo (à partir de 7 ans)
- Pause lecture (lectures avec kamishibai et tapis de lecture, de 3 à 5 ans)
- Bibliothèque des bébés (lectures et comptines, de 0 à 3 ans)

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Scolaires : de la maternelle au lycée
- Centres de loisirs et leurs animateurs
- Structures petite enfance

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Carte professionnelle
- Séances bimensuelles à la médiathèque (lecture et comptines)
- Prêts de malles thématiques et dépôts

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles : incluses dans l'accueil des professionnels Petite Enfance

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Espace Pro > Petite Enfance

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Lecture
- Comptines
- Médiation

Objectifs affichés :

- Accès à la culture pour les tout-petits
- Épanouissement individuel
- Renforcement des partenariats avec les professionnels de la petite enfance
- Complément du savoir-faire des professionnels
- Sensibilisation des adultes aux collections et leur médiation pour les rendre autonomes
- Aide à la formation des assistants maternels et autres professionnels

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte professionnelle et accueil

Qui ? : Tous les professionnels de la petite enfance

Présence de parents lors des séances : Oui

Fréquence : Bimensuel

Sur place / Hors-les-murs : Séances sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Comptines
- Médiation
- Aide à la formation

XV. FICHE SUR LA MÉDIATHÈQUE DE GUILERS

Ville : Guilers (29)

Réseau : Médiathèques Brest Métropole

Équipement : une médiathèque municipale, huit dans le réseau

Site Internet : <https://bibliotheque.brest-metropole.fr/iguana/www.main.cls?surl=guilers>

Caractéristiques :

- Aménagement « comme à la maison » avec beaucoup de places assises et des équipements pour l'écoute de musique et le visionnage de films
- Offre numérique développée
- Réseau très tourné vers l'enfance et les aînés

Espace jeunesse et mobilier :

- Premier niveau de la médiathèque dédié à l'espace jeunesse et la salle de contes
- Coussins et fauteuils
- Tables et chaises à hauteur des enfants
- Bacs de couleurs

Collections jeunesse :

- Albums
- Romans
- Contes
- Documentaires
- Livres-jeu
- CD
- DVD
- BD
- Méthodes de langue

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Bébé lecteurs (6 mois – 3 ans)
- Heures du conte 5-8 ans et 9-12 ans

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance : Accueils de groupes scolaires et petite enfance sans partenariat mentionné

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Carte professionnelle
- Animation mensuelle

Rubrique sur le site de la bibliothèque : RdV > Assistantes maternelles

Contenu des séances à la bibliothèque : Non précisé

Objectifs affichés : Objectifs affichés pour l'animation bébés lecteurs

- Faire découvrir le livre aux enfants
- Faire découvrir de nouveaux espaces, visages et voix
- Bien-être de l'enfant

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte professionnelle et accueil

Qui ? : Assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel

XVI. FICHE SUR LES MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU JURA NORD

Ville : Gendrey et Dampierre (39)

Équipement : Deux médiathèques sur la communauté de communes

Réseau : Oui

Site Internet : <https://mediatheque.jura-nord.com/>

Caractéristiques :

- Partenariats et animations centrés sur l'enfance
- Services qui concernent majoritairement l'accessibilité et la fracture numérique

Espace jeunesse et mobilier :

- Mobilier de couleur
- Coussins en forme d'animaux et fleurs près des bacs d'albums
- Bacs à hauteur des enfants

Collections jeunesse :

- Albums
- Romans
- BD
- Documentaires
- CD
- DVD

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Petit tu lis, pour les 0-5 ans
- Heure du conte
- Jeux à la ludothèque

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Écoles
- Relais Assistantes Maternelle
- Centres de loisirs

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Abonnement professionnel gratuit
- Accueils de crèches et RAM
- Actions hors-les-murs

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Abonnement professionnel gratuit
- Séances de lecture au RAM et séances exceptionnelles à la médiathèque de Dampierre

Rubrique sur le site de la médiathèque : Professionnels de l'enfance > assistantes maternelles (voir également le renvoi au programme du RAM)

Contenu des séances avec le RAM

(Voir l'animation Petit, tu lis) :

- Lecture
- Comptines
- Jeux de doigts

Objectifs affichés : Aucune information

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte professionnelle et séances de lecture

Qui ? : Séances dédiées aux assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Non régulier


Sur place / Hors-les-murs : Hors-les-murs au RAM et séances exceptionnelles à la médiathèque

Contenu des séances :

- Lecture
- Comptines
- Jeux de doigts

Présentation sur un programme du RAM de Fraisans, janvier 2017

(<https://fr.calameo.com/read/003445337922b3188154a>) :



Bébés lecteurs

Au relais, temps contes avec Cédric :
Prochains rendez vous à 10h

Mardi 17 janvier
Mardi 14 février
Mardi 14 mars

Sans inscription

À la médiathèque de Dampierre :

Cédric nous accueille avec un groupe d'enfants de la crèche, pour un temps comptines et histoires pour les tout-petits

Prochain rendez vous de 9h30 à 10h30

Mercredi 25 janvier
Mercredi 29 mars

Inscription obligatoire

Ouvert aux enfants accompagnés d'une AM, GAD ou d'un parent

XVII. FICHE SUR LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX DE MAISONS-ALFORT

Ville : Maison Alfort (94)

Équipement : 1 Médiathèque, 2 annexes, bibliobus

Réseau : Non

Site Internet : <https://bibliotheques.maisons-alfort.fr/accueil>

Caractéristiques :

- Grand bâtiment bien équipé
- Diversité de l'action culturelle
- Implication dans le numérique

Espace jeunesse et mobilier :

- Tout un niveau
- Une salle dédiée à l'heure du conte
- Mobilier en bois

Collections jeunesse :

- Albums
- Contes
- Premières lectures
- Romans
- BD et mangas
- Documentaires
- CD
- DVD
- Livres à écouter

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Boutchou conte (heure du conte petite enfance)
- Heure du conte
- Ateliers
- Spectacles

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Établissements du primaire au lycée
- Centres de loisirs
- Structures petite enfance

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Carte professionnelle
- Sélections de livres
- Prêts et dépôts d'albums dans les structures
- Séances mensuelles dans les structures

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Carte professionnelle
- Sélections et prêt d'albums
- Séance lecture mensuelle

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Professionnel > Petite enfance

Contenu des séances à la bibliothèque : Seule la lecture en groupe est mentionnée

Objectifs affichés :

- Médiation du livre auprès des professionnels
- Accès au livre pour les enfants et professionnels

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte professionnelle, sélections et prêts de livres, accueils avec les enfants

Qui ? : Tous les professionnels petite enfance

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel

Sur place / Hors-les-murs : Hors-les-murs

Contenu des séances : Lecture

XVIII. FICHE SUR LE RÉSEAU DE MÉDIATHÈQUES ESTUAIRE ET SILLON

Ville : 11 communes autour de Cordemais (44)

Équipement : 11 bibliothèques sur 11 communes

Réseau : Estuaire et Sillon

Site Internet : <https://www.mediatheques.estuaire-sillon.fr>

Caractéristiques :

- Réseau de petites communes
- Actions culturelles régulières essentiellement adressées au public jeunesse
- Trois piliers de l'action culturelle : séances de lecture, prix littéraires, jeux

Collections jeunesse :

- Albums
- Contes
- Premières lectures
- Romans
- BD
- Documentaires
- Périodiques
- CD et DVD
- Livres CD
- Jeux vidéo et de société (sur place)

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Séances de lecture pour différentes tranches d'âge
- Histoires pour petites oreilles et bébés bouquineurs pour les 0-3 ans
- Ateliers créatifs
- Jeux de société et jeux vidéo

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Établissements scolaires
- Relais Petite Enfance

Dispositif en direction des assistantes maternelles : Accueil à la bibliothèque pour des séances de lecture

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Pratique > Animations Assistantes Maternelles

Contenu des séances à la bibliothèque : voir le site de la commune de Malville (<<https://www.malville.fr/loisirs/mediatheque-communautaire/bienvenues-aux-assistantes-maternelles-1674.html>>, consulté le 20/07/2021) :

- Lecture d'histoires
- Échanges sur le livre

Objectifs affichés : site de la commune de Malville

- Passer un moment convivial de rencontres et d'échanges autour du livre
- Développer l'imaginaire de l'enfant tout en lui apportant un cadre sécurisant basé sur la lecture d'albums adaptés

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Accueils avec les enfants

Qui ? : Spécifiquement pour les assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel

Sur place / Hors-les-murs : Sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Échanges sur le livre et la lecture

XIX. FICHE SUR LES MÉDIATHÈQUES DE MEUDON

Ville : Meudon (92)

Équipement : Deux médiathèques (Meudon et Meudon-la-forêt)

Réseau : Ville

Site Internet : <https://media.mairie-meudon.fr/presentation-de-lequipe.aspx>

Caractéristiques :

- Actions participatives à travers des échanges de savoirs et du troc
- Mise en valeur des dispositifs d'accessibilité aux publics en situation de handicap
- Beaucoup de partenariats et appels à des intervenants, notamment envers le public jeunesse

Espace jeunesse et mobilier (Meudon) :

- Mobilier en bois
- Tables et chaises adaptées aux enfants
- Bacs à hauteur des enfants
- Canapés et fauteuils

Collections jeunesse :

- Albums
- Romans
- BD et mangas
- Documentaires
- Livres à écouter
- CD
- DVD
- Tablettes et liseuses

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Clubs de lecture pour enfants et ados
- Atelier philo tout public
- Atelier grainothèque
- Ateliers créatifs, comme l'atelier calligraphie
- Croc Histoire et Mini Croc Musique pour les 0-3 ans (séances de lecture et éveil musical)

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Établissements scolaires jusqu'au lycée
- Accueils de loisirs
- Associations « Lire et Faire Lire » et « Parents Professeurs Ensemble »
- Structures petite enfance : crèches, RAM et RAP

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Carte collectivité
- Commande et retrait de livres pour les crèches
- Temps réservés aux RAM et RAP

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Carte collectivité
- Temps organisés avec le RAM et le RAP

Contenu des séances avec les RAM et RAP :

- Lecture avec les enfants
- Découverte de la littérature jeunesse
- Médiation sur les pratiques de lecture

Objectifs affichés : Accompagner dans la découverte de la littérature jeunesse et des pratiques de lecture

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte professionnelle et temps en partenariat avec le RAM

Qui ? : Séances dédiées aux assistantes maternelles et auxiliaires parentales

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Non précisé

Sur place / Hors-les-murs : Non précisé

Contenu des séances :

- Lecture
- Découverte de la littérature jeunesse
- Médiation sur les pratiques de lecture

XX. FICHE SUR LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES MONTPELLIER 3M

Ville : Montpellier (34)

Équipement : 15 médiathèques

Réseau : Médiathèques Montpellier 3M

Site Internet : <https://mediatheques.montpellier3m.fr/Default/accueil-general.aspx>

Caractéristiques :

- Un large réseau qui peut proposer des services et actions culturelles à tout type de publics
- Un large programme en direction de la petite enfance avec l'appui du département de l'Hérault > Programme « Des bébés et des livres » de la bibliothèque départementale

Espace jeunesse et mobilier (Ex de la médiathèque centrale Emile Zola) :

- Mobilier en bois
- Chaises et tables
- Grands coussins pour s'asseoir ou s'allonger au sol

Collections jeunesse :

- Albums
- Romans
- BD et mangas
- Documentaires
- Revues
- CD
- DVD
- Livres à écouter
- E-books
- Podcasts
- Jeux de société
- Jeux vidéo

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Séances de lecture pour différents âges

- Ateliers créatifs
- Ateliers numériques
- Jeux de société
- Jeux vidéo
- Petite enfance : bébés lecteurs et bébés joueurs

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Établissements scolaires
- Structures d'accueil petite enfance

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Un centre de ressources qui prête des coffrets multi-activités, kamishibai et autres aux écoles et professionnels Petite Enfance
- Une page pour les professionnels Petite Enfance sur le site du réseau qui présente des ressources comme la revue Spirale ou A.C.C.E.S.
- Des animations dédiées aux crèches et aux assistantes maternelles
- Des interventions hors-les-murs : Relais Assistantes Maternelles, crèches familiales ou institutionnelles, haltes-garderies, Relais des bébés du cœur, associations, instituts médicaux spécialisés, PMI...

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Mêmes avantages que tous les professionnels petite enfance
- Des accueils spécifiques pour les assistantes maternelles : séances de « bébés joueurs » et « bébés lecteurs »

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Espace Pro > Enseignants et professionnels de la petite enfance

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Bébés lecteurs : contes, comptines et chansons
- Bébés joueurs : temps de jeu, toucher et expérimenter

Objectifs affichés : Objectifs indiqués sur la brochure dédiée à l'accueil petite enfance (familles et professionnels)

- Aide au processus d'apprentissage de la lecture et de la langue
- Donner aux enfants « les meilleures chances » (message du maire de Montpellier)
- Développer l'attention et la curiosité des tout-petits

- Accompagner les parents et les professionnels par des échanges
- Que parents et professionnels deviennent des « passeurs de mots et de livres » (message du maire de Montpellier)

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Séances dédiées au sein d'un programme petite enfance

Qui ? : Séances dédiées aux assistantes maternelles

Présence de parents lors des séances : Publics mixtes dans certaines bibliothèques du réseau

Fréquence : Mensuel ou bimensuel selon les bibliothèques

Sur place / Hors-les-murs : Sur place et hors-les-murs

Contenu des séances :

- Contes
- Comptines
- Jeux
- Échanges avec les bibliothécaires

XXI. FICHE SUR LES MÉDIATHÈQUES DE MONTREUIL

Note : Site consulté pour la première fois en octobre 2019 avant la refonte du site ; la page concernant les professionnels de la petite enfance contient aujourd'hui moins d'informations

Ville : Montreuil (93)

Équipement : quatre bibliothèques

Réseau : Est Ensemble

Site Internet : <https://montreuil.bibliotheques-estensemble.fr/index.php>

Caractéristiques :

- Ouverture et inclusion de tous les publics
- Action culturelle variée en direction de la jeunesse de la petite enfance à l'adolescence
- Une bibliothèque centrale vivante et dynamique

Espace jeunesse de la bibliothèque Robert Desnos :

- Un espace pour les moins de 7 ans au sous-sol
- Un espace pour les plus de 7 ans au rez-de-chaussée
- Des coussins et tapis, notamment pour la petite enfance
- Des tables et chaises pour les plus grands

Collections jeunesse :

- Albums
- 1ers romans
- Contes
- Romans
- BD et mangas
- Documentaires
- CD
- DVD
- Livres à écouter
- Instruments

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Lectures pour les différentes tranches d'âges, dont Heure du conte et Heure des tout-petits

- Projections de films
- Animations musicales
- Jeux
- Expositions
- Animations en lien avec la résidence d'artiste

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Structures petite enfance : crèches, relais petite enfance, PMI, RAM
- Établissements scolaires depuis la maternelle
- Structures accueillant des jeunes en situation de handicap

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Accueils à la bibliothèque
- Interventions en structure sur demande
- Sensibilisation et formation des équipes
- Mois de la petite enfance : animations, conférences, pour les parents et professionnels

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Séances de lecture à la bibliothèque
- Sensibilisation et formation

Rubrique sur le site du réseau : Jeunesse > Professionnels > La petite enfance

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Lectures et comptines
- Sélections thématiques (sur demande)
- Réponses aux interrogations

Objectifs affichés : Objectifs annoncés sur la page réservée aux professionnels de la petite enfance sur l'ancien site

- Formation et sensibilisation des professionnels et des parents
- Développement et connaissance des fonds de livres mis à disposition
- Planning d'interventions de lectures régulières accompagnées par un(e) bibliothécaire

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Accueils en bibliothèque

Qui ? : Séances dédiées aux assistantes maternelles et auxiliaires parentales

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Hebdomadaire

Sur place / Hors-les-murs : Sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Comptines
- Médiation
- Sensibilisation et formation
- Échanges

XXII. FICHE SUR LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇOIS TRUFFAUT DE PETIT QUEVILLY

Ville : Petit Quevilly (76)

Équipement : une bibliothèque

Réseau : Non

Site Internet : <http://bibliotheque.petit-quevilly.fr/>

Caractéristiques :

- De la modernité dans l'architecture comme dans les propositions (notamment autour du numérique)
- Une orientation vers le public jeunesse : plus grand nombre de titres qu'en adulte, action culturelle majoritairement tournée vers ce public

Espace jeunesse et mobilier :

- Mobilier en bois et métal
- Chaises et tables
- Quelques coussins et petits fauteuils
- Un espace spécifique pour les tout-petits

Collections jeunesse :

- Albums
- Romans
- Contes
- BD et mangas
- Documentaires
- Revues
- CD
- DVD
- Livres à écouter
- Jeux de société
- Jeux vidéo

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Jeux de société
- Jeux vidéo

- Petites pauses musicales (à partir de 5 ans)
- Petites histoires (équivalent des racontines, entre 0 et 4 ans)
- Petites séances (projections de films avec indication de la tranche d'âge)

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Établissements scolaires maternels et primaires
- Structure d'accueil petite enfance de la commune

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Invitation à participer aux animations pour les familles
- Un accueil mensuel « professionnels de la petite enfance »

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles : Mêmes avantages que tous les professionnels petite enfance

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Animations

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Histoires mises en scènes, racontées par les bibliothécaires ou des conteurs
- 1 thème par séance

Objectifs affichés : Objectifs indiqués sur le site à la rubrique « accueil des assistantes maternelles »

- Familiariser les enfants avec les livres et la lecture
- Proposer des séances de lectures collectives pour les enfants de 0 à 3 ans dans les structures de la ville

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : un accueil spécifique

Qui ? : Séances dédiées aux assistantes maternelles et auxiliaires de crèches

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel

Sur place / Hors-les-murs : Sur place

Contenu des séances :

- Histoires mises en scènes, racontées par les bibliothécaires ou des conteurs
- 1 thème par séance

XXIII. FICHE SUR LA MÉDIATHÈQUE JACQUES BAUMEL DE RUEIL-MALMAISON

Ville : Rueil-Malmaison (92)

Équipement : 1 médiathèque et 2 bibliothèques de quartier

Réseau : Ville

Site Internet : <https://www.mediatheque-rueilmalmaison.fr/>

Caractéristiques :

- Actions « éducatives et sociales » à destination de la jeunesse mises en valeur et variées
- Bâtiment moderne et récent bien équipé en espace d'animations et spectacles
- Offre et actions culturelles variées pour tous les publics malgré un grand investissement dans la jeunesse

Espace jeunesse et mobilier :

- Un grand espace décloisonné au rez-de-chaussée avec des espaces pour les tout-petits, enfants et adolescents
- Mobilier en bois à hauteur des enfants (bacs, bibliothèques, chaises, tables)
- Des poufs et coussins, surtout dans l'espace petite enfance
- Une salle d'animation fermée

Collections jeunesse :

- Albums
- Premières lectures
- Romans
- BD et mangas
- Documentaires
- CD et DVD

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Ateliers numériques
- Ateliers créatifs (parfois avec un illustrateur invité)
- Heure du conte
- Heure du conte pour les tout-petits
- Bébés lecteurs (jusqu'à 18 mois)
- Infantines (18 mois-4 ans)

- Prix décernés par le public scolaire
- Tournois de jeux vidéo

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Scolaire de la maternelle au lycée
- Structures petite enfance : crèches, halte-jeux, jardins d'enfant, Pôle À Domicile (assistantes maternelles et auxiliaires parentales)

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance :

- Carte professionnelle
- Accueils sur rendez-vous
- Prêts de documents

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles : Mêmes avantages que les autres professionnels de la petite enfance, avec des séances dédiées

Rubrique sur le site de la bibliothèque : Services > Actions éducatives et sociales > Petite enfance

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Lecture
- Présentation de livres et conseils de lecture

Objectifs affichés : Proposer des actions socio-éducatives et culturelles aux établissements Petite Enfance de Rueil-Malmaison

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte professionnelle et accueil

Qui ? : Non précisé

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel, 45 min

Sur place / Hors-les-murs : Séances sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Présentation de livres
- Conseils

XXIV. FICHE SUR LA MÉDIATHÈQUE DE SURESNES

Ville : Suresnes (92)

Équipement : deux médiathèques

Réseau : Non

Site Internet : <https://www.mediatheque-suresnes.fr/exploitation/>

Caractéristiques :

- Ouverture et inclusion de tous les publics
- Espace de vie inspiré du 3^e lieu
- Richesse et variété de l'action culturelle

Espace jeunesse et mobilier :

- Tout un niveau avec des espaces ouverts les uns sur les autres
- Un espace fermé vitré dédié à l'heure du conte
- Coussins et fauteuils pour des assises confortables
- Un espace avec un canapé et une télévision

Collections jeunesse :

- Albums
- Romans
- BD et mangas
- Documentaires
- CD
- DVD
- Livres à écouter
- Jeux vidéo

Action culturelle jeunesse, dont Petite Enfance :

- Ateliers créatifs
- Tournois de jeux vidéo
- Heure du conte
- Bébés lecteurs
- Aide aux devoirs

Partenariats jeunesse, dont Petite Enfance :

- Établissements scolaires depuis la maternelle
- Centres de loisirs
- Maison des familles
- Structure d'accueil collectif : crèches, jardins d'enfants, multi-accueils, halte-garderies

Dispositif en direction des professionnels Petite Enfance : Voir les documents sur les actions pédagogiques, annexes IV et V

- Carte professionnelle
- Bibliographies et sélections de livres
- Formations à l'intérêt de l'introduction du livre chez les tout-petits
- Formation des étudiants en puériculture
- Accueils sur place avec les enfants
- Accueils sur place sans les enfants pour des projets
- Séances hors-les-murs dans les structures d'accueil

Dispositif spécifique pour les Assistantes maternelles :

- Mêmes avantages que tous les professionnels petite enfance
- Un accueil spécifique mensuel avec les enfants
- Participation mensuelle à l'animation
« bébés lecteurs »

Contenu des séances à la bibliothèque :

- Lecture
- Comptines
- Médiation
- Sensibilisation et formation
- Échanges et propositions de projets

Objectifs affichés :

- Sensibilisation et formation des professionnels à l'introduction du livre chez le tout-petit
- Transmettre le goût du livre dès le plus jeune âge
- Construire des projets autour de la lecture avec les professionnels

Dispositif Assistantes Maternelles

Proposition : Carte professionnelle et accueils avec et sans les enfants

Qui ? : Séances dédiées aux assistantes maternelles et auxiliaires parentales

Présence de parents lors des séances : Non

Fréquence : Mensuel

Sur place / Hors-les-murs : Sur place

Contenu des séances :

- Lecture
- Comptines
- Médiation
- Sensibilisation et formation
- Échanges et propositions de projets

Table des matières

INTRODUCTION	8
I. <i>Problématisation</i>	11
Petite enfance	11
L'enjeu de l'accès au livre dès le plus jeune âge	12
Bibliothèques et bibliothécaires jeunesse	14
Assistante maternelle, métier du <i>care</i>	16
Les Inégalités dans les professions	18
La collaboration entre deux professions	20
Problématique finale	22
II. <i>Hypothèses</i>	23
A. Des relais pour initier la collaboration entre bibliothécaires et assistantes maternelles	23
B. Une collaboration qui se construit par différents niveaux de collaboration	23
C. Une collaboration harmonieuse malgré les éventuelles divergences	24
III. <i>Méthodologie</i>	25
A. Le terrain	25
1. Constitution du terrain d'enquête	25
2. Bibliothèques et villes constituant le terrain des entretiens	26
B. Les entretiens semi-directifs	27
1. Les entretiens avec les bibliothécaires	28
2. L'entretien avec une assistante maternelle	31
C. La recherche sur les sites de bibliothèques et les réseaux professionnels	33
1. La recherche de témoignages	33
2. Constitutions de fiches sur les bibliothèques	34
IV. <i>Annonce du plan</i>	35
PARTIE 1 : L'ENGAGEMENT DES BIBLIOTHÉCAIRES DANS LA LECTURE DÈS LA PETITE ENFANCE	36
CHAPITRE 1 : DES BIBLIOTHÉCAIRES INSÉRÉS DANS LE RÉSEAU D'A.C.C.E.S. POUR LA LECTURE DÈS LA PETITE ENFANCE	37
I. <i>Des bibliothécaires convaincus par les idées d'A.C.C.E.S.</i>	37
A. Des bibliothécaires en adéquation avec les missions de l'association	37
1. L'enjeu de la familiarisation au livre pour la découverte et l'apprentissage de la langue	37
2. L'enjeu de la réduction des inégalités chez les tout-petits	39
B. Des idées et un discours adopté par les bibliothèques et leurs agents	40
1. Des idées transmises dans la communication de l'institution	40
2. L'imprégnation de ces idées dans le discours des bibliothécaires	42
II. <i>Des actions de bibliothèques qui visent à inscrire les professionnels de la petite enfance dans le réseau</i>	43
A. Des partenariats avec les structures petite enfance pour y inclure le livre et la lecture	44
1. Des partenariats qui permettent d'accompagner les établissements dans leurs projets autour du livre	44

2.	Des partenariats qui permettent d'accompagner les professionnels des structures de garde pour qu'ils deviennent des partenaires	45
B.	Les assistantes maternelles et auxiliaires parentales : des partenaires privilégiées dans la lecture à destination du tout-petit	47
1.	Un lien privilégié avec l'enfant qui permet d'introduire la lecture dans son quotidien	47
2.	Une relation plus facile qu'avec toute une équipe	48
III.	<i>Un réseau de professionnels et de bénévoles qui représente un relais pour la collaboration entre professionnels</i>	49
A.	Un réseau formé autour d'A.C.C.E.S. qui facilite le travail des bibliothécaires avec les professionnels de la petite enfance	50
1.	Des bibliothécaires formés par A.C.C.E.S. à la lecture aux tout-petits	50
2.	Des bénévoles A.C.C.E.S. qui épaulent les bibliothécaires dans leurs actions auprès des professionnels de la petite enfance	51
B.	Un réseau de professionnels au sein de la ville qui joue le rôle de relais dans la relation entre bibliothécaires et assistantes maternelles	52
1.	Des partenaires qui rapprochent les bibliothécaires des assistantes maternelles : PMI, RAM et RAP	52
2.	Les éducateurs de jeunes enfants, des professionnels relais de la collaboration à la bibliothèque	54
	CHAPITRE 2 : L'ENGAGEMENT DES BIBLIOTHÈQUES POUR LA PETITE ENFANCE, UN CHOIX POLITIQUE	56
I.	<i>Des politiques de tutelles et d'établissements qui soutiennent les actions petite enfance</i>	56
A.	Des politiques municipales et départementales qui visent l'accès à la culture	56
1.	Une politique municipale qui vise à réduire les inégalités dans les quartiers défavorisés	56
2.	Des projets départementaux pour la lecture dans lesquels s'insèrent les bibliothèques	58
B.	Des établissements qui décident d'une implication dans la petite enfance	59
1.	Le soutien d'un réseau de bibliothèques pour un projet cohérent et réfléchi	59
2.	Des actions ancrées dans un projet d'établissement centré sur la petite enfance	61
3.	Une politique engagée dans les enjeux actuels de la bibliothèque, dont la petite enfance	62
II.	<i>Des actions petite enfance dont les objectifs dépassent le public des tout-petits</i>	63
A.	Toucher les familles éloignées de la culture	63
1.	Faire venir les familles par le biais des actions petite enfance	63
2.	Faire venir les familles par le biais des professionnels qui gardent les enfants	65
B.	Répondre aux attentes des parents	66
1.	Des parents inquiets à rassurer et accompagner	66
2.	Des parents qui craignent le manque de vie culturelle dans certains modes de garde	67
C.	Faire des professionnels de la petite enfance un public de la bibliothèque	68
1.	Conquérir un public éloigné de la bibliothèque et du livre	69
2.	Accompagner la professionnalisation par la fréquentation de la bibliothèque	70
	PARTIE 2 : UNE COLLABORATION ENTRE BIBLIOTHÉCAIRES ET ASSISTANTES MATERNELLES CONDITIONNÉE PAR LES DISPOSITIONS DES PROFESSIONNELS	72
	CHAPITRE 3 : DES DIVERGENCES ET UNE MÉCONNAISSANCE QUI CRÉENT DES OBSTACLES À LA COLLABORATION	73
I.	<i>Deux cultures professionnelles qui n'ont pas le même rapport au livre</i>	73

A.	Une inégale formation au livre qui influe sur la perception de l'objet et de son usage	73
1.	Des bibliothécaires formés qui ont une expérience du livre et de son usage	74
2.	Des assistantes maternelles initialement peu formées au livre qui manifestent une réserve	74
B.	Différents degrés de conviction quant à l'importance du livre pour les tout-petits	76
1.	Des bibliothécaires convaincus qui ont de fortes opinions sur cet enjeu	76
2.	Des assistantes maternelles qui ne s'emparent pas de cet enjeu	77
II.	<i>Différentes représentations de la séance de lecture qui donnent des attentes divergentes</i>	78
A.	Différentes fonctions de la séance pour chaque profession	78
1.	Des bibliothécaires en attente d'un certain professionnalisme	79
2.	Des assistantes maternelles en recherche d'une animation	80
B.	Différents regards sur le comportement de l'enfant pendant la lecture	81
1.	Des assistantes maternelles qui pensent devoir maintenir l'enfant sage et calme	81
2.	Des bibliothécaires qui connaissent le tout-petit lecteur	82
III.	<i>Une méconnaissance du métier de l'autre qui peut créer des malaises au premier contact</i>	83
A.	De fausses représentations des professions qui créent des réticences	83
1.	Des assistantes maternelles qui ne sont pas intéressées et préfèrent discuter entre elles	83
2.	Des bibliothécaires qui lisent des histoires dans leur rocking-chair	84
B.	Une méconnaissance des contraintes et des normes professionnelles qui peut créer des malentendus ou des tensions	85
1.	Des bibliothécaires qui ne connaissent pas à priori les contraintes des assistantes maternelles	85
2.	Des assistantes maternelles qui ne connaissent pas les règles de la bibliothèque	86
C.	Un sentiment d'illégitimité qui met les assistantes maternelles mal à l'aise	87
1.	Une institution pesante pour les assistantes maternelles	87
2.	La crainte du regard des bibliothécaires	88
CHAPITRE 4 : DES PRÉDISPOSITIONS DE CERTAINES ASSISTANTES MATERNELLES QUI FACILITENT LA COLLABORATION		90
I.	<i>Des dispositions qui font naître un intérêt plus grand pour la lecture aux tout-petits</i>	90
A.	Des assistantes maternelles déjà formées qui communiquent mieux avec les bibliothécaires	90
1.	Une formation lors de précédentes expériences professionnelles qui fait naître un intérêt pour la lecture aux tout-petits	91
2.	Des formations par les associations permettant le partage d'un vocabulaire commun	91
B.	Des assistantes maternelles qui présentent un intérêt pour la lecture	92
1.	Des assistantes maternelles lectrices qui s'impliquent particulièrement dans le dispositif	93
2.	Une pratique de lecture née du capital culturel	93
II.	<i>Des bibliothécaires qui partagent la juridiction du care avec les assistantes maternelles</i>	95
A.	Des dispositions pour le public jeunesse et petite enfance dans le parcours des bibliothécaires	95
1.	Des bibliothécaires qui ont exercé un métier en lien avec l'enfance et en comprennent les normes et les contraintes	95
2.	Des expériences qui ont convaincu ces bibliothécaires de l'intérêt d'introduire la lecture dès la petite enfance	96
B.	Des objectifs communs pour le développement de l'enfant	97
1.	Offrir aux enfants un moment de plaisir	97
2.	Contribuer à l'éveil de l'enfant	98

III.	<i>Une reconnaissance des compétences de chacun qui permet un partage des tâches équilibré</i>	99
A.	Des bibliothécaires qui reconnaissent le professionnalisme des assistantes maternelles	99
1.	Des bibliothécaires qui se sentent enrichis par les connaissances et les compétences des assistantes maternelles	100
2.	Des bibliothécaires qui laissent aux assistantes maternelles les tâches touchant à la sécurité et au soin de l'enfant	101
B.	Des assistantes maternelles qui reconnaissent l'expertise des bibliothécaires	102
1.	Des assistantes maternelles admiratives des lectures faites par les bibliothécaires	102
2.	Des assistantes maternelles qui laissent les bibliothécaires mener la séance	103
PARTIE 3 : FAIRE PASSER LES « BONNES PRATIQUES »		104
CHAPITRE 5 : INITIER LES ASSISTANTES MATERNELLES AUX PRATIQUES DE LECTURE POUR LA PETITE ENFANCE		105
I.	<i>Introduire les assistantes maternelles au livre et à la lecture</i>	105
A.	Faire découvrir les livres destinés aux tout-petits	105
1.	Des bibliothécaires qui mettent en valeur leur rôle de médiateur du livre	105
2.	L'objectif de faire connaître des albums plus « complexes »	106
B.	Transmettre les idées d'A.C.C.E.S. sur les pratiques de lecture	107
1.	Expliquer les méthodes employées à la bibliothèque	107
2.	Conseiller des pratiques à adopter avec les enfants gardés	108
II.	<i>Familiariser les assistantes maternelles au livre et aux méthodes de lecture</i>	109
A.	Aider à surmonter les blocages et complexes	109
1.	Rassurer sur les compétences de lecture et d'oralité	109
2.	Associer la lecture à un temps de plaisir	110
B.	Faire entrer le livre dans leurs habitudes	111
1.	Faire du temps passé à la bibliothèque un rendez-vous	111
2.	Valoriser leur rôle dans la lecture aux tout-petits	112
III.	<i>Construire des habitudes pour faciliter la médiation</i>	113
A.	Une régularité qui aide à construire une relation	113
1.	Une régularité qui permet la connaissance des lieux et des bibliothécaires	113
2.	Des contacts fréquents qui permettent un suivi	114
B.	Un cadre rassurant qui allège le poids de l'institution	115
1.	La constitution d'un espace agréable « comme à la maison »	115
2.	Une convivialité qui met à l'aise	116
CHAPITRE 6 : FORMER DES COLLABORATRICES DE LA LECTURE AUX TOUT-PETITS		118
I.	<i>Montrer les bonnes pratiques pour les faire adopter</i>	118
A.	Une médiation qui passe par l'observation et l'expérience	118
1.	Des bibliothécaires qui partagent leurs expériences et leurs observations	118
2.	Des bibliothécaires qui poussent les assistantes maternelles à observer le comportement des enfants pour mieux les comprendre	119
B.	Une médiation qui passe par la démonstration et la pratique	120
1.	Des bibliothécaires qui montrent des façons de lire aux tout-petits	120

2.	Des bibliothécaires qui invitent à reproduire les pratiques	121
II.	<i>Autonomiser les assistantes maternelles dans la lecture</i>	122
A.	Réactiver et entretenir la formation des initiées	122
1.	Réactiver les connaissances des professionnelles formées	122
2.	Entretenir la connaissance de la littérature pour les tout-petits	123
B.	Accompagner vers l'autonomie par l'investissement	124
1.	Faciliter le choix des livres pour qu'elles choisissent sans relais	125
2.	Les faire lire seules aux enfants par la participation	126
III.	<i>Impliquer les initiées pour qu'elles deviennent des partenaires</i>	126
A.	Un accompagnement assuré par des bibliothécaires qui souhaitent former des partenaires	127
1.	Des bibliothécaires expérimentés qui comprennent les besoins des assistantes maternelles	127
2.	Des bibliothécaires qui souhaitent sensibiliser voire former les assistantes maternelles	128
B.	Construire une collaboration solide	129
1.	Collaborer en menant ensemble les lectures individuelles	130
2.	Des projets pour aller au-delà de la séance de lecture	131
CONCLUSION		133
I.	<i>Une collaboration qui vient de la conviction et de l'engagement des bibliothécaires impliqués</i>	133
II.	<i>Une collaboration qui s'appuie sur un investissement des professionnels et sur leurs objectifs communs</i>	133
III.	<i>Une collaboration qui se construit autour de la transmission et du travail commun</i>	134
IV.	<i>Pistes à explorer</i>	135
BIBLIOGRAPHIE		136
ANNEXES		141
I.	<i>Grille du premier entretien avec une bibliothécaire</i>	142
II.	<i>Grille du dernier entretien avec une bibliothécaire</i>	144
III.	<i>Grille d'entretien avec une assistante maternelle</i>	145
IV.	<i>Guide des actions pédagogiques de la médiathèque de Suresnes (2016), p.5-6, téléchargeable sur le site de la médiathèque</i>	146
V.	<i>Présentation des actions pédagogiques de la médiathèque de Suresnes, téléchargeable sur le site de la médiathèque</i>	148
VI.	<i>Présentation de l'accueil des assistantes maternelles à la bibliothèque François Truffaut de Petit Quevilly, téléchargeable sur le site de la bibliothèque</i>	149
VII.	<i>Brochure sur l'accueil petite enfance des médiathèques de Montpellier</i>	151
VIII.	<i>Bibliographie proposée aux assistantes maternelles et auxiliaires parentales par la bibliothécaire enquêtée de la bibliothèque A</i>	153
IX.	<i>Fiche sur les médiathèques d'Antony</i>	155
X.	<i>Fiche sur le réseau Agglopolys de Blois</i>	157
XI.	<i>Fiche sur la bibliothèque Hector Malot de Bourg-Achard</i>	159
XII.	<i>Fiche sur la médiathèque de Bourogne</i>	161

XIII.	<i>Fiche sur la médiathèque Anne Franck de Dugny</i>	163
XIV.	<i>Fiche sur la médiathèque Louis Aragon de Fontenay-sous-Bois</i>	165
XV.	<i>Fiche sur la médiathèque de Guilers</i>	167
XVI.	<i>Fiche sur les médiathèques du réseau Jura Nord</i>	169
XVII.	<i>Fiche sur la médiathèque André Malraux de Maisons-Alfort</i>	171
XVIII.	<i>Fiche sur le réseau de médiathèques Estuaire et Sillon</i>	173
XIX.	<i>Fiche sur les médiathèques de Meudon</i>	175
XX.	<i>Fiche sur le réseau des médiathèques Montpellier 3M</i>	177
XXI.	<i>Fiche sur les médiathèques de Montreuil</i>	180
XXII.	<i>Fiche sur la bibliothèque François Truffaut de Petit Quevilly</i>	182
XXIII.	<i>Fiche sur la médiathèque Jacques Baumel de Rueil-Malmaison</i>	184
XXIV.	<i>Fiche sur la médiathèque de Suresnes</i>	186

Résumé

Comment transmettre et partager les enjeux de la lecture aux tout-petits avec des professionnelles qui ne viennent pas du domaine du livre ? Comment lire ensemble à des bébés, et se partager les tâches lorsque l'on ne partage pas les mêmes visions de l'enfant et du livre ? Ce mémoire propose d'analyser la collaboration qui peut se mettre en place entre bibliothécaires et assistantes maternelles par les dispositifs dédiés à ces professionnelles de la petite enfance. Il questionne les objectifs, les motivations et les visions des professionnels impliqués dans ce dispositif par des entretiens menés avec eux, ainsi que des recherches sur les accueils d'assistantes maternelles de différentes bibliothèques. Nous verrons pourquoi et comment les bibliothécaires impliquent ces professionnelles dans la lecture aux tout-petits, et comment se construit leur collaboration.

Mots clés : Bibliothèques – Professions – Collaboration – Assistantes maternelles – Petite enfance

How to share and pass on to professionals with no literary academic background the importance of reading to young children ? How to read together to babies and toddlers, and share tasks when these professionals do not have the same view of children and books ? This master's thesis concerns the collaboration that can take place between librarians and childminders through measures set up for these childcare's professionals. It questions the involved professionals' goals, motivations and views based on interviews and research on the childminders' reception in several libraries. We will examine why and how librarians involve these professionals in reading to young children, and how their collaboration is built.

Key words : Libraries – Professions – Collaboration – Childminders – Childcare